

Les relations franco-britanniques (janvier 44-janvier 46) Petr Falaleev

▶ To cite this version:

Petr Falaleev. Les relations franco-britanniques (janvier 44-janvier 46). Histoire. 2014. dumas-01016955

HAL Id: dumas-01016955 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01016955

Submitted on 1 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON- SORBONNE UFR 09 Histoire

Master 2

Histoire des sociétés occidentales contemporaines

Travail d'études et de recherche Petr FALALEEV

Les relations franco-britanniques (janvier 1944-janvier 1946)

dirigé par Monsieur Olivier Wieviorka Juin 2014

Sommaire

Sommaire	1
Introduction	3
Les relations franco-britanniques de janvier 1944 à la reconnaissance du GP	RF
A.L'évolution de la diplomatie gaulliste face à la Grande-Bretagne (janvier-r	nai 1944)10
B. Du débarquement en Normandie aux accords du 25 août 1944	35
C. La reconnaissance officielle du GPRF	62
2. Les relations bilatérales de la reconnaissance officielle du GPRF à la	conférence de
Potsdam (octobre 1944-juillet 1945)	
A. Les négociations du 11 novembre et leurs conséquences pour les re	lations franco-
britanniques	69
B. Le projet du traité franco-britannique et les enjeux diplomatiques du GI	PRF (décembre
1944-avril 1945)	75
C. Le début de la sortie de guerre et les relations franco-britanniques	(mai – juillet
1945)	93
3. Les relations entre le GPRF et le cabinet travailliste	
A. La nouvelle donne des relations franco-britanniques la veille et pendant la	Conférence de
Londres	(août-octobre
1945)	104
B.Face aux contradictions franco-britanniques : les discordances entre de G	aulle et le Quai
d'Orsay, entre de Gaulle et les partis politiques (octobre 1945- janvier 1946).	114
Conclusion	133
Sources	136
Bibliographie	139
Indov	1/11

Introduction

La période de janvier 1944 à janvier 1946 comprend la phase décisive de l'action militaire contre l'Allemagne nazie aussi que le début de la sortie de guerre. De janvier à juin 1944, le Comité Français de la Libération Nationale négocie avec le gouvernement britannique les accords déterminant le rôle politique du gaullisme en France après le débarquement en Normandie du 6 juin 1944. Le 3 juin 1944, le CFLN se proclame le Gouvernement provisoire de la République française, mais jusqu'en août 1944, l'accord entre ses représentants et le commandement militaire interallié reste en suspens. Néanmoins, après les accords du 25 août 1944, les divergences entre de Gaulle et Eisenhower se font parfois ressentir. En même temps, le Gouvernement provisoire formule sa conception diplomatique. Le problème du traité franco-britannique, la question allemande et les contradictions entre la France et la Grande-Bretagne au Levant se classent parmi les préoccupations principales du Quai d'Orsay. Le Général est obligé de réagir aux décisions des Alliés après la conférence de Yalta (4-11 février 1945) et la conférence de Potsdam (17 juillet – 2 août 1945). Les représentants du GPRF participent à la conférence de San-Francisco en avril-mai 1945 et à la conférence de Londres en septembre 1945. Les bornes chronologiques de mon travail sont déterminées par les deux dates signifiantes pour le gaullisme. En janvier 1944, après une série des crises dans les relations avec les Anglo-Saxons, de Gaulle décide de commencer un nouveau rapprochement avec la Grande-Bretagne. En janvier 1946, le Général démissionne après le conflit avec les partis politiques dont l'influence s'accroît après les élections du 21 octobre 1945.

Plusieurs ouvrages consacrés à la politique du Gouvernement Provisoire de la République Française abordent les sujets liés aux relations franco-britanniques de janvier 1944 jusqu'en 1946. Les travaux de J.Lacouture, P.-M. de la Gorce, F.Kersaudy, E.Roussel, J.Dalloz, J.-R.Bézias, R.Ulrich-Pier relèvent du genre biographique en attachant une importance prioritaire au rôle du général de Gaulle, de G.Bidault, de R.Massigli dans les relations internationales de cette époque. Les enjeux des auteurs impliquent la différence quant aux bornes chronologiques. J.Lacouture, P.-M. de la Gorce et E.Roussel caractérisent la ligne diplomatique du gaullisme pendant toute la période de juin 1940 à janvier 1946¹. L'ouvrage d'E.Roussel aborde les sujets liés à l'évolution de la tactique du CFLN et du GPRF concernant les relations avec les Anglo-Saxons. Le travail de F.Kersaudy porte sur le rôle personnel du Général de Gaulle dans l'élaboration de la ligne diplomatique de la France libre, du CFLN et du GPRF et sur le rôle personnel de Churchill dans la politique extérieure de la Grande-Bretagne pendant la période de 1940 à 1945². Les ouvrages de J.Dalloz et de R.Ulrich-Pier font le portrait politique de leurs personnages – G.Bidault et

¹ J.LACOUTURE, *De Gaulle, t.1, Le Rebelle*, Paris : Seuil, 1986 ; P.-M.de la GORCE, *De Gaulle*, Paris: Grand livre du mois, 1999 ; E.ROUSSEL, *Charles de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002.

²F.KERSAUDY, De Gaulle et Churchill: la mésentente cordiale, Paris: Perrin, 2001.

R.Massigli³. Puisque G.Bidault devient ministre des Affaires étrangères en septembre 1944, J.Dalloz analyse la position de G.Bidault pour la période qui commence dès ce moment. R.Ulrich-Pier étudie l'attitude de R.Massigli qui dirige le commissariat aux Affaires étrangères depuis la formation du Comité Français de la Libération Nationale, mais ensuite quitte ce poste pour être nommé ambassadeur à Londres. Donc en ce qui concerne la période de septembre 1944 à janvier 1946 le travail de R.Ulrich-Pier se porte essentiellement sur le problème du traité franco-britannique. S.Davieau-Pousset analyse la conception de M.Dejean, y compris son attitude sur la question du bloc occidental⁴. Dans les biographies des personnalités politiques britanniques, F.Bedarida⁵ et C.Heckly⁶ évoquent aussi certains aspects des relations entre la France et la Grande-Bretagne.

Dans l'ouvrage consacré à la diplomatie française pendant la Seconde guerre mondiale, J.-B.Duroselle analyse la ligne diplomatique du Général envers les Alliés en janvier-août 1944⁷. Le chapitre qui porte sur les relations entre le CFLN et les Anglo-Saxons s'intitule «De Gaulle, Churchill, Roosevelt, ou la susceptibilité, l'amitié bougonne et l'entêtement» en révélant la spécificité des contradictions entre les trois hommes d'Etat. L'article "Le dernier calvaire du Général de Gaulle en 1944. Les "Accords du débarquement" aborde les différents sujets liés aux négociations sur le statut politique du CFLN après le Débarquement⁸. Dans l'ouvrage de J.-L.Crémieux-Brilhac, l'auteur analyse la politique extérieure du CFLN envers la Grande-Bretagne⁹. Il attache une attention considérable aux négociations menées la veille du débarquement en Normandie. G.Bossuat étudie les relations franco-britanniques dans le contexte des prémices de l'intégration européenne en évoquant les rapports économiques entre les deux pays¹⁰. Les travaux de G.-H.Soutou abordent les sujets qui relèvent à la fois des relations franco-britanniques et à la conception gaulliste de la sécurité d'après-guerre¹¹. O.Wieviorka analyse la stratégie diplomatique du CFLN et les relations entre les gaullistes et le commandement militaire britannique dans son

_

³ J.DALLOZ, *Georges Bidault : biographie politique*, Paris : Harmattan, 1992 ; R.ULRICH-PIER, *René Massigli, Une vie de diplomate*, t.2, Paris: Ministère des affaires étrangères, Direction des Archives, 2005.

⁴ S.DAVIEAU-POUSSET, *Maurice Dejean, diplomate atypique (1899-1982)*: thèse soutenue en 2013, à Paris, Institut d'études politiques.

⁵ F.BEDARIDA, *Churchill*, Paris: Pluriel DL, 2011.

⁶ C.HECKLY, Clement Attlee: un premier ministre normal pour l'Angleterre en crise, Paris: L'Harmattan, 2012.

⁷ J.-B.DUROSELLE, *Abîme*: 1939-1944, Paris: Imprimerie nationale, 1982.

⁸ IDEM., Le dernier calvaire du Général de Gaulle en 1944. Les "Accords du débarquement", in *Politique étrangère*, *vol.47*, 1982.

⁹ J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, La France libre. De l'appel du 18 juin à la Libération, Paris, Gallimard, 1996.

¹⁰ G.BOSSUAT, L'Europe des Français, 1943-1959: la IVème République aux sources de l'Europe communautaire, Paris: Publications de la Sorbonne, 1997.

¹¹ G.-H.SOUTOU, "La France et la sécurité d'après-guerre" in BOZO Frédéric, MELANDRI Pierre, VAISSE Maurice, *La France et l'OTAN*: actes du colloque tenu à l'Ecole militaire les 8, 9 et 10 février à Paris, Bruxelles, Paris: Ed.Complexe, 1996; IDEM., E.ROBIN-HIVERT (dir.), *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, Paris: Presses universitaires Paris Sorbonne, 2008.

ouvrage «Histoire du débarquement en Normandie. Des origines à la Libération de Paris: 1941-1944» 12. Son article « Négocier la Libération : AMGOT en question, Imposer la reconnaissance» porte sur l'évolution de la politique extérieure du général de Gaulle pendant cette période 13. L'ouvrage de L.Woodward analyse la politique extérieure de la Grande-Bretagne pendant la Seconde guerre mondiale, y compris la ligne du Cabinet de guerre envers la France libre, le CFLN et le GPRF 14. A.Kaspi évoque dans son travail la position de Churchill pendant la conférence de Yalta 15. Dans son ouvrage consacré à l'alliance occidentale, l'historien britannique J.Young analyse la position du GPRF sur ce sujet pour la période de décembre 1944 à décembre 1945 16. Les travaux de C.Sanderson et d'Y.Lamezec se concentrent sur le problème du traité entre la France et la Grande-Bretagne 17. En analysant l'évolution des rapports franco-britanniques du XIX siècle jusqu'au présent, R. et I.Tombs évoquent plusieurs sujets liés à la Seconde guerre mondiale 18. L'ouvrage d'A.-L.Chaigne-Oudin aborde les sujets liés aux contradictions entre la France et la Grande-Bretagne dans la région syro-libanaise 19.

Les sources que nous allons utiliser forment quatre corpus principaux. Les matériaux de Centre des Archives diplomatiques et des Archives nationales constituent le premier corpus. Notre sujet est concerné par les documents de la série Guerre 1939-1945 (Londres-Alger), des papiers R.Massigli, du fonds de Gaulle, des papiers G.Bidault, des papiers du Comité d' l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Parmi les matériaux disponibles au Centre des archives diplomatiques, il y a les lettres et les télégrammes du commissaire aux Affaires étrangères R.Massigli²⁰, les comptes-rendus des négociations entre le représentant du CFLN à Londres P.Viénot et les officiels britanniques²¹ et des pourparlers qui précèdent l'accord franco-britannique du 30 juin²². Le fonds de Gaulle comporte le dossier des négociations interalliées sur les sujets politiques et militaires²³, les comptes-rendus des pourparlers du Général et du commissaire aux

¹² O.WIEVIORKA, *Histoire du débarquement en Normandie*, Paris: Seuil, 2007.

¹³ IDEM, «Négocier la Libération : AMGOT en question, Imposer la reconnaissance » in Ph.OULMONT (dir.), *De Gaulle chef de guerre*, Paris : Fondation Charles- de- Gaulle – Plon, 2008.

¹⁴ L.WOODWARD, *British foreign policy in the Second World War, vol.4-5*, Londres: H.M.'s Stationary Office, 1972-1976.

¹⁵ A.KASPI, La Libération de la France: juin 1944-janvier 1946, Paris: Perrin, 2004.

¹⁶ J.W.YOUNG, *France, the Cold war and the Western alliance, 1944-1949*, Leicester, London : Leicester University press, 1990.

¹⁷ C.SANDERSON, L'impossible alliance? La France, la Grande-Bretagne, et la défense de l'Europe, 1945-1958, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003; Y.LAMEZEC, Le traité franco-britannique de Dunquerque: un traité oublié?, Paris: PUPS, 2007.

¹⁸ R.TOMBS, I.TOMBS, La France et le Royaume-Uni: des ennemis intimes, Paris: A.Colin, 2012.

¹⁹ A.-L.CHAIGNE-OUDIN, *La France dans les jeux d'influence en Syrie et au Liban, 1940-1946*, Paris: L'Harmattan, 2009.

²⁰ MAE, papiers Massigli, vol.42, 53.

²¹ MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol. 1216, 1224.

²² MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol. 1218, 1465.

²³ 3AG1/262, 3AG1/275.

Affaires intérieures E. d'Astier de la Vigerie avec Churchill²⁴, le dossier général des relations entre le GPRF et la Grande-Bretagne²⁵. Dans les papiers G.Bidault, il conviendrait de consulter les sources liées à la conférence de San-Francisco (25 avril – 26 juin 1945)²⁶. Le sujet des relations entre le CFLN et le Cabinet de guerre britannique est évoqué dans le témoignage du résistant Georges Boris qui relève des papiers du Comité de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale²⁷.

Le deuxième corpus est composé des documents publiés. La correspondance entre le représentant diplomatique du CFLN à Londres P. Viénot et le commissaire aux Affaires étrangères R.Massigli reflète les relations franco-britanniques pendant la période de janvier à juillet 1944²⁸. Les Documents diplomatiques français²⁹ illustrent la ligne diplomatique du GPRF à partir de septembre 1944. Il importe d'analyser la correspondance de l'ambassadeur français à Londres R.Massigli avec le ministre des Affaires étrangères G.Bidault, les comptes-rendus des négociations entre de Gaulle et Churchill, entre G.Bidault et A.Eden, entre G.Bidault et E.Bevin. L'accord financier entre la France et la Grande-Bretagne est publié dans les Traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies³⁰. Il importe de consulter les comptes-rendus des séances du gouvernement britannique et plusieurs lettres des officiels du Foreign Office qui reflètent l'évolution de la ligne diplomatique de Londres envers le CFLN et le GPRF³¹. L'analyse des documents américains³² fait ressortir la position de Londres au moments de contradictions entre le général de Gaulle et les puissances anglo-saxonnes. La correspondance de Roosevelt avec Churchill est publiée sous la direction de W.Kimball³³. Il conviendrait aussi de se référer aux discours de Churchill pour analyser l'évolution de sa position concernant la politique britannique envers la France³⁴.

_

²⁴ 3AG1/263.

²⁵ 3AG4/14.

²⁶ 457AP/1.

²⁷ 72AJ/220, dossier 2.

²⁸ R.ULRICH-PIER, *Correspondance Pierre Viénot-René Massigli. Londres-Alger, 1943-1944*, Paris, Armand Colin, 2012.

²⁹ Documents diplomatiques français, 1944, tome II (9 septembre-31 décembre), Paris, Imprimerie nationale, 1996; Ibid., Documents diplomatiques français, 1945, tome I,II, Paris: Imprimerie nationale, 1996-2000.

³⁰ Traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, vol.98, https://treaties.un.org/doc/publication/UNTS/Volume%2098/v98.pdf (consulté le 02/02/2014)

³¹ National archives. Cabinet papers, http://www.nationalarchives.gov.uk/cabinetpapers; Documents on British policy overseas, Germany and Western Europe. 11 August-31 December 1945, series 1, vol.5(microfiches), Londres: Stationary office, 1984; R.BULLEN, M.PELLY (dir.), *Documents on British policy overseas: Germany and Western Europe: 11th August-31st December 1945*, series 1, vol.5, Londres: HMSO, 1990.

³² Foreign relations of the United States diplomatic papers, 1944. The British Commonwealth and Europe, vol.III, http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/ FRUS.FRUS1944v03; Foreign relations of the United States, 1945. Europe, http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/ FRUS.FRUS1945v04.

³³ W.KIMBALL, Churchill and Roosevelt: the complete correspondance, vol.2, Alliance forged: November 1942-February 1944, vol.3, Alliance declining: February 1944 – April 1945, Princeton, N.J., Princeton University press, 1984.

³⁴ W.CHURCHILL, *Complete speeches*, 1943-1949, New York: Chelsea House-Bowker, 1974.

Les mémoires et les témoignages publiés forment le troisième corpus. Les deux derniers volumes des «Mémoires de guerre» du général de Gaulle reflètent deux grandes étapes pendant lesquelles sa conception diplomatique se voit élaborer³⁵. La correspondance du Général avec les officiels du CFLN et GPRF qui est publiée dans les annexes des « Mémoires de guerre » et dans les « Lettres, notes et carnets »³⁶ révèle la conception diplomatique gaulliste. Les notes de C.Guy illustrent les contradictions entre le président du GPRF et le Quai d'Orsay³⁷. Dans la « Seconde guerre mondiale », Churchill évoque plusieurs épisodes liés à la politique de Londres envers le CFLN et le GPRF³⁸. A.Eden se concentre, où il s'agit de la question française, sur les aspects politiques de l'opération « Overlord », sur les relations franco-britanniques aux derniers mois avant le 6 juin 1944 et pendant le débarquement en Normandie³⁹. Les mémoires de l'ambassadeur britannique en France A.Duff Cooper, du sous-secrétaire d'Etat A.Cadogan et les agendas de son adjoint O.Harvey révèle aussi la position de la fraction du Cabinet de guerre favorable au rapprochement avec le général de Gaulle⁴⁰. La « Comédie des erreurs » de R.Massigli a pour objet central de la narration l'histoire de l'intégration européenne⁴¹. Pour la période de 1944 à 1946, il s'agit des projets du bloc occidental et des perspectives du traité franco-britanniques. Le commissaire aux Affaires intérieures E.d'Astier de la Vigerie témoigne de ses négociations avec le premier ministre britannique. 42 Le directeur des affaires économiques du CFLN et GPRF Hervé Alphand attache plus d'attention aux négociations franco-britanniques d'été 1944 et à la question allemande⁴³. Le porte-parole de la France libre André Gillois témoigne des contacts entre les gaullistes et les officiels britanniques pendant les derniers mois avant le Débarquement. Les mémoires de R.Offroy révèlent sa vision des événements qui se déroulent pendant la conférence de San-Francisco (avril-mai 1945), la crise lévantine (mai-juin 1945) et la conférence de Londres (septembre 1945)⁴⁴. A.Juin évoque les contradictions entre de Gaulle et les Anglo-Saxons concernant les quetions militaires pendant la bataille des Ardennes. Les témoignages de

_

³⁵ Ch.de GAULLE, Mémoires de guerre, vol.2, L'Unité, Paris: Plon, 1956, vol.3, Le Salut, Paris: Plon, 1959.

³⁶ IDEM., *Lettres, notes et carnets, vol.5,* Paris: Plon, 1983, *op. cit.*, *vol.6, Mai 1945-juin 1951*, Paris: Plon, 1984; IDEM, *Discours et messages, t.1, Pendant la guerre, juin 1940 – janvier 1946*, Paris : Club français des bibliophiles, 1971.

³⁷ C.GUY, En écoutant de Gaulle, Journal 1946-1949, Paris : Grasset, 1996.

³⁸ W.CHURCHILL, *La Seconde guerre mondiale*, tt.8-10, Paris: Cercle de bibliophile, 1965.

³⁹ A.EDEN, *L'épreuve de force, février 1938-août 1945*, Paris: Plon, 1965.

⁴⁰ A.DUFF COOPER, *Old men forget*, Londres: R.Hart-Davis, 1953; A.CADOGAN, *The Diaries of Sir Alexander Cadogan*, Londres: Cassel, 1971; J.HARVEY, O.HARVEY, *The War diaries of Oliver Harvey: 1941-1945*, Londres: Collins, 1978.

⁴¹ R.MASSIGLI, Une comédie des erreurs, Paris: Plon, 1978.

⁴² G.d'ASTIER, François, Henri et Emmanuel d'Astier de la Vigerie: compagnons de la Libération: 1939-1945, Paris, Argel, 1990.

⁴³ H.ALPHAND, *L'étonnement d'être. Journal 1939-1970*, Paris: Fayard, 1977.

⁴⁴ R.OFFROY, *Passer outre : le génie du gaullisme*, Paris : Ed. France-Empire, 1989.

G.Palewski sur les relations franco-britanniques concernent le février 1944⁴⁵. F.Coulet qui était le Commissaire de la République en Normandie en été 1944 évoque les relations entre l'administration gaulliste et le commandement militaire britannique⁴⁶. Les mémoires de P.Mendès France et C.Valensi révèlent l'aspect idéologique des relations franco-britanniques⁴⁷. Les témoignages du socialiste Jules Moch et du membre du parti radical René Mayer reflètent les contradictions entre les membres du CFLN et du GPRF concernant la politique menée envers la Grande-Bretagne⁴⁸. Par rapport à tous ces ouvrages, les mémoires de G.Bidault qui portent sur la période à partir de septembre 1944 sont les plus idéologiquement engagés et les plus marquées par l'antigaullisme⁴⁹.

Le quatrième corpus est constitué par la presse. Il importe de consulter les articles publiés dans «Le Monde» dans les années 1945-46⁵⁰. Les articles de L.Blum révèlent son interprétation des événements diplomatiques d'après-guerre⁵¹.

Il conviendrait d'étudier les objectifs du général de Gaulle aux moments où il plaide en faveur du bloc occidental et analyser l'interdépendance entre ces interventions et l'état des relations franco-britanniques. En ce qui concerne la période du CFLN, il importe d'approfondir la vision de la ligne politique que de Gaulle impose face à la Grande-Bretagne pour obtenir la modification de la politique de Churchill aux derniers mois avant le débarquement en Normandie. Il est possible également d'étudier la position de la Grande-Bretagne pendant les négociations avec les représentants du Gouvernement provisoire en été 1944. L'analyse des accords du 25 août fait ressortir la portée réelle des pourparlers franco-britanniques et franco-américains, les conséquences de la politique du Foreign Office dans la question française, les résultats des efforts diplomatiques déployés par de Gaulle et par ses partisans pour obtenir la modification de la position de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Les Alliés retardent la reconnaissance officielle du GPRF jusqu'au 23 octobre. Il importe d'étudier les différences entre les positions américaine et britannique et l'interprétation de la ligne du Foreign Office par la diplomatie française.

En novembre 1944, les résultats des négociations entre de Gaulle et Churchill déterminent le développement des relations entre les deux pays. Nous allons étudier les conséquences concrètes de ces pourparlers. Pendant la période de décembre 1944 à mai 1945, sous certaines conditions,

⁴⁵ G.PALEWSKI, Mémoires d'action 1924-1974, Paris: Plon, 1988.

⁴⁶ F.COULET, Vertu des temps difficiles, Paris, Plon, 1966.

⁴⁷ P.MENDES FRANCE, Œuvres complètes, Paris; Gallimard, 1985; C.VALENSI, Un témoin sur autre rive: Washington 1943-1949, Paris: Comité pour l'histoire économique et financière en France, 1994.

⁴⁸ J.MOCH, *Une si longue vie*, Paris : R.Laffont, 1978; R.MAYER, *Etudes, témoignages, documents*, Paris: Presses universitaires de France, 1983.

⁴⁹ G.BIDAULT, D'une résistance à l'autre, Paris: Les presses du siècle, 1965.

⁵⁰ Le Monde, 1945-46.

⁵¹ L.BLUM, *L'Oeuvre de Léon Blum, t.6, La naissance de la IVème République, la vie du parti et la doctrine socialiste*, Paris: Albin Michel, 1958 ; Le Populaire, août-décembre 1945.

tous les deux pays envisageaient de conclure le traité bilatéral. L'enjeu est de voir qui, du côté britannique et du côté français, étaient les partisans du rapprochement. L'analyse des procédés de la conférence de San-Francisco amène à établir l'influence de cet événement sur les perspectives du traité et sur les divergences au sein du GPRF liées à ce sujet. En ce qui concerne le début de la sortie de guerre, il conviendrait d'analyser non seulement le déroulement de la crise lévantine, mais aussi les contradictions franco-britanniques suscitées par la visite du chef du parti radical Edouard Herriot à Londres.

Quant aux relations entre le GPRF et le gouvernement travailliste, il importe de voir de quelle manière le Général interpréta la défaite électorale de Churchill et quels changements de la ligne diplomatique de la Grande-Bretagne étaient pressentis au Quai d'Orsay. Nous analyserons deux tentatives du rapprochement franco-britannique qui ont lieu pendant la conférence de Londres et pendant la mission de M.Couve de Murville. L'interprétation des résultats de la conférence de Londres et de la conférence de Moscou par la diplomatie française reflète l'évolution de la conception diplomatique gaulliste. La réaction de plusieurs personnalités politiques françaises au projet du bloc occidental et à la politique de De Gaulle au Levant implique les contradictions entre les partis concernant les problèmes diplomatiques. Nous analyserons les divergences entre le Général et le Quai d'Orsay, entre le Général et Léon Blum, les divergences entre le Général et les représentants du SFIO sur la ratification des accords de Bretton-Woods et la dévaluation du franc.

La première partie va porter sur la période de janvier jusqu'en octobre 1944, jusqu'à la reconnaissance officielle du GPRF. Dans la deuxième partie, nous analyserons les relations franco-britanniques de novembre 1944 jusqu'en juillet 1945. Dans la troisième partie, nous étudierons les rapports entre les deux pays après la défaite électorale de Churchill, de juillet 1945 à la date de la démission du général de Gaulle, au 20 janvier 1946.

1. Les relations franco-britanniques de janvier 1944 à la reconnaissance du GPRF

A. L'évolution de la diplomatie gaulliste face à la Grande-Bretagne (janvier-mai 1944)

La doctrine diplomatique gaulliste avait pour une partie fondamentale la ligne politique envers la Grande-Bretagne. En tête du CFLN, de Gaulle dut modifier plusieurs fois sa tactique à cause des contradictions avec les Alliés pour que son jeu restât relativement libre. Compte tenu de la position de Roosevelt méfiant à l'égard du Général la position de Londres s'avéra un facteur décisif la veille du débarquement en Normandie. La manière dont les officiels du CFLN planifiaient les rapports entre le Comité et la Grande-Bretagne ne restait pas la même pendant la période de janvier à mai 1944. Il importe de savoir si le projet du bloc occidental impliquait le rapprochement entre CFLN et la Grande-Bretagne. L'analyse des relations franco-britanniques fera ressortir l'évolution de la ligne diplomatique du CFLN. Cette étude va révéler la façon dont de Gaulle interprétait la politique de la Grande-Bretagne aux différents moments de janvier à mai 1944.

Le 16 juin 1940, après plusieurs défaites de l'armée française, le gouvernement de Paul Reynaud dut démissionner sous la pression du généralissime Weygan et du maréchal Pétain qui tenaient la guerre contre l'Allemagne comme perdue. La nouvelle étape des relations francobritanniques commença par l'appel du 18 juin lancé par Charles de Gaulle. Le 28 juin, la Grande-Bretagne reconnut de Gaulle comme "chef de tous les Français libres". Pourtant, en 1941, les intérêts de la France libre et ceux de la diplomatie britannique s'affrontent en Syrie et au Liban. En mai 1942, les Français libres furent tenus à l'écart l'opération qui se déroula à Madagascar. Après le débarquement des troupes alliés en Afrique du Nord Française, l'amiral Darlan s'y installa au pouvoir en se proclamant Haut-Commissaire pour la France en Afrique. Après l'exécution de Darlan, son successeur le général Giraud fut aussi soutenu par les Américains. Au début de janvier 1943, il rejeta l'union avec la France Combattante sur les conditions proposées par de Gaulle. Giraud opposait à de Gaulle "sa supériorité de grade" et son autorité sur les territoires les plus importants de l'Empire⁵². La diplomatie britannique prit ses distances avec la position de Roosevelt. Pendant la conférence d'Anfa, Churchill résista aux pressions américaines pour modifier le texte du mémorandum dans le sens favorable pour la France libre. Le premier ministre britannique rejeta la perspective de l'union des forces françaises antinazies sous le commandement de Giraud. En juin 1943, le revirement de plusieurs officiels giraudistes, surtout celui de J.Monnet, en faveur du Général permit la formation du Comité Français de la Libération Nationale. Le 21 juin, les Britanniques bloquèrent l'initiative de Roosevelt visant à la rupture avec de Gaulle. CFLN

⁵² J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.459.

obtint la reconnaissance officielle de la part des Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS le 26 août 1943. En automne, plusieurs démarches diplomatiques des Alliés suscitèrent les protestations du Général déçu par les décisions de la Conférence de Moscou et de la Conférence de Téhéran. Au Liban, au début de novembre, le représentant du CFLN fit arrêter plusieurs personnalités politiques qui venaient de proclamer l'indépendance. La diplomatie britannique protesta contre cette mesure qu'elle jugea contraire à la charte d'Atlantique. Envoyé sur le terrain, le général Catroux libéra les prisonniers et réussit à rétablir le calme.

À la fin de 1943, Londres étant sur le point de tourner le dos à de Gaulle à cause des arrestations de Boisson, Peyrouton et Flandin puisque tous ces trois anciens fonctionnaires de Vichy avaient les guaranties de sécurité. Harold Macmillan appuyé par Anthony Eden joua un rôle "modérateur et conciliant". Pendant toute la période de 1940 à 1945, Foreign Office avait pour objectif d'imposer la politique du rapprochement entre la Grande-Bretagne et le CFLN. A.Eden, H.Macmillan, A.Cadogan, O.Harvey tenaient la France pour allié principal en Europe d'aprèsguerre. Au contraire, Churchill insistait sur la nécessité de ménager les intérêts des États-Unis.

Au début de 1944, la ligne diplomatique de la Grande-Bretagne envers le CFLN restait ambiguë. À la fin de 1943, Londres étant sur le point de tourner le dos à de Gaulle Harold Macmillan appuyé par Anthony Eden joua un rôle "modérateur et conciliant". En ce qui concerne l'objectif majeur de la diplomatie gaulliste, le CFLN tenait à garantir son droit d'établir en France une administration nationale après le Débarquement préparée par les Alliés Malgré les contradictions liées à la campagne d'Italie et aux affaires syriennes et libanaises, jusqu'à la fin d'hiver 1944, de Gaulle comptait réussir dans cette question sans ingérence soviétique en misant sur "la capacité rationnelle des Anglo-Saxons"⁵³. Le rapprochement franco-britannique fut une partie essentielle de cette stratégie.

Le 4 janvier, Viénot transmit à Alger un télégramme témoignant que les Britanniques soutenaient la position d'Eisenhower en faveur du CFLN: « Il me revient de très bonne source que Foreign Office se félicite vivement de l'entretien que Général de Gaulle a eu avec le général Eisenhower. On confirme du côté anglais que ce dernier avait eu excellente impression de sa conversation. On s'attend à ce que l'influence s'exerce à Washington pour hâter discussion question relative débarquement. Cependant on considère toujousr à Foreign office que les conversations tripartites auront lieu à Londres sous l'égide de la Commission Européenne.»⁵⁴ Le 6 janvier, Massigli remit aux représentants anglais et américain à Alger une note de rappel insistante. Il y fait valoir que, faute d'accord avant le débarquement, les deux gouvernements

⁵³ O.WIEVIORKA, *op.cit.*, 2006, p.501.

⁵⁴ MAE, Guerre 1939-1945, Viénot-de Gaulle, 04/01/1944, vol.1216, , p.4.

n'auraient d'autre choix que traiter sur place avec les autorités de Vichy, ou établir un régime d'administration directe. Le rapprochement franco-britannique fut une partie essentielle de cette stratégie. Le commissaire aux affaires étrangères du CFLN est sûr que l'influence britannique sera capable de faire reculer le président américain en ce qui concerne la question française.

Le 12-13 janvier 1944, la rencontre entre le président du CFLN et le premier ministre britannique eut lieu à Marrakech⁵⁵. Le début de ces négociations s'avéra très compliqué. Duff Cooper en laissa plusieurs témoignages: "Il [De Gaulle] parlait comme s'il était Staline et Roosevelt combinés."56 Les conversations eurent pour sujet essentiel le sort de Boisson et Peyrouton, "pour lesquels Churchill obtint un régime de faveur" 57. Churchill déclara que "les Alliés ne seront disposés à aider les forces françaises et le Comité National que si la conception du Général est plus tolérant et plus large⁵⁸ ». Selon Churchill, la ligne de culpabilité devrait "se situer au-dessous de Flandin". Le président du CFLN répondit en évoquant les risques si la justice était plus clémente envers les anciens collaborateurs: "Le people veut châtier les artisans de la collaboration, et que si l'on veut éviter les troubles de caractère révolutionnaire, il ne faut pas donner à l'opinion publique le sentiment d'une impunité possible pour les coupables."59 Le ation de son attachement aux principes démocratiques. De Gaulle Général fit la démonstr montra à Churchill le journal qui rendait compte des débats à l'Assemblée consultative: "J'ai voulu démocratiser mon pouvoir. Il me faut désormais tenir compte de l'opinion publique." La composition politique du CFLN s'avéra aussi l'objet des négociations. En évoquant le remaniement du CFLN s'étant déroulé au début de novembre 1943 le premier ministre britannique remarqua aussi que Roosevelt avait choisi Giraud et lui-même, Churchill, avait fait venir Georges. Dans les Mémoires de guerre, de Gaulle expose sa réaction après ces propos: "À entendre M.Churchill, on devait se convaincre, si ce n'était déjà fait, que pour le Président des États-Unis et le Premier ministre britannique la France était un domaine où leurs choix devaient s'imposer et que leur grief principal était à l'encontre du général de Gaulle c'est qu'il ne l'admettait pas." De Gaulle n'accepta aucune critique de Premier ministre portant sur les affaires intérieures du CFLN.

En ce qui concerne "l'affaire du Liban" s'étant déroulée en novembre 1943, pendant les mêmes négociations, Churchill dénonça une brutalité dangereuse de De Gaulle caractérisant l'ultimatum britannique comme "incompréhensible" 60. Le premier ministre estima que "les intérêts mondiaux de l'Angleterre côtoient ceux de la France et se confondent avec ceux de Hollande et de

⁵⁵ W.CHURCHILL, op.cit., vol.3, p.401 ;cité par F.KERSAUDY, op.cit., pp.324-326.

⁵⁶ A.DUFF COOPER, *op.cit.*, p.319.

⁵⁷ J.-B.DUROSELLE, *op.cit.*, p.630.

⁵⁸ Compte-rendu de l'entretien du général de Gaulle avec M.Churchill, 12/01/1944, AN, 3AG1/263, p.44.

⁵⁹ Ibidem.

⁶⁰ Ibidem.

Belgique" tout en déclarant la nécessité de braver l'opinion publique américaine sur la question du traitement des peuples coloniaux. Le premier ministre britannique critique sévèrement la diplomatie gaulliste, mais, néanmoins, accepta le consensus assez profitable pour le CFLN concernant l'affaire P.-E ;Flandin, P.Boisson et M.Peyrouton. Les négociations de Marrakech terminées, Churchill, avec satisfaction, se déclara convaincu que la position du Général au sein du CFLN avait sérieusement changé. Le Premier ministre attesta que l'influence politique des autres membres du Comité s'était renforcée. Il en découlait que la démocratisation de la structure politique du CFLN avait eu lieu pendant la période de juin 1943 jusqu'en janvier 1944. Cette note du 14 janvier adressée au Cabinet de guerre témoigne que, pour le moment, Churchill apprécia l'évolution politique du CFLN et que la méfiance du Premier ministre à l'encontre du général de Gaulle recula. Les conséquences de ces négociations s'avérèrent sans doute profitables au CFLN. En analysant la correspondance entre Churchill et Roosevelt, Eric Roussel aboutit à la conclusion selon laquelle la sévérité de Churchill envers le CFLN s'atténua après la rencontre de Marrakech⁶¹. Le 15 janvier, René .Massigli estima même que "les jeux sont faits" et que "F.D.R. lui-même devra s'incliner"⁶². Le rapprochement entre de Gaulle et Churchill qui eut lieu en janvier 1944 est mentionné aussi par François Bédarida. Cet optimisme révéla l'orientation du CFLN vers le rapprochement franco-britannique.

En même temps, l'aide britannique était nécessaire pour les mouvements de la Résistance française. Le commissaire aux affaires intérieures E.d'Astier endossa la responsabilité de négocier avec Churchill la livraison des armes pour la Résistance. De Gaulle résuma ses impressions en mettant accent sur le "déclin" du Premier ministre. E.d'Astier semblait ne pas attacher une grande importance à ces mots du Général. Le commissaire aux affaires intérieures prétendait que le Général se méfiat de Catroux et ne fît confiance qu'à ses "ambassadeurs". Churchill affirma qu'il appréciait la personnalité de de Gaulle. Pourtant, il ne pouvait se débarrasser de l'impression que de Gaulle "détestait l'Angleterre". Dans ses mémoires, d'Astier avoue qu'il perdit son calme quand Churchill réclama de nouveau de lever les accusations contre Boisson, Peyrouton et Flandin. Comme de Gaulle, Churchill restait sourd aux arguments de son interlocuteur. D'Astier pensa que le Premier ministre avait déjà créé son histoire comme de Gaulle avait créé la sienne. Le commissaire estima que Churchill attachait peu d'importance à l'épuration, au moral et s'intéressait peu aux gens importants qu'il faisait avancer avec difficulté. D'Astier témoigne aussi que Churchill critiquait beaucoup la ligne diplomatique de CFLN concernant les affaires italiennes. Le premier ministre se plaigna qu'il était plus difficile d'avoir affaire à de Gaulle qu'à

⁶¹ E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.404.

⁶² R.ULRICH-PIER, Correspondance, op.cit., Folios 131-132, Massigli à Viénot, 15 janvier 1944, p.120.

Staline et Roosevelt. Le Premier Ministre britannique espérait que d'Astier pourrait inciter le Général à modérer la doctrine diplomatique du CFLN.

Le 14 janvier, ayant entendu de vives critiques à l'égard de la politique gaulliste en Syrie, d'Astier fut obligé de formuler des arguments qui vont infléchir la position de Churchill. L'émissaire du CFLN fit son mieux pour convaincre les Britanniques. Selon lui, ces derniers devrait tirer une leçon concrète de leurs propres fautes diplomatiques: "D'Astier rappelle particulièrement à Churchill qu'il a perdu son temps à jouer sur des "puppet governments" – Grèce, Yougoslavie, Pologne – et que le résultat n'a pas été brillant." En réponse, Churchill exprima ses regrets de ne pas avoir fait sortir Georges Mandel de France en 1940. Cependant, le Premier ministre accepta de continuer les négociations à Londres.

La mission de D'Astier était d'autant plus difficile que le Premier ministre tenait à limiter la portée du rapprochement franco-britannique. Le 26 janvier, il écrit à Eden: "Pour le moment, je ne suis pas partisan de conclure avec le Comité français des accords lui permettant de prendre en main l'administration civile dans les parties de la France que nous pourrions libérer." Ensuite, le Premier ministre expliqua sa méfiance à l'egard du CFLN: "A l'heure actuelle, rien ne nous garantit que de Gaulle ne hissera pas le drapeau à Croix de Lorraine sur chaque mairie, et que lui et ses justiciers improvisés n'essaieront pas de s'imposer comme seuls juges de la conduite de tous les Français et comme seuls détenteurs du pouvoir officiel." Churchill souligna la nécessité d'attendre: "Peut-être que d'ici deux ou trois mois, le Comité français sera dans d'autres dispositions. Il y a déjà quelque progrès à cet égard... Il serait très malavisé de notre part de lui céder, abandonnant ainsi l'un des rares moyens qui nous restent encore de le diriger et de le contrôler." Même si les soupçons de De Gaulle s'avérèrent exagérés sur ce sujet, il est vraisemblable que Churchill essayait de réorienter la politique du CFLN.

E.d'Astier dut se rendre à Londres pour continuer les pourparlers à partir du 26 janvier. Les témoignages de Georges Boris révèlent aussi l'atmosphère de ces négociations. Churchill "compara à ce propos l'armée de J.Tito et de Mikhaïlovitch, il fit remarquer que les troupes de Mikhaïlovitch avaient été rapidement terrorisées par les massacres allemands et n'avaient pas tenu, avaient trompé la confiance que les Alliés avaient mise sur eux, tandis que les troupes de Tito avaient merveilleusement tenu"⁶⁷. E.Roussel estime que d'Astier plaida la cause de celui qu'il appelait le Symbole et que Churchill paraissait "l'écouter en lui prêtant autant de crédit qu'à

⁶³ AN, 3AG1/263, compte-rendu de l'entretien d'Astier-Churchill, 14/01/1944, p.62.

⁶⁴ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.331.

⁶⁵ Ibidem.

⁶⁶ Ibidem

⁶⁷ AN, 72AJ/220, dossier 2, témoignage de Georges Boris, p.10.

Catroux dont les interventions" avaient "plus d'une fois sauvé la France libre" 68. Les arguments du commissaire aux Affaires intérieures impressionnèrent sans doute la diplomatie britannique.

En observant certains infléchissements de la position du Premier ministre, Pierre Viénot mit en garde contre les nouvelles initiatives possibles de Churchill: "S'il a abandonné le chantage qu'il a paru tenter auprès d'Astier (donnez-moi Peyrouton et Boisson, et vous aurez des armes), parce qu'il a besoin militairement de guérillas actives, il est à craindre qu'il ne le prolonge sur un autre terrain, qui sera celui de l'administration des territoires libérés."69 Les derniers pourparlers entre d'Astier et Churchill se déroulèrent le 2 février 1944 dans la salle des séances du Cabinet de guerre. D'Astier indiqua que le programme minimum de mars devrait être le double du programme de février. Le Premier ministre acquiesça et dicta au major Morton une note impérative pour que satisfaction soit donnée sur ce point à la Résistance⁷⁰. Churchill insista également sur ce que "d'ores et déjà" on préparât les opérations de mars, afin qu'elles fussent "au moins quantitativement le double de celles prévues pour février"⁷¹. Le Premier ministre britannique déclara aussi: "Je désire également qu'on reporte sur mars les opérations qui n'auraient pas été réalisées en février par la suite des circonstances." 800 tonnes d'armements fussent ainsi parachutés en février et en mars 1944, ce qui équivaut à l'équipement de 40000 hommes⁷². En analysant la correspondence entre Churchill et Roosevelt, E.Roussel aboutit à la conclusion selon laquelle la sévérité de Churchill envers CFLN s'atténua après le rencontre de Marrakech et la mission de D'Astier⁷³. Premier ministre reconnut que la Résistance française revendiquait le procès de Boisson, Peyrouton et Flandin. "Je suis dans un sens désolé pour de Gaulle qui est un très grand homme, plus grand dans son genre que quiconque contre lui. Le rapprochement entre de Gaulle et Churchill qui eut lieu en janvier 1944 est mentionné aussi par F.Bédarida. Ces résultats confirmèrent la tendance favorable pour le CFLN concernant les relations avec la Grande-Bretagne.

Néanmoins, le 1 février, O.Harvey nota que Churchill comme Roosevelt persistaient en ce qui concerne leur attitude restant "violemment antigaulliste". Selon les témoignages de Duff Cooper, le soutien de Churchill permettrait la participation des troupes françaises à l'opération Overlord malgré plusieurs difficultés techniques qu'il faudrait résoudre. Le 21 février, Duff Cooper écrit à Churchill: "Palewski est venu me voir le 18 février et m'a dit que l'avenir de la division Leclerc inquiétait le Général. Il s'agit naturellement, avant tout, d'une question d'ordre

⁶⁸ E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.401.

⁶⁹ Correspondance, op. cit., folios 135-136, Viénot-Massigli, 28 janvier 1944, p.125.

⁷⁰ Geoffroy d'ASTIER, François, Henri et Emmanuel d'Astier de la Vigerie: compagnons de la Libération: 1939-1945, Paris, Argel, 1990, p.327.

⁷¹ Ibidem.

⁷² Ibidem.

⁷³ E.ROUSSEL, op.cit., 2002, 2002.

militaire, mais elle a un aspect politique si important que le Général espère que vous voudrez bien lui accorder personnellement votre attention. Les Français désirent ardemment que les Forces Françaises participent au Débarquement dans le Nord de la France. La division Leclerc, actuellement au Maroc, paraît toute designée pour remplir ce rôle. Lorsque, récemment, j'en ai parlé au général Maitland Wilson, il a paru douter qu'il fût possible de trouver les transports de troupes nécessaires à cette opération."⁷⁴ Le Premier ministre communiqua à Duff Cooper sa réponse positive: "Je me renseigne quant à la division Leclerc."⁷⁵ Ce télégramme témoigne que Churchill accepta de soutenir de Gaulle.

En février 1944, CFLN et la Grande-Bretagne parvinrent à un accord prévoyant la coopération économique plus étroite: "Le comité Français met à la disposition du gouvernement du Royaume-Unis les fournitures, facilités et services suivants, chaque fois qu'il est constaté d'un commun accord que les dites fournitures, facilités et services peuvent être obtenues le plus efficacement dans les territoires français d'outre-mer administrés par le Comité Français, ainsi qu'en Syrie et au Liban." Cet accord contint une référence claire réglant la livraison des matériaux nécessaires.

Le Mémorandum allié du 12 février stipulait la nécessité de procéder à des changements très importants dans l'actuelle organisation du NAEB. Il conviendrait de mettre en place une mission économique mixte anglo-amériaine qui serait purement civile et totalement indépendante des autorités militaires alliées en Afrique du Nord. Le 19 février, la diplomatie française obtient le remplacement du NAES par une mission mixte anglo-américaine qui ne fera plus partie du quartier général allié. Le représentant du CFLN à Washington précise : « Cette transformation consacre la disparition d'un organisme qui avait son origine dans l'accord Darlan-Clark. »⁷⁶ « Il ne s'agit donc pas de faire revivre la Commission économique mixte prévue à l'article 19 de l'Accord Darlan-Clark, mais bien d'organiser à Alger un Comité tripartite franco-anglo-américain, où les représentants du CFLN pourront défendre et discuter avec les Alliés les plans d'ensemble intéressant le ravitaillement des Armées Françaises, l'économie générale de l'Empire, les rapports avec les neutres aussi bien que le futur ravitaillement du Métropole. »⁷⁷

Evidemment les accords signés par CFLN et la Grande Bretagne ne suffisaient pas à résoudre les problèmes politiques liés au Débarquement préparé Londres évitant de garantir que de Gaulle accède au pouvoir immédiatement après la Libération. Cependant, jusqu'en avril 1944 les membres du Comité espèrent reconcilier leur position avec celle des Anglo-Saxons et attendent

⁷⁴ A.Duff COOPER, *op.cit.*, p.274.

⁷⁵ Ibidem.

⁷⁶ AN, 3AG/262, dossier 4, Diplofrance, H.Hoppenot-A.Diethelm, 19/02/1944, Annexe I, p.158.

⁷⁷ AN, 3AG/262, dossier 4, Traduction du Mémorandum concernant la transformation du N.A.E.S., p.160.

de nouvelles concessions de la part de Londres et Washington. Pendant cette séance qui a lieu en février, la vision optimiste des relations entre CFLN et les Alliés semble dominer: « On nous laisse entendre que, dès le débarquement, les décisions intéressant l'information et la propagande sous toutes leurs formes, seront prises en commun accord et que notre avis sera, en pratique, prépondérant. »⁷⁸ Cette interprétation de la politique des Anglo-Saxons par le CFLN impliquait la perspective de resserrer les liens entre les pays occidentaux à l'avenir immédiat. La note du colonel Passy témoigne que le CFLN tenait à éviter des contradictions supplémentaires avec les Anglo-Saxons provoquée par une geste amicale à l'égard de Moscou: "Sans prendre une position politique quelconque, on peut affirmer que la venue à Alger de M.Thorez pour des motifs purement politiques aurait de très graves répercussions: sur les milieux alliés, qui ne cachent pas leur crainte d'un développement de l'influence communiste." Il en découle que jusqu'en avril 1944 CFLN escompte obtenir la reconnaissance officielle sans jouer activement la carte soviétique, mais dans ce cas, il n'était pas possible de se passer de secours britannique.

Dans une lettre du 24 février à René Massigli, de Gaulle mentionna une "fédération stratégique et économique entre la France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, fédération à laquelle pourrait se rattacher la Grande-Bretagne" Alors que l'hiver avance, l'optimisme de Monnet, partagé avec moderation (ou par intermittences) par Massigli, semble perdre sa raison d'être," – affirme l'historienne R.Ulrich-Pier. Elle qualifie le protocole d'aide mutuelle d'un "accord partiel". Les accords "partiels" permettent de régler plusieurs questions litigieuses au domaine économique et militaire. Néanmoins, il n'y a pas de progrès concernant l'accord sur l'administration civile donc le statut du CFLN reste incertain. Cette série d'accords conclus par le CFLN et la Grande-Bretagne a pour conséquence l'élaboration de ce projet admettant la perspective de l'Europe franco-britannique d'après-guerre. Le projet du bloc occidental dont la Grande-Bretagne pourrait éventuellement faire partie impliquerait, selon de Gaulle, la consolidation des liens franco-britanniques.

J.-B. Duroselle évoque la différence entre la position de Londres et celle de Washingtons tout en caractérisant les réticences de Londres face au problème français: "Au moment où les Britanniques évoluaient nettement en faveur du CFLN, on découvrait presque quotidiennement des preuves d'une animosité tenace du côté américain."⁸¹ Le représentant diplomatique du CFLN en Argentine Albert Guérin commença sa note du 19 février par une passage optimiste portant sur

⁷⁸ AN, 72AJ/409, télégrammes 1943-1944, aide-mémoire de la réunion du 4 février,.

⁷⁹ AN, 546AP/4, lettre du colonel Passy, 20/02/1944.

⁸⁰ Pierre GERBET, Jean *Monnet-Charles de Gaulle, deux conceptions de la construction européenne*, in Gérard Bossuat, *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p.414.

⁸¹ Jean-Baptiste DUROSELLE, "Le dernier calvaire du Général de Gaulle en 1944. Les "Accords du débarquement"", in Politique étrangère, vol.47, 1982, p.1021.

la perspective des relations entre la France et les Anglo-Saxons: "Au cours des jours ou des semaines à venir, les États-Unis et la Grande-Bretagne reconnaîtront probablement au CFLN une competence plus grande pour représenter les intérêts français en général."82 Ensuite, il mit en garde le commissariat aux Affaires étrangères: "Dans les pays libérés comme dans les pays vaincus, les populations seront administrés par les Gouvernements provisoires aux pouvoirs strictement limités ou par des fonctionnaires locaux recevant directement leurs ordres du Commandement interallié." Les concessions des Anglo-Saxons auraient un caractère limité. A.Guérin supposait que Churchill "n'était pas sincèrement gagné" par les conceptions américains, mais, en même temps, affirmait que les diplomates s'opposant à ces plans de Washington avaient été "réduits à silence". A.Guérin incitait à prévoir qu'il n'était pas "dans les intentions des gouvernements des États-Unis et de l'Angleterre de donner au CFLN plus d'importance ou de liberté d'action qu'au gouvernement belge ou gouvernement hollandais". S.Pousset affirme: "L'alliance franco-britannique est plus consensuelle à Alger que les conceptions de Dejean sur les relations franco-soviétiques." En février 1944, M.Dejean soulignait la nécessité de l'alliance franco-britannique: "Instinctivement les esprits soucieux de la reconstruction et de la stabilité du continent éprouvent le besoin de voir se reformer entre l'Union Soviétique d'une part, les Etats-Unis de l'autre, une solide entente franco-britannique conçue dans un esprit de collaboration amicale sur un pied de complète égalité avec les nations géantes de l'Ouest et de l'Est. L'idée se répand de plus en plus qu'une telle entente serait la garantie la plus sûre de la liberté des peuples et qu'elle est le seul moyen d'assurer le maintien des Empires français et britanniques, pieces maîtresse de la charpente du monde."83 L'ambiguïté de la ligne diplomatique de Churchill fut évidente pour plusieurs officiels du CFLN. Néanmoins, jusqu'à la fin de février, CFLN se garda de réorienter sa ligne diplomatique.

À son agenda, le 21 février, le diplomate américain Chapin nota: "Toutefois, hier, Duff Cooper a admis d'une manière confidentielle que le Premier ministre avait viré vers l'opinion selon laquelle CFLN devrait être reconnu comme le gouvernement provisoire."⁸⁴ Toutefois, l'ambassadeur britannique Winant démentit ces propos⁸⁵. Cependant, le 24 février 1944, P.Viénot nota : « je suis content du discours d'Eden. Il correspond exactement aux suggestions que je lui avais faites. (Je lui avais demandé, en particulier, de parler du Comité et du Général de Gaulle nommément). On peut vraiment considérer qu'Eden a voulu faire le geste public qui répond à

82 Note d'A.Guérin, 19/02/1944, MAE, Guerre 1939-1945, vol.685, p.2.

85 Ibid., p.654.

⁸³ S.POUSSET, Maurice Dejean: un diplomate atypique, thèse, Paris, 2013, p.194.

⁸⁴Foreign relations of the United States, 1944. British Commonwealth and Europe, p.651. URL: http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/FRUS.FRUS1944v03 (consulté le 05/02/2014).

l'attitude prise par lui depuis ma démarche et qui prépare le geste que j'ai réclamé. »⁸⁶ Les officiels du CFLN croyaient toujours que la diplomatie britannique inciterait Roosevelt à acquiescer.

Néanmoins, en réalité, concernant les négociations en vue de la reconnaissance du CFLN, les initiatives du Foreign Office se heurtèrent toujours à la résistance du président américain qui refusait de reconnaître CFLN comme l'autorité habiletée à nommer l'administration civile en France. Le 9 février, Eden envisagea "quatre phases dans la libération de la France: 1) la phase des plans, durant laquelle le commandement suprême traiterait avec les représentants du CFLN; 2) la phase des premières opérations, avant la constitution d'un gouvernement provisoire dans la zone libérée; 3) la phase du gouvernement provisoire, pendant laquelle seraient préparées des élections qui ne pourraient guère avoir lieu que douze ou dix-huit mois après la libération; 4) l'établissement d'un gouvernement français constitutionnel, à la suite des élections."87 Dès le début de mars, le Premier ministre commença à abandonner la politique favorable envers le CFLN. Le 29 février, Roosevelt incita implicitement Churchill à durcir son attitude à l'égard du général de Gaulle. Le président américain ironisait sur les plans du bloc occidental, de l'alliance prioritaire entre la Grande-Bretagne et les autres puissances européennes en critiquant sous cette forme la ligne politique suggéré au Premier ministre par Foreign Office. Roosevelt dénonça la politique paternaliste envers la France, la Belgique et l'Italie⁸⁸. W.Kimball évoque aussi les indications qui reflètent les préférences de Roosevelt pour la France fragile et décentralisée. Le même auteur exprime ses doutes concernant ce que masquaient les Instructions au général Eisenhower. Le 4 mars, Churchill voulut "télégraphier à l'ambassadeur britannique aux Etats-Unis qu'il approuvait l'attitude du Président vis-à-vis des Français, l'attitude qu'Eden "n'admettait pas du tout⁸⁹". Dans ce cas, Eden parvint à le dissuader ce qui n'empêchait le Premier ministre de contrer les initiatives du Foreign Office n'étant pas conformes à la doctrine de Roosevelt dans la question française.

Cependant, la politique britannique en Syrie suscitait la méfiance du CFLN. Le 10 février, P.Viénot déclara à A.Cadogan que le Comité considère une démarche immédiate de W.Spears comme "inadmissible" En réalité, la directive britannique sur les besoins stratégiques au Levant accentuait l'intention d'obtenir le droit d'entretenir les bases militaires dans cette région⁹¹. Cependant, les officiels britanniques se rendaient compte de la nécessité de négocier avec le CFLN et les Etats de Levant sur ces sujets⁹². Il ne s'agissait pas des mesures unilatérales. L'ambassadeur britannique effectua plusieurs efforts pour obtenir la démission de Spears dont la position suscite

⁸⁶ Correspondance..., op.cit., folios 138-139, Viénot à Massigli, 24 février 1944, p.129.

⁸⁷ A.EDEN, *op.cit.*, p.452.

⁸⁸ W.KIMBALL, op.cit., t.2, p.767.

⁸⁹ Ibid., p.453.

⁹⁰ Télégramme Viénot-de Gaulle, 10/02/1944, MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol.698, pp. 305-306.

⁹¹ Cab/66/45/46, les directives stratégiques sur le Levant(consulté le 06/04/2014).

⁹² Ibidem.

la méfiance du CFLN. D'abord, en admettant certains excès de la diplomatie britannique au Levant, Churchill céda à la pression d'Eden et incita W.Spears à modérer son attitude «antifrançaise» et à ménager les intérêts du CFLN⁹³. Pourtant, après le télégramme de Roosevelt du 29 février, il y eut un changement d'ambiance et d'atmosphère. A partir de la fin de mars 1944, le premier ministre reprit sa critique à l'égard de Duff Cooper et refuta les objections formulées par Foreign Office contre W.Spears.

Vers la fin de février, Massigli se rendit compte des inconvénients qui pourraient mettre en cause la stratégie actuelle du CFLN envers les Anglo-Saxons. Il informa Viénot: "D'après une lettre privée d'un Anglais de Washington à un Britannique d'ici, il serait exact que Roosevelt avait pris des decisions." En mars 1944, CFLN apprit être exclu du partage de la flotte italienne, "au grand dépit de De Gaulle qui escomptait quelques réparations de l'Italie sous forme de navires"⁹⁴. Après le partage de la flotte italienne, de Gaulle se sentit lésé. P. Viénot estima que l'Angleterre s'était découragée après la conférence de Téhéran. "L'affaire de la flotte italienne équivaut, en pratique, à une sorte de retrait de reconnaissance, et cela sur le terrain militaire et quand il s'agit de l'Italie, et après Mers-el-Kébir et le sabordage de Toulon." Pourtant, R.Massigli était loin de nier les résultats du rapprochement franco-britannique. Il évoqua l'accord financier et l'accord de shipping qui aurait eu une portée réélle. Le commissaire doutait que la démarche proposée par Viénot réussît à faire les Britanniques agir plus activement en faveur du CFLN: "Ne croyez-vous pas qu'on tirera grief contre nous? Déjà Churchill s'est fâché parce que nous avons osé prendre dans l'affaire italienne une position qui, d'ailleurs, s'imposera bientôt à tous."95 Massigli constata aussi qu'une partie d'Afrique du Nord, "jusqu'à la soudure", dépendait des Alliés pour son ravitaillement en farine⁹⁶.

En ce qui concerne les négociations en vue de la reconnaissance du CFLN, les initiatives du Foreign Office se heurtèrent toujours à la résistance du président américain qui refusait de reconnaître le CFLN comme l'autorité habilitée à nommer l'administration civile en France. La correspondance entre P.Viénot et R.Massigli réputés anglophiles témoigne de leur méfiance croissante à l'égard de Londres. P.Viénot suggère au commissaire une démarche suivante: "Pourquoi ne pas dresser un bilan de tous nos échecs et toutes nos déceptions depuis l'automne et le mettre sous les yeux des Alliés en leur représentant clairement que ce n'est pas le Comité mais la France qui est atteinte?" Viénot incita le CFLN à faire comprendre qu'une attitude négative de la France dans l'Europe de demain serait pour les Alliés une terrible gêne. Il est sûr que les Anglais

⁹³ A.DUFF COOPER, op.cit., p.290.

⁹⁴ J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.686.

⁹⁵ Correspondance, op. cit., folios 144-146, Massigli-Viénot, 16/03/1944, p.150.

⁹⁶ Ibidem.

⁹⁷ Correspondance..., op.cit., folios 141-142, Viénot à Massigli, 6 mars 1944, p.132.

"ne doivent voir dans cette protestation qu'une criaillerie sans importance". En même temps, les Anglais seraient mécontents de la mission de Monnet qui, en négociant avec la diplomatie américaine depuis novembre 1943, continuait de prendre "des positions méprisantes" vis-à-vis de la Grande-Bretagne. "Comme les télégrammes de Viénot ont pu vous le laisser entrevoir, ceux-ci [les Anglais] ne sont pas entièrement d'accord avec la procédure suivie par notre ami[Monnet]; ils lui reprocheraient de n'avoir pas, à un certain moment, fait suffisamment passer l'affaire du plan technique, sur lequel il fallait l'amorcer, au plan politique et moral où les décisions prises auront fatalement leur plus grande portée."99 P.Viénot fustige les démarches de J.Monnet en défaveur de la diplomatie britannique et tient à démontrer la nécessité de l'alliance franco-britannique. Le représentant du CFLN à Londres considère la ligne de Monnet comme nuisible à la politique extérieure du Général: "Autant il serait absurde et d'ailleurs impossible de tenter de jouer actuellement l'Angleterre contre les Etats-Unis, ou réciproquement, autant nous axer, pour l'aprèsguerre sur ce pays-ci, serait jeter mon ancre dans des sables mouvantes. Et c'est dès maintenant qu'il faut donner aux Anglais l'impression qu'ils peuvent compter sur nous, comme nous comptons sur eux, quand les boys américains auront repassé l'Atlantique et que nous verrons se développer cette espèce d'isolationisme impérialiste américain dont nous serons appelés avec eux à faire les frais 100." Dans les Mémoires, Christian Valensi affirme qu'en mars-avril 1944, les partisans du rapprochement franco-britannique restaient nombreux au sein du CFLN et que les Britanniques n'étaient pas sourds à leurs arguments: «Au printemps 1944, au moment où les relations diplomatico-politiques avec les Etats-Unis semblaient se détériorer et atteindre leur plus bas niveau, la tentation était grande, malgré les difficultés du Proche-Orient, de jouer la carte de l'appui britannique qui n'avait cessé d'être un des atouts majeurs du gaullisme depuis 1940. Nombreux étaient ceux qui pensaient pouvoir trouver à Londres une oreille plus avertie et plus bienveillante. Oreille plus avertie, cela ne faisait aucun doute: les Britanniques étaient mieux informés et plus conscients des courants profonds qui ne pourrait manquer à la Libération de regrouper les Français auprès de de Gaulle afin de leur éviter un communisme stalinien¹⁰¹.»

Le 6 mars, pendant les négociations avec Churchill, Roosevelt dit qu'il avait déchiré la directive concernant la question française. Le président américain reécrit ce texte pour que les généraux pussent choisir les forces politiques capables de coopérer avec les Alliés. Eden souligna la nécessité de reconnaître CFLN comme l'autorité avec laquelle Eisenhower aurait affaire. Le ministre britannique considéra le gaspillage du temps en tout ce qui concerne la question française

⁻

⁹⁸ Ibidem.

⁹⁹ Cité par Ulrich-Pier R., op.cit., p.843.

¹⁰⁰ Correspondance, folios

¹⁰¹C.VALENSI, *op.cit.*, p.110.

comme fatal. Le 20 mars, encore une fois, Roosevelt s'en prit au CFLN, mais Churchill apprécia ce geste. Harvey estimait que les Alliés pouvaient se passer d'aucune directive de ce type. Dans ce cas, Eisenhower devrait négocier avec les Français sans l'ingérence des politiques. Harvey caractérisa cette manière de traiter la question française comme un ruse honteux. Pourtant, il ne voyait pas d'alternative crédible pour débloquer la situation. Churchill et Eden eurent du mal à imposer un compromis sur le sujet de cette directive présidentielle. Finalement, Eden consentit à prononcer cette formule acceptée par le Cabinet de guerre. La réaction directe à la demarche de Roosevelt fut considérée par les Britanniques comme inopportune. Eden accepta d'informer les députés que les négociations étaient en cours entre Eisenhower et Koenig. Churchill n'irait ni approuver ni modifier le projet de Roosevelt. Pendant la mi-avril, Churchill continuait à bloquer les initiatives de Foreign Office impliquant le rapprochement franco-britannique.

Le 14 mars, CFLN promulgua "l'ordonnance concernant l'exercice des pouvoirs civils et militaires sur le territoire métropolitain au cours de sa libération". La réponse de Washington témoigna que la diplomatie britannique n'avait pas réussi à infléchir la position du président américain sur ce sujet. Le 15 mars, Roosevelt envoya le mémorandum indiquant qu'Eisenhower pourrait décider en dernier lieu où, quand et comment l'administration civile de la France devrait être exercée par les citoyens français. Selon la formule d'instructions au commandant en chef imposée par le président américain, ce dernier aurait la possibilité de déterminer avec quelle autorité il devrait traiter en France¹⁰². L'intervention de Roosevelt rendit évident l'échec de la stratégie à laquelle le Général restait attaché pendant les mois de janvier et février. Les membres du CFLN n'entendent partager les prérogatives politique avec le Commandement supérieur qu'en zone des operations militaires: "Il s'agit, dans cet apercu, de la zone des operations seulement; les zones libérées devront bien entendu, être administrées par CFLN sans aucune ingérence des Alliés." Après l'ordonnance du 14 mars, Washington et Londres furent placés devant un fait accompli – celui d'un appareil d'Etat entièrement constitué. P.-M. de la Gorce écrit: "Plusieurs commissaires s'inquiètent de l'absence d'un représentant américain aux discussions qui vont avoir lieu à Londres comme aussi des réserves formelles que Churchill vient de maintenir, dans un discours aux Communes sur la représentativité du Comité d'Alger, au point de refuser "d'imposer son autorité à toutes les régions de France susceptibles de tomber entre nos mains, et cela jusqu'à ce que nous soyons mieux informés des conditions qui y prevalent."103

Churchill persistait dans sa méfiance envers le général de Gaulle : « A Québec¹⁰⁴, M.Eden et moi avons énergiquement défendu les intérêts de la France auprès du Président, mais l'attitude

¹⁰² R.ULRICH-PIER, op.cit., p.839.

¹⁰³ P.-M.de la GORCE, *op.cit.*, p.516.

¹⁰⁴ La Ière conférence de Québec (17-24 août 1943).

du général de Gaulle a réduit tous nos efforts à néant. "105 Quant à la directive de Roosevelt, Churchill promet de réfléchir sur le contenu de ces instructions. En dépit de ses invectives contre le Comité français et son intraitable président, Churchill se rend bien compte que la directive du Président est mal conçue¹⁰⁶. A la fin de mois de mars, le *Manchester Guardian*, l'*Observer* et le *Daily Herald* réclament à grands cris une coopération accrue avec CFLN. Le « Daily Herald révèle même que de Gaulle a soumis six mois plus tôt au gouvernement britannique des propositions concernant l'administration civile. Au début d'avril, *Times* et *Economist* demandent que CFLN soit officiellement reconnu¹⁰⁷. Le 30 mars, en s'adressant à A.Eden, Viénot réclame la modification de la directive: « Le commandant en chef pourra consulter » devra être remplacée par "consultera".

En analysant les directives obtenues par Eisenhower, P.-M.de la Gorce affirme: "De Gaulle ne se trompa pas sur les arrières-pensées et les arrière-plans de ce texte. Les archives révèlent qu'une première version préparée par l'état-major d'Eisenhower faisait expressément mention du CFLN, de son président et même de l'Assemblée consultative provisoire, mais qu'elle a été refusée par Washington et que le Département d'Etat en a redigé une autre excluant toute reference à de Gaulle et au Gouvernement d'Alger, qu'il a repoussé ensuite tous les amendements, même les plus prudents suggérés par les Britanniques." J.-L.Crémieux-Brilhac conclut qu'il est nécessaire de relativiser la portée de la directive du 15 mars: "Il ne s'agit pas encore une fois que d'un projet qui requiert l'approbation du gouvernement britannique, lequel ne l'avalisera pas. "109 Néanmoins, ses clauses furent "partiellement connues" à Alger à la faveur d'une indiscrétion britannique 110. Les marques de sympathie anglaises ne suffisaient pas à rassurer, car autant Eden est amical, autant Churchill se montre évasif 111. Donc, dans tous les cas, la stratégie "probritannique" du CFLN subit un échec considérable.

Néanmoins, la perspective du rapprochement avec Moscou restait limitée. Le discours prononcé par le général de Gaulle le 18 mars fut considéré par Moscou comme antisoviétique à cause du passage consacré à l'avenir de l'Europe: "Pour ce qui concerne la France, nous pensons qu'une sorte de groupement occidental, réalisé avec nous, principalement sur la base économique, et aussi large que possible, pourrait offrir de larges avantages. Un tel groupement prolongé par l'Afrique, en relations étroites avec l'Orient et, notamment, avec les Etats arabes du Proche-Orient... - et dont la Manche, le Rhin, la Méditerranée seraient comme les artères, - paraît pouvoir

105

¹⁰⁵ F.KERSAUDY, op.cit., p.335.

¹⁰⁶ Ibidem.

¹⁰⁷Ibid., p.336.

¹⁰⁸ Ibidem.

¹⁰⁹ J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.692.

¹¹⁰ Ibidem.

¹¹¹Ibid., p.694.

constituer un centre capital dans une organization mondiale des productions, des échanges et de la sécurité."112 Dans les Mémoires de guerre, le Général caractérisa ses objectifs sans mentionner l'adhésion de la Grande-Bretagne au groupement occidental: "Amener à se grouper, aux points de vue politique, économique, stratégique, les Etats qui touchent aux Alpes, au Rhin, aux Pyrénées. Faire de cette organisation l'une des trois puissances planétaires et, s'il faut un jour, l'arbitre entre les deux camps soviétique et anglo-saxon." Dans cette même intervention, de Gaulle se déclara ouvert aux négociations avec toutes les forces politiques de la Résistance capables d'intégrer le CFLN, c'est-à-dire aussi avec les communistes. Ce passage confirme l'intention du Général de diversifier prudemment les vecteurs de la politique extérieure et d'envisager le rapprochement avec Moscou. En effet, le groupement occidental devrait consolider les liens entre la France et la Grande-Bretagne. Le jour même, R.Massigli tenta d'assurer le soutien de la diplomatie britannique en ce qui concerne la formation du bloc occidental¹¹⁴, mais Duff Cooper évita de répondre sans ambiguïté. À propos du bloc occidental que de Gaulle appelle à créer le 18 mars, G.-H.Soutou remarque : « Cet ensemble, éventuellement appuyé sur la Grande-Bretagne, serait capable de faire contrepoids à l'URSS et de l'empêcher d'étendre sa domination sur l'Europe occidentale. »¹¹⁵ Probablement, le Général espérait que, si la Grande-Bretagne acceptait d'adhérer au groupement occidental, la politique de Londres dans la question française changerait dans un sens favorable pour le CFLN.

Le 28 mars, P.Viénot transmit à Londres les propos que le chef du Foreign Office avait tenus pendant l'entretien avec le représentant diplomatique belge : « M.Eden a marqué un vif intérêt pour un groupement des puissances occidentales. Il n'en apercevait pas encore nettement la forme, mais il n'y était nullement opposé. Il était parfaitement conscient du rôle essentiel qui dans une telle construction reviendra à la France.» En réalité, le rapport des force au sein du gouvernement britannique n'était pas favorable pour les partisans du bloc occidental. Churchill s'opposait à ce projet.

P.Pucheu devait être fusillé le 11 mars 1944. Dans son ouvrage « L'histoire secrète des Français à Londres », A.Gillois mentionne la réaction de l'ambassadeur britannique : « La veille, de Gaulle reçoit Duff Cooper. Ce dernier dit seulement à de Gaulle: "Est-ce que vraiment on va exécuter Pucheu?" Le général se lève à son tour: "Rappelez-vous Cinq-Mars, dit-il. Il avait négocié avec les Espagnols; il a payé. Duff Cooper n'insiste pas. » En prévoyant les protestations

¹¹² Charles de GAULLE, *Discours et messages*, op.cit., t.1, p.387-388.

¹¹³ Charles de GAULLE, *op.cit.*, *t.3*, , pp.210-211, cité par Pierre GERBET, *op.cit.*, p.414.

¹¹⁴ MAE, Diplofrance (R.Massigli pour P.Viénot et M.Dejean), 21/03/1944, papiers Massigli, vol.42, p.98.

¹¹⁵ G.-H.SOUTOU, *op.cit.*, p.22-23.

¹¹⁶ MAE, papiers Massigli, vol.42, Diplofrance-Londres, 28/03/1944, p.111.

¹¹⁷ A.GILLOIS, *op.cit.*, p.12.

de la part de Churchill, O.Harvey transmit au Cabinet de guerre le télégramme de l'ancien ambassadeur français à Londres E.Cambon qui gardait une attitude critique à l'égard du Général de Gaulle. Néanmoins, E.Cambon avait peu de sympathie envers P.Pucheu et admit que de Gaulle se trouvait dans la position très difficile: "S'il autorisait d'exécuter Pucheu, les cercles bourgeois l'accuseraient de se rendre devant la pression communiste. " Néanmoins, Churchill semblait ne pas tenir compte de ces nuances¹¹⁸.

Le 4 avril 1944, le Premier Ministre a un entretien peu encourageant avec Viénot, où il a affirme que les problèmes militaires doivent être réglés avant les problèmes politiques et où il se dit déçu par le CFLN et par son Président, dont l'attitude annéantirait tous les efforts britanniques 119. Le premier ministre critique également l'attitude de R.Massigli. Churchill l'accuse de compliquer les choses en s'opposant "à la politique italienne des Britanniques et en cherchant à éliminer Badoglio au profit de Sforza et d'autres parleurs inutiles 120". Ayant mentionné le procès de P.Pucheu, le premier ministre : « Ce sont ces inconséquences et ces incompréhensions qui nous empêchent d'avoir avec le Général de Gaulle les relations confiantes qu'il faudrait. Son ambition ne manque pas de m'inquiéter.» Donc, Churchill dénonce l'attitude du général de Gaulle pendant le procès de Pucheu. La diplomatie britannique tend à délaisser la position modérée sur la question syro-libanaise. Cette évolution de la position de Churchill menaçait la stratégie diplomatique du CFLN. W.Spears caractérise les services français comme "un repaire de vichystes et de cagoulards 121". Le 4 avril, Massigli, tout attaché à l'idée de l'alliance avec Londres qu'il soit, doit constater: "Tant que Spears sera là, il n'y a pas au Levant possibilité de reconciliation franco-britannique." 122

L'évolution politique du CFLN suscite le mécontentement de Churchill. Ayant appris la démission de Giraud, le Premier Ministre s'indigne: "L'événement ne pouvait, à son avis, que renforcer encore les préventions de Roosevelt à l'égard de de Gaulle." De plus, Churchill qualifia de regrettable le fait que les généraux Giraud et Georges aient dû quitter le Gouvernement français. L'entretien de Churchill avec P.Viénot suscita un mécontentement capital à Alger. Le CFLN n'acceptait pas d'être écarté des affaires politiques pendant la première phase de la libération du territoire. La présidence du CFLN incita P.Viénot à indiquer aux officiels britanniques les conséquences graves possibles dans le cas où aurait lieu un affrontement entre les gaullistes et les

¹¹⁸ Cab/66/48/16, la note d'Oliver Harvey(consulté le 06/04/2014).

¹¹⁹ R.ULRICH-PIER, *op.cit.*, p.907.

¹²⁰ Ibidem.

¹²¹ Correspondance, op.cit., folios 168-170, Viénot à Massigli, 01/04/1944, p.164.

¹²² Correspondance, op.cit., folio 171, Massigli à Viénot, 04/04/1944, p.166.

¹²³ E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.421.

autorités locales établies par le commandement allié¹²⁴. Selon de Gaulle, la situation de novembre 1942 risquant de se répéter le gouvernement britannique devrait céder sous la pression de l'opinion publique.

Déçu par la position de Londres et Washington, le Général fit une concession à diplomatie soviétique. Le télégramme du 24 mars témoigne que de Gaulle décida d'informer les dirigeants soviétiques des négociations en cours entre CFLN et les Anglo-Saxons¹²⁵. Par cette mesure, le CFLN envisagea d'imposer un nouveau moyen de pression sur la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Le 9 avril 1944, C.Hull déclara: "Nous voulons que le CFLN, sous la surveillance du commandement suprême des armées alliées, assure la direction du rétablissement des institutions légales." H.Hoppenot informa le CFLN que les Britanniques n'étaient pas "satisfaits par le texte du discours de C.Hull". Les directives du président américain dérangèrent Eden et les diplomates proches de lui. Le *Foreign Office* critiqua la position de Roosevelt qui tendait à traiter de la même manière "la France et le Nicaragua"¹²⁶. Pendant son entretien avec P.Viénot, A.Cadogan affirma qu'il s'opposait au terme "supervision" mentionné par C.Hull¹²⁷. Néanmoins, Churchill restait attaché à la position la moins favorable pour le CFLN sans vouloir gâter les relations anglo-américaines à cause du problème français. Il est possible d'en déduire qu'il y eut deux politiques différentes de Londres à l'encontre de Charles de Gaulle: celle de Churchill et celle de la majorité du cabinet militaire et du parlement britannique.

Le 10 avril, Viénot proposa d'effectuer un nouvel effort pour améliorer l'attitude des Anglo-Saxons envers le CFLN : « A cet effet, nous devons, en premier lieu, obtenir du Gouvernement Britannique qu'il maintienne sur Washington une pression dont l'efficacité vient, une fois de plus, de s'affirmer et qui doit aboutir à la rédaction, à l'usage du Général Commandant en chef, d'instructions nouvelles qui facilitent notre collaboration avec ce dernier le P.Viénot entendait inciter le Gouvernement Britannique à perséverer dans la voie où il s'était engagé le l'affaire des Instructions au général Eisenhower, CFLN escomptait toujours être soutenu par la diplomatie britannique qui devrait neutraliser au moins partiellement l'influence du président américain. Sous-secrétaire d'Etat se montra aussi sensible aux arguments que P.Viénot avait tiré de l'analyse de l'accord soviéto-tchèchoslovaque.

¹²⁴ Commission du débarquement, note du CFLN pour P.Viénot, 05/04/1944, MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol.698, p.395.

¹²⁵ O.WIEVIORKA, op.cit., p.504.

¹²⁶ F.BEDARIDA, *op.cit.*, p.382.

¹²⁷ Télégramme Viénot-de Gaulle, 13/04/1944, Londres-Alger, vol.698, commission du débarquement, MAE, Guerre 1939-1945, pp.437-438.

¹²⁸ Viénot-de Gaulle, 10/04/1944, vol.1216, MAE, p.76.

¹²⁹ Ibidem.

Le 11 avril, P.Viénot caractérisa les effets de la pression britannique sur la diplomatie américaine: «Faisant droit aux observations anglaises, il promet au Comité sa coopération ... pour réussir dans sa tâche. » Le représentant du CFLN à Londres analyse les différences entre la position de Londres et celle de Washington. Viénot supposa que la diplomatie britannique avait incité Washington à modifier leur position sur le problème français en abandonnant les points des Instructions à Eisenhower qui étaient les plus défavorables envers CFLN : « Les contradictions qui caractérisent ainsi les conceptions exprimées par Cordell Hull marquent bien que celles-ci résultent d'un compromis. Un accord a dû être recherché avec (les Anglais). »¹³⁰ « Je montrerai le danger qu'il y aurait, pour l'Angleterre, à se solidariser avec une politique américaine dont les progrès sont certains, mais qui provoquera encore de vives réactions chez des Français.» «Le Gouvernement Britannique n'a pas encore répondu officiellement à la communication du Président Roosevelt, mais son action s'est exercé de façon très active et très pressante, tant à Londres qu'à Washington, pour obtenir une modification de projet. Le désir du Gouvernement Britannique a été de ne pas aggraver le dissentiment que le projet avait fait apparaître, et d'obtenir, si possible avant de donner sa réponse définitive, une modification du point de vue américain à la suite d'échanges de vue « informels » sur la question. Ainsi, sa réponse officielle, tout en tenant à modifier le sens des instructions au général Eisenhower aurait enregistré non une mésentente, mais une entente déjà réalisée. Ce n'est d'ailleurs la première fois que j'observe le soin avec lequel le Gouvernement Britannique s'efforce toujours de donner au gouvernement américain l'impression que c'est de lui-même qu'il corrige les attitudes prises à notre égard. » P.Viénot aboutit à la conclusion selon laquelle les Anglais sans afficher leurs contradictions avec Roosevelt essaient toutefois d'imposer la ligne diplomatique différente de celle de Washington.

Le 12 avril, Churchill assura Roosevelt qu'il ne croyait pas nécessaire d'informer CFLN de détails d'"Overlord". "La présence de cette seule division ne leur attribue pas le droit d'être informés de nos secrets." Premier ministre incita de Gaulle à demander au président américain l'invitation. Churchill fit part de ses inquiétudes: "Je regrette l'action du Comité faisant démissioner le général Giraud, et j'ai fait tout mon possible pour empêcher cela. " Churchill redoutais même le danger d'une France hostile aux personnes anglophones pendant le débarquement." Comme l'heure s'approche, nous trouvons nécessaire d'avoir quelque sorte de compréhension avec le CFLN. » Dans ces circonstances, nous devrons faire face au mécontentement publique aucun arrangement n'étant pas fait entre nous et CFLN.

_

¹³⁰ Viénot-de Gaulle, 11/04/1944, vol.1216, MAE, p.81.

¹³¹ W.KIMBALL, *op.cit.*, p.129.

¹³² W.KIMBALL, op.cit., p.129.

J.-B.Duroselle estime que CFLN n'a jamais demandé à être reconnu comme le pouvoir qui administrerait la France libérée¹³³. Il affecterait de croire que cela irait de soi. En avril 1944, lorsque Duff Cooper proposa à de Gaulle de se rendre aux Etats-Unis, celui-ci répond : «La formalité de reconnaissance n'intéresse pas le gouvernement français.»¹³⁴ La proposition de Churchill était inacceptable pour le Général. En même temps, en considérait le Général comme politique trop attaché au pouvoir personnel, le président américain critiquait le *Foreign Office* britannique. Roosevelt éprouvait "une hostilité viscérale à l'égard du général de Gaulle et de son movement, un certain appetit pour une partie de l'Empire français, un mépris complet de la souveraineté française, et une sympathie persistante pour le vieux maréchal Pétain, le tout dissimulé sous les apparences d'un respect scrupuleux du veritable choix des Français." La vision stratégique du Général contredisait forcément les conditions imposées par les Alliés. De Gaulle considéra le plan britannique comme conforme aux intentions de Roosevelt.

Simultanément, il soupçonnait la diplomatie britannique d'avoir organisé l'affaire Dufour: "Je ne pouvais me tromper sur l'origine, ni sur les mobiles, de cette action d'assez basse inspiration. Évidemment, Dufour, agent anglais et déserteur français, ne m'intentait de procès devant les tribunaux britanniques que parce qu'il y était poussé par ses maîtres." Dans les *Mémoires de guerre*, de Gaulle ne voit aucune différence entre la ligne de Londres et celle de Washington: "Roosevelt persistait à nous dénier la qualité d'être le pouvoir français lors de la liberation. Tout en faisant dire que cette attitude de l'Amérique lui paraissait excessive, l'Angleterre s'y conformait." En effet, depuis 1942, la politique britannique à l'égard du CFLN et GPRF dépend largement du balance entre deux groupements au sein du cabinet militaire de Londres. La position de A.Eden est menacée par les initiatives souvent antigaullistes de Churchill. La reconnaissance officielle du CFLN comme gouvernement provisoire ne figure ni comme enjeu diplomatique de Staline, ni comme celui de Roosevelt. En ce qui concerne les perspectives de la Libération, les intérêts politiques du CFLN font l'objet des controverses entre la diplomatie gaulliste et tous les Alliés. Cependant, de Gaulle dénonce la politique britannique en Italie, mais ni Moscou, ni Washington ne soutiennent les objections du CFLN contre maréchal Badoglio.

Pendant les négociations avec McCloy, Churchill dénonça la stratégie diplomatique qu'il trouvait définie par le président du CFLN: « Pourquoi le Général de Gaulle cherche-t-il constamment à opposer l'un à l'autre ? Ce qui ne peut évidemment réussir entre anglais et américains, il cherche à le faire en leur opposant les Soviets. Politique détestable. » ¹³⁷Le 22 avril,

¹³³ J.-B.DUROSELLE, *op.cit.*, p.632.

¹³⁴ Cité par J.-B.DUROSELLE, *op.cit.*, p.637.

¹³⁵ J.LACOUTURE, *op.cit.*, t.1, p.749.

¹³⁶ Ch.de GAULLE, *op.cit.*, t.2, p.211.

¹³⁷ Compte-rendu de la conférence McCloy-M.Rotival, 28/04/1944, vol.1216, MAE, p.112.

Massigli indique à Viénot: « Je me suis élevé formellement contre le passage du compte-rendu dans lequel le Premier ministre paraît me reprocher d'avoir pris dans la question italienne une position hostile à la politique britannique. J'ai fait remarquer à M.Duff Cooper que cette politique n'était pas définie lorsqu'à été envoyée la note du 22 janvier. » Il protesta contre le maintien sur le trône de Victor Emmanuel, et que, deux mois s'étant écoulés depuis, on ne saurait contester que tout le monde soit aujourd'hui d'accord sur l'opportunité du départ du souverain ; quant à la personne du Maréchal Badoglio, la preuve n'est pas faite que son maintien au pouvoir soit une chose heureuse.

En se référant à un rapport établi par la Direction générale des services spéciaux de la France libre, E.Roussel affirme que le 28 avril, pendant l'entretien avec Louis Marin, le premier ministre britannique exposa sa vision de l'avenir du Comité: "De la conversation et des commentaires auquels elle a donné lieu dans les milieux gouvernementaux britanniques, il ressort que la position du Foreign office et du gouvernement britannique sera la suivante: a) soutien absolu au général de Gaulle qui, normalement, sera le chef du gouvernement français après la libération; b) intention d'assurer une continuité entre la France de 1939 et celle du 1944." Churchill estimerait que "le meilleur moyen, et celui considéré comme le plus favorable pour ne pas traiter avec Vichy, serait la convocation de l'Assemblée nationale" et qu'il s'agirait "de faire comprendre au général de Gaulle qu'il va se trouver en France devant une équipe et dans les conditions analogues à celles qu'il a trouvées en Afrique du Nord". Le premier ministre planifierait de "traiter et compter dans l'année qui va suivre avec des hommes comme Pietri, Flandin, Anatole de Monzie, Herriot, Marin et autres personnalités importantes du monde politique d'avant Vichy." ¹³⁸ En considérant l'épuration massive et instantanée comme impossible, Churchill affirme que les institutions politiques fonctionnant à Alger vont perdre de l'influence après la Libération et qu'il est nécessaire de modifier la plupart des ordonnances promulgués par le CFLN: "Ni l'Assemblée consultative d'Alger, ni CFLN ne pourront se maintenir car ils ne représenteront plus rien dans la France libérée. Bien peu de projets de loi établis à Alger pourront être mis en pratique en France." ¹³⁹ Le premier ministre britannique semble tenter d'influencer la politique du CFLN en confortant les personnalités politiques capables de faire concurrence au général de Gaulle. Cependant, il convient de constater que Churchill surestimait l'influence politique des personnalités politiques qui, à l'avenir, devrait, selon lui, constituer un contrepoids au général de Gaulle. Probablement, le Premier Ministre exagérait les contradictions potentielles entre le Général et L.Marin. Dans tous les cas, le premier ministre britannique escomptait maintenir les liens avec les personnalités

¹³⁸ Cité par E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.420.

¹³⁹ Ibidem.

politiques françaises d'avant-guerre qui devrait modérer les ambitions du Général. Churchill avait pratiqué une tactique pareille la veille de la formation du CFLN sans obtenir l'affaiblissement des positions du Général. Il conviendrait de constater que l'année suivante, en juin 1945, cette idée de Churchill causera les contradictions entre les deux pays.

Toutefois, en avril 1944, Churchill assura Yvon Morandat qui était à l'époque délégué politique du général de Gaulle en France: "Alors, vous partez? On me dit que les Français "sont scandalisés par l'AMGOT" Je veux que vous leur disiez que, tant que je serai là, je ferai mon possible pour empêcher les Américains de le réaliser¹⁴⁰. » A.Gillois remarque aussi que, « malheureusement, Yvon Morandat n'avait aucun moyen de faire part au général de Gaulle de cette assurance qui l'aurait sans doute apaisé: en effet, depuis le 17 avril toutes les communications étaient interrompues entre Londres et Alger¹⁴¹». P.-M.de la Gorce estime que le projet d'AMGOT menaçait effectivement l'avenir politique du CFLN. Il affirme aussi que Churchill restait "évasif" quant à ses véritables intentions: "Jusqu'au bout, Roosevelt, suivi par Churchill, s'est opposé à tout ce qui aurait consacré, même indirectement, l'autorité politique du gouvernement -qu'il appellee encore "Comité" – dirigé par de Gaulle. Au jour de la Libération de la France, c'est bel et bien le pouvoir qui reste en jeu." ¹⁴² O. Wieviorka estime: "Vu d'Alger, AMGOT représentait un dangereux précédent qu'il convenait d'écarter à tout prix 143." Donc, le Débarquement ne pouvait pas entraîner l'établissement de l'administration américaine en France: "Roosevelt n'envisageait pourtant pas, au rebours d'une légende tenace, de placer la France sous le régime d'AMGOT."144 Il s'agissait du partage des prérogatives politiques entre le commandement militaire anglo-saxon et les autorités gaullistes après le Débarquement.

Le 19 avril 1944, les Britanniques "coupèrent les transmissions télégraphiques chiffrées entre Alger et Londres"¹⁴⁵. Cela suscita une série de protestations de la part du CFLN. Dans les *Mémoires de guerre*, de Gaulle exprime sa vision de ce qui se produisit le 19 avril: "Ces mesures, contraires à tous les principes du droit international, sont particulièrement déplaisantes en ce qui nous concerne puisqu'elles placent la France, première alliée de la Grande-Bretagne et qui est si directement intéressée au succès des opérations militaires en préparation sur le même pied que n'importe quel pays neutre, fût-il le plus suspect. Au point de vue pratique, elles atteignent tout particulièrement le Comité Français de la Libération Nationale puisque celui-ci possède à Londres non seulement une mission diplomatique importante mais un veritable echelon administratif et

¹⁴⁰ A.GILLOIS, *op.cit.*, p.14.

¹⁴¹ Ibid., p.15.

¹⁴² Ibidem.

¹⁴³ O.WIEVIORKA, *op.cit.*, p.352.

¹⁴⁴ Ibid., p.362.

¹⁴⁵ J.-B. DUROSELLE, *op.cit.*, p.637.

gouvernemental."¹⁴⁶ L'ambassadeur britannique témoigne que de Gaulle considéra l'interdiction d'utiliser les codes secrets pour le CFLN comme un "outrage"¹⁴⁷. Il refusa de rencontrer les représentants alliés à Alger et demanda à ses délégués à Londres et à Washington de ne pas continuer à négocier dans de telles conditions¹⁴⁸. Les profonds changements de la ligne diplomatique du CFLN étaient inévitables.

R.Massigli souligne dans ses Mémoires que « la mesure du 19 avril était vexatoire, au surplus parfaitement inutile et même ridicule¹⁴⁹». Le commissaire aux Affaires étrangères caractérisa aussi cette décision du gouvernement britannique comme une "absurde brimade". De Gaulle perd le moyen efficace de communication avec les réseaux de la Résistance. Toutes ces difficultés incitent de Gaulle à étudier la perspective d'utiliser le facteur soviétique dans les jeux diplomatiques liés au Débarquement préparé. Il va tenter une nouvelle tactique diplomatique débouchant vers la perspective du rapprochement franco-soviétique.

Le 27 avril, P.Viénot regretta qu'il n'eût pas encore eu, du côté britannique, de pendant à la déclaration de Hull¹⁵⁰. Malgré sa déclaration apaisée prononcée le 21 avril, la présidence du CFLN dut modifier d'une façon déterminante la ligne de la politique étrangère. De Gaulle estimait que bien des problèmes rendaient sa présence indispensable pour les Britanniques. Le Général décida d'exercer un nouveau moyen de pression sur la Grande-Bretagne.

Depuis la fin d'avril 1944, CFLN monta les enchères en jouant Moscou contre Londres et Washington. Le 7 mai, à Tunis, de Gaulle prononça un discours inquiétant pour le *Foreign Office*. Le président du CFLN proclama: «Les Français veulent, une fois l'ennemi chassé, être, à l'Ouest un centre de coopération directe et pratique et, vis-à-vis de l'Est, c'est-à-dire d'abord de la chère et puissante Russie, une alliée permanente.» ¹⁵¹ Cet éloge de «l'alliance de revers» avait pour objectif de faire la pression sur la diplomatie britannique. Les témoignages de R.Mayer permettent d'aboutir aux conclusions identiques en analysant la politique extérieure du CFLN en mai 1944: "Je déduis de quelques mots de Tixier qu'aux Glycines on avait compté, par les Russes, amener les Anglais à mieux." ¹⁵² Le Général croyait que, menacée par une alliance potentielle entre le CFLN et l'URSS, la diplomatie britannique serait obliger de revenir sur plusieurs décisions défavorables pour lui et ses partisans.

¹⁴⁶ Ibidem.

¹⁴⁷ A.DUFF COOPER, op.cit., p.300.

¹⁴⁸ R.ULRICH-PIER, op.cit., p.910.

¹⁴⁹ R.MASSIGLI, op.cit., p.51.

¹⁵⁰ Compte-rendu de l'entretien P.Viénot - A.Eden, 27/04/1944, MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol.1224, p.53.

¹⁵¹ Ch. de GAULLE, *Discours et messages*, op.cit., p.389.

¹⁵² R.MAYER, *op.cit.*, p.313.

La ligne diplomatique gaulliste ne suscitait que de rares protestations de la part de l'Assemblée consultative. En ce qui concerne la vision de l'Europe d'après-guerre, les délégués s'en tenaient, pour la majorité, aux principes de la confédération, mais il y avait aussi les partisans de la fédération: « Pendant les débats du 12 mai, il fut beaucoup question d'une fédération européenne, mais en réalité c'était une confédération que les orateurs avaient dans l'esprit. Seul P.-O.Lapie¹⁵³ n'hésitait point; dans son impétuosité, il ne voyait pas d'obstacle à la fédération comprenant la Grande-Bretagne.; il suffirait d'oser, et le commissaire des affaires étrangères manquait, selon lui, d'audace."¹⁵⁴ Ce point de vue n'est pas soutenue par l'Assemblée consultative.

Deux jours après, P.Viénot reconnut que ce discours était survenu «à contre-temps»¹⁵⁵. En même temps, le CFLN décida d'annuler l'accord Darlan-Clark. Jusqu'en mai 1944, R.Massigli s'acharna à réclamer l'abrogation d'un texte qui rabassait l'autorité française au rang de fiction. En se débarrasant de cette heritage legislative de Darlan et de Giraud, De Gaulle entérinait que la coopération entre l'administration civile française et le commandant en chef: 1) devait être objet des négociations d'égal à égal entre Américains, Britanniques et Français; 2) mais que les bases en avaient été fixées par le gouvernement français, lequel avait arrêté des decisions¹⁵⁶. Le 13 mai, l'accord Darlan-Clark fut "purement et simplement" dénoncé¹⁵⁷.

Le *Foreign Office* tenta de se démarquer de la position de Washington. Le 17 mai, lord Tyrrell affirma que, le 3 mai, Eden avait approuvé la position qu'il savait désavouée, sinon abandonné par le président américain¹⁵⁸. Néanmoins, en ce qui concerne la question française, le ministère des affaires étrangères devait toujours s'affronter à la ligne politique défendue par Churchill. L'invitation britannique faite à de Gaulle de se rendre à Londres, transmise par Duff Cooper le 23 mai, n'arriva pas à débloquer la situation.

Selon R.Ulrich-Pier, de Gaulle, d'abord enclin à accepter l'invitation, y mettrait ensuite un certain nombre de conditions¹⁵⁹. Il revendiqua l'accès aux codes secrets interdit aux Français depuis le 19 avril et réclama que le représentant américain prît part aux négociations la veille du Débarquement. Le 24 mai, Churchill affirma que la Grande Bretagne ne pouvait pas reconnaître le CFLN en déclarant : «Nous ne sommes pas sûrs qu'il représente la nation française ... nous ne voulons pas l'imposer à la France.»¹⁶⁰ F.Kersaudy interprète ce discours de Churchill comme

¹⁵³ L'ancien gouverneur du Tchad.

¹⁵⁴ R.MASSIGLI, op.cit., p.53.

¹⁵⁵ Compte-rendu de l'entretien P.Viénot - A.Cadogan, 09/05/1944, MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol.1224, p.55.

¹⁵⁶ J.-B.DUROSELLE, *op.cit.*, p.636.

¹⁵⁷ J.LACOUTURE, op.cit., p.748.

¹⁵⁸ Compte-rendu de l'entretien P.Viénot – A.Tyrrell, 17/05/1944, MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol.1224, p.57.

¹⁵⁹ R.ULRICH-PIER, op.cit., p.910.

¹⁶⁰ F.KERSAUDY, op.cit., 1981, p.281.

l'alignement de la diplomatie britannique sur la position des Etats-Unis. Cependant, P.Viénot souligna des concessions que le Premier ministre avait fait au CFLN dans son intervention : « On peut noter également que M.Churchill parle dans un passage de son discours, des membres du « Gouvernement » du Général de Gaulle et que dans un autre, il indique que le Comité Français de la Libération Nationale est également appelé « Gouvernement provisoire français » suggérant par là, qu'il ne dénie pas à cette entité politique le droit de se désigner du nom qui lui convient. » Il est possible de trouver plusieurs déclarations lénifiantes à l'égard du Général dans l'intervention du Premier Ministre: «Il n'y aucun doute qu'au moment actuel, cette entité politique(CFLN) préside et dirige les forces combattant Hitler en Europe qui donnent au Comité la quatrième place dans la Grande Alliance. » En effet, Churchill apprécia le décret déterminant la future action du Comité. Le Premier ministre considéra cette ordonnance du général de Gaulle comme la mesure la plus «énergique » et la plus «utile» dans cette direction.

En même temps, à Alger, cinq membres du CFLN s'opposèrent à la ligne intransigeante du Général. G.Catroux, R.Capitant, H.Bonnet, A.Diethelm et R.Mayer exprimèrent leur désaccord avec le Général. Ils considéraient sa ligne diplomatique comme "la politique du tout ou rien". Le 26 mai, de Gaulle raconta au Comité ses conversations avec Duff Cooper et annonça qu'il ne pouvait transiger ni sur la monnaie, ni sur la "supervision", ni sur la direction de la Résistance, ni sur l'autorité civile française en zone militaire. R.Mayer indique que la proposition du Général ne fut pas acceptée unanimement: "De Gaulle demande que le Gouvernement nomme Coulet commissaire de la République pour la région de Rouen, et Chevigné, commandant les subdivisions libérées. Gros débat: Mendès, Catroux et Massigli contre; Philip, curieusement, trouve qu'il faut attendre." 161

Dans tous les cas, CFLN n'abandonne pas la tactique choisie. Le même jour, pendant l'entretien avec l'ambassadeur soviétique, R.Massigli déclara: « Il n'est pas question, et je l'ai indiqué dans mon discours à l'Assemblée, de concevoir une organisation européenne dans laquelle la Russie n'aurait pas sa large place.»¹⁶² Le 30 mai 1944, P.Viénot suggèra à A.Cadogan que le moment était venu pour l'Angleterre de prendre l'initiative de réclamer l'entrée de la France dans la commission Européenne, et la participation immédiate de la France « à tous les travaux relatifs à l'armistice avec l'Allemagne ». Un geste clair et frappant devrait être fait si le Gouvernement britannique ne veut pas que les Français prennent l'habitude de regarder uniquement du côté russe.»¹⁶³

¹⁶¹ R.MAYER, op.cit., p.319.

¹⁶² Compte-rendu de l'entretien R.Massigli-A.Bogomolov, 24/05/1944, MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol.1474, p.84.

¹⁶³ Compte-rendu de l'entretien P.Viénot- A.Cadogan, 30/05/1944, MAE, Guerre 1939-1945, Londres-Alger, vol.1224, p.57.

La diplomatie britannique se démarqua des Etats-Unis en ce qui concerne certains aspects de la guestion française. Par exemple, J.-L.Crémieux-Brilhac dénote: "Le 28 mai, les chefs d'étatmajor britanniques ont demandé des corrections minims au texte de la proclamation d'Eisenhower: Washington les a refusées. "164 Dès le 30 mai, Eisenhower avait demandé que le cabinet britannique l'autorisât de bombarder une centaine d'objectifs ferroviaires en Fance. Eden avait protesté: "Ces attaques, déclara-t-il, entraînerait plus de pertes que n'en a subies la Grande-Bretagne toute entière pendant toute la guerre. » Alerté, Roosevelt donna l'ordre de bombarder les objectifs désignés par Eisenhower. Le même jour, pendant la séance du cabinet militaire, A.Eden déclara qu' « avant refuté les revendications du CFLN la Grande Bretagne risquait de provoquer la colère des partisans du Général de Gaulle» 165. La presse anglaise était imprésionnée par le comportement du corps expéditionnaire français en Italie, par son entrée dans Rome, et qui ne comprend plus que l'on tarde à reconnaître pleinement l'existence et le rôle du gouvernement d'Alger¹⁶⁶. Churchill, sous la pression de la majorité du gouvernement, accepta la première condition posée par de Gaulle. Le CFLN se vit restituer le droit d'utiliser les codes secrets, et le Général reçut une nouvelle invitation de se rendre à Londres. Le 2 juin, le CFLN se déclara le Gouvernement provisoire de la République Française. À la mi-mai, l'Assemblée consultative avait officiellement incité le Général à ne plus retarder cette mesure. Au contraire, R.Massigli formula ses réserves concernant la proclamation du Gouvernement provisoire. Évidemment il supposait que cette mesure pourrait attiser les relations entre le CFLN et les Anglo-Saxons. Il préférerait faire la même chose après avoir consulté les Alliés. Néanmoins, le président du CFLN ne suivit pas le conseil du commissaire aux Affaires étrangères. Le geste symbolique devait souligner l'importance de la ligne diplomatique ferme et indépendante vis-à-vis des Alliés, y compris vis-àvis des Anglo-Saxons.

Le revirement de la position officielle britannique n'eut lieu qu'à la fin du mois de mai. Selon E.Roussel, la tactique du Général menaçant de jouer la carte soviétique contre Londres aurait fait preuve d'efficacité: "Tardivement Churchill comprend aussi que le risque est grand de voir les Russes prendre de court les Anglo-Saxons en reconnaissant le CFLN en tant que le Gouvernement provisoire de la République française." L.Joxe témoigne que la méfiance de De Gaulle ne se dissimula pas tout de suite. D'après les témoignages de L.Joxe, le Général déclare: « Il(Churchill) a beau accomplir ce geste essentiel, le général reste de très mauvaise humeur. Il

¹⁶⁴ J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.837.

¹⁶⁵ Cab/65/46/12//National archives. Cabinet papers. URL: http://www.nationalarchives.gov.uk/cabinetpapers (consulté le 04/01/2014).

¹⁶⁶ P.-M.de la GORCE, *op.cit.*, p.517.

¹⁶⁷E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.422.

ronchonne devant ses ministres qui s'inquiètent de tant de cachotteries entre les alliés." ¹⁶⁸ L.Joxe informa le représentant diplomatique américain à Alger que seulement R.Pleven et F.Grenier s'étaient opposés au départ du Général, mais dix autres membres du CFLN avaient accepté la proposition britannique ¹⁶⁹. Cependant, P.-M.de la Gorce qui analyse aussi les contradictions entre les membres du CFLN sur ce problème affirme: "Les quatre commissaires qui demandent que de Gaulle n'aille pas à Londres sans que de nouvelles conditions soient remplies, soient aussi différents que le communiste François Billoux, le socialiste André Philip, et le très ancien Français libre René Pleven." Au contraire, 10 membres du Comité insisteraient sur la nécessité de commencer les négociations avec les Britanniques ¹⁷¹. Dans tous les cas, la majorité du CFLN se prononça contre la position isolationniste impliquant le rejet de la proposition britannique. Le 3 juin, de Gaulle consentit à se rendre à Londres pour entamer les négociations.

La position de la diplomatie britannique sur les accords du débarquement ne changea guère durant toute la période de janvier à juin 1944. En dépit des insistances de Foreign Office, Churchill évitait de se prononcer contre la position américaine sur ce sujet. Néanmoins, en janvier-février 1944, le CFLN et la Grande-Bretagne réussirent à conclure une série d'accords qui permit d'atténuer leurs contraductions. Jusqu'à la fin de février, de Gaulle n'était pas enclin à jouer la carte soviétique contre les Anglo-Saxons. En mars, il commença à abandonner une vision trop optimiste des relations entre le CFLN et la Grande-Bretagne. S'étant prononcé en faveur du bloc occidental, il espéra probablement inciter Churchill à abandonner la vision proaméricaine du problème français. En mai, pour exercer la pression sur la diplomatie britannique, de Gaulle mit explicitement l'accent sur le rapprochement avec l'URSS.

B. Du débarquement en Normandie aux accords du 25 août 1944

Dans cette partie, il s'agit d'analyser les relations entre le Gouvernement provisoire et la Grande Bretagne pendant l'opération «Overlord». L'historiographie traitant ce sujet se centre généralement sur les trois événements majeurs marquant cette période : sur le débarquement en Normandie, sur la visite du général de Gaulle à Washington en juillet 1944 et sur la libération de Paris. Il conviendrait aussi d'analyser la position de la diplomatie britannique concernant le texte de l'accord avec le GPRF. Sans aboutir à un accord formel, le commandement militaire allié et l'administration gaulliste devaient toutefois délimiter leurs prérogatives politiques. Il importe de voir quels droits politiques des représentants du GPRF les Britanniques étaient prêts de reconnaître. Pour étudier la spécificité de la politique britannique dans cette question il

¹⁶⁸ L.JOXE, op.cit., p.236.

¹⁶⁹ FRUS, 1944, op.cit., p.699.

¹⁷⁰P.-M.de la GORCE, *op.cit.*, p.516.

¹⁷¹ Ibidem.

conviendrait de décrire les efforts déployés par le Foreign Office pour faire raviver le projet du bloc occidental rejeté par Londres en mars 1944. Il importe de caractériser l'influence de la position spécifique de la Grande-Bretagne sur la politique américaine dans la question française. Parmi les aspects moins étudiés des relations franco-britanniques il importe de souligner l'importance des négociations que les représentants du général de Gaulle menaient avec la diplomatie britannique pour formaliser la coopération entre le Gouvernement provisoire et le commandement allié par les accords bilatéraux. Les télégrammes de R.Massigli faisant partie des papiers du commissaire aux Affaires étrangères révèlent les contradictions entre le Gouvernement provisoire et les Alliés qui se faisaient ressentir au cours de ce processus. Etudier cette problématique permet d'indiquer les points que la diplomatie gaulliste réussit à imposer dans la version finale de l'accord.

Le 4 juin, les Britanniques envisageaient de négocier avec de Gaulle les aspects politiques du Débarquement, la façon dont le territoire libéré devrait être administré. Le Premier Ministre espérait s'entendre avec le président du CFLN quant à l'administration de la France libérée. Churchill promit d'intervenir dans ce cas auprès du président américain pour que ce dernier acceptât les clauses de l'accord franco-britannique. Dès le début des négociations, Churchill insistait sur la nécessité d'engager entre les Britanniques et les Français les conversations sur ce sujet pour trouver des bases d'accord. Les pourparlers finis de Gaulle pourrait se rendre à Washington. Soucieux d'éviter toute ingérence américaines dans la politique intérieure de la France, comme en avril 1944, le Général rejeta cette idée du Premier Ministre: "Pourquoi semblezvous croire que j'aie à poser devant Roosevelt ma candidature pour le pouvoir en France?" ¹⁷² L.Joxe témoigne que le Général était mécontent de voir Smuts faire partie de la délégation britannique: "Il y trouve Smuts, la compagnie d'Eden n'atténue pas le choc." 173 H.Alphand témoigne que, pendant ces pourparlers, Churchill se sent vexé par les déclarations du Général sur les sujets militaires : « De Gaulle à Churchill fait l'éloge de Clark en Italie, pas d'Alexander, d'où fureur de Churchill. »¹⁷⁴ De Gaulle conteste explicitement les plans diplomatiques du premier ministre et la manière dont il envisage de régler les contradictions entre le Gouvernement provisoire et les Anglo-Saxons.

Churchill déclare avoir toujours cru en "l'idée de Gaulle" et toujours voulu que le Général rentre en France avec les armées de la libération. Il insiste sur ce que de Gaulle demande à Roosevelt une invitation pour négocier à Washington les accords franco-américains. Pourtant, le Général revendiquait la participation des Etats-Unis dans ce processus: "Mais où est le

¹⁷² J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.835.

¹⁷³ L.JOXE, *op.cit.*, p.236.

¹⁷⁴ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.177.

représentant américain? Sans lui pourtant, vous le savez bien, nous ne pouvons rien conclure en la matière. D'ailleurs, je note que les gouvernements de Washington et de Londres ont pris les dispositions pour se passer d'un accord avec nous." Finalement, le général de Gaulle refusa de parler politique: "Faites la guerre avec votre fausse monnaie!" Churchill "explose": "Chaque fois qu'il me faudra choisir entre Roosevelt et vous, je choisirai Roosevelt!" De Gaulle insiste sur ce qu'il ne reste pas ici pour endosser la responsabilité de lancer l'AMGOT. En même temps, Churchill "serait presque fou dans son haine à l'égard de de Gaulle, moins fou tout à fait que Roosevelt". E.Bevin essaya de dissuader le Général, mais il n'arriva pas à faire reculer la méfiance de De Gaulle envers la diplomatie britannique. Néanmoins, en réponse, le Général se répandit en invectives à l'égard du parti travailliste. Malgré cela, le même 4 juin, E.Bevin tient à assurer de Gaulle que Churchill "exposait ses vues personnelles et non celles du cabinet". Les divergences entre Churchill et la partie du Cabinet de guerre permettent d'éviter la rupture entre le Général et la diplomatie britannique.

Le 5 juin, de Gaulle reste ferme sur son refus de négocier l'accord civil sans participation de la diplomatie américaine. Il refuse de revenir sur sa décision en même temps que la proclamation d'Eisenhower deviant aussi objet des controverses diplomatiques entre la France et les Anglo-Saxons. Le Général insista sur ce que Kænig fût mentionné par le Commandement interallié dans ce document. Néanmoins, Londres et Washington ne tinrent pas compte du point de vue gaullien. Eisenhower devrait aussi consacrer quelques phrases à "l'autorité française qualifiée" et la part des troupes françaises au sein des forces antinazies. Finalement, tous les efforts diplomatiques ne servent à rien une variante initiale étant diffusée sur les ondes de BBC. Le Général revendiqua que son point de vue soit décisif en ce qui concerne le problème de monnaie. "J'ai décidé que les officiers de liaison administrative, à l'exception de quelques informateurs, n'accompagneront pas les états-majors américains et britanniques, car nous n'entendons pas contribuer à l'usurpation¹⁷⁸." Bien sûr, de Gaulle joue une partie risquée, mais le soutien de la Chambre des Communes, de la majorité du Cabinet de guerre et de l'opinion publique britannique rend ses positions fortes. Il s'avère incontournable pour éviter l'insurrection dirigée par les communistes.

Toute la nuit de 5 au 6 juin, Viénot "fait la navette entre de Gaulle, Eden et Churchill. Eden l'a convoqué à 22h30 pour lui signifier que la crise peut conduire à une rupture complète des relations franco-anglaises: le cabinet exige du Général des explications après qu'il a refuse aux

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.427.

¹⁷⁶Ch.DE GAULLE, L'Unité, p.224.

¹⁷⁷ Duroselle J.-B., op.cit., p.638.

¹⁷⁸ Ch.DE GAULLE, *l'Unité*, p.228.

alliés le concours de la mission militaire de liaison. Viénot proteste que de Gaulle ne refuse pas de lancer un appel aux Français, mais qu'il entend le faire à son heure, indépendamment de la proclamation d'Eisenhower." À 23h30, Viénot rend compte à de Gaulle. Le général est effectivement disposé à s'adresser aux Français, mais il ne cédera pas sur la Mission militaire de liaison, pas plus qu'il n'acceptera de négocier à Londres avec les seuls Anglais sur les affaires civiles, puisque la décision dépend de Washington. Le 6 juin 1944, le commandement alliée serait "prêt à donner à ses officiers des instructions conformes aux dispositions prévues à Alger". Il n'y aurait pas de difficulté à voir accepter nos vues en ce qui concerne le régime de l'information. Cependant, l'émission de la monnaie reste une pierre d'achoppement pour la conclusion de l'accord franco-britannique.

Le 5 juin, la rupture totale entre GPRF et la Grande Bretagne semblait plus probable que jamais. Viénot ayant terminé son rapport de Gaulle accusa Churchill d'avoir lui tendu un piège pour lui faire avaliser la politique anglo-américaine, d'être "gangster". Il en découle que le parti travailliste partageait le point de vue du *Foreign Office*. "Le Premier Ministre a exprimé son manque de confiance total dans le général de Gaulle, et sa conviction qu'aussi longtemps que le Général restera à la tête des affaires françaises, il n'y aurait pas de bonnes relations entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Il a dit que le Général était un ennemi, et bien d'autres choses du même genre." "Violamment pris à partie", Viénot se retira en signe de protestation. De Gaulle refusait toujours d'envoyer en France 120 officiers comme une mission de liaison. Toutefois, après un temps de discussion, il a accepté de reconsidérer sa décision et a dit qu'il verrait avec le général Kænig combien d'officiers pourraient être envoyés 180. Le 6 juin au matin, il accepta seulement que 20 membres des FFL accompagnaient les troupes alliés. Le débarquement en Normandie commence sans que de Gaulle et les Anglo-Saxons se mettent d'accord sur les questions administratives.

Simultanément, le Premier Ministre envisageait la rupture avec le Général. Le même jour, Churchill demanda à son collaborateur Morton de transmettre à Eisenhower "qu'on mette de Gaulle en avion et qu'on le renvoie enchaîné si c'est nécessaire. Il ne faut pas le laisser rentrer en France." C'est le ministre de l'Information B.Bracken qui bloqua l'envoi de cette lettre brûlée à son initiative 2. J.Lacouture caractérise B.Bracken comme partisan actif du rapprochement avec CFLN. Les travaillistes C.Attlee et E.Bevin tentèrent également de persuader Churchill pour qu'il modifiât sa position: "Le Comité a toujours modéré de Gaulle; je connais personnellement

-

¹⁷⁹ Cité par F.KERSAUDY, op.cit., p.363.

¹⁸⁰ F.KERSAUDY, op.cit., p.365.

¹⁸¹J.CHARMLEY, *op.cit.*, p.179.

¹⁸² J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.840.

plusieurs membres de ce Comité – en particulier Tixier; tous ces hommes veulent travailler avec la Grande-Bretagne. Même si l'on peut redouter les tendances dictatoriales de la part de de Gaulle, le Comité ne le tolérera pas." 183 Les travaillistes incitèrent le premier ministre à entamer les consultations sur la question française avec Roosevelt: "Ou bien nous rompons avec de Gaulle – ce qui revient à rompre avec la France – ou bien nous concluons un accord avec lui. Il n'y a pas de voie médiane. Nous devons expliquer cela au Président" 184 A ce propos, J.-L.Crémieux-Brilhac remarque: "Il[Bevin] a adresseé au Premier ministre une véritable summation d'avoir à composer avec de Gaulle: quant à Bevin, actionné par "ses amis syndicalistes" d'Alger, il craint une prise de pouvoir communiste en France si on ne donne pas sa chance au Comité d'Alger." ¹⁸⁵ C.Heckly affirme aussi qu'à plusieurs moments décisifs, "Attlee décida de soutenir la France libre, malgré l'antagonisme personnel personnel de Churchill vis-à-vis du dirigeant français et les pressions exercées par Roosevelt sur le Premier minister pour qu'il se débarrasse de lui 186". E.Bevin se réfère à la position des gauches modérés françaises (les "syndicalistes" d'Alger) faisant partie du CFLN pour démontrer à Churchill qu'il n'y a pas de fissures au camp du Général. Le premier ministre aurait donc beau tenter de remplacer de Gaulle par un autre politique. Les partisans britanniques du rapprochement avec le Général s'efforçaient d'éviter le scénario impliquant l'absence de De Gaulle en Normandie. Cette attitude des membres travaillistes du Cabinet de guerre confirme qu'à leur avis, seule l'administration gaulliste pourrait résister à l'influence du PCF en France libérée.

Eisenhower ayant fait son discours à la France sans mentionner ni de Gaulle ni le Gouvernement provisoire le Général fustige la politique des Anglo-Saxons envers lui et ses partisans. Le Général reproche aux Britanniques de ne pas prendre en considération les intérêts des pays européens. Selon les témoignages de H.Alphand, de Gaulle dirait à Eden: "Je vous croyais en Amérique, en train de régler avec les Chinois et les Américains le sort de l'Europe." Le 7 juin, de Gaulle répète qu'il "éprouvait quelque difficulté à engager des pourparlers qui risqueraient de tourner court." Il estime que "cela ferait croire à tort qu'on s'est mis d'accord". Le même jour, de Gaulle écrit à H.Queuille, R.Massigli, R.Pleven et H.Bonnet: "Mon voyage a pour principal objet de couvrir leur marchandise... Churchill est devenu aveugle et sourd." Le Général proclama, néanmoins, que Viénot était libre de conduire lui-même de telles conversations les les les négociations préliminaires plus loin que pendant "la dernière séance" et accepterait en principe les négociations préliminaires

_

¹⁸³ E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.429.

¹⁸⁴ Cité par E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.430.

¹⁸⁵ J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.843.

¹⁸⁶ C.HECKLY, *op.cit.*, p.120.

¹⁸⁷ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.177.

¹⁸⁸ J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.842.

¹⁸⁹ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.367.

entre P.Viénot et les Britanniques. Pour Churchill, il était "hors de question" de commencer les consultations avec l'ambassadeur français auxquelles de Gaulle n'allait pas prendre part.

A.Eden ayant convaincu le premier ministre britannique de communiquer l'attitude gaullienne aux Américains le 7 juin, Churchill demanda à l'ambassadeur américain Winant de prendre part aux négociations sur l'administration civile en France¹⁹⁰. Persuadé finalement par les arguments d'Eden, le Premier Ministre incita les Etats-Unis à accepter certaines revendications du général de Gaulle. Le 8 juin, la déclaration d'Eisenhower sur la monnaie renforça les contradictions entre le président du CFLN et les Anglo-Saxons. Le même jour, le représentant diplomatique du CFLN à Moscou R.Garreau reçoit un télégramme où il s'agit des contradictions entre la France et les Anglo-Saxons: "Certains éléments en Angleterre, dont Mr.Eden, différeraient sur ce point du Premier ministre, mais leur action jusqu'à présent ne se traduirait pas par les faits. La politique Roosevelt-Churchill a trouvé son expression dans la proclamation du général Eisenhower, dont le Général de Gaulle s'est vainement efforcé de faire modifier les termes, et dans le projet de mettre en circulation en France, sans accord préalable avec le Gouvernement provisoire, une monnaie présentée comme monnaie française." Ce télégramme révèle que de Gaulle considérait la politique de la Grande-Bretagne comme dirigée par le président américain.

Néanmoins, le jour suivant, le *Foreign Office* incite de Gaulle à commencer les consultations sur toutes les questions litigieuses. J.-L.Crémieux-Brilhac affirme que, dans ce cas, de Gaulle donne son accord: "Quand, par une lettre remise à Viénot le 9 juin, Eden propose, au nom du cabinet de guerre, une négociation franco-britannique portant sur les affaires civiles sans en exclure la monnaie et y ajoute l'assurance que l'accord éventuellement conclu serait soutenu auprès de Washington par le gouvernement britannique, de Gaulle penche pour l'acceptation." Pourtant, quant au problème de monnaie, le plan du Général ne s'avéra pas convenable pour les Anglo-Saxons. Le 9 juin, de Gaulle proposa aux négociateurs britanniques qu'il pût promulguer le décret acceptant et parrainant la monnaie dite d'Eisenhower. Cela impliquerait la reconnaissance de la souveraineté du Comité ce que ni Roosevelt ni Churchill n'accepterait.

En s'adressant à Roosevelt, Churchill est loin d'approuver l'attitude du Général de Gaulle et même du Foreign Office britannique: "Certains disent même qu'il doit dénoncer ces billets comme une fausse monnaie. Je ne pense pas moi-même qu'il doive agir de cette manière." Le Premier Ministre britannique n'apprécie pas les arguments contre la proposition du président américain: "Si j'étais un commerçant français je penserais qu'un billet imprimé aux Etats-Unis tendu par un soldat britannique ou américain et déclaré légal par le général Eisenhower serait

¹⁹⁰ *Ibid.*, p.430.

¹⁹¹ J.-L.CREMIEUX-BRILHAC, op.cit., p.

¹⁹² W.KIMBALL, op.cit., p.174.

valable, que de Gaulle l'ait approuvé ou pas."¹⁹³ Churchill affirme que la diplomatie britannique va essayer de persuader de Gaulle d'accepter le nom "CFLN" sur la monnaie émise par le commandement allié. En mettant l'accent sur l'obstination de de Gaulle, le Premier Ministre écrit que le Général combat où il s'agit de chaque point. Cependant, implicitement, Churchill évoque les difficultés qui pouvaient survenir dans le cas où l'accord avec les gaullistes ne serait pas conclu: "Je crois que la proclamation d'Eisenhower va faire nos deux gouvernements s'engager à racheter ces billets, ensemble ou séparément. "¹⁹⁴ La position de Churchill restait ambiguë, mais Eden avait encore à le dissuader de reprendre la politique américaine.

Néanmoins, le Foreign Office tenait à régler les contradictions avec de Gaulle. La diplomatie britannique tente d'obtenir la modification de la position américaine. Le 10 juin, le Premier Ministre céda. Le même jour, Churchill signala à Roosevelt qu'il était facile de falsifier les billets émis par les Alliés: "Rien n'est dit de celui qui est responsable de l'émission de ces billets." La réponse de Roosevelt démontra que ce dernier n'était pas prêt à faire des concessions. Donc, le Premier Ministre ne réussit pas à persuader le président américain d'abandonner sa position antigaulliste.

Le Foreign Office n'abandonne pas la ligne diplomatique "pro-française" en incitant Churchill à ménager les intérêts du Général où cela était possible. Le 10 juin, A.Cadogan défend la nécessité d'entamer les négociations avec P.Viénot. En se rendant compte que cette mesure va signifier une victoire tactique du général de Gaulle il n'y attache aucune importance. Jusqu'à ce moment, les Britanniques étaient prêts à négocier seulement avec de Gaulle, mais le sous-secrétaire d'Etat affirme qu'il est nécessaire de céder sur ce point. Les efforts des diplomates britanniques ne restent inaperçus ni à Alger ni à Washington. Le 12 juin, Massigli affirma que certains membres du gouvernement britannique espèrent obtenir un compromis concernant les questions monétaires. Selon des sources américaines, de Gaulle dirait qu'une fois les problèmes d'administration et de monnaie résolus il irait soutenir le commandement militaire de toutes ses forces les initiatives visant à imposer un compromis.

Les arguments de Cadogan s'avèrent convaincants pour le chef du Foreign Office. Le 11 juin, A.Eden dévoile son plan à O.Harvey. Le ministre confie à A.Cadogan la mission de voir Viénot qui devrait persuader de Gaulle d'envoyer un membre de délégation français (peut-être

¹⁹³ Ibidem.

¹⁹⁴ Ibidem.

¹⁹⁵ W.KIMBALL, *op.cit.*, p.175.

¹⁹⁶ FRUS, 1944, op.cit., p.710.

P.Mendès-France) pour la négociation sur les questions monétaires ¹⁹⁷. Viénot répète que la situation ne change guère le Comité acceptant seulement de participer aux pourparlers tripartites. Pour le moment, A.Cadogan doutait que cette proposition fût acceptable pour Churchill. Néanmoins, le jour suivant, Eden consentit à demander le Premier minister qu'il nous autorise de commencer les négociations au niveau officiel avec Viénot. O.Harvey témoigne que le 11 juin 1944, la position du général de Gaulle ne permettait aucun progrès concernant les négociations tripartites. Ce problème que GPRF et les Alliés ne pouvaient toujours pas résoudre va avoir un impact considérable sur la menée des négociations. Dans son agenda, O.Harvey se déclare fatigué des tergiversations auxquelles le Président et le Premier Ministre se livrent concernant le problème français. La situation reste dans l'impasse malgré les efforts déployés par les représentants du Foreign Office.

Le Général rejette la perspective de commencer les consultations avec les représentants américains. Le 11 juin, de Gaulle refuse toujours d'envoyer R.Massigli ou P.Mendès-France aux Etats-Unis avec la mission de négocier les accords sur la monnaie et l'administration à mettre en place en France libérée. Toutefois, *Foreign office* essaie d'infléchir le cours des événements. Le 13 juin, Eden réussit à convaincre Churchill qu'il permette d'entamer les négociations avec ambassadeur français. Simultanément, de Gaulle décide de se rendre en Normandie. La situation se bouscule encore une fois avec la déclaration de Roosevelt affirmant qu'Eisenhower garantit la monnaie. Cette geste de Washington risquait de perturber les négociations entre les représentants du général de Gaulle et les Britanniques. En soulignant les défauts de la ligne américaine, le Cabinet de guerre incite Churchill à se démarquer du président américain, sans succès au départ. A.Cadogan espère qu'une déclaration pareille rend les Britanniques non-responsables de 400000000 émis par la trésorerie américaine. Le Premier Ministre, néanmoins, ne voyait pas encore la nécessité de protester contre cette démarche des Etats-Unis et de plaider ouvertement en faveur de De Gaulle.

Pourtant, face à l'indignation de l'opinion publique britannique dénonçant la politique du Cabinet de guerre envers le Général, le Premier Ministre abandonna la ligne proaméricaine dans la question française. Le 13 juin, Churchill accepta que de Gaulle allâ se rendre à Bayeux. Selon E.Roussel, en revanche, Churchill se rangerait finalement aux côtés de Roosevelt dans l'affaire des billets et ne s'opposerait pas au président américain indiquant qu'en toute hypothèse Eisenhower mettra en circulation ces billets, malgré les protestations de de Gaulle 198. Néanmoins, il conviendrait de contester cette version.

¹⁹⁷ Cadogan A., op.cit., p.638.

¹⁹⁸ E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.431.

Le 13 juin au soir, à l'issue de la séance du Cabinet de guerre, la majorité du gouvernement britannique arriva à imposer sa position "progaulliste" et profrançaise. Il resta attaché à une attitude plus profrançaise que celle de Roosevelt: "Le télégramme du Président Roosevelt ne tient pas suffisamment compte du danger cause par l'absence sur la monnaie des signés d'autorité l'ayant émise. "199 Selon Eden et Attlee, sans avoir abouti à certaine compréhension mutuelle avec les autorités françaises la Grande-Bretagne et les Etats-Unis auraient *de-facto* également à remplir leurs obligations à l'égard de de Gaulle. Les conclusions comprennent les propos suivants: "Ayant refusé de prolonger les négociations avec le Président du GPRF les Alliés seraient responsables de payer le coût qui serait refilé au GPRF si l'accord financier était conclu."²⁰⁰ Pendant cette séance du Cabinet de guerre, les arguments d'Eden s'avèrent convaincants.

H.Alphand évoque le concours apporté au gaullistes par l'opinion publique de la Grande-Bretagne : « Les presses anglaise et américaine soutiennent pleinement nos vues. »²⁰¹ Robert et Isabelle Tombs mentionnent aussi un rôle éminent de la presse qui incitait le Cabinet de guerre à modifier sa politique à l'égard du général de Gaulle : « Les soupçons de Fleet Street (fief de la grande presse anglaise) quant à l'existence d'un complot anglo-saxon s'en trouvèrent renforcées. »²⁰² Churchill se prononça contre les débats qui pourraient accentuer les contradictions entre le gouvernement britannique et le CFLN. Quoi qu'il en soit, dans la Chambre des Communes, plusieurs personnes l'interrogent sur la politique du Cabinet de guerre à l'égard du général de Gaulle. Le député Cocks demanda explicitement si Churchill envisageait les démarches successives pour faire la diplomatie américaine modifier sa position sur le problème français : « Le gouvernement est-il disposé à demander énergiquement aux Américains de nommer un représentant qui puisse discuter de cette affaire d'administration civile avec mon très honorable confrère et avec le général de Gaulle? » Dans sa réponse, Churchill exprime son intention d'éviter toute confrontation avec Washington sur les affaires françaises: "En plus de nos relations avec le CFLN dirigé par le général de Gaulle, il nous faut également considérer nos relations avec les Etats-Unis, et les relations des Etats-Unis avec le Comité.»²⁰³ La question du député Granville reflète aussi les préoccupations de la majorité parlementaire liées à la question française: «Beaucoup d'entre nous se voient demander si l'on ne pourrait donner l'assurance que rien n'empêche le général de Gaulle de se rendre en France s'il le désire. » Dans ce cas, Churchill répondit non sans réticences: «J'espère que nous serons en mesure d'apporter une solution à cette

_

¹⁹⁹ Cab/65/42/34(consulté le 06/04/2014).

²⁰⁰ Ibidem.

²⁰¹ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.177.

²⁰² R.TOMBS, I.TOMBS, *op.cit.*, p.318.

²⁰³ W.CHURCHILL, *op.cit.*, 1974, p.6949.

dernière question²⁰⁴. » La pression de la majorité parlementaire qui restait en faveur de l'accord avec de Gaulle incita le premier ministre à modérer sa position.

Le 16 juin, Churchill ayant renouvelé ses protestations contre de Gaulle et ses méthodes Eden répondit: "C'est aux Français de s'arranger avec de Gaulle." ²⁰⁵ Le Foreign Office dissuada le premier ministre de reprendre les initiatives antigaullistes. Le 16 juin, dans la presse américaine, un journaliste français A.Géraud (sous le pseudonyme Pertinax) analysa la situation dont avaient résulté les contradictions franco-britanniques: « Churchill craindrait que réduits à un rôle d'attente, le Général de Gaulle et l'organisme d'Alger finissent par manifester à l'égard des Alliés un ressentiment qui serait préjudiciable à la cause de la Victoire comme à celle de la paix future. Il désirerait éviter que les représentants d'Alger puissent à leur retour en France se prévaloir des lauriers gagnés du fait même d'hostilité d'une politique anglo-américaine malhabile. »²⁰⁶ Pertinax estime que Churchill adhère aux partisans du bloc occidental: « Enfin il ne méconnaîtrait pas la nécessité, d'accord en cela avec les hommes d'Etat représentant la volonté des Dominions et dont la conférence vient de conclure à Londres, d'un regroupement aussi rapide que possible des pays de l'Ouest européen dont le poids dans la balance s'avérera d'une influence décisive au lendemain de la guerre. » Le Premier Ministre tenait compte aussi de l'importance capitale de l'alliance franco-britannique: «Il considère comme dangereux dans cet ordre d'idées l'éloignement de la France dont l'absence injustifiée mettrait en question la position même de la grande puissance occupée par la Grande-Bretagne jusqu'à ce jour. »²⁰⁷ Selon Pertinax, Churchill réalisait que les contradictions entre les gaullistes et les Anglo-Saxons étaient très menaçantes : «Il tiendrait à écarter en tout premier lieu le risque grave de mettre en conflit les armées alliées avec les mouvements de la résistance dévoués au Général de Gaulle et obéissant aux mots d'ordre émanant d'Alger. »²⁰⁸ Dans ses Mémoires, A.Eden témoigne que, le 20 juin, le président américain "a encore recriminé (au sujet de la responsibilité des affaires civiles en France libérée) ". En même temps, sous l'influence du Foreign Office, Churchill dut modifier son attitude sur le problème français. Ce revirement de la position du Premier Ministre eut lieu effectivement le 21 juin où il valorisa explicitement les arguments de de Gaulle dans un télégramme adressé à Roosevelt²⁰⁹. Dans ce télégramme, Churchill énumère les conséquences défavorables pour les Anglo-Saxons qu'entraînerait l'absence d'accord avec de Gaulle.

²⁰⁴ F.KERSAUDY, op.cit., pp.369-370.

²⁰⁵ A.EDEN, *op.cit.*, p.462.

²⁰⁶ MAE, Grousset-de Gaulle, article in North American Newspaper Alliance, 15 juin 1944, vol.1218, p.86

²⁰⁸ Ibidem.

²⁰⁹ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.370; O.WIEVIORKA, op.cit., p.371.

Sans avoir obtenu des instructions précises, les représentants militaires des Anglo-Saxons commencent à nouer la collaboration avec les autorités gaullistes. Ce sujet est évoqué dans les mémoires d' H.Alphand. En caractérisant la situation politique à Bayeux après le Débarquement, il estime que les Britanniques ne s'opposent pas à cette décision du général de Gaulle : « Tout le monde est content: il vaut mieux l'administration sans accord que l'accord sans administration. » ²¹⁰ Le général Lewis n'envisageait pas de mettre en cause les candidatures nommées par de Gaulle: "Les jours prochains montreront si Coulet et Triboulet peuvent s'établir eux-mêmes et gagner la confiance des populations comme le gouvernement de fait. Entre-temps, nous les traiterons comme tels. La grande question de la reconnaissance a désormais quitté la stratosphere de l'échange diplomatique pour se decider sur le terrain."211 Toutefois, L.Joxe affirme que le Commissaire de la République en Normandie François Coulet doit parfois entrer en conflit avec le commandement britannique: "Les algarades entre Coulet et les Anglais sont devenues légendaires, ceux-ci commençant par déclarer à notre homme qu'il se trouvait là "sans l'accord du gouvernement britannique", et concluant le plus simplement du monde. Les Anglais acceptèrent finalement sa présence et celle de ses camarades, mais à titre provisoire."²¹² Dans ses mémoires "Vertu des temps difficiles", F.Coulet évoque la méfiance des militaires britanniques à l'égard de lui: « La réception des journalistes le 16 juin avait eu de la résonance dans les états-majors et plus encore la façon dont leurs journaux en avaient rendu compte. On savait désormais à Londres et à Washington que l'administration discrètement implantée par de Gaulle en Normandie professait, avec fermeté, des opinions raisonnables mais le commandement allié et d'abord Montgomery et ses officiers des Civil Affairs ne pouvait se défendre de l'impression qu'ils avaient été joués. »²¹³

Par exemple, le 9 juillet, B.Montgomery reproche à F.Coulet sa position sur le problème de monnaie: "Qu'est-ce que c'est cette histoire concernant les billets de banque que nous avons apportés? On me dit que la population n'en veut pas? Il faut qu'ils acceptent. Il faut les forcer."²¹⁴ F.Coulet déclare qu'il ne contraindrait pas ses administrés à se soumettre à un régime que leur avaient épargné les occupants allemands. "Les génaraux alliés ne pouvaient, pour se fâcher et intervenir, invoquer le plus petit incident, la moindre infraction à l'ordre public. " F.Coulet tenait à souligner l'indépendance politique de l'administration française: "Quant à ma présence ici en tant que Commissaire de la République et à celle de mes collaborateurs, je tiens à vous dire qu'elle ne dépend pas de vous!"²¹⁵ Ensuite, d'après les témoignages de F.Coulet, le consensus fait apaiser

²¹⁰ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.177.

²¹¹ O.WIEVIORKA, op.cit., p.386.

²¹² L.JOXE, *op.cit.*, p.247.

²¹³ F.COULET, op.cit., p.245.

²¹⁴ F.COULET, *op.cit.*, p.250.

²¹⁵ F.COULET, *op.cit.*, p.247.

les tensions: "Il ne fut plus question des faux assignats et le reste de l'entretien se poursuivit de la plus amicale façon. Quand ils prirent congé de leur futur vicomte Alamein, celui-ci assura "le politicien", en l'appelant "Mr High Commissioner", qu'il trouverait auprès de lui toute l'aide possible, s'il avait des difficultés." Le Commissaire de la République arrive à defender ses droits politiques.

En analysant les conséquences des contradictions entre l'administration gaulliste et les autorités militaires alliées, R.Torrent affirme: "Les divergences qui sévissent au sommet de la hiérarchie militaire, laissent pressentir les conflits susceptibles d'éclater entre les officiers obligés de coopérer sous le feu des opérations. Contre tout attente, il n'en est rien. " ²¹⁷ Les officiels britanniques et américains ne s'engagent pas à imposer les candidatures différentes de celles que le GPRF avait approuvées: "En Normandie, en Provence, comme partout en France, les hommes de Charlottesville, de Wimbledon, ou de Shivenham ne gouvernent pas la France, ne provoquent pas de conflit administratif dans les territoires libérés, et sont satisfaits de pouvoir compter sur une administration française compétente." ²¹⁸ Les rapports des officiers britanniques révèlent que le commandement militaire ne planifiait pas de contester la légitimité des autorités gaullistes.

Il serait faux de nier absolument les conflits entre les représentants du GPRF et les officiels britanniques qui ont lieu après cet incident. Pendant la libération de Paris, les contradictions entre de Gaulle et le commandement militaire britannique se font ressentir. R. et I.Tombs affirment : « Sans se soucier de se montrer magnanime, de Gaulle déclarait à chaque officier britannique du SOE qu'il rencontrait: "Vous n'avez rien à faire ici." propos suivi d'un ordre de quitter le pays. La Section F fit ses bagages "et partit le plus élégemment qu'elle put." Aucune unité britannique n'est associée à la gloire de l'événement : « Les Américains prétendaient que les Britanniques n'étaient pas populaires auprès des Français et devaient restaient autant que possible hors de vue. » Toutefois, il conviendrait de ne pas exagérer les conséquences des épisodes pareils. Bien qu'il y ait de contradictions entre le général de Gaulle et le commandement britannique, F.Coulet et B.Montgomery, finalement, le compromis s'impose.

H.Alphand témoigne que les négociations commencent immédiatement après le départ du Général pour Alger : «De Gaulle parti, Viennot(Viénot) et moi sommes chargés de rédiger avec les Anglais un avant-projet d'accord. On prend pour base le texte que j'avais préparé à Alger. Les négociations sont sans histoire, fort agréables, avec des interlocuteurs affables et civilisés. »²²¹

²¹⁶ Ibidem.

²¹⁷ R.TORRENT, La France américaine: controverses de la libération, p.186.

²¹⁸ R.TORRENT, *op.cit.*, p.195.

²¹⁹ W.MACKENZIE, *The secret history of SOE*, London, Stermin's Press, p.584, 598.

²²⁰ R.TOMBS, I.TOMBS, op.cit., p.321.

²²¹ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.177.

Dans les questions financières, les négociateurs déclarent avoir trouvé un compromis acceptable pour le GPRF aussi que pour le gouvernement britannique : « Sir William Malkin, jurisconsulte du Foreign Office, est tout miel. La formule de l'"aide mutuelle" permet de régler la question du billet, conformément à la souveraineté française. »²²² Le commissaire aux Finances formule ses réserves envers la formule proposée : « Mais Mendès-France prétend que l'on veut nous faire payer cette concession "de pure forme " en nous imposant de lourdes prestations en application de l'aide mutuelle. » En défendant leur point de vue, les négociateurs se réfèrent aux accords entre les Alliés et d'autres puissances européennes. H.Alphand déclare avoir déployé tous les efforts possibles : « Je ne le crois pas pour ma part et toutes les puissances moins fortunées de l'Europe occidentale ont adopté la même procédure. »²²³ Aussi que P.Viénot et R.Massigli, H.Alphand reste attaché à la ligne modérée pendant les négociations avec les Britanniques. Il tient à réduire au minimum les contradictions avec les représentants du Foreign Office.

P.Viénot met le Gouvernement provisoire au courant des propositions britanniques sur la problème de monnaie: «Les Anglais envisagent de régler les difficultés sur l'autorité éméttrice en insérant dans l'arrangement d'aide mutuelle des articles prévoyant que les billets seront fournis par l'autorité française au commandement et que la fraction de ces billets utilisée par lui pour la solde des troupes britanniques nous sera réglée en livres sterling. »²²⁴ Cette lettre du représentant du GPRF à Londres confirme que les représentants de la Grande-Bretagne faisaient état des intérêts de l'administration française et envisager de limiter au minimum leur ingérence dans ce domaine: « Nos interlocuteurs reconnaissent qu'il s'agit là d'une affaire d'ordre intérieur français. »²²⁵ Donc, il est possible de conclure que, concernant l'affaire des billets, à ce stade des négociations, les Français et les Britanniques esquissent un compromis mutuellement profitable. La diplomatie britannique aussi que la diplomatie française acceptèrent de remplir leurs engagement concernant les livraisons mutuelles suivant l'accord financier du 8 février. GPRF revendiquait les mesures spécifiques de sauvegarde capables de prévenir une charge financière excessive. Viénot «accepta provisoirement» l'idée britannique de signer quatre mémoranda. La provision par laquelle les Français seront reconnu comme un pouvoir émetteur des francs supplémentaires.

En ce qui concerne les problèmes d'administration, le 21 juin, le représentant du Gouvernement provisoire expose les préoccupations essentielles formulées par la diplomatie britannique. Il indique que deux questions restent litigieuses : «On nous a fait observer, en particulier, que la fixation des limites des deux zones par un décret du gouvernement provisoire

²²² Ibidem.

²²³ Ibidem.

²²⁴ MAE, vol.1465, P.Viénot-P.Mendès France, 21/06/1944, p.266.

²²⁵ Ibid., p.267.

était une procédure lente qui ne permettrait pas une adaptation suffisamment souple à l'évolution des opérations militaires.»²²⁶ Selon P.Viénot, une délégation des pouvoirs donnés aux délégués pourrait régler ce problème. La Délégation anglaise a paru considérer que notre annexe H relative à l'information ne rentre pas dans le cadre de sa compétence. Viénot déclare avoir fortement marqué qu'un accord de cette question doit figurer dans la convention. La possibilité de l'absence totale de toute autorité française en certains points de la zone de commandement paraissait inspirer, dans le projet soumis à la délégation française, une extension abusive de la gestion du commandant en chef. Viénot estime qu'un paragraphe prévoyant cette situation est capable de limiter les revendications des Alliés.

Il escomptait obtenir le consentement de Churchill et du Cabinet en général. Le 28 juin, les diplomates britanniques observaient plusieurs signes révélateurs du revirement américain dans la question de monnaie²²⁷. Le premier mémorandum était relatif aux questions administratives et juridictionnelles: "Dans les territoires touchés par les opérations militaires actives il est nécessaire de prévoir que le Commandant en chef interallié dispose de l'autorité indispensable pour obtenir l'exécution de toutes les mesures qu'il jugera essentielles à l'heureuse conduite des opérations dont il a la charge." ²²⁸ L'article 3 définit les prérogatives du représentant du GPRF dans la zone des opérations militaires: "Conformément à l'article I de l'ordonnance promulguée par CFLN le 14 mars 1944, un délégué sera nommé pour le théâtre des opérations actuel. D'autres délégués pourront être nommés selon le développement des opérations. Le Délégué est chargé, en particulier, de centraliser et de faciliter les rapports entre le commandement militaire interallié et les autorités françaises."²²⁹ L'article 4 porte sur la spécificité de la zone de l'avant: "Les pouvoirs de l'état de siège seront exercés par le Commandant en chef interallié par l'intermédiaire du Délégué militaire français conformément aux lois françaises." L'article 5 fait état des différences entre la zone de l'avant et la zone de l'intérieur: "Dans la zone de l'intérieur, l'exercice et la responsabilité de l'administration du territoire incombent entièrement à l'autorité française, y compris les pouvoirs de l'état de siège. Des arrangements spéciaux interviennent entre le Commandant en chef interallié et l'autorité française compétente pour l'adoption de toutes mesures nécessaires à la conduite des opérations militaires." L'article 7 stipula: "Les membres des forces armées françaises servant dans des unites françaises constituées faisant partie des forces françaises sur le territoire français, seront soumis à la juridiction exclusive des tribunaux français. Les autres Français qui au moment de leur entrée en France comme membres des forces allies,

²²

²²⁶ MAE, vol.1465, 21/06/1944, p.270.

²²⁷ J.HARVEY, O.HARVEY, op.cit., p.346.

²²⁸ AN, 3AG1/262, dossier 5, Négociations interalliées, p.265.

²²⁹ Ibidem.

servent dans les conditions qui les soumettent aux lois des forces allies navales, militaires et aériennes, ne seront pas censés être membres des forces armées françaises pour l'application du présent alinéa."²³⁰ Le deuxième mémorandum réglait les questions de monnaie et d'aide mutuelle, le troisième portait sur les biens situés en France metropolitaine, le quatrième mémorandum était relatif à l'Information.

Le texte de l'accord du 30 juin est accompagné de l'annexe qui stipule de deux questions en litige: "La délégation française a demandé que le mémorandum №1 contienne une disposition ainsi conçue: A. Les lieux et modalités de la prise en charge par l'administration française des produits importés par la population civile seront fixés d'un commun accord entre le commandant en chef interallié et le Délégué. B) A partir du moment de la prise en charge de ces produits, l'administration française en assurera la distribution à la population civile." La délégation britannique est en mesure de faire connaître son accord de principe sur la proposition tendant à l'administration française le soin de distribuer à la population libérée en France métropolitaine les produits destinés à les secourir. Cependant, la diplomatie britannique ne trouve pas possible d'inclure les dispositions proposées par la délégation française dans le mémorandum №1."232 Néanmoins, le 30 juin, Massigli écrit à de Gaulle qu'il ne croit pas possible d'améliorer les clauses politiques de cet accord²³³. Il déclare que cet accord constitue, en pratique, une véritable reconnaissance du Gouvernement provisoire en soulignant l'affirmation catégorique de la souveraineté française, l'affirmation d'une complète égalité du Gouvernement provisoire avec les gouvernements alliés.

Le 3 juillet, Joxe admit que le Général avait «amélioré son attitude envers la Grande Bretagne». De Gaulle deviendrait convaincu que la Grande Bretagne tiendrait à reconstruire «la France forte»²³⁴. Toutefois, L.Joxe ne niait pas les contradictions avec Londres sur plusieurs questions. Par exemple, concernant la Yougoslavie, les Français contestaient la politique du gouvernement britannique qui hésitait encore à collaborer avec J.Tito. L'envoi de la mission militaire en Yougoslavie serait différé seulement parce que les Français respectaient la position des Britanniques²³⁵. Cette déclaration révèle les ambuiguïtés des relations entre le GPRF et le Cabinet de guerre. De Gaulle n'était pas prêt de se solidariser avec la ligne britannique sur certaines questions internationales. S'en rendant compte de cela, C.Valensi caractérise la position du ministre des affaires étrangères comme trop optimiste : «Le 4 juillet, Massigli soulignait quant

²³⁰ Ibidem.

²³¹ Ibidem.

²³² Ibidem.

²³³ AN, 3AG1/262, dossier 5, la lettre R.Massigli – Ch.de Gaulle, 30/06/1944, p.266.

²³⁴ FRUS, 1944, *op.cit.*, p.720.

²³⁵ Ibid., p.721.

à lui-un peu imprudemment-que la plupart de ces observations "n'affectaient que la rédaction."²³⁶ Or, si ce jugement était peut-être exact à l'égard des Britanniques, il l'était beaucoup moins vu de Washington.

H.Alphand témoigne que les résultats des négociations sont jugés convenables par de Gaulle: «À Alger, j'explique nos textes franco-britanniques au Général qui fait la petite bouche, mais est satisfait au fond. Le Gouvernement provisoire donne son accord de principe, en dépit des observations de Mendès-France. »²³⁷ Il évoque les amendements revendiquées par P.Mendès-France et le concours de J.Monnet qui aide les négociateurs à convaincre le GPRF. Toutefois ; le Général refusa de s'en tenir absolument aux formules négociées à Londres : «On introduit cependant une contre-proposition demandant aux Anglais la conclusion d'aménagements à l'accord d'aide mutuelle dans un délai de trois mois et en vue d'éviter de trop fortes disproportions dans les prestations réciproques éventuelles. »²³⁸ Le Général envisageait de mener sa politique en conciliant les bons rapports avec URSS à l'alliance avec la Grande-Bretagne. Sur ce sujet, R.Ulrich-Pier remarque: "Le G.P.R.F., malgré les objurgations de Viénot, ne croit pas accepter les projets d'accords franco-britanniques tells quells, en particulier sur les aspects financiers; il juge notamment que la France, écrasée par le poids financier de l'Occupation, puis de la bataille depuis le débarquement, doit voir réduire sa contribution au titre de l'aide mutuelle²³⁹." Après la séance du 3 juillet, de Gaulle décida de revendiquer quelques rectifications du texte d'accord.

Il insistait sur ce que la préambule fût modifiée pour intégrer une phrase: "Il facilitera également la direction et la coordination de l'aide que les autorités et la population française sont en mesure d'apporter aux forces expéditionnaires sur le territoire métropolitain libéré par les forces alliées et françaises, et l'adoption sur ledit territoire de toutes mesures rendues indispensables par les operations militaires²⁴⁰." Certains passages relevant du premier mémorandum n'était pas acceptables pour le GPRF qui proposa de modifier l'article 3 de la manière suivante: "Lorsque les pouvoirs conférés au Délégué par la loi française seront **assumés normalement par** [au lieu de "remis à" – P.F.] l'autorité française supérieure, celle-ci assurera l'exécution des obligations qui incombent au Délégué en vertu du présent accord." De Gaulle envisageait de rectifier l'article 4: "**Le Délégué prendra** [au lieu de "Il appartiendra"- P.F.] conformément aux lois françaises les mesures nécessaires pour donner effet aux dispositions de l'article 1 et, en particulier, édictera les règlements et nommera les agents du service publics."²⁴¹ La diplomatie gaulliste envisageait

²³⁶ C.VALENSI, *op.cit.*, p.36.

²³⁷ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.179.

²³⁸ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.179.

²³⁹ R.ULRICH-PIER, op.cit., p.913.

²⁴⁰ Ibidem.

²⁴¹ AN, 3AG1/262, dossier 5, le télégramme R.Massigli-P.Viénot, 04/07/1944, p.272.

d'imposer la nouvelle rédaction du paragraphe 3 de l'article 4: "Les pouvoirs de l'état de siège sont délégués au Commandant en chef interallié qui les exerce par l'intermédiaire du Délégué français conformément aux lois françaises." Selon GPRF, l'article 6 devrait être aussi modifié: "Les officiers de liaison visés au paragraphe 2 de l'article 3, et mis par le Délégué militaire à la disposition de l'Administration française, assureront la liaison entre cette Administration et les forces Alliés." Il conviendrait aussi de reécrire le paragraphe 2 de l'article 17: "Dans la zone de l'avant le droit de réquisitionner la main d'oeuvre, les produits, l'usage des terrains et des bâtiments, des moyens de transport et les autres services nécessaires aux opérations militaires, est délégué au Commandant en chef interallié." La diplomatie française tenait à étendre ses prérogatives dans la zone de l'avant aussi que dans la zone de l'intérieur et à souligner que, dans tous les cas, Eisenhower devrait prendre en compte les intérêts de l'administration gaullistes.

En ce qui concerne le deuxième mémorandum, dans le projet de lettre annexe concernant les billets, le GPRF trouvait nécessaire d'ajouter à la formule acceptée par les Britanniques la designation suivante: "Le Trésor Central Français pourra déplacer, selon les nécessités, tout ou partie des billets vise au présent article et les entreposer notamment soit dans les territoires français libéré, soit en Afrique du Nord (pour les besoins de la zone Sud)."²⁴² "À l'article 2, ajouter à la fin du paragraphe 1: "... et compte tenu de leur désir qu'il n'existe pas une disproportion trop importante entre les prestations fournies par les deux parties.... Substituer partout l'expression "Trésor Central Français" à l'expression "Caisse Centrale de la France d'Outre-mer agissant pour le compte du Trésor Central Français"...à l'article 2 supprimer "in fine" les mots: "A l'exception des billets de la Banque de France." ...Compléter ainsi l'article 6: "Les billets de la Banque de France employés par les forces armées britanniques feront l'objet des dispositions identiques, en principe, à celles qui figurant ci-dessus en ce qui concernent les billets vises à l'article 1er."

Quant au troisième mémorandum, le Gouvernement désire qu'à l'article I, paragraphe 1, la phrase commençant par les mots: "Toutefois en réglant la destination de ce matériel de guerre d'origine française, sa destination sera réglé d'accord entre le Commandant en chef interallié et les autorités françaises compétentes." La diplomatie gaulliste insistait sur sa variante de la rédaction de l'article 5: "Aucune des dispositions du présent mémorandum ne porte atteinte à l'exercice par le Commandant en chef Interallié du droit de réquisition dans les conditions visées à l'article 17 du mémorandum I." Le mémorandum relative à l'Information comportait les articles que Gouvernement provisoire souhaitait de rectifier. Il proposait d'ajouter à la fin de l'article 2, paragraphe 1, les mots suivants: "un droit de censure d'ordre strictement militaire, qui sera exercé par des organisms tripartites²⁴³." La diplomatie française insiste sur son droit d'intervenir pour

²⁴² Ibidem.

²⁴³ Ibidem.

rectifier certaines décisions du commandement qu'elle jugera être en défaveur de ses intérêts politiques.

Dans l'ensemble de l'accord, R.Massigli demanda aussi de remplacer l'expression "France métropolitaine" par la "France continentale". GPRF revendiqua aussi de supprimer la phrase commençant par les mots: "Les autres Français..." La diplomatie gaulliste réclamait de modifier l'article 7 portant sur les conditions de la juridiction étrangère sur le territoire français pendant la Libération. GPRF s'en tenait à la redaction suivante: "Les personnes qui sont soumises à la juridiction exclusive des autorités françaises pourront, en l'absence de dites autorités, être arrêtées par la police militaire alliée et détenues par cette police. "Le gouvernement estime en effet, que nous n'avons pas à reconnaître dans un engagement international le fait que des Français pourraient échapper à la loi française. En même temps, GPRF déclara ne pas avoir l'intention d'élever des objections formelles contre l'application des dispositions qui résultent de cette phrase.

Le 10 juillet, Roosevelt réalisa la nécessité de reconnaître le "CFLN" comme autorité française *de facto*. Il s'avéra pourtant que le texte de l'accord franco-britannique du 30 juin n'était pas tout à fait acceptable pour Washington. Les dirigeants américains et britanniques avaient encore à négocier les clauses réglant les relations entre le gouvernement gaulliste et le commandement alliée. La correspondence entre Churchill et Roosevelt révèle l'intention de ce dernier d'insérer deux points supplémentaires dans le texte de l'accord. Selon le président américain, deux choses devraient être "éclaircies" Roosevelt revendique d'attribuer l'autorité "complète" à Eisenhower pour que celui-ci puisse prendre toutes les mesures nécessaires permettant de conduire des opérations militaires efficaces. La diplomatie américaine trouvait indispensable un point spécifique impliquant la nécessité des élections en France: "Le peuple français (aura) la possibilité de choisir librement son gouvernement²⁴⁵." Quoique, dans ce télégramme, Roosevelt considère l'accord franco-britannique comme une base de négociation, il tient à obtenir les modifications sur les deux aspects absents dans la version du 30 juin.

Churchill déclare son accord quant au contenu du premier point réclamé par Roosevelt: "Eisenhower devra avoir toutes les prérogatives qu'il veut pour les opérations militaires. "²⁴⁶ Il estime, toutefois, que la solution a déjà été trouvée dans l'accord franco-britannique: "Ce n'était pas facile de trouver les expressions verbales reconciliant la suprématie d'Eisenhower à la susceptibilité française, mais nous avons été satisfaits d'avoir totalement maintenu cette position grâce aux termes convenues dans les cinq premiers articles. "²⁴⁷ Le Premier Ministre suggère que

²⁴⁴ W.KIMBALL, *op.cit.*, vol.3, p.238.

²⁴⁵ W.KIMBALL, *op.cit.*, vol.3, p.238.

²⁴⁶ W.KIMBALL, *op.cit.*, vol.3, p.240.

²⁴⁷ W.KIMBALL, *op.cit.*, vol.3, p.240.

les négociations successives sur ce sujet risquent de s'avérer inutiles, mais, en même temps, il évite de se démarquer clairement de l'attitude américaine: "Si vos gens arrivent à améliorer les termes et persuadent les Français de les accepter, nous serons, bien sûr, contents de cela." Churchill incite Roosevelt à ne pas différer cette question outre mesure. En ce qui concerne le point traitant l'organisation des élections en France, Churchill, tout en appréciant l'importance du sujet qualifie comme "inappropriée" l'insertion de cette clause dans le texte de l'accord préparé, de l'accord confiné aux questions administratives pratiques. Le Premier Ministre cita l'ordonnance du 21 avril 1944 pour faire reculer la méfiance des Américains envers le GPRF. Selon Churchill, les membres civils de l'Assemblée consultative verraient les élections se dérouler.

Churchill espérait que Roosevelt n'insisterait pas trop sur la nécessité de traiter le problème d'élections dans les accords avec le général de Gaulle. H.Alphand estime que la délégation française réussit à accomplir sa tâche et que le commandement allié évite de revendiquer les prérogatives excessives: « À Washington, après le départ du Général, j'ai été prié de négocier, avec Christian Valensi, les accords qui fixent le statut des troupes alliées en France, résultats très satisfaisants, puisque nous sommes traités de facto comme un gouvernement allié et égal, que tous les droits gouvernementaux nous sont reconnus, qu'Américains et Anglais promettent de limiter au maximum les réquisitions. »²⁴⁹ Les Britanniques aussi que les Américains s'engageraient donc à ménager les intérêts économiques de l'administration française. Cependant, C.Paris²⁵⁰ estime que la situation du Gouvernement provisoire restait assez compliquée: « Le Département d'Etat a en effet demandé dès le 12 juillet au Foreign Office, en faisant probablement état de notre consentement, s'il avait des objections à des conversations à deux entre Français et Américains. Le Foreign Office, très certainement soulagé de n'avoir pas à entrer immédiatement dans un débat dont il percevait toutes les difficultés, et secrètement satisfait de laisser aux Américains seuls la responsabilité de complications sérieuses avec nous, a immédiatement acquiescé à cette demande, qu'il a interprétée comme une manière polie de la part du Gouvernement des Etats-Unis de faire savoir au Gouvernement britannique qu'il ne tenait pas pour le moment à sa présence au débat. Nous nous trouvons maintenant dans le cas d'avoir à solliciter l'aide britannique qui nous avait été accordée sans ambage, et que nous avons écartée sans beaucoup de nuances. Sans doute, les Anglais sont-ils très pressés de voir la négociation aboutir ; mais on peut douter qu'ils consentent à s'entremettre avant d'avoir recueilli le bénéfice tactique des difficultés éclatantes entre Alger et Washington et, dès lors, il y a lieu de craindre que leur intervention n'ait plus la même

_

²⁴⁸ Ibidem.

²⁴⁹ H.ALPHAND, op.cit., p.180.

²⁵⁰ Pierre Viénot est mort le 20 juillet 1944. Le Gouvernement provisoire confie à Camille Paris de représenter ses intérêts diplomatiques à Londres et de continuer les négociations avec les Britanniques.

efficacité. »²⁵¹ C.Paris craint que la diplomatie britannique ne refuse de soutenir les revendications du général de Gaulle auxquelles les Américaines restent sourds.

Cependant, Churchill et Eden étaient prêts de prendre en compte les propositions du GPRF. Vers le 10 juillet, le Foreign Office répond: "Les modifications suivantes à la lettre annexe seraient acceptées du côté britannique: paragraphe I, ajouter la phrase suivante: "sous réserve des dispositions du paragraphe 2, la caisse centrale de la France d'Outre-mer pourra déplacer selon les approvisionnements, tout ou partie des billets visés au présent paragraphe et les entreposer notamment, soit dans les territoires français libérés, soit en Afrique du Nord." La diplomatie britannique consentit à rectifier la seconde phrase du paragraphe 2: "Sous réserve des dispositions du paragraphe 6 ci-dessous, les forces armées Britanniques n'introduiront pas en France continentale d'autres billets libellés en France que ceux qui leur auront été remis par le Trésor Central Français: paragraphe 6 – ajouter in fine la phrase suivante: "Ces billets feront l'objet de dispositions identiques en principe à celles qui règlent l'emploi des billets visés au paragraphe cidessus."²⁵² A.Eden voulait proposer de reconnaître CFLN comme gouvernement provisoire le 14 juillet, mais sans succès. Le 15 juillet, le chef du Foreign Office a nettement indiqué que le Gouvernement britannique s'en tenait pour sa part aux textes négociés à Londres et qu'il n'accepterait que les modifications que les modifications sur lesquelles les Français seraient euxmêmes d'accord. Le Cabinet de guerre accepta "les ameliorations" que le GPRF a proposées "pour les mémorandums 1, 3 et 4". Donc, les propositions de la diplomatie gaulliste avaient été prises en compte par Londres.

La position de la diplomatie française pourrait, toutefois, s'avérer ambiguë pendant les négociations aux Etats-Unis. Selon Dans le cas où Washington accepteraient quelques modifications du texte de l'accord, la Grande-Bretagne, sans avoir été consultée, pourrait s'y opposer. R.Massigli aussi que C.Paris redoutait le revirement possible du Cabinet de guerre dans le sens défavorable pour le GPRF: "Dans ces conditions nous pouvons nous demander si le concours britannique, sur lequel nous devons compter, ne risquerait pas de nous faire défaut si les pourparlers s'engageaient sur la base d'un autre texte." Le commissaire aux affaires étrangères insistait sur la participation des Britanniques dans les négociations: "Il paraît essentiel au Gouvernement que les pourparlers relatifs à la mise au point définitif soient tripartites. Nous pensons, en effet, que le négociateur britannique, si nous en jugeons par les dispositions dont témoigne le Gouvernement de Londres, pourra vous apporter un appui efficace." ²⁵³ La même note stipule: "Toute autre procédure risquerait d'ailleurs de donner l'impression aux Anglais

²⁵¹ Folios 9-12, Correspondance P.Viénot-R.Massigli, *op.cit.*, p.171.

²⁵² AN, 3AG1/262, dossier 5, Viénot-de Gaulle, 11/07/1944, p.275.

²⁵³ AN, 3AG1/262, dossier 5, Diplofrance, communiqué à Londres et à Washington, 22/07/1944, p.283.

l'impression que nous cherchons à les évincer des négociations, ce qui n'est nullement le cas, bien au contraire."²⁵⁴ Le commissaire aux affaires étrangères tenait à minimiser les contradictions franco-britanniques quelle que soit l'évolution de l'attitude de Roosevelt.

Les accords auxquels aboutit la visite du Général à Washington furent accueillis avec optimisme au Foreign Office. Vers le 22 juillet, les Américains formulent leurs revendications. Ils réclament de modifier la rédaction de l'article 4: "A la demande du Commandant en Chef interallié, le délégué militaire français prendra, conformément aux lois françaises, toutes les mesures nécessaires en application des pouvoirs de l'état de siège exercés par lui... "255 En ce qui concerne l'article 13, la diplomatie américaine insistaient sur la substitution de l'expression "Gouvernements alliés" à celles des "autorités militaires allies". Le 24 juillet, G.Catroux affirme: "Nous avons tout lieu de croire que les rédactions longuement discutées entre les Anglais et nous et acceptées par le Gouvernement Britannique donnent toutes les garanties désirables au Commandant en chef." Donc, la diplomatie française escompte s'en tenir aux textes négociés à Londres. Elle refuse d'accepter l'élargissement des prérogatives d'Eisenhower et espère que le Cabinet de guerre partage ce point de vue.

Le 24 juillet, Foreign Office répondit en se solidarisant avec GPRF sur certains points. En même temps, la diplomatie britannique formula ses réserves concernant la modification du sixième article de l'accord, car elle ne voyait pas "quel serait l'usage des officiers de liaison administrative si ce n'est d'être mis à la disposition de l'administration". Le Foreign Office exprima ses regrets de "ne pouvoir accepter l'amendement du septième article malgré la garantie qui lui avait été donnée qu'en pratique les Français n'avaient pas "l'intention d'élever d'objection contre l'application de cette phrase²⁵⁷". Le 31 juillet, les négociateurs français purent constater leur succès. Une phrase fut ajouté à l'article 1 du premier paragraphe: "Il est prévu que dans toute la mesure du possible ce droit sera exercé par l'intermédiaire d'un organisme tripartite. " Cette rédaction permettait à l'administration gaulliste d'obtenir plus de prérogatives dans la zone des opérations militaires.

Le 28 juillet, C.Paris demande si le texte de l'accord franco-anglais devrait être identique à celui de l'accord franco-américain. Il évoque certaines difficultés de nature juridique: "Nous étions en effet tombés d'accord avec ces derniers (les Américains) pour la rédaction de l'article seize paragraphe un, deux et trois relatifs aux commissions de réclamations. L'objection tirée de la Constitution américaine ne joue pas en ce qui concerne les Anglais et nous pouvons leur

²⁵⁴ Ibidem.

²⁵⁵ Ibidem.

²⁵⁶ MAE, vol.700, G.Catroux-C.Paris, 24/07/1944, pp.28-32.

²⁵⁷ MAE, vol.700, C.Paris-R.Massigli, 24/07/1944, p.37.

demander de demander de maintenir dans l'accord franco-anglais la rédaction primitive." ²⁵⁸ Le 2 août, les Américains ayant accepté la rédaction de l'article relatif à la prise en charge et à la distribution des produits importés Hoppenot s'attendait à ce que la délégation britannique comptait demander certaines modifications au texte actuel²⁵⁹. Le représentant diplomatique du GPRF redoutait le revirement de la diplomatie britannique qui pourrait revendiquer la modification du texte accepté par les Américains. En réalité, cette question ne souléva pas de difficultés complémentaires.

L'attitude de R.Massigli faisait l'objet des critiques qui mettaient en cause sa tactique pendant les négociations avec les Anglo-Saxons. Les propos optimistes tirés du télégramme du 15 juillet envoyé par le commissaire aux affaires étrangères sont contestées par un autre fonctionnaire. Le 4 août 1944, Paul-Boncourt adresse à H.Alphand une lettre dans laquelle il critique la position de R.Massigli pendant les pourparlers avec les délégués anglais. Le texte de l'accord franco-britannique ne pourrait servir de base pour l'accord franco-américain. Implicitement, Paul-Boncourt indique qu'"il aurait fallu tenir compte des différences entre la position britannique et la position américaine sur la question française". Ces observations restent inaperçue par le GPRF.

Au début d'août 1944, R.Massigli incite C.Paris à rappeler les engagements pris par Eden le 12 juillet : « En ce qui concerne la demande britannique concernant l'article 7, le Gouvernement approuve votre attitude et maintient son refus de rétablir la phrase concernant les «autres Français ». J'insiste tout particulièrement à Londres pour demander que le Gouvernement britannique renonce à sa demande. »²⁶⁰ Le ministre des affaires étrangères suggère un geste qui pourrait dissuader la Grande-Bretagne de revendiquer la modification du projet : «Vous pouvez indiquer à titre officieux au Foreign Office que le Gouvernement va vraisemblablement accepter de signer le protocole franco-britannique relatif à l'Aide mutuelle dans la forme qui résulte des négociations de Londres. Cette décision du Gouvernement Provisoire qui comporte pour la France les sacrifices que vous connaissez devrait inciter le Gouvernement britannique à nous faciliter la conclusion aussi rapide que possible des accords tripartites. »²⁶¹ Le Gouvernement britannique avait envisagé la signature pour le mercredi 16 août. En même temps, il paraissait impossible à C.Paris de fixer une date à cette étape de négociations où l'accord n'était pas effectivement réalisé sur l'ensemble des documents²⁶². Le 19 août, arrivé à Londres, H.Alphand est obligé de constater que «les représentants de SHAEF n'avaient pas encore donné leur accord au projet du protocole

²⁵⁸ AN, 3AG1/262, dossier 5, télégramme C.Paris-R.Massigli, 28/07/1944, p.286.

²⁵⁹ MAE, vol.700, H.Hoppenot-R.Massigli, 02/08/1944, p.92.

²⁶⁰ MAE, vol.700, Diplofrance-Washington, 05/08/1944, p.121.

²⁶¹ MAE, vol.700, Diplofrance-Londres, 05/08/1944, p.123.

²⁶² MAE, vol.700, Diplofrance-Londres, 11/08/1944, p.162.

annexe sur le contrôle des changes». Il différait de la version précédente «sur deux points principaux : 1) l'article (b) donne une définition plus large des fonds en France, qui seraient utilisables par les officiers de finances alliés. La rédaction, tout en établissant que SHAEF ne pourra utiliser les francs pris à l'ennemi, n'indique pas clairement que des francs doivent revenir en définitive aux autorités françaises. 2) Les autorités alliées, tout en reconnaissant qu'il appartient aux autorités françaises, d'alimenter en fonds les entreprises et les services, désireraient que les avances qu'elles seront amenées à leur faire à titre exceptionnel, soient considérées comme effectuées sur le compte du Trésor Central». À l'encontre de la ligne du Foreign Office, les représentants de la diplomatie américaine tenaient à élargir les prérogatives du commandement allié dans le domaine des finances.

L'analyse des accords signés le 25 août fait ressortir la différence de leur texte par rapport à la version négociée au mois de juin. La version finale comporte les cinq mémorandums. Relatif à la question de monnaie, le Mémorandum №2 stipulait: "Les billets libellés en francs qui ont été imprimés pour les besoins en France continentale des forces armées alliées, ainsi que les billets qui seront imprimés à l'avenir pour le même objet, seront émis par le Trésor Central Français."²⁶³ Cette formule résulte du compromis auquel aboutit les négociateurs français et anglo-saxons et témoigne que la diplomatie britannique avait dissuadé Roosevelt de modifier sa position sur ce sujet. Le Mémorandum №5 qui se substitue au procès-verbal inséré à l'accord du 30 juin tend à satisfaire les revendications du GPRF concernant la distribution des produits importés à la population civile²⁶⁴. Dans le cas du deuxième mémorandum, les Américains s'étaient alignés sur la position des Britannique après le télégramme de Churchill du 21 juin. Dans le cas du deuxième mémorandum, les Américains s'étaient alignés sur la position des Britannique après le télégramme de Churchill du 21 juin. Plusieurs revendications économique de la diplomatie gaulliste sont prises en compte par les Anglo-Saxons.

Cependant, l'article 5 du Mémorandum №1 reprend la rédaction revendiquée par la diplomatie américaine: "En outre, certaines parties (dites zones militarisées) de la zone de l'intérieur, pourront faire l'objet d'un régime special, à raison de leur importance militaire vitale, par exemple: ports, camps retranchés maritimes, aérodromes, et lieux de concentration de forces. Dans ces zones, le Commandant en Chef interallié reçoit le droit de prendre ou de faire prendre par les services gérant les installations présentant un caractère militaire." Force est de constater que Roosevelt imposa aussi sa position concernant l'article 4: "Dans la zone de l'avant, le délégué prendra, conformément aux lois françaises, les mesures considérées comme nécessaires **par le**

²⁶³ AN, 3AG1/262, dossier 5, la signature des accords ftanco-alliés, p.293.

²⁶⁴ Ibid., p.296.

²⁶⁵ Ibid., p.292.

Commandant en chef interallié pour donner effet aux dispositions de l'article 1." La diplomatie gaulliste tentait de supprimer l'expression "par le Commandant en chef interallié", mais sans succès. Certaines exceptions sont prévues par l'article 4 du paragraphe I: "En cas d'urgente nécessité touchant aux operations militaires, ou la où aucune autorité française ne serait en état d'assurer l'exécution des mesures considérées comme nécessaires par le Commandant en Chef interallié,... ce dernier pourra prendre, à titre temporaire et exceptionnel, les mesures imposées par les nécessités militaires."²⁶⁶ L'article 5 imitait l'article 3 de l'accord franco-britannique en indiquant que "le Trésor Central Français mettra à la disposition des forces alliées, à la demande du Commandant en chef interallié, tous les montants declarés nécessaires pour l'usage des troupes alliées en France continentale et suivent telles dénominations, tells types et en tels endroits qui seront demandés par le Commandant en chef interallié." Les autorités militaires britanniques imposeront les restrictions qui seront reconnues d'un commun accord sur les achats de l'Intendance aussi bien que des troupes. Article 6 stipulait que "les autorités françaises seront tenues au courant, d'une manière complète et assez régulière que possible, de toutes les dépenses faites au moyen de ces billets. Un représentant sera spécialement désigné à cet effet par le Trésor Central Français²⁶⁷". Il conviendrait de remarquer que, concernant l'article 4 du premier mémorandum, la diplomatie américaine imposa son point de vue bien que les Britanniques eussent accepté la rédaction française. En même temps, la rédaction de l'article 7 est tout à fait conforme aux revendications françaises exposés dans le télégramme du 4 juillet. Cependant, l'article 7 du mémorandum III a pour base les propositions françaises. L'élargissement des prérogatives du commandement interallié va à l'encontre des propositions françaises et britanniques. En ce qui concerne les aspects politiques et juridiques des accords franco-alliés, la plupart des amendements du GPRF est rejetée malgré le soutien de Londres.

Dans le cadre des relations franco-alliées d'été 1944, il conviendrait d'évoquer la conférence de Bretton Woods. Le 17 juillet, P.Mendès France fait une intervention très énergique, protestant contre la place faite à l'Europe dans les plans à l'étude et, d'une manière plus particulière, à l'Europe occidentale et à la France. A la fin de son intervention, Mendès France laisse entendre que le gouvernement français tiendrait compte du rôle final réservé à la France lorsqu'il aurait à décider de sa participation ou de son abstention dans les deux organismes internationaux à créer. Il indique dans le télégramme envoyé à Alger : « Les Américains ont été visiblement effrayés à l'idée de notre retrait et il y a eu une longue réunion nocturne dans la chambre de M.Morgenthau au cours de laquelle j'ai exposé l'ensemble de nos raisons de

²⁶⁶ Ibidem.

²⁶⁷ Ibid., p.293.

mécontentement. »²⁶⁸ Notre position est extrêmement délicate car les grands pays ne nous font pas la place à laquelle nous estimons avoir droit, tandis que les petites nations font chacune leur jeu personnel en essayant d'acquérir les faveurs de quelque protecteur puissant²⁶⁹. Dans ce passage, Mendès-France semble reprocher implicitement la diplomatie britannique.

En ce qui concerne la situation au Levant, les contradictions franco-britanniques y persistaient malgré toute l'importance decisive des opérations militaires en Europe. La correspondence des officiels diplomatiques français en témoigne: "Au Liban, Spears s'efforce par conséquent de créer dans la population un sentiment de désaffection à l'égard de la France, ainsi qu'un élément de lassitude chez les Français, dans l'espoir que la conjoncture de ces deux éléments amènerait un jour la France à abandonner sa place au Levant... La question de l'armement de la gendarmerie syrienne continue à creuser l'antagonisme franco-britannique." 270 A.-L.Chaigne-Oudin estime que le Cabinet de guerre britannique tentaient d'éviter le développement pareil de la situation: "Au moment où les troupes britanniques débarquent en France, Spears aurait reçu l'ordre de ne rien faire qui puisse troubler les relations entre la France et la Grande-Bretagne." 271 Toutefois, le ministre-résident britannique encourageait les revendications des Syriens: "En Syrie, poussé par le général Spears, le gouvernement exige le transfert des troupes spéciales dans des conditions à sa convenance. Spears se pose à nouveau en modérateur pour faire parvenir les deux parties à un accord et propose que le transfert des troupes spéciales soit effectué par étape avec le transfert de la moitié de l'armée avant l'armistice."²⁷² Force est de constater que le ministrerésident britannique menait la même politique dans cette région qu'au début de l'année.

Le 15 juillet, R.Massigli protesta auprès de Duff Cooper: "Après lui avoir fait mesurer à nouveau la contradiction existant entre les propos tenus au Foreign Office et les actes du ministre britannique au Levant, j'ai dit à l'Ambassadeur que je me voyais contraint de le prier de répondre, au besoin après en avoir référé à Londres, aux questions suivantes: La politique du Général Spears est-elle celle du Cabinet britannique? ... Si tel n'est pas le cas, quelles mesures le Comité comptet-til prendre pour mettre un terme aux initiatives personnelles de son représentant?" Duff Cooper refusa finalement de transmettre à Eden ces questions. Il souligna pourtant les contradictions entre les propos tenus au représentant français à Londres et les instructions télégraphiées à Beyrouth, d'une part, et les initiatives du représentant britanniques au Levant, d'autre part. CFLN fut préoccupé par la dernière initiative prise dans cet esprit par certains représentants britanniques qui

²⁶⁸ P.MENDES-FRANCE, op.cit., p.46.

²⁶⁹ Ibid., p.47.

²⁷⁰ A.-L.CHAIGNE-OUDIN, La France dans les jeux d'influence en Syrie et au Liban, p.140.

²⁷¹Ibidem

²⁷²Ibidem.

²⁷³ MAE, Guerre 1939-1945, vol.1602, p.65.

avait concerné le renforcement de la gendarmerie syrienne. Ils avaient fourni un matériel de guerre considérable sans consulter les autorités françaises²⁷⁴. Il faudrait une union politique, mais, dans les conditions du moment, des plans tendant à la formation d'une union occidentale étroite seraient condamnés à l'échec. Le 25 août, malheureusement, la situation sera la même que le 26 juillet. Optimiste, Eden se flattait de l'espoir d'amener le président Roosevelt à accepter que l'arrangement franco-américain, qui serait signé par le général Eisenhower, d'une part et le général Kænig, d'autre part. En réalité, il fallut attendre quelques jours. En dépit de la position du Foreign Office, les Américains diffèrent la signature des accords jusqu'au 25 août.

Il importe d'analyser aussi la position britannique quant aux différents projets impliquant la constitution du bloc occidental. En été 1944, les partisans du rapprochement franco-britannique renouvèlent les négociations sur le groupement européen. C.Sanderson évoque qu'en juin 1944, le Foreign Office «commence à réfléchir sur la possibilité d'un groupement régional dont le but serait de créer un système de sécurité, lui-même sous l'égide d'une organisation ou un conseil de sécurité mondial »²⁷⁵. Le 30 mai, A.Duff Cooper avait déjà plaidé en faveur du bloc occidental. Sa note stipulait que "les puissances importantes mais plus petites de l'Europe occidentale vont probablement accepter le rôle dirigeant de la France". En réponse, Eden souligna les points forts de cette note tout en formulant certaines réserves. Le ministre craignait que la politique du bloc occidental pourrait provoquer la riposte de l'URSS et mettre fin à l'organisation mondiale. En considérant la France comme le noyau du future groupement européen, A.Duff Cooper incite à prévenir la menace de la domination soviétique en Europe d'après-guerre²⁷⁶. L'initiative de l'ambassadeur britannique à Alger correspondait généralement à la conception diplomatique d'A.Eden, mais ce dernier préféra de remettre tous les pourparlers sur ce sujet au plus tard.

Le commissaire aux affaires étrangères n'était pas hostile à l'idée exposée dans la note de l'ambassadeur britannique. D'après les agendas de H.Macmillan, R.Massigli mentionnerait le projet du "bloc occidental européen" le 10 juillet. Le commissaire aux affaires étrangères inciterait même la Grande-Bretagne à diriger ce groupement. Probablement, R.Massigli espérait que ce projet diplomatique rendrait inévitable le rapprochement franco-britannique. Après le refus du Génétal d'accepter sans réserves l'accord du 30 juin, Massigli faisait son mieux pour atténuer les contradictions franco-britanniques. Il témoigne que l'ambassadeur britannique plaidait «Il est vrai que, dans le même temps, Duff Cooper pressait A.Eden d'amener son gouvernement à prendre l'initiative de la formation d'une grande fédération occidentale fondée sur une solide alliance franco-britannique, dût Washington s'en offenser et au risque de provoquer l'URSS à pousser sa

²⁷⁴ Ibidem.

²⁷⁵ C.SANDERSON, L'impossible alliance? France, Grande-Bretagne, et la défense de l'Europe, Paris, p.40.

²⁷⁶ Cab/66/53/9(consulté le 06/04/2014).

politique d'expansion vers l'ouest. »²⁷⁷ H.Alphand indique que le Foreign Office éviter de garantir l'acceptation des revendications françaises sur les sujets principaux : «J'assiste à Londres aux conversations entre Eden et Massigli. Ils ont passé en revue le sort de l'Allemagne, la Commission européenne, les conditions de l'Armistice, les "combined boards", le pétrole, l'aviation civile. Beaucoup de sujets restent encore bien flous, du moins à ce qui transparaît dans les réponses. »²⁷⁸ La correspondance entre Eden et Duff Cooper confirme qu'ils tentaient de modifier la politique de Londres dans ce domaine. Néanmoins, quelle que soit la position de la diplomatie britannique, de Gaulle n'acceptait pas la logique du bloc occidental constitué contre la menace soviétique. H.Alphand caractérise la conception diplomatique du GPRF en évoquant les propos tenus par le Général a veille de sa visite aux États-Unis en juillet 1944 : « De Gaulle voulait faire une politique internationale active (alliance anglaise, ce qui exige que nous reprenions nos droits au Levant, alliance russe, union avec la Belgique et la Hollande, amitié américaine). »²⁷⁹ Donc, pour l'avenir, le Président du GPRF escompte concilier le rapprochement avec la Grande-Bretagne à l' «alliance de revers » avec l'URSS.

Toutefois, R.Massigli témoigne qu'A. Eden lui demanda de différer les négociations sur le sujet du bloc occidental jusqu'en août²⁸⁰. En réalité, cependant, le chef du Foreign Office ne réussit pas à imposer cet ordre du jour : « Dès le début de juillet, Eden déplorait, en effet, de n'avoir pu discuter avec aucun des amis occidentaux du problème des relations, limitées au domaine de la sécurité. »²⁸¹ Le 11 juillet, Eden aurait déclaré à Duff Cooper : "Ce n'est pas une excuse pour nous d'être sans politique étrangère en Europe simplement parce que les États-Unis en aient une."²⁸² Le chef du Foreign Office indique qu'il est nécessaire de formuler les principes de la politique britannique en Europe sans imiter totalement les Etats-Unis. Eden n'envisageait pas de se limiter à négocier les rapports économiques entre les pays occidentaux : «Une politique commune de défense s'impose; une entente économique ne suffira pas. »²⁸³ R.Massigli évoque que les efforts déployés par l'ambassadeur britannique ne donnent pas de résultat.

Dans le Mémorandum remis au Cabinet de guerre le 14 août, le Secrétaire d'Etat pour l'Inde qualifie les critiques du projet de Duff Cooper comme concluantes: "Duff Cooper stipule qu'il faut accepter seulement les démocraties. Mais la démocratie, qu'est-ce que c'est précisément? Quel test nous permettra d'exclure un membre d'Alliance? Pourrons-nous reconcilier le libre commerce avec l'Europe occidentale à nos schémas d'emploi planifié?" L'auteur du mémorandum

²⁷⁷R.MASSIGLI, op.cit., p.56.

²⁷⁸ H.ALPHAND, op.cit., p.177.

²⁷⁹Ibid.., p.179.

²⁸⁰ R.MASSIGLI, *op.cit.*, p.56.

²⁸¹Ibidem.

²⁸²Ibidem.

²⁸³ Ibidem.

se demande si "les Français allaient abandonner leur droit de donner aux colonies une préférance économique effective?"²⁸⁴ Dans ses *Mémoires*, R.Massigli affirme qu'en août 1944, une semaine avant la libération de Paris, le Premier Ministre britannique plaide en faveur de la conception absolument différente du groupement occidental : « Son appel resta aussi vain que les nôtres. À la veille de la conférence de Dumbarton Oaks qui se déroule du 21 août au 7 septembre 1944, Winston Churchill s'en tenait à son projet de création, dans le cadre des Nations Unies, d'un conseil régional, pour l'Europe sans doute, mais où Américains et Soviétiques siégeraient au même titre que les Britanniques. Il ne fut pas retenu et, sous cette forme, cela valait sans doute mieux. »²⁸⁵ R.Massigli critique cette idée de Churchill. Il conteste le principe de participation américaine et soviétique dans le bloc régional.

De Gaulle réussit à défendre son droit de nommer l'administration nationale après le Débarquement. Donc, de Gaulle arriva à imposer son point de vue pendant les négociations avec les Anglo-Saxons. Les autorités françaises designées par le Gouvernement provisoire aurait seules pouvoir pour remettre en place l'administration et procéder à la nomination de fonctionnaires. Les pouvoirs de l'état de siege, reconnus au commandement militaire interalliés, sont en fait exercés par les délégués militaires français et conformément aux lois françaises. En dehors des zones d'opérations et de communications, l'autorité française a seule la responsabilité de l'administration, y compris les pouvoirs de l'état de siège. Les dispositions concernant le régime des réquisitions et des achats sont plus avantageuses par rapport à l'annexe du projet de l'accord du 30 juin. Malgré les contentieux entre F.Coulet et B.Montgomery, la collaboration entre les autorités militaires alliées et l'administration gaulliste se déroule sans que les Anglo-Saxons contestent la légitimité du Commissaire de la République en Normandie. Le consensus obtenu dans la question de monnaie prenait en compte les intérêts du GPRF aussi que ceux du Cabinet de guerre britannique. Le projet du bloc occidental préparé par le Foreign Office en juillet 1945 stipule que la France devra bénéficier d'un statut égal à celui de la Grande-Bretagne. Toutefois, Eden se rendait compte que, dans tous les cas, la position de Churchill ferait obstacle à la mise en place du groupement occidental constitué sur ces bases.

C. La reconnaissance officielle du GPRF

Dans cette partie, il importe de se pencher sur les relations franco-britanniques après la Libération de Paris. Le retard de la reconnaissance officielle du GPRF reflète les contradictions persistantes entre de Gaulle et les Alliés. Les mémoires des politiques britanniques fournissent plusieurs témoignages qu'au sein du Cabinet de guerre le problème français ne faisait guère l'unanimité. Il convient de caractériser les motifs de Foreign Office plaidant en faveur du

²⁸⁴ Cab/66/53/45, le mémorandum de Duff Cooper(consulté le 06/04/2014).

²⁸⁵ R.MASSIGLI, op.cit., p.34.

rapprochement avec de Gaulle. Analyser la situation au Levant et en Indochine permet d'établir l'impact des questions coloniales sur les relations entre Paris et Londres.

Déjà en juillet, R.Massigli voulait être déchargé des Affaires étrangères²⁸⁶. Massigli abandonne ce poste pour devenir ambassadeur français à Londres. Le 9 septembre, de Gaulle nomme G.Bidault au poste du ministre des affaires étrangères. Dans ses Mémoires, G.Bidault évoque les préoccupations immédiates du Quai d'Orsay en septembre 1944: «Les ambassadeurs anglo-saxons avaient notamment à traiter des rapports de leurs troupes avec l'administration et la population françaises. »²⁸⁷ Selon ces témoignages, les contradictions entre F.Coulet et les représentants anglais et américains persisteraient en automne 1944: « Celui que de Gaulle avait chargé depuis la Normandie, de s'occuper de ces questions, François Coulet, produisait, dans l'immeuble où il était retranché, des directives et des lettres dont le ton tranchant me valait des représentations d'autant plus désagréables que cette prose se contentait d'une approbation au sommet et m'était inconnue quand on venait s'en plaindre à moi. Il y avait des incidents parfois plus que pénibles. » ²⁸⁸ Donc, G.Bidault serait mécontent des démarches effectuées par F.Coulet qui ne consulterait jamais le ministre des affaires étrangères. G.Bidault se plaint du manque des prérogatives.

Le futur adversaire politique du Général dénonce la conception de la politique extérieure menée par le président du Gouvernement provisoire : « La politique étrangère de de Gaulle était mal commode à conduire, ou même à formuler. »²⁸⁹ G.Bidault reproche au Général de mener la politique incapable de modérer l'antagonisme entre la France et les Anglo-Saxons. Il affirme que la politique extérieure du Général menaçait d'entraîner l'isolement diplomatique de la France : « En cet automne, nous n'étions vraiment en bons termes avec personne²⁹⁰.» G.Bidault estime qu' «aucun effort de conciliation avec les Anglo-Saxons sérieusement tenté ni conçu²⁹¹». Les témoignages du ministre des affaires étrangères surestiment la méfiance de De Gaulle envers la Grande-Bretagne.

En septembre 1944, la diplomatie française reprit le projet du bloc occidental. Cette initiative vient du Quai d'Orsay. Les auteurs de la note sur ce sujet affirment que la diplomatie britannique ne va pas contester la nécessité de ce groupement : «Quant à la Grande-Bretagne, elle ne serait pas hostile qu'à la formation d'un bloc fermé dont les intérêts serait en opposition directe

²⁸⁶Ibid.., p.57.

²⁸⁷ G.BIDAULT, D'une résistance à l'autre, p.71.

²⁸⁸ Ibidem.

²⁸⁹ Ibid., p.72.

²⁹⁰ Ibid., p.73.

²⁹¹ Ibid., p.74.

avec ceux des pays du Commonwealth. »²⁹² Pourtant, il conviendrait de prévoir les réticences de la Grande-Bretagne si la France envisageait d'intégrer ses colonies dans l'espace économique de cette union : « Il est certain, d'autre part, qu'un point essentiel doit être précisé sans retard ; il s'agit en effet de savoir si l'union envisagée s'appliquera aux empires coloniaux des trois principaux pays intéressés ou elle demeurera limitée aux territoires métropolitains. Dans le premier cas, l'empire britannique et les Etats-Unis soulèveraient sans doute des objections à la formation d'une nouvelle unité économique, disposant de ressorces considérables et susceptible de se poser en concurrente du monde anglo-saxon. »²⁹³ Dans tous les cas, les officiels du Quai d'Orsay croyaient que, sous certaines conditions, la formation du bloc occidental permettrait le rapprochement franco-britannique.

Le 27 septembre, Massigli mène les négociations sur ce sujet avec Eden. L'ambassadeur français résume la position de son interlocuteur : « Le chef du Foreign Office est convaincu de la nécessité de cette reconnaissance... à Québec, il a plaidé cette thèse sans parvenir à convaincre le président Roosevelt aussi complètement qu'il l'aurait souhaité. Du moins, quelques progrès ont été faits, qui espère-t-il apparaîtront dans les déclarations que fera demain, aux Communes, le Premier ministre. »²⁹⁴ Eden compte sur l'acquiescement américain pour faire tomber les objections russes qui existent. Massigli apprécie le paragraphe final où est affirmée l'idée que la situation peut se modifier à tout moment et où est soulignée l'urgence d'une décision. Il considère cette phrase comme la trace des efforts déployés par Eden. On devrait trouver dans la prochaine réunion de l'Assemblée consultative élargie l'argument dont on a besoin. Le 27 septembre, le Premier ministre prévient Roosevelt : « Notre déclaration s'est bien passée, mais les gens vont évidemment nous demander : «Qu'en est-il de Français ? »²⁹⁵ Cette remarque de Churchill ne réussit pas à convaincre le président américain qui insistait sur la nécessité d'attendre la libération intégrale de la France, « y compris de l'Alsace et de la Lorraine ».

Le 29 septembre, Massigli indique que l'Angleterre est obligée de tenir compte des positions américaines et soviétiques : «On vit là dans la crainte de la dislocation de la coalition et les sujets de désaccord ne sont que trop nombreux. Il y a là, à n'en pas douter, un écho des entretiens de Québec et peut-être Winston Churchill, dans ses conversations avec le président Roosevelt, s'est-il engagé assez imprudemment dans ce sens. »²⁹⁶ R.Massigli se rend compte des

²⁹² DDF, 1944, doc. №37, note de la direction des affaires économiques, p.52.

²⁹³ Ibidem.

²⁹⁴ DDF, doc. №28, Massigli – Bidault, p.37.

²⁹⁵ W.KIMBALL, *op.cit.*, p.338.

²⁹⁶ DDF, 1944, doc.№32, Massigli-Bidault, p.44.

ambiguïtés de la politique britannique. Dans sa note adressée au ministre, il évoque la perplexité de cette situation : «Le passage du discours de M.Winston Churchill consacré aux affaires françaises reflète très exactement la position embarrassée qui est aujourd'hui celle du gouvernement britannique. »²⁹⁷ En ce qui concerne les objectifs propres de la diplomatie britannique, l'ambassadeur français ne voit aucun empêchement pour le revirement de la position de Londres : «Pour le gouvernement comme pour l'opinion publique, il n'y aucune raison de différer désormais la reconnaissance du gouvernement provisoire ; bien plus, on a besoin que la France reprenne sa place parmi les grandes puissances. Le problème allemand est là, qui exige notre participation. Sur ce point, Churchill ne se dédit pas ; il réaffirme la position qu'il a déjà prise et il avalise en quelque manière celle de son gouvernement telle qu'elle avait été affirmée dans mes entretiens du mois d'août avec M.Eden. »²⁹⁸

Le 9 octobre, Churchill assura Massigli que la position de la Grande-Bretagne était en faveur du réarmement français: «M.Winston Churchill m'a alors indiqué que, éventuellement, si des précisions lui étaient fournies sur les retards dont nous avions à nous plaindre, il serait prêt à nous aider. M. Winston Churchill a bien des défauts, mais il porte à l'armée française un intérêt que nos malheurs de 1940 n'ont point fait cesser... »²⁹⁹ Le Premier ministre affirma qu' «une forte armée française était d'autant plus indispensable que l'on pouvait douter de la volonté des Américaines de maintenir longtemps des forces sérieuses en Europe³⁰⁰». Churchill se trouva face à l'opinion publique qui l'incitait à plaider plus fortement en faveur de la reconnaissance du GPRF. Le 14 octobre, Churchill refuse toujours de reconnaître officiellement le Gouvernement provisoire : «Je m'aligne sur la position du Parlement selon laquelle la transformtion de l'Assemblée consultative en organe politique plus représentatif doit précéder la reconnaissance³⁰¹.» Le premier ministre évoque toutefois qu'une «procédure alternative» concernant la question française lui semble « préférable ». Cette solution impliquait la reconnaissance du GPRF après la consitution formelle de la «zone d'intérieur»³⁰². Churchill soulignait que de Gaulle n'était plus le seul dirigeant et que cela avait permis le renforcement de ses positions politiques. Le premier ministre pensait aussi qu'il ne serait plus possible d'éluder cette forme réduite de reconnaissance quand Eisenhower aura créé une vaste zone de l'intérieur en

-

²⁹⁷ Ibid., p.43.

²⁹⁸ Ibidem.

²⁹⁹ DDF, 1944, doc. №47, Massigli-Bidault, p.75-76.

³⁰⁰ Ibidem.

³⁰¹ W.KIMBALL, *op.cit.*, p.355.

³⁰² Ibidem.

France³⁰³. Churchill souligne que «de Gaulle n'exerce plus le pouvoir personnel, mais il est contrôlé par l'Assemblée plus que jamais³⁰⁴». Ces propos du premier ministre révèlent les efforts déployés par lui pour faire modifier la position américaine.

A.Cadogan croyait qu'il était nécessaire d'agir moins prudemment. Le 20 octobre, il incite A.Eden à prendre l'initiative. «Le premier ministre devrait dire au président américain que, comme c'est de l'intérêt vital de la Grande-Bretagne, nous allons reconnaître... » Compte tenu des élections qui s'approchent, Roosevelt ne pourrait pas risquer de s'isoler dans cette question. « S'il fait cela le Président va docilement suivre. » 305 En même temps, A.Cadogan ne doute pas que Churchill ne revienne pas sur sa décision de ménager les intérêts américains : « Mais le Premier ministre dira bien sûr que cela perturbera nos relations avec les Etats-Unis. » 306 L'opinion publique britannique réclame de la manière très forte une reconnaissance immédiate, mais le premier ministre n'avait pas l'intention de se démarquer de la ligne américaine.

R.Massigli fait une déclaration lénifiante sur la question italienne qui avait suscité les contradictions entre le CFLN et la Grande-Bretagne en janvier 1944: "Du côté français, on a un réel désir de voir s'améliorer les relations franco-italiennes à condition que les Italiens reconnaissent la liquidation des cours juridiques en Tunisie, liquidation à laquelle nous avons procédé unilatéralement." Selon Massigli, certaines imprudences d'officiers anglais et d'officiers américains, ces derniers sans doute d'origine italienne, auraient fait croire aux Italiens que tout s'arrangerait et que le statut de 1896 serait retabli. Eden reconnut que l'habileté des Italiens l'inquiétait. Il rassura l'ambassadeur français." Nous ne voulons plus d'Italiens en mer Rouge." Massigli confirma les revendications françaises sur Fezzan, Ghat et Ghadames. Foreign Office évita de donner les garanties concrètes la diplomatie française.

En ce qui concerne le théâtre militaire d'Indochine, GPRF doit s'affronter aux réticences américaines Roosevelt refusant à de Gaulle une aide militaire indispensable. Selon M.Huguier, les Britanniques adoptèrent la politique plus favorable à l'égard du GPRF que celles des Américains³⁰⁷. P.Mendès France évoque que "Churchill, en revanche, impérialiste pour la Grande-Bretagne, l'était aussi pour la France, avec ses colonies et son rôle international – sous réserve que, par endroits, les ambitions anglaises et françaises entraient en conflit; pour Churchill, bien entendu, l'Empire britannique devait l'emporter à tous coups et de Gaulle ne pouvait supporter cela." Cela signifiait qu'il n'était pas aux intérêts de Churchill d'évincer la France de l'Indochine

³⁰³ W.CHURCHILL, op.cit., p.251.

³⁰⁴ W.KIMBALL, *op.cit.*, p.365.

³⁰⁵ A.CADOGAN, *op.cit.*, p.673.

³⁰⁶ Ibidem.

³⁰⁷ M.HUGUIER, *op.cit.*, p.274.

et du Proche-Orient. Toutefois, l'antagonisme franco-britannique se faisait ressentir, et surtout dans les affaires coloniales.

La veille de son arrivée, O.Harvey savait que le nouvel ambassadeur français presserait la diplomatie britannique. O.Harvey estimait que Massigli avait pour deux objectifs d'obtenir la place à la Commission consultative européenne pour la France et la zone d'occupation en future Allemagne occupée³⁰⁸. Le même jour, O.Harvey nota que Churchill et Roosevelt étaient catégoriquement contre la reconnaissance du CFLN. Les officiels américains et britanniques s'obstinaient à ne pas utiliser le terme GPRF dans la documentation officielle. Plus Eden pressait les dirigeants anglo-saxons, plus décidément ces derniers s'opposaient à la reconnaissance. La position antifrançaise de Churchill était évidente pour O.Harvey.

Si de Gaulle essayait, m'avez-vous dit, de déclarer qu'aucun traité ne peut être signé entre nous avant que tout ait été réglé en ce qui concerne la Syrie, vous le laisseriez attendre. C'est à lui d'en faire la proposition, et pas à nous. En attendant, nous ne perdons rien, au point de vue de la sécurité, parce que les Français ne possèdent pratiquement pas d'armée et que tous les autres pays en cause sont prostrés ou encore sous le joug³⁰⁹. Roosevelt adoptait une position plus rigide et négative que Churchill. Mis à part toute question d'affinités entre le général de Gaulle et lui-même, Churchill hésitait naturellement, s'il le pouvait, à se heurter à Roosevelt. Il écoutait cependant avec patience les arguments dont je le bombardais sans cesse dans mes messages et nos conversations. Le 28 septembre, le Premier Ministre énonça sa position devant la Chambre des Communes: "Jusqu'au présent, le Comité Français d'Alger ne pouvait pas être organisme représentant toute la France. Il semblerait possible de faire entrer maintenant en vigueur le décret du Comité d'Alger aux termes duquel, pour ménager un stade intermédiaire, l'Assemblée consultative se transformerait en corps élu et serait renforcée par l'adjonction de nouveaux éléments pris à l'intérieur de la France." ³¹⁰ Dans ses Mémoires, Churchill développe ses arguments: "Une telle mesure, une fois son approbation par le people français constatée, consoliderait considérablement la position de la France et rendrait possible cette reconnaissance d'un gouvernement provisoire, avec toutes les consequences en découlant, que nous désirons tous effectuer dans les plus brefs délais³¹¹." "Que l'Angleterre ait consenti à un règlement de la question allemande en l'absence de la France n'est pas seulement irritant pour celle-ci. C'est aussi un acte absurde vis-à-vis de l'Europe." De Gaulle témoigne que Churchill dit: "Toute ma vie j'ai pu voir quelle place l'Alsace tient dans le sentiment des Français. Je crois donc, comme le général de Gaulle, que ce fait doit

³⁰⁸ O.HARVEY, *op.cit.*, p.357.

³⁰⁹ W.CHURCHILL, *op.cit.*, p.271.

³¹⁰ W.CHURCHILL, Complete speeches, New York, 1974, p.7005.

³¹¹ W.CHURCHILL, op.cit., p.255.

entrer dans le jeu." Comme les Britanniques, de Gaulle demanda une aide aérienne à Roosevelt, mais le président américain refusa d'accomplir ce geste.

À la mi-octobre 1944, H.Hoppenot contacta les officiels britanniques pour se renseigner aux intentions des Américains. L'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington fournit certaines informations au représentant du GPRF. Sans soutenir explicitement les revendications françaises Halifax admit toutefois qu'il s'expliquait de moins en moins la réticence apportée par Roosevelt. H.Hoppenot considéra la position britannique comme dictée par la nécessité de ménager les intérêts politiques de Roosevelt en vue des événements politiques à venir: "Churchill, inquiet du résultat de l'élection présidentielle prochaine, s'abstiendrait avec soin de toute initiative en matière de la politique étrangère qui pourrait affaiblir les chances du Président Roosevelt en fournissant de nouveaux éléments de critique à ses ennemis. C'est ce qui expliquerait qu'aussi bien Churchill que M.Eden se soient exprimées récemment en termes si réservés à notre égard." Pendant toute la période de la libération de Paris au 23 octobre 1944, Foreign Office tenait à ne pas faire les déclarations interprétables comme la critique du président américain.

Donc, en ménageant les intérêts de Roosevelt, Churchill et Eden suspendèrent la reconnaissance du GPRF. Malgré les initiatives de O.Harvey et A.Cadogan, la diplomatie britannique refusa de prendre la position différente de celle des Etats-Unis. Finalement, Roosevelt prend la décision de reconnaître officiellement le Gouvernement provisoire sans consulter la Grande-Bretagne. Malgré les initiatives des officiels du Foreign Office plaidaient en faveur de la reconnaissance du GPRF Churchill trouvait inopportun de recourir à cette mesure avant le geste similaire des Américains. En attente des élections présidentielles aux États-Unis, le Premier Ministre estimait que cela pourrait aider les adversaires politiques de Roosevelt. La correspondance entre Massigli et Bidault démontre, toutefois, que l'ambassadeur français à Londres espérait obteir la modification de la position britannique grâce aux efforts de A.Eden. L'alignemet final du Cabinet de guerre sur Washington met en cause les arguments de l'alliance prioritaire entre la France et la Grande-Bretagne. Néanmoins, les négociations entre de Gaulle et Churchill pourraient faire basculer cette situation. Il serait toutefois trop simpliste d'affirmer que le Général abandonne l'idée du traité franco-britannique à ce moment.

2. Les relations bilatérales de la reconnaissance officielle du GPRF à la conférence de Potsdam (octobre 1944-juillet 1945)

A. Les négociations du 11 novembre et leurs conséquences pour les relations francobritanniques.

Dans cette partie, il conviendrait de voir l'effet des négociations entre de Gaulle et Churchill sur la position du GPRF concernant le traité franco-britannique. Il importe de savoir de quelle manière les officiels du Quai d'Ofsay interprétaient les déclarations du Premier Ministre britannique et de quelle façon ils envisageaient de résoudre le problème allemand et le problème syrien compte tenu des déclarations faites par les politiques britanniques. Le gouvernement britannique accorda la reconnaissance officielle au GPRF seulement après l'acte similaire effectué par les Etats-Unis. Donc il n'était pas clair si la Grande-Bretagne irait maintenir sa politique spécifique envers la France. Il importe d'analyser les enjeux essentiels des négociations entre de Gaulle et Churchill, d'estimer l'importance des problèmes coloniaux et de la question allemande.

Dans les «Mémoires de guerre», le général de Gaulle évoque la position prise par la Grande-Bretagne après la Libération en accentuant le refus britannique de se solidariser avec le GPRF en ce qui concerne les problèmes internationaux principaux: «De ce qu'ils nous avaient exposé, il ressortait que l'Angleterre était favorable à la réapparition politique de la France, qu'elle le serait chaque jour davantage pour des raisons d'équilibre, de tradition et de sécurité, qu'elle souhaitait une alliance de forme avec nous, mais qu'elle ne consentirait pas à lier son jeu au nôtre, se croyant en mesure de jouer le sien entre Moscou et Washington... La paix que nous, Français, voulions aider à bâtir d'après ce qie nous semblait être la logique et la justice, les Anglais, eux, jugeaient expédient de la traiter selon les recettes de l'empirisme et du compromis. »³¹² Le 25 octobre, de Gaulle mentionne les intérêts communs français et britanniques: "Je crois que les Etats de l'ouest de l'Europe, les uns par rapport aux autres, par exemple... la France par rapport à l'Angleterre, étant immédiatement voisins, l'organisation de leurs rapports, pour ce qui est de la sécurité commune immédiate et aussi pour ce qui est de leurs échanges commerciaux est une chose qui s'impose. Mais il ne s'agit pas de séparer le reste de l'Europe. »313 Sans écarter la perspective du traité franco-soviétique, le président du GPRF déclare la nécessité de faire un effort diplomatique pour consolider les liens entre la France et la Grande-Bretagne.

Le 28 octobre, le Gouvernement provisoire promulgue le désarmement des milices patriotiques. Ayant démontré sa capacité d'endiguer la montée l'influence des mouvements

³¹² Cité par F.KERSAUDY, op.cit., p.407-408.

³¹³ Ch.DE GAULLE, *Discours et messages, t.1*, p.460.

politiques radicaux, le Général escomptait obtenir le soutien des Anglo-Saxons sur les questions coloniales. Le 4 novembre, J.Chauvel trouvait nécessaire d'adopter la nouvelle ligne politique concernant les affaires d'Indochine. Cette nouvelle politique de la France garantirait plusieurs avantages pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et garantirait que les intérêts américains et britanniques dans cette région seraient pris en compte: "En outre, en Extrême-Orient, l'Indochine sera le seul territoire continental pour les démocraties occidenales." 314

Au début des négociations, Churchill affirma: "Le rétablissement de l'armée française est à la base de notre politique." Toutefois, d'abord, il ne croyait pas possible "d'armer huit divisions françaises selon les tableaux de dotations habituels." "Nous avons l'intention de démarquer à votre profit une partie de notre zone." L'entrée de la France à la Commission consultative de Londres fut annoncé le même jour. Désormais, les plans français sur la question allemande devraient être débattues au sein de cet organisme.

Churchill évitait de donner quelques garanties quant au maintien de la présence française dans les colonies et surtout qu'il n'a pas oublié le refus de son interlocuteur de se lier par une alliance à la Grande-Bretagne. Le premier ministre n'était pas prêt d'accepter toutes les revendiations du général de Gaulle.

Le 11 novembre, la Direction d'Afrique-Levant analyse la portée des propositions britanniques: "Dans le cas où les troupes spéciales seraient transférées aux Etats, il importerait de leur substituer des effectifs français. Or, les autorités britanniques font obstacle, comme on le sait, à tout accroissement de ces effectifs et n'admettent des renforts qu'au titre de relève. En résumé, l'exercice du commandement territorial par l'autorité française nous oblige, soit à conserver les troupes spéciales jusqu'à la fin des hostilités, soit à obtenir l'envoi inconditionnel de renforts français, dans le cas où nous consentirions au transfert immédiatement d'une certaine partie de ces troupes." Aux accords du 22 décembre 1943 impliquant implicitement le maintien des troupes françaises Damas oppose un contre-projet du 24 février 1944, lequel est écarté par Alger. Puis les deux partis aboutissent à un compromis qui a pour base le projet de Catroux.

Les mêmes arguments sont repris de façon plus synthétique dans une note de la Direction Générale du 12 novembre 1944. "La formule proposée en dernier lieu consisterait dans un règlement franço-syrien aux termes duquel le gouvernement français transférerait sans délai 25% des troupes spéciales au gouvernement syrien, ce dernier s'engageant en revanche à admettre que le complément de troupes spéciales ne pourrait être transféré que dans le cadre du traité. J'ai

³¹⁴ FRUS, 1944, op.cit.,p.780.

³¹⁵ MAE, papiers Massigli, vol.53, p.34.

³¹⁶ Ibidem

³¹⁷ DDF, 1944, doc. №138, p.245, Direction d'Afrique-Levant.

déclaré sans ambages que cette formule n'aurait jamais l'accord du Général. Il est trop évident que les Anglais armeraient à outrance la fraction transférée dont la puissance dépasserait rapidement celle du surplus laissé sous commandement français. Au surplus il s'agirait d'un abandon sans contrepartie." Les officiels du Quai d'Orsay estiment que la Grande-Bretagne escompte régler les problèmes de la région syro-libanaise aux dépens des intérêts de la France. La proposition d'Eden ne leur semble pas acceptable.

Le président du GPRF est soucieux d'obtenir pour l'armée française les armements indispensables pour la participation active dans les opérations militaires décisives. De Gaulle exprime son mécontentement quant à la position de Roosevelt sur cette question: "Les Américains ne songent à former avec nos effectifs que des gardes-voies. Nous pensons à autre chose." Le Général espère que le Cabinet de guerre britannique va agir pour défendre les intérêts français dans ce domaine et souligne l'importance de ce problème: "Il est essentiel que la France sente que l'Angleterre a fait quelque chose pour armer les troupes françaises." Churchill se déclare favorable à l'intervention de la Ruhr et de la Sarre sans donner les garanties concrètes à la diplomatie française: "Quant à la Ruhr et la Sarre, il est entendu entre nous et les Américains qu'elles ne doivent plus servir d'arsenal à l'Allemagne. Ces régions sont appelées à servir pendant plusieurs années de fonds de reconstruction à la Russie et aux autres pays dévastés." Churchill proclame qu'il ne conteste pas la à la France la place que les traités lui feront au Levant. Le Général affirme qu'il agit comme les autorités britanniques ont fait en Irak et en Egypte. De Gaulle nie "toute l'intention d'annexer la Syrie et le Liban". Le premier ministre britannique essaie suggère la nécessité de la coopération franco-britannique aux affaires coloniales dictée par les intérêts communs de ces deux pays: "Les grands empires coloniaux ont naturellement beaucoup de conceptions communes. Il est plus facile aux Russes et aux Américains de prêcher le désintéressement." Néanmoins, les contradictions concernant le Levant se font ressentir au cours de ces pourparlers. Le Général demanda à ces interlocuteurs britanniques: "Pourquoi donc insistezvous tellement pour que nous renoncions au commandement des troupes spéciales?"Avant de changer de sujet des négociations Churchill conclua: "Vous risquez de provoquer les troubles." La diplomatie britannique s'efforçait d'éviter les conflits militaires dans la région syro-libanaise et tenait à prévenir les mesures du GPRF capables de provoquer le soulèvement armé.

Le 12 novembre, G.Bidault évoque la question allemande: "Il faut d'une part imaginer un système permettant de soustraitre à l'économie allemande où s'alimentent habituellement les industries de guerre, d'autre part, délimiter la région à soumettre à ce régime d'exception."³¹⁹ Eden déclare qu'aucune décision n'a pas encore été prise en cette matière. Il indique toutefois, qu'il

³¹⁸ Ibidem.

³¹⁹ DDF, doc. №141, p.257, note pour le Général.

existait une grande communauté de vue franco-britannique sur ce problème. Le chef du Foreign Office affirme aussi que, pour tous les deux pays, il est nécessaire de négocier la question du bloc occidental³²⁰. Le 13 novembre, A.Cadogan précisa: "Le gouvernement britannique est inquiet des tendances américaines, ayant fait comme nous-mêmes l'expérience du mandate, il ne souhaite aucunement le maintien ni, à plus forte raison, la généralisation de ce régime. Il semble d'ailleurs que qu'à moment donné Washington ait songé à un mode de gestion plus international encore que le mandate. Pour réagir contre ces tendances, Londres souhaiterait dégager une même formule, dont le principe serait une entente internationale des puissances intéressées à une région déterminée. Cette entente impliquait la création d'un conseil régional au sein duquel seraient représentés lesdites puissances et qui traiterait d'hygiène, de conditions sociales et autres sujets techniques."³²¹ Les propos tenus par Eden impliquent la nécessité de concilier les intérêts britanniques à ceux de la France.

G.Bidault considérait le rôle considérable de l'armée française dans l'action militaire alliée comme la prémice nécessaire de la politique efficace dans la question allemande: "Si la France ne participe pas aux opérations de la victoire, les troupes d'occupation françaises n'auront pas un esprit de combattants. Les Allemands ne les considéreront pas comme vainqueurs. Les Français ne veulent pas n'être en Allemagne que les héritiers des vainqueurs." Churchill déclare: "Les Polonais perdront Lwow, ils perdront aussi Vilno qu'ils ont conquis autrefois contre le gré de la France et de l'Angleterre." Pendant ces négociations, de Gaulle ne conteste pas la politique de la Grande-Bretagne dans la question polonaise: "La Pologne doit vivre et vivre indépendante. Nous comprenons que les Polonais regrettent Lwow, mais on peut imaginer des compensations en direction de l'Oder." Le Général considère la position de Grande-Bretagne comme "à peu près" celle de la France.

Cependant, le premier ministre britannique "a éprouvé une impression de très grande stabilité en dépit des menaces communistes". Selon G.Bidault, la présence française en Syrie et au Liban où des Français sont tombés les uns contre les autres constituerait pour nous un patrimoine sacré: "Il y aurait là une épine qu'il faudrait extraire." Churchill n'hésite pas à évoquer les difficultés de la Grande-Bretagne liées à la politique coloniale: "Les colonies ne sont aujourd'hui un gage de bonheur ni un signe de puissance. Les Indes sont pour nous un fardeau trop lourd."³²⁴ Churchill appelle ses interlocuteurs à ne pas surestimer l'importance des colonies: "Les escadrilles modernes comptent plus que nos territoires au-delà des mers." Sans contester les arguments du

³²⁰ L.WOODWARD, *op.cit.*, vol.5, p.197.

³²¹ DDF, 1944, doc. N145, p.262, Direction d'Europe.

³²² DDF, 1944, doc. №139, p.248, compte-rendu de l'entretien entre le général de Gaulle et M.Churchill.

³²³ Ibid. P.251.

³²⁴ DDF, 1944, doc. №139, p.255.

Premier Ministre, de Gaulle rappelle aux Britanniques qu'il refusent de quitter Singapour: "Vous avez raison; et pourtant vous n'échangeriez pas Singapour contre les escadrilles."³²⁵ Il importe de conclure que l'harmonisation des politiques coloniales de la Grande-Bretagne et de la France s'échoue.

C.Sanderson estime que, pendant les négociations du 11 novembre, «Churchill se prononce en effet sur un groupement entre les pays d'Europe de l'Ouest et partage le point de vue français que les discussions relatives à un groupement occidental sont «prématurées », et que les arrangements régionaux doivent s'intégrer dans un système de sécurité général qui comprend un accord réel et durable entre la France, la Grande-Bretagne, l'Union Soviétique et les Etats-Unis³²⁶». Donc, en automne 1944, tous les deux gouvernements abandonnent le projet du bloc occidental pour adhérer aux conceptions plus universalistes. J.-R.Bézias estime qu'à l'issue des négociations franco-britanniques, le général de Gaulle ne réussit pas à atteindre la plupart de ses objectifs: "Le bilan des entretiens était plus que maigre. Réussite et "sentimentale" qui devait beaucoup à Bidault, le séjour de Winston Churchill n'avait débouché sur aucune percée diplomatique française ni avantage substantial."327 Selon J.-R.Bézias, le rapprochement francobritannique ne serait pas l'objectif principal de la diplomatie française en novembre-décembre 1944: "Les propos du ministre dans les semaines suivantes ne furent pas ceux de quelqu'un qui recherchait priotairement l'alliance anglaise. Au-delà des effusions et des déclarations de principe, les yeux étaient déjà tournés vers Moscou, et la priorité donnée à l'alliance soviétique."³²⁸ La diplomatie française croyait que le traité franco-soviétique allait inciter les Anglo-Saxons à ménager plus les intérêts de Paris.

Churchill demanda à de Gaulle d'adapter les armes des troupes françaises aux tâches précises qui leur incomberaient à chaque stade du réarmament. Le premier ministre britannique fit l'éloge de la dissolution des FFI: "A mon départ, les gens en Angleterre avaient eu peur. — ... des FFI? — Oui, mais tout a bien marché." Après les négociations avec de Gaulle et Bidault, le Premier Ministre essaya d'inciter le président américain à réaliser les conséquences favorables de la politique intérieure menée par le général de Gaulle. Le 15 novembre, Churchill écrit à Roosevelt: "J'ai eu l'impression de me trouver devant un gouvernement organisé, appuyé sur une large base et qui prend rapidement de la force. Je suis certain qu'il serait extrêmement imprudent de faire quoi que ce soit pour l'affaiblir aux yeux de la France en cette période difficile et critique. J'ai

325 Ibidem.

³²⁶ C.SANDERSON, op.cit., p.40.

³²⁷ J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.202.

³²⁸ Ibid., p.203.

éprouvé une impression de très grande stabilité en dépit des menaces communistes, et il m'a semblé que nous pourrions sans danger leur faire davantage confiance."³²⁹ Churchill tient à démontrer que la coopération entre de Gaulle et les Anglo-Saxons est nécessaire pour endiguer la propagation de l'influence de la gauche radicale.

Les négociations franco-britanniques confortent la position française dans la région syrolibanaise. Le 17 novembre, le Délégué général de France au Liban écrit à G.Bidault : « J'observe que l'annonce de la réception à Paris de M.Churchill a provoqué à Beyrouth un incontestable changement à vue. Le gouvernement libanais n'en demeure pas moins un adversaire de mauvaise foi, réticent et tendu à l'extrême contre toute collaboration avec nous, mais il est moins agressif. C'est un résultat. »³³⁰ Les Libanais se rendent compte que leurs revendications pourraient être écartées pas seulement par le GPRF, mais aussi par Churchill et le Cabinet de guerre.

Le 22 novembre, de Gaulle évoque « la définitive occasion de construire l'unité de l'Europe en reliant ces trois pôles, Moscou, Londres et Paris³³¹». G.Bidault souligne qu'il n'était pas question pour la France de participer à je ne sais quel cordon occidental qui rejetterait vers les profondeurs du continent tous ceux qui ne seraient pas privilégiés par la lisière de l'océan³³². Massigli évoque également cette déclaration de Bidault. La conception diplomatique du GPRF reste la même, mais, par rapport à l'intevention du Général faite en octobre, l'accent est plus clairement mis sur la nécessité de ménager les intérêts de l'URSS. Cette stratégie implique le rôle médiateur de la France entre l'Occident et l'Orient.

Le Foreign Office continue à plaider en faveur des intérêts français en Indochine. Le 29 novembre, Eden se déclare anxieux de voir les troupes françaises sur le théâtre militaire d'Extrême-Orient. Il escompte obtenir la modification de la position américaine sur ce sujet : «Espérons que les Américains seront moins difficiles qu'avant. D'ailleurs depuis le voyage du général de Gaulle aux Etats-Unis, les relations franco-américaines se sont nettement améliorées et l'on peut espérer que l'on rencontrera moins d'obstination qu'auparavant pour l'envoi des troupes françaises en Extrême-Orient vers l'Indochine. » Toutefois, les intrigues de W.Spears empêchent les politiques britannique et française d'être harmonisées. Le 1^{er} décembre, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères J.Chauvel est obligé de démentir les rumeurs propagées par le ministre-résident britannique : « Il est faux que le ministre ait pris une position particulière au sujet de l'indépendance des Etats. Le gouvernement français a promis l'indépendance des Etats et n'entend pas revenir sur sa promesse Cette indépendance toutefois, ne peut, en droit, être

³²⁹ Cité par F.KERSAUDY, op.cit., p.409.

³³⁰ DDF, 1944, doc. №158, p.277, papiers Burin des Roziers.

³³¹ Ch.DE GAULLE, Discours et messages, op.cit., t.1, p.480-485.

³³² J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.194.

accordée, comme le précisaient les déclarations du général Catroux que sous réserve de la conclusion d'un traité qui le consacre. »³³³

Les négociations entre de Gaulle et Churchill reflètent l'ambiguïté des relations franco-britanniques. Bien que la France et la Grande-Bretagne se mettent d'accord sur quelques problèmes internationaux, la question allemande reste litigieuse. La diplomatie britannique évite d'approuver les plans du Général impliquant le dépècement de l'Allemagne. De Gaulle et Bidault qui considéraient le problème de la Sarre, de la Ruhr et de la Rhénanie comme décisif pour la sécurité européenne n'était pas satisfaits de cette position britannique. La question allemande ayant une importance capitale pour la politique extérieure du GPRF de Gaulle s'en tient à obtenir des garanties concrètes concernant les changements de la frontière occidentale de l'Allemagne. Sans réussir d'imposer son point de vue aux Britanniques le Général devient convaincu que le traité franco-soviétique lui permettra d'obtenir la solution du problème allemand conforme aux intérêts français.

B.Le projet du traité franco-britannique et les enjeux diplomatiques du GPRF (décembre 1944-avril 1945)

Dans l'historiographie française et britannique, plusieurs ouvrages ont traité les enjeux des partisans les plus influents du traité franco-britannique. Dans cette partie, il s'agit de voir sur quelles conditions le général de Gaulle était prêt d'entamer le rapprochement avec la Grande-Bretagne et qui étaient les partisans de l'accord entre les deux pays du côté britannique et du côté français. Il conviendrait d'étudier plus profondément les circonstances qui empêchent le traité d'être conclu. Il importe d'attacher plus d'importance à l'accord financier franco-britannique. L'analyse des tentatives de conclure un accord bilatéral fait ressortir l'évolution de la conception diplomatique gaulliste.

Les négociations entre de Gaulle et Churchill ne permirent pas de progrès définitif concernant la conclusion du traité franco-britannique. En même temps, Churchill et le Foreign Office réalisait que la politique du Gouvernement provisoire avait réussi à éviter en France le scénario de la guerre civile se déroulant en Grèce et en Yougoslavie. Le 6 décembre, O.Harvey supposa que ces bouleversements seraient inéluctables pendant les quatre années après la guerre et après l'occupation allemande. Il estima que seulement la France, grâce à de Gaulle, était en train de résister à cette tendance³³⁴. La montée de l'influence communiste était inéluctable dans tous ces pays, mais, en ce qui concerne la France, le président du GPRF pouvait s'y opposer y compris

³³³ DDF, 1944, t.2, doc. №195, p.341, J.Chauvel aux représentants diplomatiques de France à Beyrouth et à Londres

³³⁴ O.HARVEY, op.cit., p.367.

grâce à son programme politique. Le Foreign Office envisageait le rapprochement francobritannique pour s'assurer, en Europe d'après-guerre, le soutien d'un allié fiable.

Au début de décembre, Churchill s'inclinait à l'idée de l'accord tripartite entre Moscou, Paris et Londres. Le Cabinet de guerre britannique décida, sans avoir consulté le GPRF, de s'adresser seulement à Staline sur la question concernant la France. Vers la fin des négociations qui se déroulent à Moscou du 2 au 10 décembre, Molotov informa Bidault d'un nouvel élément: "Dans la lettre reçue hier M.Churchill exprime sa sympathie pour un pacte franco-soviétique: en même temps il expose une autre idée. Il écrit qu'il vaudrait mieux conclure un pacte tripartite qui incorporerait notre traité anglo-soviétique avec certaines améliorations"³³⁵ Maurice Déjean incita le président du Gouvernement provisoire à renoncer à cette perspective: "Dans le concret, un accord tripartite entre la France et l'URSS et la Grande-Bretagne se trouverait exposé à tous les aléas qui peuvent compromettre les relations, entre la France et l'URSS; entre la France et la Grande-Bretagne; entre l'URSS et la Grande-Bretagne. Ainsi, se trouveraient multipliés les cas où un tel accord deviendrait pratiquement inopérant." M.Déjean cita comme exemple l'accord francoanglo-turc de 1939. "L'Angleterre ne se presse jamais; or la sécurité est parfois une chose très urgente." Ces arguments étaient convaincants pour le président du GPRF en correspondant à la conception diplomatique gaulliste. La façon dont les Britanniques concevaient l'accord tripartite provoque le mécontentement de De Gaulle. Le Général croyait que, face au danger allemand, URSS et la France devaient conclure un traité bilatéral. Staline accepte le caractère bilatéral du traité franco-soviétique à condition que le GPRF envoie son représentant diplomatique à Lublin où le gouvernement polonais prosoviétique s'était installé. En effet, l'initiative de Churchill rend la position de la délégation française à Moscou encore plus compliquée. D'une manière indirecte, la proposition du premier ministre britannique fournit un atout à Staline. Finalement, de Gaulle est obligé de céder aux Soviétique dans la question polonaise. Le Général était révolté par la manière dont Churchill escomptait réaliser le projet de l'accord tripartite.

En plus, le rapprochement entre Paris et Londres est entravé par les contradictions francobritanniques au Levant. Avant sa visite en France, Churchill avait catégoriquement refusé de rappeler son ministre de Levant - ce qui est proprement stupéfiant, dans la mesure où les activités de Spears depuis la fin de 1943 contredisent entièrement la politique de Churchill et d' Eden³³⁶. «Au début du mois de décembre, le regain de sympathie qu'éprouve Churchill à l'égard du général de Gaulle ne s'est toujours pas estompé. » F.Kersaudy caractérise cette tentative du rapprochement

³³⁵ Cité par E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.472.

³³⁶ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.410.

franco-britannique comme «accès de gallophilie» qui a pour conséquence la modification de la politique britannique en Syrie et au Liban. Le maintien de W.Spears dans sa fonction s'avère incompatible avec cette novelle tendance de la politique extérieure de la Grande-Bretagne.

Finalement, Churchill révoque le ministre-résident le 17 décembre³³⁷. F.Kersaudy affirme que les intrigues des diplomates britanniques entraient en contradiction avec la ligne officielle de Londres. Il prend comme exemple le plan impliquant l'unification de tous les trois pays (Syrie, Liban, Transjordanie) sous l'égide de l'émir Abdallah : « L'ambassadeur britannique en Iraq Cornwallis plaide en faveur de la Grande Syrie sous l'autorité de l'émir Abdallah ... faute de quoi il menace d'"abandonner la Syrie aux Français." Spears avait proposé au ministre des affaires étrangères syrien la protection de la Grande-Bretagne pour l'indépendance syrienne, ainsi que la fourniture de capitaux et d'experts, en échange de quoi la Syrie "s'emploiera à s'affranchir définitivement" et concluera un traité avec la Grande-Bretagne seulement. Cette initiative du ministre-résident britannique était aussi à l'encontre de la conception diplomatique du Cabinet de guerre. Foreign Office sera obligé de désavouer les initiatives pareilles.

En même temps, F.Kersaudy estime qu'il y avait des choses à reprocher à l'action des officiels français au Levant, «car le général Beynet y exerce toujours des pouvoirs considérables, alors que ses subordonnés ont gardé une tendance certaine à traiter les Syriens comme les sujets indisciplinés et la Syrie comme un pays conquis³³⁹ ». L'auteur de l'ouvrage « De Gaulle et Churchill : la mésentente cordiale» caractérise la manière dont les émissaires du GPRF perturbaient l'action des gouvernements syriens et libanais en soutenant les adversaires politiques de ces derniers: « Les Français interviennent constamment dans la politique syrienne, et leurs troupes ont même empêché la gendarmrie syrienne de poursuivre les complices de Suleiman Murchid.» Malgré toute importance symbolique de la démission de Spears, force est de constater que le Général n'attacha pas beaucoup d'importance à ce geste des Britanniques. Mécontent de la position de Churchill concernant le traité franco-soviétique, de Gaulle n'envisageait pas le rapprochement immédiat avec Londres.

À propos du traité franco-soviétique, Alphand remarque: "La construction comporte un accord de même nature avec les Anglais."³⁴¹ Il estimait que le seul traité franco-soviétique ne pouvait pas garantir au GPRF les positions conformes à la conception de trois étages de sécurité.

³³⁷ O.HARVEY, *op.cit.*, p.369.

³³⁸ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.410.

³³⁹ Ibid., p.419.

³⁴⁰ Ibid., p.421.

³⁴¹ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.181.

Le 22 décembre, après les interventions de De Gaulle et de G.Bidault parlent du traité franco-soviétique devant l'Assemblée Consultative A.Philip souhaite que l'accord avec l'URSS entraîne rapidement les mêmes arrangements avec la Grande-Bretagne³⁴². Le ministre des affaires étrangères confirme dans son intervention l'attachement du GPRF à la doctrine impliquant le rôle médiateur de la France entre l'Ouest et l'Est³⁴³. Donc, les démarches « probritanniques » des officiels du Quai d'Orsay n'entraînent pas le changement de la position de De Gaulle et de G.Bidault.

Néanmoins, l'ambassadeur français à Londres insistait sur la nécessité de signer l'accord franco-britannique le plus vite possible pour éviter d'aggraver l'antagonisme entre Paris et Londres. Après la conclusion du traité franco-soviétique, Massigli incita le gouvernement à accepter les conditions proposées par la Grande-Bretagne. L'ambassadeur français à Londres apprécia la démission de W.Spears, "l'ennemi juré du GPRF", et estimait que cela devrait aussi faciliter le rapprochement entre Paris et Londres. Pour le Général, néanmoins, cette mesure du gouvernement britannique ne suffisait pas. Le 30 décembre 1944, J.Chauvel écrit à Massigli : «S'agissant de la préparation du pacte franco-britannique, le principe en est acquis et même déclaré à l'Assemblée ; dans la pratique, les questions pendantes, que le Général souhaite régler avant de passer à discussion de l'accord, me paraissent devoir se réduire aux affaires de Levant et aux affaires rhénanes.»³⁴⁴ Selon le Général, la conclusion d'un accord formel devrait résulter d'un ajustement de ces diverses positions, donc un examen attentif effectué en commun. La France et l'Angleterre étant des puissances mondiales leurs politiques devraient être harmonisées. Il escompter obtenir la modification de la position de Churchill sur plusieurs questions litigieuses avant de conclure un traité avec la Grande-Bretagne.

Il ne s'agissait pas pourtant de la crise diplomatique. Au domaine économique, le GPRF tenait à développer la coopération avec Londres. Le 22 décembre, R.Massigli s'adressa au premier ministre britannique: "Dans cette situation, le Gouvernement français demande au gouvernement britannique de lui prêter son aide amicale pour surmonter la crise immédiate. Toute quantité de blé, ou même de préférence de farine, que le Gouvernement britannique estimerait possible de céder à la France, soit à titre définif, soit à titre d'avance, serait d'un concours inappréciable. Le Gouvernement français souhaiterait que ce concours pût atteindre au moins 300000 tonnes au cours du premier trimestre, dont 100000 dès le début de janvier." L'ambassadeur français à

³⁴² J.W.YOUNG, op.cit., p.33.

³⁴³ Ibidem.

MAE, papiers Massigli, vol.94, p.14-16; cité par R.Ulrich-Pier, op.cit., p.1000.

³⁴⁵3AG4/14, p...

Londres croyait que, sans accord franco-britannique général, ces démarches ne suffisaient pas, mais le GPRF n'allait pas s'engager plus vite dans la voie du rapprochement avec Londres. Le 4 janvier 1945, les Britanniques et les Américains promettent de modérer leurs exigences concernant le charbon français fourni aux troupes alliées, mais refusent d'augmenter radicalement leurs importations en France à cause de la quantité de navires³⁴⁶. Cette réponse ne pouvait pas conforter la position des partisans du rapprochement franco-britannique. Le Président du GPRF reste résolu à le différer.

Dans les plaidoiries de R.Massigli en faveur du traité, on distingue des aspects plutôt bilatéraux (s'entendre avec la Grande-Bretagne est nécessaire car la France et Grande-Bretagne sont deux pays voisins aux intérêts un peu semblables) et des aspects internationaux (il s'agit, évidemment, de se prémunir contre un retour de danger allemand; mais il faut aussi établir ou rétablir un équilibre face à la puissance américaine et soviétique)³⁴⁷. L'ambassadeur souligne la même idée dans son dépêche.

Le 1 janvier, Eisenhower ordonne donc aux troupes américaines de se replier sur les Vosges, laissant Strasbourg à la merci de l'attaque ennemie. De Gaulle écrit au général Eisenhower pour l'inviter à revenir sur sa décision³⁴⁸. F.Kersaudy indique que le Général télégraphie à Roosevelt et Churchill, pour leur demander leur soutien dans cette affaire. Donc, le président du GPRF proteste contre les décisions du commandement militaire interallié. Le 3 janvier 1945, de Gaulle réitère sa menace de retirer ses troupes du commandement interallié. A quoi le Suprême Commander répond en menaçant de supprimer l'ensemble des approvisionnements destinées aux forces françaises... Eisenhower annonce qu'il annule l'ordre de repli donné à Devers et que Strasbourg sera bel et bien défendu par les armées alliées." Les directives d'Eisenhower entraient en conflit avec la politique du général de Gaulle: "Ordre fut donné aux Français par le commandement interallié de se replier et d'abandonner Strasbourg. À cette decision de Gaulle opposa la position de son gouvernement. Aucun territoire ne serait pas livré aux représailles de l'ennemi. Churchill comprit la situation au cours d'un voyage éclair, Eisenhower, conscient à son tour, notifia le contrordre."³⁴⁹ La diplomatie britannique se rendit compte des conséquences que pourrait avoir la directive d'Eisenhower. E.Roussel affirme que Churchill aida puissamment de Gaulle à convaincre Eisenhower³⁵⁰. Les divergences entre les autorités militaires britanniques et

-

³⁴⁶ J.W.YOUNG, op.cit., p.37.

³⁴⁷R.ULRICH-PIER, op.cit., p.1001.

³⁴⁸ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.411.

³⁴⁹ L.JOXE, op.cit., p.254.

³⁵⁰ E.ROUSSEL, *op.cit.*, 2002, p.481.

américaines se faisaient ressentir pendant cette campagne. Dans le cas du dépêche de Devers, Churchill se décide à contredire le commandement américain et à soutenir les Français.

Pour caractériser cet épisode, F.Kersaudy se réfère aux mémoires d'Alphonse Juin dont les témoignages confirme aussi l'intervention du Premier Ministre en faveur du GPRF³⁵¹. A.Juin témoigne que le premier ministre britannique évoqua les conséquences possibles de la décision en défaveur du GPRF : « Churchill décide sur-le-champ de partir pour la France. Le 3 janvier, Premier Ministre était déjà à Versailles quand de Gaulle y arriva. Il est fort probable qu'Eisenhower avait montré à Churchill la lettre que de Gaulle lui avait adressé la nuit et que celleci, par son ton de résolution, avait soudainement éclairé le Premier britannique sur l'impasse devant laquelle se serait trouvé Eisenhower en se montrant obstiné."³⁵² Selon F.Kersaudy, de Gaulle sousestimerait le rôle de la diplomatie britannique dans cet épisode: "De Gaulle écrira dans ses Mémoires qu'il s'est ensuite mis en devoir de persuader Eisenhower de modifier sa stratégie, et que Churchill s'est contenté d'appuyer sa requête. C'est sans doute inexact; le chef d'etat-major général britannique notera en effet dans son journal que Churchill avait déjà persuadé Eisenhower de revenir sur sa décision avant l'arrivée du général de Gaulle. » Les arguments du Premier ministre britannique persuadent Eisenhower de modifier sa tactique militaire.

Immédiatement après ces pourparlers, en s'adressant au Général, le Premier Ministre souligna qu'il avait ménagé les intérêts français dans la région syro-libanaise. La démission du ministre-résident britannique devrait modérer les contradictions franco-britanniques: «Vous avez eu la peau de Spears.» Selon les témoignages de P.Mendès France qui était à l'époque ministre de l'Economie nationale, ce rencontre du Général avec le premier ministre avait aussi les conséquences pour la politique intérieure du GPRF³⁵⁴. Certaines déclarations britanniques inciteraient de Gaulle à s'opposer plus radicalement à la gauche française. Donc, les remarques sanglantes de Churchill portant sur les communistes grecs³⁵⁵ renforceraient la méfiance de De Gaulle à l'égard de la gauche française.

Toutefois, selon E.Roussel, le Général, toujours furieux de devoir quelque chose à quiconque, redoublerait d'aigreur à l'égard de Churchill³⁵⁶. Malgré les tendances confortant l'antagonisme franco-britannique, l'ambassadeur britannique à Paris, comme l'ambassadeur français à Londres, escompte inciter le Gouvernement provisoire à prendre la position plus

³⁵¹ F.KERSAUDY, op.cit., p.412; A.JUIN, op.cit., 1960, p.5.

³⁵² A.JUIN, *op.cit.*, p.85.

³⁵³ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.412.

³⁵⁴ E.ROUSSEL, *op.cit.*, 2007, p.171.

³⁵⁵ Ils les accusait de tirer aux Britanniques par les armes que ces derniers leur avaient distribuées.

³⁵⁶ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.412.

modérée et plus conciliante envers les intérêts de la Grande-Bretagne. Le 4 janvier, il adressa à G.Bidault une lettre personnelle où il exposa cette vision des relations franco-britanniques. Il incitait le ministre des Affaires étrangères à prendre en considération les difficultés potentielles qui seraient la conséquence du traité franco-soviétique: "Nous ne devons pas nous dissimuler que la négociation à Moscou a suscité quelque malaise en raison, je crois, des conditions d'extrême rapidité dans lesquelles elle s'est déroulée. Ce qui est plus sérieux et ce qui ne facilitera pas nos négociations, ce sont les réactions qu'a suscitées à Washington la conclusion du traité de Moscou. Vous savez combien l'on a, ici, le souci de ménager les Américains et de ne leur fournir aucune prétexte pour se tenir à l'écart d'une organisation international où l'on juge – à bon droit – leur présence indispensable. Nos interlocuteurs auront donc à cœur de prendre des précautions supplémentaires de ce côté: pendant toute la négociation l'on aura les yeux tournés vers Washington." Les dernières initiatives de De Gaulle embarrassaient évidemment R.Massigli. Le Général allait renouveler la tactique pratiquée par le CFLN devant le Débarquement en Normandie en jouant Moscou contre Londres et Washington.

R.Massigli essayait de modérer cette poussée antibritannique de la diplomatie gaulliste. Au début du 1945, il tentait plusieurs fois de donner au rapprochement franco-britannique le cours irréversible. En même temps, il regrette certaines ambiguïtés de la conception diplomatique du GPRF : « Le malheur est que nos conceptions me paraissent encore à l'état fluide. On était surpris que nous n'ayons pas établi suivant le modèle du traité anglo-soviétique, un lien entre la durée des clauses d'assistance mutuelle et l'éventuelle conclusion d'un accord général de sécuruté que les deux parties jugeraient satisfaisant. Je signale en passant que l'on avait noté avec étonnement l'absence dans notre traité, de la clause de non-immixtion dans les affaires intérieures qui figure à la fin de l'article 5 du traité anglo-soviétique. »³⁵⁷ L'ambassadeur français à Londres estime que le GPRF devrait modifier sa conception diplomatique pour profiter du rapprochement francobritannique.

En même temps, de Gaulle envisageait obtenir la participation de la France à la conférence de Crimée. La décision de déclarer ces revendications singulièrement à l'attention de la Grande Bretagne, est prise le 8 janvier 1945. Les intérêts du Gouvernement provisoire devraient être pris en compte plus fréquemment. J.-R.Bézias indique que de Gaulle dévie de la conception diplomatique établie en novembre 1944 en accentuant les contradictions franco-britanniques. La diplomatie française croyait que le traité franco-soviétique inciterait les Anglo-Saxons, soucieux de maintenir la France dans le camp des pays occidentaux, à modifier d'une manière décisive leur

³⁵⁷ DDF, 1944, doc. №256, 28/12/1944, p.500.

politique envers le GPRF. De Gaulle escomptait obtenir la modification de la position de Londres en considérant la diplomatie britannique comme embarrassée de l'accord entre Paris et Moscou.

Il semble, toutefois, que ce geste du GPRF entraîna des conséquences inattendues pour le Général. Le 12 janvier, Churchill déclara au ministre des Affaires étrangères: "Ainsi que j'ai maintes fois répété, de Gaulle représentera à l'avenir un grand danger pour la paix et pour la Grande-Bretagne. »³⁵⁸ Au sein du Cabinet de guerre, les querelles sur la question française reprirent le 18 janvier le Foreign Office restant moins méfiant envers le GPRF. Le 19 janvier, Churchill prévint également Eden: "Il n'y a rien de plus déplaisant et de plus insupportable que d'avoir affaire à cet individu intraitable et menaçant, qui s'efforce constamment d'améliorer son image de marque auprès de ses compatriotes en revendiquant pour la France une position très supérieure à celle qu'elle occupe réellement, et en maltraitant les Alliés qui font tout le travail.»³⁵⁹ Massigli maintenait sur le sujet de l'alliance franco-britannique de fréquents contacts avec Eden qu'il trouvait, pendant leur entretien du 23 janvier, "amer, décu et un peu agacé" ³⁶⁰. Massigli résume les propos de A.Eden: "Que veut le Gouvernement français? On nous parle d'un réglement préalable des affaires de Levant. Sur ces affaires, il n'y a pas de désaccord de principe entre nous. Mais, si vous voulez attendre pour traiter, une liquidation complète de toutes les questions, nous n'en finirons jamais. Ce dont il s'agit, c'est d'un traité contre l'Allemagne. Il est vrai que, ni les uns ni les autres, nous n'avons encore mis au point dans le détail notre politique allemande, parce qu'aucun plan n'est facile à mettre au point. Mais sur les principes (occupation d'une zone de sécurité en Allemagne occidentale, contrôle international du bassin industriel westphalo-rhénan), nous sommes d'accord. Vaut-il la peine de conclure un traité?"³⁶¹ Tout en soulignant l'absence des contradictions principales sur les questions allemandes, A.Eden indique qu'il n'était pas possible de régler toutes les questions litigieuses L'ambassadeur incite le Quai d'Orsay à ne pas sousestimer l'importance de l'accord avec la Grande-Bretagne. Massigli considérait l'alliance franco-britannique comme l'objectif prioritaire de la diplomatie française. Pour signer cet accord, il trouvait possible de différer l'ajustement sur la question allemande et les problèmes du Levant. Churchill met le Foreign Office en garde contre les concessions excessives en faveur de la diplomatie française. La fraction dirigée par A.Eden subit un échec quant à la question du traité avec Paris.

_

³⁵⁸ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.414.

³⁵⁹ Ihidem

³⁶⁰ J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.203.

³⁶¹ MAE, papiers Massigli, R.Massigli-G.Bidault, 23/01/1945, vol.53, p.69.

De Gaulle n'accepte pas les conditions sur lesquelles insiste la diplomatie britannique. Il croyait que les revendications excessives pourraient être nuisibles pour la diplomatie française elle-même et qu'il conviendrait de prendre l'initiative : «Si nous attendons une demande, elle ne se produira pas. Il importe qu'on le sache. Il n'est plus possible d'attendre ; il faut prendre une décision dans un sens ou dans l'autre"³⁶² Le changement de la position du GPRF pourrait conforter les positions du Foreign Office qui n'hésitait pas à mettre en cause la ligne diplomatique de Churchill.

Néanmoins, le président du GPRF ne revient pas sur sa ligne. La position française restant la même Eden n'arrive pas à persuader Churchill de contester la ligne américaine et soviétique dangereuse pour les intérêts de la France dans la question allemande. Quatre jours avant la conférence de Crimée, selon O.Harvey, Churchill serait encore disposé d'agir d'une manière très «anti-de Gaulle³⁶³». Il ne semble pas encore évident qu'il aille défendre les intérêts français en contestant les projets américains et soviétiques. Toutefois, sa position change au moment où il s'oppose aux conceptions diplomatique américaine et soviétique.

F.Kersaudy estime qu'au début de février, le Premier Ministre se rend compte qu'il est nécessaire de rejeter les revendications de Staline et de Roosevelt: "Lorsque Churchill arrive à Yalta le 3 février, sa gaullophobie ne s'est peut-être pas atténuée, mais sa francophilie a entièrement reparu – ce qui est fort heureux du reste, car Staline et Roosevelt sont venus à la conférence avec la ferme intention de passer outre aux intérêts français."364 La question d'une zone d'occupation française ravive les contradictions entre les Alliés. Finalement, les Britanniques tiennent leur promesse faite au général de Gaulle en novembre 1944. La France obtiendra une zone d'occupation, et les Américains aussi que les Soviétiques ne s'y opposent pas. Le président américain propose de différer la participation française dans la commission de contrôle pour l'Allemagne: "La France doit entrer dans cette commission, et assumer un rôle croissant dans l'occupation de l'Allemagne à mesure que son armée s'agrandira." Eden aurait rétorqué: "Si les Français ont une zone, comment peut-on les tenir à l'écart de la commission de contrôle?"³⁶⁶ Le 7 février, Churchill déclare: "Si les Français se voyaient attribuer une zone sans participation à la commission, ils nous causeraient des ennuis sans fin... Je suis certain que les Français refuseront de prendre une zone s'ils ne sont pas admis à la commission de contrôle. Et je trouve qu'ils ont raison." ³⁶⁷ Le 9 février, en télégraphiant à Eden, O.Sargent caractérise les conséquences

³⁶²DDF, 1945, t.1, doc. №55, p.112; cité in R.ULRICH-PIER, op.cit., p.1003.

³⁶³ O.HARVEY, *op.cit.*, p.374.

³⁶⁴ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.414.

³⁶⁵ Ibidem.

³⁶⁶ Ibidem.

³⁶⁷ Ibid.., p.416.

potentielles de la politique de Roosevelt envers le GPRF³⁶⁸. Dans le cas où la France serait écartée du règlement du problème allemand les positions de De Gaulle en souffriraient. Les officiels du Foreign Office estimaient que le gouvernement présidé par le Général restait "la seule alternative aux troubles et à l'émergeance du gouvernement à parti unique³⁶⁹". Quatre jours plus tard, le Premier ministre fit basculer la position de deux autres Alliés. Pour expliquer les motifs de cette position "pro-française" de Churchill, il importe de souligner l'importance des intérêts communs de la Grande-Bretagne et de la France au Proche-Orient et le rôle de l'opinion publique britannique.

A.Kaspi affirme que "de Gaulle et Churchill ont objectivement partie liée contre les anticolonialistes américains et soviétiques. Européens, ils se savent comptables - jusqu'à un certain point pour Londres -d'une maison et d'un destin commus, face à la nouvelle super-puissance des" Etats-continents³⁷⁰ ».L'auteur de la « Libération de la France » estime aussi que «l'absence de la France à Yalta ne l'empêche pas d'y retrouver pratiquement tous les attributs du "rang"³⁷¹». En analysant l'attitude du Premier Ministre britannique, Robert et Isabelle Tombs indiquent que, malgré les dérives antigaullistes qui se produisaient parfois, le Cabinet de guerre inciter les autres Alliés à traiter le GPRF sur un pied d'égalité : «En dépit de cette déclaration tonitruante, la Grande-Bretagne, qui n'avait cessé de considérer la restauration de la France au rang de grande puissance comme un de ses principaux buts de guerre, insista, par la bouche de Churchill et d'Eden, pour que la France fût traitée comme l'un des pays vainqueurs et disposa d'une zone d'occupation en Allemagne.»³⁷² A.Kaspi souligne la causalité entre la doctrine militaire américaine et les décisions en faveur de la diplomatie française: "Sans être certain de pouvoir maintenir des forces américaines en Europe au-delà de deux années après la guerre, Roosevelt reconnaît de fait certaines prérogatives de la France. » ³⁷³ Force est de constater toutefois que la position britannique s'avéra un facteur décisif. Les résultats de la conférence auraient pu être différents si Churchill ne s'était pas opposé à Staline et Roosevelt.

Au début de février 1945, les partisans du rapprochement franco-britannique espèrent que le ministère des Affaires étrangères va reconnaître la nécessité de la ligne diplomatique modérée. Le 7 février, dans le télégramme adressé à R.Massigli, J.Chauvel affirme encore une fois qu'il est nécessaire de faire le choix en faveur la conclusion rapide du traité: "Et nous sommes pleinement conscients de ce qu'aurait d'inconfortable, en cas de grave différend entre grands Alliés, le fait

³⁶⁸ L.WOODWARD, *op.cit.*, *vol.5*, p.293.

³⁶⁹ Ibidem.

³⁷⁰ A.KASPI, *op.cit.*, p.229.

³⁷¹ Ibid. P.256.

³⁷² R.TOMBS, I.TOMBS, *op.cit.*, p.315.

³⁷³ A.KASPI, *op.cit.*, p.229.

d'être lié par un pacte à l'un seulement d'entre eux."³⁷⁴ Le rapprochement franco-britannique permettrait le rééquilibrage de la politique extérieure de la France. Selon l'ambassadeur français, le gouvernement britannique souhaiterait le traité, mais ne serait pas disposé à l' «acheter»³⁷⁵. R.Massigli insiste sur ce que GPRF ne laisse pas en suspens les contradictions franco-britanniques. L'ambassadeur de France à Londres incite G.Bidault à faire le choix en faveur de l'accord franco-britannique et critique l'idée de monter les enchères dans les négociations avec la Grande-Bretagne.

À partir de la mi-février 1945, A. Duff Cooper incite le Foreign Office à faire le premier pas pour compenser le fait que la France n'a pas été invitee à Yalta. Toutefois, A. Eden estime que l'initiative doit venir du côté français. Selon J. Chauvel, une conclusion rapide d'un traité francobritannique serait susceptible d'inciter les Soviétiques à faire davantage cas de l'alliance qui les lie à Paris³⁷⁶. Néanmoins, le président du GPRF insiste que les concessions de Londres sur la question allemande et sur le problème lévantin doivent précéder la conclusion du pacte francobritannique. Selon R. Massigli, il n'existerait pas, entre la France et la Grande-Bretagne, de désaccord du tout sur de nombreux points.

À la fin de février, G.Bidault se rend en Grande-Bretagne pour négocier ces sujets. Pendant les négociations qui se déroulent à Binderton, il proteste contre l'absence des représentants français à Yalta. Néanmoins, en ce qui concerne la question lévantine, à ce moment, les contradictions franco-britanniques semblaient s'atténuer. Au début de février 1945, en soupçonnant la diplomatie française de porter atteinte à leur souveraineté, les autorités syriennes et libanaises s'étaient adressées à la Grande-Bretagne. Selon J.-R. Bézias, les Britanniques pourraient donner certaines assurances à Bidault ou éviter de donner une "réponse tranchée" Le 28 février, dans un télégramme adressé aux ambassadeurs français à Moscou et à Washington, le ministre des Affaires étrangères caractérise la position de la diplomatie britannique: "M.Churchill et M.Eden m'ont affirmé avec beaucoup de force qu'ils souhaitaient vivement nous voir parvenir à conclure avec la Syrie et le Liban des traités consacrant notre position privilégiée dans ces Etats. Ils avaient fait pression dans ce sens auprès de Chukri Kouatli lors de leur dernière rencontre avec lui mais le président syrien leur avait déclaré ne vouloir reconnaître la prééminence d'aucune puissance et ils estiment que nos négociations seront, pour le moins, extrêmement longues et ardues." Donc, le Quai d'Orsay fait état de la modification de la position britannique sur ce sujet.

³⁷⁴ DDF, 1945, t.1, doc. № 81, J.Chauvel- R.Massigli, p.166.

³⁷⁵DDF, 1945, t.1, doc. №92, R.Massigli-G.Bidault, p.185; cité in: R.ULRICH-PIER, op.cit.., p.1003.

³⁷⁶ Y.LAMEZEC, *op.cit.*, p.34.

³⁷⁷ J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.212.

³⁷⁸ DDF, 1945, t.1, doc. №149, G.Bidault aux représentants diplomatiques de la France, p.282.

Toutefois, G.Bidault et A.Eden n'arrivent pas à se mettre d'accord sur d'autres sujets. Le ministre des Affaires étrangères estime aussi que certaines démarches de Londres menaçaient le traité franco-soviétique. Pendant la conférence de Dumbarton Oaks (21 août – 7 octobre 1944), la délégation britannique soutient l'amendement concernant les traités régionaux qui devraient désormais entrer en vigueur seulement après la décision du Conseil de sécurité. L.Woodward indique que, selon le Foreign Office, ayant cédé sur ce point, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pourraient être déprivés de l'influence sur les décisions conernant l'Europe. Pendant les négociations avec A.Eden, le ministre des Affaires étrangères interpréterait la ligne diplomatique de Londres comme tendant vers le compromis sur la question de Levant. Toutefois, les contraductions franco-britanniques sur d'autres sujets persistant, G.Bidault refuse de mettre en cause les directives du général de Gaulle.

Vers le 24 février, la direction d'Europe du ministère des Affaires étrangères rédige le projet de l'accord franco-britannique. Dans la préambule, tous les deux pays se proclament désireux de "confirmer les termes de la déclaration commune du 28 mars 1940" et "résolus à contribuer par tous les moyens en leur pouvoir à l'édification d'un système international de sécurité collective qui protège efficacement les Nations pacifiques contre toute aggression et garantisse le développement harmonieux des rapports entre les Nations dans le cadre de la paix générale". Donc, le texte potential du traité fixerait l'engagement de la Grande-Bretagne et de la France en faveur d'une future organisation de la sécurité collective. La même institution devrait être mentionnée dans l'article concernant les mesures nécessaires à prendre après la guérre pour prévenir le danger militaire provenant de l'Allemagne: "En attendant la mise sur pied d'une organisation de sécurité collective, dont l'efficacité serait reconnue d'un commun accord et à la réalisation de laquelle elles sont résolues à contribuer dans la mesure de leurs moyens et dans le respect des engagements déjà pris à l'égard des tiers, les Hautes Parties Contractantes s'engagent de prendre de concert à la fin du présent conflit les mesures nécessaires pour éliminer toute nouvelle menace provenant de l'Allemagne et à faire obstacle à toute initiative de nature à rendre possible une nouvelle tentative d'agression de sa part."³⁷⁹ Le projet d'accord franco-britannique comporte la clause sur l'organisation de la sécurité collective que le GPRF n'arriva pas à inclure dans le texte final du traité franco-soviétique face au refus de Staline.

Le traité franco-britannique devrait garantir l'action militaire commune de deux pays contre l'agression potentielle de l'Allemagne: "Dans le cas où l'une des Hautes Parties Contractantes se trouverait impliquée dans des hostilités avec l'Allemagne soit à la suite de l'agression commise par celle-ci, soit par le jeu de l'article 5 ci-dessus, soit en vertu d'une décision

³⁷⁹ MAE, papiers Massigli, vol.53, projet d'accord franco-britannique, p.80; DDF, 1945, t.1, doc. №140, p.267-269.

de l'organisation de sécurité collective dont les Hautes Parties contractantes seraient membres, l'autres lui apportera immédiatement toute l'aide et l'assistance en son pouvoir."³⁸⁰ Pour conforter l'alliance militaire franco-britannique, l'article 5 stipulait: "Les Hautes Parties Contractantes s'engagent à ne pas conclure d'alliance et à ne participer en aucune coalition dirigée contre l'une d'elle."³⁸¹ Selon l'article 6, la France et la Grande-Bretagne conviendraient de se donner l'une à l'autre toute l'assistance économique possible après la guerre en vue de faciliter et de hâter la reconstruction des deux pays et de contribuer à la prospérité du monde. Les officiels de la direction d'Europe du Quai d'Orsay affirment que la deuxième partie de l'accord devrait rester en vigueur pendant vingt années.

Le 3 février, le ministre des Finances R.Pleven présente son rapport sur les négociations avec les Britanniques concernant les problèmes économiques. Le compte-rendu de la conversation du Général avec le ministre des finances stipule: "À la suite des conversations qu'il a eues, en particulier avec M.Keynes, il a mis au point les bases d'un accord de portée plus générale, qui se substituerait à la fois à l'accord Bloch-Lainé –Parvis et à l'accord Reynaud-Simon . L'un des avantages de ce nouvel accord serait que nous ne fournirions des dollars en notre possession, ce qui stimulerait certainement des livraisons britanniques."3AG4/14, En mars 1945, le Cabinet de guerre se penche sur le problème lié à l'accord financier conclu par Paris et Londres. En décembre 1944, Pleven avait prévenu déjà les officiels britanniques que GPRF ne pouvait payer les livraisons anglaises que par l'or français conservé aux banques de la Grande-Bretagne depuis la période d'avant-guerre. Finalement, Churchill tomba d'accord avec son ministre voyant qu'il n'était pas réel de négocier meilleures conditions . Ce principe est fixé par l'accord du 27 mars 1945.

Compte tenu de la dépréciation du franc, les autorités françaises insistaient sur la modification des clauses de cet accord. Finalement, la solution fut trouvée. Le 19 mars, pendant la séance du Cabinet de guerre, le chancelier de l'Echiquier déclare: «Nous ne voulions ni embarrasser les Français en supposant que ce taux sera probablement modifié ni décontenancer nous-mêmes en supposant que ce taux ne sera jamais modifié. »³⁸² La version finale de l'accord du 27 mars règle les modalités de paiement pour les livraisons mutuelles : "Le Gouvernement du Royaume-Uni met à la disposition du Gouvernement français un crédit sans intérêt de 100000000 utilisable jusqu'au février 1946... Le Gouvernement français met à la disposition du Gouvernement du Royaume-Uni un crédit sans intérêt de francs vingt milliards utilisable jusqu'au février 1946. La Banque de France ouvre au nom du Gouvernement du Royaume-Uni un compte, dénommé comme compte "A", auquel le montant de ce crédit est versé par acomptes à la demande

³⁸⁰Ibidem.

³⁸¹Ibid., p.81.

³⁸² Cab/65/49/33(consulté le 04/04/2014)

de la Banque d'Angleterre."³⁸³ L'accord fait état de la situation où un des pays serait obligé de compenser les frais de l'autre: "Si la compensation fait apparaître un solde débiteur en sterling du Gouvernement français envers le Gouvernement du Royaume-Uni, GPRF réglera ce solde débiteur en or à concurrence d'une somme égale au tiers du montant total des paiements faits." Le gouvernement britannique prend l'engagement similaire. G.Bossuat estime que les clauses de cet accord étaient assez avantageuses pour la diplomatie française: « L'accord financier franco-britannique du 27 mars 1945, signé dans un climat de grande confiance mutuelle, précisait les conditions du règlement des dettes de guerre. De plus les deux pays s'offraient mutuellement un découvert commercial de f100 millions jusqu'au 28 février. La France seule était intéressée.»³⁸⁴ En imposant un compromis sur plusieurs questions économiques en litige, cette solution favorisait le rapprochement franco-britannique.

Vers le 1 mars, G.Bidault devient convaincu que la diplomatie britannique soutiendrait "le désir de la France d'avoir une place prédominante en Syrie et au Liban³⁸⁵". Dans le télégramme du 6 mars, R.Massigli énumère les signes révélateurs du changement de la position britannique sur la question lévantine: "La netteté avec M.Churchill, dans son discours du 27 février, a exprimé l'espoir que les Français puissent maintenir au Levant leur position spéciale; le soin qu'il a pris de préciser que, si telle était la position du gouvernement britannique, elle n'était pas forcément celle des gouvernements soviétique et américain; l'avertissement qu'il a donné au président Chukri Kuatli de s'entendre avec nous; toutes ces déclarations ne laissent aucun doute sur la politique qu'il entend suivre dans ses rapports avec la France dans le Moyen-Orient."³⁸⁶ Selon l'ambassadeur français à Londres, après la conférence de San-Francisco, la situation irait s'aggraver et l'accord irait devenir encore plus difficile à être conclu³⁸⁷. G.Bidault incite de Gaulle à soutenir l'idée du rapprochement entre la France et la Grande-Bretagne.

R.Massigli, qui continuait de défendre la ligne modérée en mars, témoigne que, vers la fin de mars, la diplomatie française décida d'élaborer son propre projet d'accord avec Londres : «Le 30 mars, ministre me demandait d'examiner avec le secrétaire général quel texte pourrait être rapidement élaboré, même à titre provisoire; le 3 avril, beaucoup plus nettement, de Gaulle me marquait son accord: il fallait aboutir à un traité en règle en réservant la question de l'occupation rhénane. R.Massigli dénote également que «le Général tiendra le même langage deux jours plus

³⁸³ Traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, vol.98, https://treaties.un.org/doc/publication/UNTS/Volume%2098/v98.pdf (consulté le 02/02/2014)

³⁸⁴ G.BOSSUAT, *op.cit.*, p.120.

³⁸⁵ J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.212.

³⁸⁶ DDF, 1945, t.1, doc. №170, R.Massigli à G.Bidault, 06/03/1945, p.326-327.

³⁸⁷ DDF, 1945, t.1, doc. №190, R.Massigli-G.Bidault, 13/03/1945, p.354.

tard à Duff Cooper. » ³⁸⁸ De Gaulle encouragee l'élaboration du texte pouvant servir de base pour le traité potentiel. Le 5 avril, l'ambassadeur britannique expose son plan au président du GPRF. Selon A.Duff Cooper, de Gaulle serait le plus amical et le plus anxieux pour le traité franco-britannique qu'il déclara avoir toujours voulu. A.Duff Cooper envoie un télégramme à Londres proposant que «J.Chauvel aille préparer au début de la semaine suivante les versions préliminaires d'échange de lettres sur le sujet de Levant ; 2)la même chose sur le sujet du Rhin; 3) un accord global(*the all-in agreement*). J'espérais que quelque chose serait l'effet de cette mesure ³⁸⁹». Pourtant, Churchill n'apprécie pas l'initiative de Duff Cooper. Le 6 avril, Eden appelle le premier ministre à modifier son attitude envers le traité franco-britannique. Le chef du Foreign Office estime que de Gaulle "n'est pas un élément permanent, mais la France le sera... Une alliance avec nous la rendrait plus forte et notre autorité à son égard sera par consequent plus grande ³⁹⁰". C.Sanderson considère l'initiative du GPRF comme le résultat, d'une par, de la peur de l'URSS, "et d'autre part, d'une pression de quelques dirigeants anglophiles ³⁹¹". Le 7 avril, la proposition française est étudiée pendant la réunion au Foreign Office. Le Cabinet de guerre désavoue l'initiative de Duff Cooper en la considérant comme inopportune.

Pendant la réunion du GPRF du 5 avril, les divergences entre le Général et le Quai d'Orsay concernant la stratégie française au Levant se font ressentir. De Gaulle restait persuadé que "céder aux sollicitations en transférant ces contingents sous l'autorité syrienne et libanaise était impensable tant que la France n'aurait pas obtenu, au besoin par la pression directe, la possession des bases stratégiques reconnue par traité³⁹²". Cependant, G.Bidault tente d'imposer un point de vue modéré sur la question de Levant en proposant de transférer les Troupes spéciales "par exemple six mois après la fin des hostilités et un mois après le départ des Britanniques ³⁹³". Dans le cas où le président du GPRF accepterait la proposition du ministre un accord préalable avec les Britanniques serait nécessaire. De Gaulle ne mentionna pas cette option ce qui démontra les divergences entre lui et le Quai d'Orsay. G.Bidault déclara la nécessité de modifier la ligne politique pour éviter des troubles de masse: "Si nous ne voulons pas nous aliéner définitivement la bonne volonté des populations, nous devons abandonner une attitude retardataire et pratiquer une grande politique."³⁹⁴ Selon le ministre, les intrigues britanniques ne seraient pas le seul empêchement pour la résolution de la crise lévantine.

_

³⁸⁸ R.MASSIGLI, op.cit., p.73.

³⁸⁹ A.DUFF COOPER, *op.cit.*, p.351.

³⁹⁰ C.SANDERSON, op.cit., p.45.

³⁹¹Ibidem.

³⁹² J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.213.

³⁹³Ibidem.

³⁹⁴ Ibidem.

En analysant les contradictions entre le Général et le Quai d'Orsay, J.-R.Bézias affirme qu'en réalité, G.Bidault reste attaché à la conception diplomatique initiale du GPRF face au derive antibritannique du général de Gaulle: "Auparavant très voisines, les positions des deux hommes divergeaient désormais, mais c'est de Gaulle lui-même qui avait souhaité en 1944 un axe Paris-Londres-Moscou: c'est lui qui avait changé par rapport aux positions antérieures, et non Bidault."³⁹⁵ Le ministre tiendrait à ne pas déclarer de revendications excessives: "Par une politique plus souple et plus modérée, Bidault cherchait à préserver les chances d'un arrangement futur, mais n'était guère pressé de l'obtenir." ³⁹⁶ À partir d'avril 1945, G.Bidault tente d'imposer les solutions impliquant le consensus avec la Grande-Bretagne qui s'avèrent inacceptables pour de Gaulle.

Les témoignages de Massigli révèlent que, du côté français, il manquait de motivation diplomatique. L'ambassadeur déclare ne pas avoir obtenu d'aucune consigne précise : «J'étais en hâte reparti pour Londres. On m'avait en effet annoncé des instructions, la visite de Jean Chauvel, qui s'était bien fâcheusement empressé de le faire savoir au Foreign Office. En fait, je ne reçus ni visite ni instructions. »³⁹⁷ L'ambassadeur français à Londres constatait le mécontentement des diplomates britanniques. Il estimait que le gouvernement du Royaume-Uni qualifiait cette manœuvre du GPRF comme impertinante: «A Downing Street, on eut le sentiment d'avoir été traité avec quelque désinvolture. »³⁹⁸ En juillet 1945, les officiels du Foreign Office rédigent un mémorandum analysant cette tentative de l'alliance franco-britannique: "La veille de la conférence de San-Francisco, le Quai d'Orsay avait proposé que Chauvel se rende tout de suite à Londres pour conclure un traité "court et général", reléguant les questions françaises préliminaires à un échange de lettres, mais le Foreign Office ne voit ni la possibilité ni l'utilité de conclure un traité en si peu de temps, et Chauvel n'ira pas." ³⁹⁹ Donc, les diplomates britanniques estimaient que G.Bidault et ses fonctionnaires avaient outrepassé le général de Gaulle.

Le Général revint sur son attitude négative envers le traité franco-britannique dès le 11 avril. En même temps, la délimitation des zones d'occupation en Allemagne était accompagnée aussi des contradictions entre la France et les Anglo-Saxons. A.Duff Cooper témoigne que "rien ne semble s'être produit vers le 20 avril⁴⁰⁰ ». Le 22 avril, Eisenhower revendiqua le retrait des troupes françaises de Stuttgart pour y établir les autorités militaires américaines. Sous la directive du général de Gaulle, le commandement français refusaient d'évacuer Stuttgart qui devrait faire

³⁹⁵J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.205.

³⁹⁶Ibidem.

³⁹⁷ R.MASSIGLI, *op.cit.*, p.73.

³⁹⁸ Ibidem.

³⁹⁹ C.SANDERSON, op.cit., p.46.

⁴⁰⁰ A.DUFF COOPER, op.cit., p.351.

partie de la zone d'occupation militaire. Face aux protestations américaines, le Général reste attaché à cette ligne risquée. Les Anglais s'étant solidarisé avec les Américains le président du Gouvernement provisoire n'accepte pas de revenir sur sa décision. Le 27 avril, de Gaulle se sent toujours « à l'écart du tout ⁴⁰¹». L'ambassadeur britannique lui dit que c'était la faute du président du GPRF lui-même. Toutefois, l'ambassadeur britannique refuse d'abandonner son plan initial. Le même jour, Duff Cooper estima que les questions soulevées par de Gaulle n'ont pas d'opposition sérieuse à Londres: "On doit pouvoir en discuter." ⁴⁰²En se méfiait des initiatives britanniques, le Général considérait toujours intérêts de la France comme menacés par la politique de Londres. La veille de la conférence de San-Francisco, la conclusion du traité franco-britannique semble possible, mais, en réalité, rien ne se produit malgré les efforts déployés parl'ambassadeur britannique.

Les contradictions économiques s'ajoutent aux divergences entre les deux pays. En avril 1945, quelques semaines avant le 8 mai, Bidault menaçait de suspendre les livraisons de charbon pour les armées britannique et américaine lorsque les Alliés garantiront à la France son droit de s'attribuer la part du charbon allemand et lorqu'une institution interalliée gérant les livraisons de charbon sera créée⁴⁰³. Le 25 avril, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne rassurent le gouvernement français en promettant de rémédier le manque de charbon en France.

En même temps, le Premier ministre britannique n'approuve pas l'initiative de Duff Cooper: « Churchill est furieux : Duff Cooper a discuté avec de Gaulle de la possibilité d'un pacte, alors qu'il a été décidé de ne pas soulever la question pour le moment Dans le télégramme adressé à Eden, Churchill critique la ligne de Duff Cooper en insistant sur ce que le traité franco-britannique doive être conclu à l'initiative du GPRF : «Pourquoi ne pouvons-nous laisser de Gaulle se rendre compte qu'actuellement, ils dépendent de nous, et non le contraire ?.. Toutes ces attitudes de la part de l'ambassadeur sont entièrement contraires à la politique que vous et moi avons définie, et qui a reçu l'approbation de nos collègues. »⁴⁰⁴ Toutefois, la question du traité franco-britannique ne faisait pas l'unanimité au sein du Cabinet de guerre. C.Sanderson se réfère aussi à l'antagonisme entre les conceptions de sécurité française et britannique: "La position de la France, ou plus précisément de de Gaulle, ne recoupe donc pas la position britannique. Cette différence touche au fonds, puisque à l'approche diplomatique classique de la France – système d'alliances bilatérales de contournement pour contrer le danger allemande – s'oppose la volonté britannique de privilégier un système de sécurité multilatéral régional dans le cadre d'un système de sécurité

_

⁴⁰¹ Ibidem.

⁴⁰² Ibidem.

⁴⁰³ J.W.YOUNG, *op.cit.*, p.89.

⁴⁰⁴ C.SANDERSON, op.cit., p.54.

mondiale."⁴⁰⁵ Le premier ministre britannique s'oppose à la position des partisans du rapprochement avec de Gaulle. Il tient à différer les négociations sur l'accord franco-britannique jusqu'au moment où de Gaulle quitterait son poste.

Churchill refuse catégoriquement de négocier le traité avec le gouvernement présidé par le Général. Le 20 avril, le Premier Ministre critique encore une fois Duff Cooper pour l'initiative de ce dernier jugée comme trop accomodante à l'égard du GPRF: "J'étais très peiné que vous vous soyez permis de faire une démarche envers de Gaulle concernant un traité franco-britannique. La seule conséquence de tout cela a été ce que j'avais prévu dès le départ – c'est-à-dire que cet homme a de nouveau une occasion d'infliger un affront aux Alliés occidentaux et de se calmer avec l'idée que qu'ils prétendent à ses faveurs. Il n'est pour nous ni intéressant ni urgent de conclure actuellement un traité avec la France de De Gaulle." Toutefois, Churchill se déclare prêt de mener les consultations sur ce sujet avec les successeurs du Général. Duff Cooper tente de presenter sa proposition comme conforme aux consignes diplomatiques du Premier Ministre: "De Gaulle n'est certainement pas un expert en diplomatie, mais je suis convaincu qu'il n'avait délibérément pas l'intention d'infliger un affront aux Alliés occidentaux." Néanmoins, le premier ministre britannique considérait la diplomatie gaulliste comme antibritannique.

J.-R.Bézias affirme qu'''à l'insu de de Gaulle et avec l'aide de Massigli, Bidault tenta de trouver la solution acceptable pour tous les deux pays⁴⁰⁸". G.-H.Soutou estime que la position britannique sur la question allemande entrave le rapprochement franco-britannique : « En ce qui concerne la Grande-Bretagne, et malgré de nombreuses visites de Londres au début du 1945, l'alliance envisagée ne fut finalement pas conclue. En effet le Général exigea que fût au préalable réglé le contentieux franco-britannique au Levant, et que Londres s'engageât à appuyer les revendications françaises sur l'Allemagne. »⁴⁰⁹ Le ministre des Affaires étrangères tente de mettre en question la ligne politique gaulliste, mais, la veille de la conférence de San-Francisco, s'aligne sur la position du président du GPRF.

Après la manœuvre de Churchill qui, en décembre 1944, pendant les négociations francosoviétiques, propose de conclure le pacte tripartite, de Gaulle refuse de prendre l'initiative concernant la conclusion de l'accord bilatéral. Durant toute la période de décembre 1944 à mai 1945, le Général insiste sur les concessions britanniques concernant la question allemande et le problème lévantin. Au contraire, R.Massigli ne trouve pas indispensable l' «ajustement» des

⁴⁰⁵ Ibid., p.47.

⁴⁰⁶ Ibid., p.46.

⁴⁰⁷ Ibidem.

⁴⁰⁸ J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.188.

⁴⁰⁹ G.-H.SOUTOU, *op.cit.*, p.23.

positions françaises et britanniques sur un certain nombre de questions. Néanmoins, pendant la conférence de Yalta, c'est Churchill qui résiste aux pressions de Staline et Roosevelt insistant sur la nécessoité des mesures antigaullistes. À la fin de février 1945, G.Bidault estime que la Grande-Bretagne a adopté la ligne plus modérée concernant le problème de Levant, mais les contradictions franco-britanniques sur la question des traités bilatéraux empêchent de régler ce contentieux. D'une certaine manière, l'accord financier signé le 27 mars 1945 devrait favoriser le rapprochement entre les deux pays. Finalement, de Gaulle accepte d'envisager la possibilité de conclure le traité au début d'avril, mais Churchill y reste hostile. La veille de la conférence de San-Francisco, de Gaulle revient sur la ligne dure envers la Grande-Bretagne.

C. Le début de la sortie de guerre et les relations franco-britanniques (mai – juillet 1945)

La victoire des Alliés ouvre la nouvelle période des relations internationales. Après la capitulation de l'Allemagne nazie, les pays vainqueurs procèdent au règlement diplomatique d'après-guerre. Compte tenu de ce contexte, les problèmes de la région lévantine s'avèrent liés aux contradictions entre les deux Alliés – la France et la Grande-Bretagne. Dans cette partie, il s'agit de caractériser les conséquences de la crise syro-libanaise et ses conséquences pour les relations franco-britanniques. Il conviendrait d'analyser les contradictions franco-britanniques au Levant et d'estimer en quelle mesure la position de la France était rééllement menacée par la politique de la Grande-Bretagne. Il importe de caractériser les différences entre la position de De Gaulle et de G.Bidault pendant la conférence de San-Francisco et d'étudier les contradictions franco-britanniques causées par les liens entre Churchill et E.Herriot.

L'échec de toutes les tentatives visant à conclure un traité entre la France et la Grande-Bretagne laissait prévoir que les contradictions franco-britanniques allaient engendrer de nouvelles crises diplomatiques. Churchill n'envisageait pas le rapprochement entre les deux pays lorsque de Gaulle resterait au pouvoir. Toutefois, les représentants du parti travailliste estimaient que, même dans ce cas, Churchill ne serait pas capable de changer sa politique envers la France. Le 6 mai, «Le Monde» cite la déclaration de E.Bevin: "La France va à gauche; la gauche comprend la gauche, mais la droite ne saurait la comprendre. »⁴¹⁰ En effet, dans cette intervention, le représentant du parti travailliste évoque la perspective d'améliorer le dialogue franco-britannique dans le cas où les gauches arriveraient au pouvoir dans tous les deux pays. Au printemps de 1945, SFIO se prononçait aussi en faveur de l'alliance entre Paris et Londres, mais le GPRF reste attachée à une autre conception diplomatique.

⁴¹⁰ Le Monde, 06/05/1945.

Le 30 avril, la phase latente de l'affrontement franco-britannique au Levant commence. Simultanément au début de la conférence de San-Francisco, la situation dans la région syro-libanaise restait compliquée. En mai-juin 1945, dans la région syro-libanaise, l'alourdissement du contentieux franco-britannique entraîne une crise diplomatique qui entrave le rapprochement préconisé par Bidault et Massigli. En accusant les Britanniques de négliger les intérêts occidentaux au Levant, le Général devient extrêmement méfiant à l'égard de la diplomatie de Churchill et de Foreign Office. A la fin d'avril 1945, de Gaulle décide de renforcer la présence militaire de la France en Syrie et au Liban. Cette mesure devrait endiguer la montée de l'influence de Londres dans cette région. Le 28 avril, A.Duff Cooper fait par des inquiétudes britanniques concernant cette situation⁴¹¹. A.-L.Chaigne-Oudin dénote que l'ambassadeur britannique tente de dissuader le Général d'envoyer au Levant de nouveaux contingents militaires : «Le gouvernement britannique fait demande auprès de la France : Duff Cooper indique au Quai d'Orsay que cette décision va à l'encontre des efforts du gouvernement britannique depuis le départ du général Spears pour amener les gouvernements syrien et libanais à abandonner leur attitude négative et à accepter de régler par des arrangements amiables leur situation vis-à-vis de la France. »412 Toutefois, le Général refuse de revenir sur sa décision. Le président du Gouvernement provisoire entendait agir de cette manière en dépit de toutes les protestations britanniques

Le commandant en chef des forces britannique du Proche-Orient, le général Paget, déclare que «l'envoi des troupes françaises au Levant présente de graves inconvénients, en raison des troubles qu'elles pourront susciter⁴¹³». L'ambassadeur britannique incite GPRF soit de renoncer à son plan, soit de consentir à embarquer ses troupes sur des navires marchands que la Grande-Bretagne pourrait lui procurer. Cette proposition est rejetée par les autorités françaises redoutant les arrestations possibles des militaires français.

J.Dalloz souligne le rôle personnel du Général pendant la crise lévantine : « C'est de Gaulle qui gère personnellement la crise qui, en mai-juin 1945, oppose la France à la Grande-Bretagne et aux nationalistes syriens et libanais impatients que l'indépendance accordée passe dans la réalité. Bidault s'emploierait à calmer le jeu et contesterait la nécessité des manœuvres du croiseur *Jeanne d'Arc.* » 414 Le 5 mai, le président du GPRF, pendant l'entretien avec l'ambassadeur américain, critiqua l'attitude de la Grande-Bretagne sur le conflit syrien. Il proclama rhéthoriquement: "Vous protestez aussi quand nous envoyons un petit contingent en Syrie, en même temps que les Anglais transfèrent une division de Palestine en Syrie pour les maneuvrs. Est-ce que les Anglais vont

-

⁴¹¹ DDF, 1945, t.1, doc. №311, p.582.

⁴¹² A.-L.CHAIGNE-OUDIN, op.cit., p.173.

⁴¹³ Ibidem.

⁴¹⁴ J.DALLOZ, op.cit., p.100.

quitter la Syrie quand nous ferons la même chose?"⁴¹⁵ A.-L.Chaigne-Oudin indique que la diplomatie britannique s'adresse à Truman pour empêcher les plans français de se réaliser.

Le 27 avril, pendant la réunion de la délégation française, R.Pleven met en garde ses collègues contre la proposition britannique: « Pleven estime qu'il ne s'agissait pas d'une erreur, mais que M.Stanley avait bien voulu dire ce qu'il avait dit. Son exposé en effet se rapprochait de l'idée de Smuts, qui préconise une combinaison régionale de territoires français et anglais voisins. Pleven a déclaré qu'il ne fallait pas accepter de mêler notre politique coloniale à celle des Anglais.» 416 Même le plan américain semble plus avantageux pour la diplomatie française que la conception élaborée à Londres. Cet épisode révèle les divergences entre la France et la Grande-Bretagne qui s'ajoutent aux difficultés empêchant les deux pays de conclure un traité au printemps 1945. Le 3 mai, la note rédigée par Busson et Gorse stipulait: « Nous considérons en effet que – à la manière dont la Grande-Bretagne tient à assurer la sécurité en Egypte et en Irak – c'est à nous qu'il revient d'assurer la sécurité en Syrie et au Liban. Il nous semble qu'il est urgent de prendre contact avec les représentants britanniques et éventuellement soviétiques, faisant valoir que si la zone Syrie-Liban ne nous était pas dévolue dans le système de sécurité internationale, nous pourrions difficilement soutenir les prétentions de même nature qu'élèveront les Britanniques à l'égard de l'Iraque et l'Egypte. »417 Donc, les Français escompter inciter la diplomatie britannique à accepter leurs revendications pour obtenir le soutien de Paris dans les autres questions importantes liées à la situation au Proche-Orient.

Sans aucun résultat, A.Duff Cooper incite de Gaulle à modérer sa politique en Syrie et au Liban. Le 5 mai, après avoir consuté le Cabinet de guerre et les responsables militaires, Churchill propose que les troupes britanniques quittent la Syrie et le Liban lorsque le traité entre la France et les deux Etats sera conclu et entrera en vigueur⁴¹⁸. Il envoie finalement au général de Gaulle un télégramme personnel. Le premier ministre tient à convaincre le Général de revenir sur sa décision: « De ce point de vue, ça serait dommage si l'envoi des renforts dépassant les effectifs nécessaires comme remplacement causait les troubles. »⁴¹⁹ Dans le cas où le GPRF remettrait aux gouvernements syrien et libanais les Troupes spéciales, la diplomatie britannique ne protesterait pas contre le renforcement de la présence militaire française au Levant. Churchill reconnaît "la position spéciale" de la France au pays du Levant⁴²⁰. Le premier ministre dément les propos

⁴¹⁵ FRUS, 1945, op.cit., p.686.

⁴¹⁶ AN, 457AP/1, compte-rendu de la séance restreinte de la délégation française du 27 avril.

⁴¹⁷ AN, 457AP/1, 03/05/1944.

⁴¹⁸ L.WOODWARD, *op.cit.*, *vol.4*, p.331.

⁴¹⁹ Ibid., p.332.

⁴²⁰ DDF, 1945, t.1, p.605, le commentaire au doc. №324, p.605.

impliquant la visée britannique sur la région mais précise que la Grande-Bretagne n'entend pas y défendre les "privilèges" de la France.

En réponse, de Gaulle dénonce l'entrée d'une division britannique au Liban tout en declarant l'intention de conserver les bases et de défendre les intérêts économiques et culturels de la France dans le Lévant: "Nous voulons conserver notre présence en Méditerranée orientale dans la période diffficile que nous vivons et que qui va probablement se prolonger pour nous et pour vous." Cependant, en reconnaissant l'indépendance des Etats de Levant, il nie le retour de la politique extérieure française aux méthodes coloniales d'avant-guerre. De Gaulle tient à ce que le gouvernement britannique modère les revendications concernant le problème syro-libanais 122. Selon le chef du GPRF, les Syriens aussi que les Libanais verraient en Grande-Bretagne une allié naturel contre la France quelle que soit la situation. La suggestion présentée par le Gouvernement britannique en vue de la réunion d'une conférence composée des représentants anglais, américains, soviétiques ne fut pas soutenue par GPRF. Dans ces conditions, de Gaulle proposa la convocation d'une Conférence qui réunirait, avec ses représentants, ceux des gouvernements britannique, américain, chinois et soviétique. En dépit des efforts diplomatiques de Churchill, le 6 mai, un croiseur français débarque à Beyrouth les premiers renforts militaires.

G.Bidault s'était rendu à San-Francisco en espérant de jouer Moscou contre Londres et Washington. Cependant, simultanément à la phase initiale de la crise syrienne, G.Bidault apprécie le rôle de la Grande-Bretagne pendant la conférence de San-Francisco. En dépit des divergences concernant le problème des traités bilatéraux, Eden soutient la délégation française sur les questions liées au statut de la France au sein de l'ONU. D'après les témoignages de R.Offroy, le 7 mai, G.Bidault déclare : «Ça y est ; nous sommes devenus puissance invitante ; avec l'aide d'Antony Eden j'ai réparé l'erreur commise par le général de Gaulle quand il a refusé de nous placer d'emblée dans la catégorie des Grands ; les « Big Four » sont devenus les «Big Five» ; la France sera membre permanent du Conseil de sécurité, avec droit de veto. »⁴²³ G.Bidault fait face à l'animosité des Anglo-Saxons envers le traité franco-soviétique : « Nous nous sommes trouvés en présence d'un amendement britannique soutenu par les Américains d'après lequel les traités particuliers cesseraient de jouer automatiquement dès que l'organisation internationale serait ellemême capable d'assurer efficacement la responsabilité prévue par ces traités. La délégation française se prononça contre l'amendement britannique. Soutenue par Molotov, elle ne se met pas d'accord avec la diplomatie américaine, britannique et chinoise.»⁴²⁴ Auprès de l'ambassadeur</sup>

⁴²¹ DDF, 1945, t.1, doc. №324, p.605.

⁴²² Ibidem.

⁴²³ R.OFFROY, *op.cit.*, p.82.

⁴²⁴ 457AP/1, Conférences internationales et la naissance de l'O.N.U., télégramme G.Bidault-de Gaulle, 12/05/1945.

soviétique, G.Bidault regretta que le pacte tripartite ne fût pas conclu en décembre. Il n'exclut pas que le gouvernement français pouvait revenir sur cette proposition même dans les pires conditions.

Dans le télégramme adressé au président du Gouvernement provisoire Bidault n'hésite pas à mettre en cause la ligne politique du Général sur la question de l'alliance franco-britannique : «Il en résulte que lorsque la question des alliances se trouve posée, nous ne pouvons nous concerter avec aucun autre gouvernement que celui de Moscou, qui sert de notre attachement au pacte franco-soviétique comme d'un élément de manœuvre dans le jeu qu'il mène vis-à-vis des Anglo-Saxons. Il me semble que nous aurions été plus forts et en vérité plus libres si nous avions eu également une alliance avec une autre grande Puissance. »⁴²⁵ De Gaulle répondit en reconnaissant que "la question des arrangements régionaux aurait peut-être été plus facile à discuter" pour Bidault si GPRF avait eu un pacte avec Angleterre", mais rappela les contradictions franco-britanniques sur l'avenir du pays rhénan. Selon de Gaulle, la politique de l'Angleterre consisterait toujours à ne faire de pactes qu'en se réservant la possibilité d'apprécier elle-même, le cas échéant, dans le cas où ces pactes devraient jouer. En avril-mai 1945, il était sûr que la Grande-Bretagne refuserait de soutenir la diplomatie française face aux Américains.

Le 12 mai, dans le télégramme adressé à Bidault, le Général l'incite à ne transiger sur rien : « Nous n'accepterions pas de confier à une autre puissance, dans l'espèce à l'Angleterre, la clef de notre sécurité. » 426 De Gaulle soulignait aussi l'importance de maintenir le contrôle français sur la ville de Cologne. Il s'en tient à la ligne dure dans les relations franco-britanniques. Les troupes françaises restent à Stuttgart jusqu'à la constitution officielle des zones d'occupation. Le 15 mai, pendant la conversation avec R.Massigli, Eden se loue de ses relations avec Bidault. En ce qui concerne l'affaire syrienne, Eden s'exprima avec beaucoup de discrétion au sujet des renforts. En même temps, il ne cachait pas que l'action de la diplomatie française dans la région continuait à susciter les protestations des officiels britannniques. Selon la dépêche de M.Shone, le jour de la victoire, il n'y aurait de portraits que du Général de Gaulle et de Staline 427. G.Bidault s'oppose formellement à toute nouvelle initiative telle que le bombardement de Beyrouth. Le Quai d'Orsay s'efforce de maintenir le *modus vivendi* entre les représentants français et britanniques, entre Paget et Beynet.

Le 18 mai, Beynet remet un mémorandum au gouvernement syrien demandant que le transfert des troupes spéciales soit subordonné à un accord culturel, économique et militaire⁴²⁸. Le 19 mai, les Syriens ayant refusé, un affrontement commence entre les troupes françaises et le

⁴²⁵ 457AP/1, Conférences internationales et la naissance de l'O.N.U., télégramme G.Bidault-de Gaulle, 12/05/1945.

⁴²⁶ Ch.DE GAULLE, *Lettres*, notes et carnets, p.18-19.

⁴²⁷ MAE, papiers Massigli, vol.53, conversation avec M.Eden, pp.90-91.

⁴²⁸ A.-L.CHAIGNE-OUDIN, *op.cit.*, p.179.

gouvernement syrien. Le 27 mai, les Britanniques appellent la Syrie à maintenir l'ordre à Homs et à Hama. Ils déclarent qu'il n'y avait aucune raison pour les troubles capables d'affecter l'effort militaire des Alliés⁴²⁹. Duff Cooper simultanément incite les Français à calmer leurs autorités civiles et militaires⁴³⁰. Le 30 mai, le conflit aboutit à l'affrontement entre les Syriens et le contingent militaire français.

. Les forces britanniques n'iraient pas s'abstenir d'intervenir. Le même jour, Churchill s'adresse à Truman et incite le président américain à soutenir la ligne britannique⁴³¹. Le 31 mai, Truman répond positivementA.-L.Chaigne-Oudin estime que la menace d'intervention britannique oblige l'armée française d'évacuer Damas: «Le 1^{er} juin, les Français cèdent contraints et forcés à l'ultimatum britannique, qui intervient alors même que l'armée française a repris le contrôle d'une grande partie du territoire syrien. »⁴³² Le 4 juin, de Gaulle accuse les Britanniques d'avoir "trahi l'Occident". Il rejette la perspective de la conférence franco-anglo-américaine sur l'avenir de la région. Le Général propose que l'URSS et la Chine participent dans ces négociations. En plus, cette réunion de représentants des grandes puissances examinerait "non les affaires de Syrie et du Liban seulement, mais l'ensemble des questions du Proche-Orient, Egypte comprise"433. Le 5 juin, Churchill fait une déclaration conciliante et appelle le président syrien à faire preuve de modération⁴³⁴. Dans ses agendas, O.Harvey reconnut que, dans l'affaire syrienne, les Britanniques avaient "humilié publiquement" les Français⁴³⁵. L'adjoint du sous-secrétaire d'Etat estime même que le Premier ministre s'obstinait dans sa vendetta contre la France. En juin 1945, O.Harvey contestait la ligne diplomatique de Churchill en craignant que celui-ci pouvait priver absolument la Grande-Bretagne d'alliés dans le monde d'après-guerre.

Selon R.Ulrich-Pier, dans ces affaires de Levant, R.Massigli se serait le plus souvent trouvé en désaccord avec le général de Gaulle, car en 1945 comme en 1943 il jugerait les rapports francobritanniques plus importants que le maintient de telle ou telle prérogative française au Levant⁴³⁶. En même temps, tout partisan du rapprochement franco-britannique qu'il soit, il ne serait pas un «décolonisateur forcené». Dans le cas de la crise lévantine, l'ambassadeur français à Londres restait attaché à la ligne modérée. Le Quai d'Orsay refuse finalement de contester la position du général de Gaulle. G.Bidault affirme que la France ne doit pas délaisser ses attributions militaires

-

⁴²⁹ L.WOODWARD, *op.cit.*, vol.4, p.333.

⁴³⁰ Ibidem.

⁴³¹ Ibid., p.336.

⁴³² A.-L.CHAIGNE-OUDIN, op.cit., p.177.

⁴³³ Note du Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères, DDF, 1945, t.1, doc.№ 404, p.736.

⁴³⁴ L.WOODWARD, *op.cit.*, p.338.

⁴³⁵ J.HARVEY, O.HARVEY, op.cit., p.383.

⁴³⁶ R.ULRICH-PIER, op.cit., p.1006.

et qualifie l'action militaire des Britanniques d'usurpation de pouvoir⁴³⁷. Dans ce cas, la divergence entre le Quai d'Orsay et le président du Gouvernement provisoire n'était pas considérable.

E.Roussel critique la ligne dure à laquelle le Général restait attaché pendant cette phase de la crise lévantine: "Même en tenant compte de certaines erreurs anglaises et du désir de Londres de canaliser le nationalisme arabe, en particulier par la création de la Ligue arabe, en mars 1945, il paraît bien difficile de justifier la politique suivie par de Gaulle." Cette thèse est confortée par la position britannique pendant la conférence de Potsdam.

R.Offroy affirme que, pendant la crise « majeure » syro-libanaise, « la presse française n'avait accordé au Général aucun soutien, s'efforçant seulement de minimiser l'incident⁴³⁹». Il témoigne que « plusieurs éditorialistes adressèrent de vives reproches à de Gaulle et ne formulèrent aucun grief contre les Britanniques⁴⁴⁰ ». Au rebours de ce témoignage, "Le Monde" donne raison à la ligne du GPRF dans le conflit syrien. Les manoeuvres de la diplomatie britannique suscitent le mécontentement des experts français. Les journalistes du "Monde" ne semblent pas reprocher au général de Gaulle son intransigeance: "La position prise par notre pays au Levant sert donc aussi la cause générale des Alliés. »⁴⁴¹ Dans le cas de l'échec diplomatique français, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en souffriraient également.

Pendant les négociations avec les officiels américains, de Gaulle présente son attitude intransigeante comme la riposte aux démarches britanniques. Le Général affirme qu'en mai 1945, Churchill l'a qualifié d'"ennemi des alliés", a pressé Truman de se montrer intransigeant à son égard et lui affirmait, "sur la foi d'informations puisées dans les milieux politiques français, qu'il n'en faudrait pas davantage pour provoquer aussitôt la chute du général de Gaulle" L'entretien entre A.Juin et les représentants américains qui se déroule le 7 juin révèle aussi la méfiance de la diplomatie gaulliste envers Churchill. Selon A.Juin, seulement URSS profiterait du désaccord entre la France et les Anglo-Saxons. Selon ces témoignages, Churchill aurait envoyé à Washington un message dévoilant sa position envers gaullisme 443. Il déclarerait sans ambiguïté que, sur le long terme, il ne serait pas possible pour les Etats-Unis d'avoir affaire à de Gaulle 444. Donc, A.Juin dénonce la tentative du gouvernement britannique d'obtenir le soutien des Américains pendant la crise syrienne. De Gaulle accuse le premier ministre de perturber les relations franco-américaines.

⁴³⁷ A.-L.CHAIGNE-OUDIN, op.cit., p.182.

⁴³⁸ E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.506.

⁴³⁹ R.OFFROY, *op.cit.*, p.83.

⁴⁴⁰ Ibidem.

⁴⁴¹ Le Monde, 25/05/1945.

⁴⁴² Ch.DE GAULLE, vol.3, p.182.

⁴⁴³ FRUS, 1945, p.660.

⁴⁴⁴ Ibidem.

Le 20 juin 1945, une nouvelle controverse s'ajouta aux problèmes des relations francobritanniques. La Direction des Renseignements Généraux soupçonne les services secrets britanniques de concocter un véritable complot politique ayant pour objectif de créer un nouvelle force politique française qui pourrait influencer considérablement un paysage politique la veille des élections: "On sait que les conservateurs anglais, tentent d'exercer un contrôle sur la politique française pour la maintenir dans la tradition conservatrice, et ceci en concluant, notamment des accords avec certains industriels français influents. De très nombreux agents évoluent dans les milieu politiques et même ceux de la résistance en vue de grouper une opposition susceptible de faire échec à la "poussée à gauche" - l'Angleterre conservatrice semble décidée à créer un instrument qui lui permettrait d'avoir en mains en France une tendance assez forte pour aplanir les difficultés franco-anglaises. Cette activité s'est accrue à l'occasion de l'affaire de Syrie, et a été renforcée par l'attitude adoptée par le Général de Gaulle. Les politiciens anglo-saxons semblent convaincus que le "retour à la raison" sur lequel semblent compter certains politiciens français centristes et modérés ne se fera pas tout seul, et qu'il faut agir avec énergie pour secouer l'apathie de la bourgeoisie. C'est M.Adrien Holman, Chancelier de l'Ambassade d'Angleterre à Paris, qui a été chargé de cette difficile mission. C'est autour de M.Edouard Herriot, et semble-t-il à son insu, qu'est menée cette action."445 E.Herriot démentit tous les propos concernant les liens entre lui et le premier ministre britannique et déclara qu'il n'allait pas partir pour la Grande-Bretagne.

C.Sanderson caractérise la ligne diplomatique du Premier Ministre envers la France en soulignant son refus de prendre l'initiative de conclure un traité franco-britannique: "Churchill est loin d'être enthousiaste, en partie à cause de l'attitude de De Gaulle et face à la faiblesse militaire des Alliés, et refuse que le premier pas soit britannique." 446 Concernant la doctrine de défense britannique, Churchill accordait la priorité au renforcement des unites militaires navales et aériennes. Il attachait relativement peu d'importance au raisonnement politique et économique. En analysant les relations entre le GPRF et le Cabinet de guerre sortant en juin 1945, C.Sanderson constate: "Malgré la volonté de l'opinion publique et le dynamisme du personnel diplomatique de chacun de deux pays, la France et la Grande-Bretagne éprouvent donc de sérieuses difficultés pour rapprocher leurs points de vue." Le mémorandum du Foreign Office rédigé le 12 juillet fait l'historique du problème et analyse l'effet de cette mission de J.Chauvel.

En général, de Gaulle ne doute pas un seul instant que le gouvernement britannique intrigue pour chasser la France du Levant et y prendre sa place. D'ailleurs, le Général vient d'apprendre

⁴⁴⁵ AN, 3AG4/14, dossier 3, note de la Direction des Renseignements Généraux "Les conservateurs anglais chercheraient à s'assurer l'appui de certains éléments modérés français", 20/06/1945.

⁴⁴⁶ C.SANDERSON, op.cit., p.49.

⁴⁴⁷ C.SANDERSON, op.cit., p.48.

qu'une division britannique stationnée en Palestine va rejoinder la IXème armée au Levant, et cela aggrave encore ses soupçons. À la fin de mois d'avril, de Gaulle décida d'envoyer au Levant un renfort de trois bataillons, qui seront amenés à pied d'oeuvre par les croiseurs *Montcalm* et *Jeanne d'Arc*⁴⁴⁸. A.Eden conseilla aux Syriens d'amoindrir le caractère violent de leurs manifestations. Churchill avoua que Spears s'était trop avancé avec les Syriens et les Libanais et avait feint d'oublier les obligations de la Grande-Bretagne à l'égard de la France. "Les Français nous accusent depuis fort longtemps de leur avoir pris l'Amérique, le Canada, les Indes, et disent que nous sommes venus leur prendre également la Syrie."

En juin 1945, Massigli n'hésita à se plaindre de la muflerie dont Paris fait preuve à l'égard des Britanniques. Il demanda: "Dois-je trouver des pretexts pour me dérober aux initiatives officielles." 450 Massigli fut persuadé que, dans la question allemande, la diplomatie française ne devait pas faire montre des exigences excessives pour ménager les intérêts des Alliés occidentaux. Pendant les négociations avec Massigli, en juillet 1945, Eden redit qu'il restait "partisan d'un traité franco-anglais et qu'il espérait qu'une fois sortis des difficultés cette négociation pourrait être amorcée".

En effet, les notes faites pendant la séance du Cabinet du 11 juin fixèrent certain progrès dans le règlement de l'affaire italienne, mais une phrase prononcé par Churchill témoigne des contradictions franco-britanniques subsistantes: "Pas d'espoir pour les relations dignes de confiance avec la France lorsque nous ne nous débarrasserons de de Gaulle." Le premier ministre britannique salua l'arrivée prochaine d'Edouard Herriot. Il dénota qu'il était mieux de l'accueillir seul qu'avec P.Reynaud et L.Blum pour "ne pas donner l'impression de la démonstration antigaulliste". Churchill envisageait d'agir avec prudence sans cacher les sympathies pour les concurrents possibles du général de Gaulle.

Le 5 juillet, «Le Monde» fait écho des déclarations apaisées et lénifiantes faites par la diplomatie britannique : « On confirme à Londres que la Grande-Bretagne n'est intervenue que pour maintenir l'ordre et garantir la sécurité des communications militaires avec l'Extrême-Orient. »⁴⁵² Il n'était pas clair aux experts français quelles pourraient être les conséquences de la défaites électorales du Parti conservateur: «Ces remarques suffiront à rappeler que la formule de la continuité de la politique extérieure n'est pas rigoureusement exacte: pas plus en Angleterre que d'ailleurs. Il y a de grands intérêts que tout gouvernement veut sauvegarder, mais certaines grandes

⁴⁴⁸ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.421.

⁴⁴⁹Ibid., p.422.

⁴⁵⁰ R.ULRICH-PIER, op.cit., p.1009.

⁴⁵¹ Ibidem.

⁴⁵² Le Monde, 05/07/1945.

lignes que tous doivent suivre. Mais la politique de M.Attlee se distinguerait de celle de M.Churchill par des nuances, et ces nuances pourraient être parfois très importants. »⁴⁵³ Le 7 juillet, les journalistes français remarquent concernant la crise du Proche-Orient: «L'impression de détente s'accentue. »⁴⁵⁴ A.-L.Chaigne-Oudin estime qu'après la crise de mai 1945, la radicalisation de la ligne diplomatique française s'accompagne de l'action similaire britannique. Seulement 1400 militaires Français restent présents en Syrie après la crise du mai. Un accord signé le 8 juillet prévoit le transfert des troupes spéciales aux Etats de Levant dans les 45 jours, "et le gouvernement français prend aussi l'engagement de retirer ses troupes en même temps que les troupes britanniques⁴⁵⁵». La conférence de Potsdam s'approchant, intérêts communs de la France et de la Grande-Bretagne dans cette région permit de trouver un compromis, mais le GPRF se sentait lésé par les décisions résultant de ces accords.

Le 14 juillet, Massigli critiqua le commentaire prononcé par M.Bénazet à la Radio-Paris. Les milieux officiels anglais feraient de nouveau rosette et préconiseraient une alliance entre les deux pays. E.Roussel évoque cette méfiance du Général à l'égard du premier ministre britannique que les initiatives de Londres en faveur de Paris n'étaient pas capables de dissimuler: "Bien que Churchill ait puissamment défendu les intérêts français, il ne lui en sait aucun gré. "456 La note du 9 juillet témoigne que les fonctionnaires du Quai d'Orsay étaient inquiétés par la perspective de l'isolement diplomatique de France et tentaient d'apporter une solution impliquant le rapprochement franco-britannique. R.Massigli incitait le GPRF à ne pas surestimer la manière dont les intérêts de la France étaient menacés par la diplomatie britannique.

L'intervention de Churchill en faveur de la France à la conférence de Potsdam affichait explicitement que, malgré la crise lévantine, les intérêts de tous les deux pays se confondaient en grande partie. Selon F.Kersaudy, la position britannique s'avérerait décisif pour éviter les résultats en défaveurs des intérêts français pendant la conférence de Potsdam. Au moment où il s'agissait de la question syrienne et libanaise, Churchill déclara: "Nous aimerions que la France jouisse làbas d'une position privilégiée. Nous y avons consenti alors que nous étions faibles. Nous ne pouvons revenir sur notre parole. Pourtant, cet accord n'engageait que le Royaume-Uni. Nous ne prendrons nous-mêmes aucune mesure concrète pour aider la France à obtenir ces privileges. Si elle y parvient, nous en serons fort aisé." Premier Ministre demanda: "Empêcherez-vous la Syrie

-

⁴⁵³ Le Monde, 06/07/1945.

⁴⁵⁴ Le Monde, 07/07/1945.

⁴⁵⁵ A.-L.CHAIGNE-OUDIN, op.cit., p.182.

⁴⁵⁶ E.ROUSSEL, op.cit., 2002, p.493.

⁴⁵⁷ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.440.

d'accorder des privilèges à la France?"⁴⁵⁸ Finalement, Staline et Truman retirèrent leur proposition qui était nettement défavorable pour le GPRF. Comme pendant la conférence de Yalta, la position de la diplomatie britannique empêche aux autres Alliés d'effectuer les mesures nuisibles pour les intérêts français. Bien que Churchill accentuâ le caractère militaire de problème d'Indochine, celui-ci était politique de sa nature. Les Britanniques avaient l'intention de libérer cette région par leurs propres forces pour restaurer la souveraineté française et de défendre les principes des « empires européens »⁴⁵⁹. De Gaulle affirme que les Britanniques sousestimaient le potentiel diplomatique de la France et hésitaient à mener la politique contestant d'une manière explicite la ligne du président américain.

La crise syro-libanaise entraı̂ne l'échec cuisant de la diplomatie française. Les problèmes coloniaux alourdissent le contentieux franco-britannique. La stratégie que les Britanniques percevait pendant tout le conflit suscite les protestations de Paris. Churchill appelle les Etats-Unis à soutenir la position britannique. Au début de juin 1945, le GPRF est obligé d'évacuer la plupart de ses troupes de la Syrie. Dès le début de la conférence de San-Francisco, la tentative des Britanniques et des Américains d'annuler les traités bilatéraux, même s'il échoue, empirent les relations entre Paris et Londres. La conférence de San-Francisco entraîna les fissures au sein du GPRF. Les difficultés diplomatiques incitèrent de Gaulle et Bidault à faire des conclusions différentes. Le Quai d'Orsay ne partageait pas pleinement la méfiance croissante du Général à l'égard de Londres. Essayant de rapprocher les points de vues britannique et français, G.Bidault tentait d'éviter le renforcement de l'antagonisme entre Paris et Londres. En juin, le Premier Ministre britannique continue à dénoncer la politique extérieure du GPRF. Il affirme que seulement les changements politiques en France pourraient permettre l'évolution favorable des relations franco-britanniques Néanmoins, soucieux de ne pas attiser les contradictions francobritanniques au Levant, le Cabinet de guerre et le Gouvernement provisoire aboutissent au compromis quant au problème syrien le 8 juillet. Pendant la conférence de Potsdam, Churchill et Eden plaident en faveur des intérêts français face aux Soviétiques et face aux Américains.

-

⁴⁵⁸Ibidem. En analysant la position de Churchill pendant la conférence de Potsdam, F.Kersaudy suppose que la diplomatie gaulliste commet une faute tactique en exagérant la menace britannique pour l'influence française en Syrie et au Liban : « On ne peut s'empêcher de penser que cette fois encore, de Gaulle s'est mépris quant aux objectifs de la politique britanique au Levant. »

⁴⁵⁹ W.KIMBALL, *op.cit.*, p.572.

3. Les relations entre le GPRF et le cabinet travailliste

A. La nouvelle donne des relations franco-britanniques la veille et pendant la Conférence de Londres (août-septembre 1945)

Dans cette partie, il s'agit d'analyser la réaction du GPRF après la victoire électorale des travaillistes, d'étudier le nouveau plan du bloc occidental élaboré par le général de Gaulle. Il conviendrait de caractériser la manière dont le président du GPRF interprétait l'évolution de la politique de la Grande-Bretagne sur la question allemande et sur les problèmes de la région syrolibanaise. Il importe aussi de voir si la position du Quai d'Orsay était toujours identique à celle du Général concernant les sujets principaux des relations franco-britanniques. La défaite électorale de Churchill eut lieu le 25 juillet 1945. Dans les Mémoires de guerre, de Gaulle estime que "ce départ facilita, à certains égards, les affaires françaises; à d'autres, non⁴⁶⁰". Dans tous les cas, les plans diplomatiques de Clement Attlee n'étaient pas clairs pour le président du GPRF. Après la victoire des travaillistes, GPRF avait des doutes sur la position potentielle du nouveau Foreign Office.

Le 1er août, dans le télégramme pour le Délégué général de la France au Levant Beynet, de Gaulle indique que l'avènement des travaillistes va introduire de "la flexibilité dans la politique anglaise⁴⁶¹". La presse française incite son gouvernement à profiter des changements politiques pour trouver la solution de la crise syrienne. H.Beuve-Mery estime qu'il est nécessaire de terminer le contentieux franco-britannique au Levant: « Soyons francs jusqu'au bout. Les «incidents» de Syrie sont la plus récente manifestation d'une rivalité qui est née en même temps que les empires coloniaux et qui dure depuis bientôt trois siècles. C'est à cette tradition vénérable mais aujourd'hui désastreuse qu'il importe avant tout de mettre fin. »⁴⁶² Pour surmonter les difficultés provenant de l'antagonisme franco-britannique, il était nécessaire de régler le contentieux lié au rôle du contingent militaire français. Compte tenu de la position du «Monde » pendant la crise lévantine, cet article semblait démontrer la nécessité des concessions de la part du gouvernement britannique.

En même temps, le Foreign Office commence à prendre des initiatives en faveur du rapprochement franco-britannique. Simultanément, le projet du groupement européen fait son retour. Le 6 août 1945, le mémorandum de Hoyer-Millar du Foreign Office analyse les avantages d'un traité franco-britannique qui serait la première pierre d'un groupement occidental⁴⁶³. Le rapprochement entre les deux pays pourrait être conforté par la mise en réalité du groupement occidental et par la conclusion du traité bilatéral auquel de Gaulle et Churchill n'avaient pas abouti

⁴⁶⁰Ch.De GAULLE., *op.cit.*, *vol.3*, p.204.

⁴⁶¹ DDF, 1945, t.2, doc.№76, télégramme de Gaulle - Beynet, p.203.

⁴⁶² Le Monde, 31/07/1945, cité par C.SANDERSON, op.cit., p.48.

⁴⁶³ C.SANDERSON, op.cit., p.49.

au printemps 1945. C.Sanderson estime qu'en redoutant la fin du *Lend Lease* et ses effets conséquents sur sa puissance militaire, le gouvernement travailliste estimait qu'un système européen occidental était capable de «rétablir un équilibre⁴⁶⁴». Le mémorandum remis à E.Bevin stipulait : «Une France forte et amicale nous est essentielle. Un système ouest-européen servirait à fortifier et consolider la France. »⁴⁶⁵ Changement d'ambiance et d'atmosphère a effectivement eu lieu.

La victoire des travaillistes aux élections parlementaires incitent les milieux de la gauche radicale à attendre les changements profonds de la ligne diplomatique. Certaines déclarations qui semblaient être faites au nom du Gouvernement britannique dérangeaient et inquiétaient la diplomatie française. Tel était le cas du représentant de l'aile gauche du parti travailliste Richard Laski qui se prononça pour la reconnaissance diplomatique des régimes pro-soviétiques en Europe orientale. Le gouvernement britannique s'empressa de contester les propos de ce politique représentant l'aile gauche du parti travailliste. L'ambassadeur français écrit à G.Bidault: "Bien que l'intervention anglo-américaine en Bulgarie, n'ait pas, à proprement parler, comme certains journaux anglais l'ont indiqué, été décidée à la Conférence de Potsdam, les Gouvernements représentés à cette Conférence avaient accepté d'examiner la possibilité de reprendre des relations normales avec le gouvernement bulgare. En ce qui concerne la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, le résultat de cet examen est négatif." Néanmoins, E.Bevin tient à assurer la continuité entre la politique extérieure de Churchill et la sienne.

Le 12 août, A.Duff Cooper tente de négocier les perpectives du traité franco-britannique avec le chef du Quai d'Orsay. La réponse de Bidault reflète les contradictions entre le Général et le Quai d'Orsay. Le ministre précise que la position du président du GPRF sur l'alliance franco-britannique n'était pas encore claire: «Il (de Gaulle) savait très bien qu'un traité était désirable, que le peuple français le désirait, que le Quai d'Orsay le souhaitait et qu'un tel traité renforcerait son gouvernement – mais sur la question de savoir s'il le désirait lui-même – M.Bidault haussa les épaules. »⁴⁶⁷ Le ministre des affaires étrangères s'exprime en faveur du rapprochement entre la France et la Grande-Bretagne tout en évoquant les réticences du Général sur ce sujet.

En même temps, le gouvernement britannique se penche sur les aspects économiques des relations avec la France. Les responsables de finances étaient mécontents des clauses de l'accord du 27 mars 1945. Pendant la séance qui se déroule le 10 août, W.Eady affirme : « Le présent taux d'échange établi en France était si sousestimé qu'il était difficime de mener les négociations

⁴⁶⁴Ibidem.

⁴⁶⁵ Cité in : Ibidem.

⁴⁶⁶ MAE, vol.53, 13/08/1945, p.109.

⁴⁶⁷ C.SANDERSON, op.cit., p.50.

commerciales sérieuses même en vue des accords à court terme. »⁴⁶⁸ Il explique que la Trésorerie restait en contact permanent avec les Français pendant les quatre dernières années et leur offrait tout le concours possible. W.Eady affirme aussi que, «malheureusement », cet accord financier conclu en mars 1945 était « hors équilibre » : «Quoique nous n'entendions pas bien sûr refuser de s'engager dans la voie de livraisons supplémentaires en destination de la France, on sent qu'une satisfaction généreuse de toute demande française peut s'avérer encore pire dans le sens politique. »⁴⁶⁹ Dans le cas où le taux d'échange serait rectifié par le Gouvernement provisoire la Trésorerie se déclare prêt à s'engager dans les négociations pour conclure des accords commerciaux à long-terme. En réponse, Bevin incite la Trésorerie à augmenter les achats des produits français⁴⁷⁰. Une semaine plus tard, le Cabinet de guerre confirme cette décision.

Le 7 août 1945, le ministre est saisi d'une note de Direction générale des affaires politiques qui stipule : "La politique française, si elle veut avoir l'appui du Gouvernement américain dans le Proche-Orient, doit donc donner aux Etats-Unis l'impression: qu'elle ne les compromet pas aux yeux du monde arabe. Les Etats-Unis n'ont guère d'ambition particulières en Syrie et au Liban. Mais ils craignent les conséquencs que les troubles dans le Levant pourrait avoir sur leurs positions dans d'autres pays arabes. 2) qu'elle ne les mettra en conflit ouvert dans cette région du monde avec les Anglais. 3) Qu'elle n'y favorisera pas, aux dépens de l'influence des Anglo-Saxons, la pénétration soviétique. »⁴⁷¹ Donc, pour obtenir le soutien des Etats-Unis dans les affaires lévantines, il était nécessaire pour le GPRF de se rallier le gouvernement britannique. Le 17 août, le premier mémorandum transmis par de Gaulle à Truman porta sur les intérêts territoriaux français en Allemagne en envisageant le contrôle international sur la Ruhr⁴⁷². Le 22 août, pendant les négociations avec le président américain, de Gaulle soutena totalement les directives d'Eisenhower sur la distribution de charbon allemand⁴⁷³. Il espérait que le gouvernement britannique le ferait aussi dans le cas où il n'aurait pas déjà fait cela.

Effectivement, en août 1945, de Gaulle envisage une série de mesures qui devrait conforter les liens entre la France et les deux puissances anglo-saxonnes. G.-H.Soutou estime que le plan de P.Billotte valorisait la consolidation entre les pays occidentaux face au potentiel militaire croissant de l'URSS: «Le général Billotte avertit de Gaulle le 17 août que les Soviétiques ne démobilisaient pas alors que les Etats-Unis le faisaient très vite. Il lui remit une note le 15 septembre préconisant

⁴⁶⁸Documents on British policy overseas, op.cit., 1984, 3683/33, 10 August 1945.

⁴⁶⁹ Documents on British policy overseas, op.cit., 1984, Z9639/13/17.

⁴⁷⁰ Ibidem.

⁴⁷¹ 457 AP 81, Bidault, 07/08/1945.

⁴⁷² FRUS, 1945, *op.cit.*, p.706.

⁴⁷³ Ibid., p.708.

un accord militaire secret entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. »⁴⁷⁴ Cela ne veut pas dire qu'il approuvait la politique extérieure de la Grande-Bretagne. Au contraire, le Général était mécontent des décisions prises pendant la conférence de Potsdam sur la question allemande. Toutefois, de Gaulle allait percevoir la stratégie du rapprochement avec les Anglo-Saxons pour éviter l'influence décisive soviétique sur le problème de l'avenir de l'Allemagne. Au domaine militaire, le président du GPRF réfléchissait sur le projet du général Billotte qui impliquait un effort militaire commun de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

De cette manière, le président du GPRF pouvait escomptait minimiser les contradictions franco-britanniques et franco-américaines. Puisque la stratégie de P.Billotte ne faisait pas l'unanimité aux milieux du commandement militaire français, il n'est pas clair si le Général était prêt de dévoiler un plan pareil pour inciter les Anglo-Saxons à mettre en place le groupement militaire en Europe occidentale. Dans tous les cas, en août-septembre 1945, la position de De Gaulle sur les questions diplomatique était favorable au rapprochement avec la Grande-Bretagne. L'idée du bloc occidental devrait servir à renforcer le potentiel militaire et économique de l'Europe où la France partagerait avec la Grande-Bretagne les prérogatives de «fédérateur».

En même temps, le 7 septembre, de Gaulle critique R.Massigli d'avoir fait les concessions excessives au profit des Britanniques: «Il est de fait que M.Ostrorog à Beyrouth et M.Massigli à Londres ont, dans leurs nègociations, admis comme allant de soi que les troupes françaises seraient retirées en même temps que les troupes britanniques. Cela n'a jamais été accepté par le gouvernement. Cela reviendrait à consacrer nous-mêmes notre départ, à reconnaître comme justifièe l'intervention brutale des Anglais contre nous en mai-juin et à livrer la Syrie et le Liban à toute intervention éventuelle des Anglais qui restent en force à Jérusalem et Mossoul, tandis que nous serions repliés à Alger. Nous prendrons les moyens de les préserver nous-mêmes. »⁴⁷⁵ Le Général dément que la diplomatie française était responsable de la crise lévantine : « S'il y a une "impasse", c'est du fait des Anglais, et s'il faut en sortir, ce ne doit pas être à nos frais. A cet égard, il srait absurde de "réafirmer" notre intention d'évacuer le Levant en même temps que les Britanniques. »⁴⁷⁶ De Gaulle refuse d'avouer la responsabilité de la diplomatie française quant au maintien au Levant : «Pourquoi, en effet, puisque les Anglais n'évacuent ni Iraque ni Egypte et que le gouvernement français a décidé d'y rester jusqu'à ce que la question de la sécurité collective soit réglée. Ce qu'il faudrait poser à Londres et vis-à-vis des Etats arabes,, c'est le principe d'un réglement général des affaires arabes(Le Caire, Bagdad, Jérusalem, Amman, Beyrout, Damas) entre la France, l'Angleterre et les Etats, avec menace d'un règlement international si cette vue n'est

⁴⁷⁴Ibid.., p.25.

⁴⁷⁵ Ch.DE GAULLE, *Lettres, op.cit.*, vol.6, p.76.

⁴⁷⁶ Ibidem.

pas adoptée, et non pas l'acceptation du coup de force anglais contte nous et l'effort honteux tendant à lui donner raison sous le couvert d'une formule. »⁴⁷⁷ Il en découle que de Gaulle rejette la perspective de céder aux Britanniques sur la question syro-libanaise. Néanmoins, le Général était loin d'abandonner la ligne impliquant la consolidation avec les Anglo-Saxons face à la montée de la puissance soviétique.

«Le Monde» du 8 septembre estime que le rapprochement franco-britannique est indispensable : «Certes il n'est pas question, par cette alliance anglo-française, à laquelle devraient progressivement s'agréger, pour des raisons analogues, d'autres nations européennes, de constituer, militairement, économiquement, ni politiquement, un bloc rival d'aucun de ceux dont la guerre vient de consacrer la puissance. La Grande-Bretagne et la France ne seraient-elles pas encore les premières victimes d'un nouveau choc de ces empires? Il s'agit pour elles, au contraire, nations universelles, présentes l'une et l'autre sur tous les continents et sur toutes les mer, d'assurer partout la liaison entre des mondes qui risqueraient, en s'ignorant, de se heurter. La France, en ce qui la concerne, sait que la présence en Indochine des troupes britanniques ne doit nullement y menacer le rétablissement de sa souveraineté.; elle veut croire qu'en Syrie la même communauté finira par avoir raison des intrigues et des erreurs... »⁴⁷⁸ En réalité, le Général envisage le rapprochement franco-britannique, mais insiste sur le changement de la position de Londres sur plusieurs sujets.

Le 10 septembre 1945, de Gaulle évoqua "le bloc occidental" dans son interview publié par *Sunday Times*: "La Hollande, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne occidentale, normalement la péninsule ibérique, d'autres pays encore, tendent naturellement à une coopération économique et culturelle avec la France et l'Angleterre." Dans le monde, l'Angleterre et la France sont les deux principals puissances dont la tâche est de guider les autres nations vers un plus grand développement matériel, une plus grande maturité politique et un niveau plus élevé de civilisation." De Gaulle déclare que la France et l'Angleterre sont des puissances "impériales⁴⁸¹". Le déclin de l'influence française en Syrie et au Liban entraînerait des conséquences défavorables pour la Grande-Bretagne: "Si l'une de ces puissances perdait ses possessions, l'autre deviendrait une anomalie et se trouverait inévitablement délogée à son tour... Aucune d'elles n'a intérêt à éliminer l'influence de l'autre dans le Proche-Orient, car le vide ainsi produit se révélerait précaire pour la puissance qui resterait seule. Elles devrait donc aider toutes

_

⁴⁷⁷ Ibidem.

⁴⁷⁸ Le Monde, 08/09/1945.

⁴⁷⁹ Ch.DE GAULLE, *op.cit.*, *vol.3*, p.559.

⁴⁸⁰ Ibidem.

⁴⁸¹ Ibidem.

deux les pays du Proche-Orient à définir leurs relations mutuelles et toutes deux devraient régler ensemble leurs relations avec chacun de ces pays séparément. Le Général tint à accentuer le caractère amical de sa déclaration." De Gaulle souligne l'attachement de deux pays aux traditions démocratiques communes et plaide pour la coopération franco-britannique élargie en Europe et au Levant tout en rappelant à ses interlocuteurs les graves conséquences de la crise syrienne du mai-juin 1945.

À ce propos, P.Mendès France remarque que le Général ne croyait pas à l'Europe franco-britannique: "L'Angleterre ne faisait pas partie de l'ensemble à constituer... Pour de Gaulle, il n'y avait pas d'Europe concevable autrement que sous une autorité française. Pour résister aux "Anglo-Saxons", que l'Europe se réunisse et qu'elle soit conduite par le pays le plus fort. L'Allemagne étant battue et divisée, ce serait la France." Cette témoignage reflète surtout la méfiance du Général envers les Britanniques aux moments où ces derniers s'alignaient complètement sur la ligne américaine défavorable pour le CFLN et le GPRF. Néanmoins, il y a des moments où de Gaulle interprétait d'autre manière la situation concernant les relations franco-britanniques. Il cherche à imposer les voies de les améliorer pour faire prendre en considerations les objectifs diplomatiques de la France.

En septembre 1945, comme en mars 1944, le Général plaide en faveur du groupement européen sans exclure la participation britannique. Duff Cooper soulignait dans sa note que vers septembre, la manière offensive dont de Gaulle traitait la ligne de la diplomatie britannique pendant la crise lévantine est abandonee par le Président du Gouvernement provisoire. Il espérait faire réorienter la politique des Anglo-Saxons qui, faisant partie du bloc occidental, probablement, seraient obligés de ménager plus fréquemment les intérêts français. L'antagonisme franco-britannique pourrait s'atténuer dans le cas où tous les deux pays se lieraient par l'obligation de participer à l'union des pays européens faisant obstacle à la politique de Moscou. La formation de ce groupement était capable de concilier la position dure du Général sur la question syrienne et sa volonté de resserrer les liens entre la France et la Grande-Bretagne.

Le projet du bloc occidental évoqué par de Gaulle en septembre 1945 se heurte à la résistance du ministre des affaires étrangères. Cela ne s'explique pas seulement par la volonté de ménager l'URSS et par l'attachement du ministre à la stratégie délibérée en automne 1944, mais aussi par le scepticisme britannique à l'égard de cette idée gaullienne. La position du Général n'est pas similaire à celle du ministre des Affaires étrangères. J.Dalloz indique que « Maurice Couve de Murville (alors par la grâce de Bidault directeur des Affaires politiques au Quai (d'Orsay))

482 Ibidem

⁴⁸³ P.MENDES FRANCE, *op.cit.*, 2007, p.42.

parlera de la soviétophilie du Bidault de ce temps⁴⁸⁴ ». Néanmoins, J.-R.Bézias caractérise l'attitude de G.Bidault en évoquant la convergence des vues entre le Quai d'Orsay et le Foreign Office: "Cette attitude ne lui était d'ailleurs pas propre, et ne peut uniquement être mise sur le compte de considérations personnelles: à la fin de 1945, on était dans les mêmes dispositions du côté du Foreign Office, tout au moins chez E.Bevin, qui redoutait lui aussi les complications au Kremlin si une large union occidentale voyait le jour. "⁴⁸⁵ En effet, la diplomatie britannique s'inclinait plutôt à rejeter qu'à soutenir cette idée. En caractérisant la conception diplomatique du gouvernement travailliste, R.Tombs estime que le chef du Foreign Office était partisan du groupement occidental: «Ernest Bevin voulait une "Union occidentale" centrée sur un partenariat franco-britannique, incluant le Benelux, les pays scandinaves et une Allemagne démocratique, et qui aurait les liens avec les colonies britanniques, françaises et belges. »⁴⁸⁶ Donc, il envisagerait de maintenir les liens entre les pays intéressés et leurs colonies. Force est de constater, toutefois, qu'en septembre 1945, le chef du Foreign Office rejette le plan du général de Gaulle.

Les officiels du Foreign Office soulignent que les pays scandinaves devraient maintenir les bonnes relations avec l'Occident aussi qu'avec l'URSS⁴⁸⁷. J.-R.Bézias en cite le témoignage: "Cette attitude ne lui était d'ailleurs pas propre, et ne peut uniquement être mise sur le compte de considérations personnelles: à la fin de 1945, on était dans les mêmes dispositions du côté du Foreign Office, tout au moins chez E.Bevin, qui redoutait aussi des complications au Kremlin si une large union occidentale voyait le jour." Plusieurs politiques français mettent en cause les projets diplomatiques du Général concernant le bloc occidental. Les sources britanniques révèlent le mécontentement de l'entourage du ministre des Finances⁴⁸⁹. R.Marjolin, une personnalité politique proche de R.Pleven affirme que les accords ad hoc comme sur le charbon, sur la Ruhr, sur le taux d'échange pourraient être conclus avec succès. Egalement, il ne voyait pas « la nécessité des «arrangements précis à la portée plus élargie 490». Il est donc probable que R.Pleven partageait le point de vue de G.Bidault. Ces divergences au sein du GPRF constituent les prémices du conflit entre le général de Gaulle et les partis. G.Bossuat indique qu'en automne 1945, une organisation économique franco-britannique était eloignée des préoccupations du gouvernement travailliste. G.Bossuat estime aussi que C.Attlee n'adhère pas à « la stratégie française

-

⁴⁸⁴ J.DALLOZ, *op.cit.*, p.105.

⁴⁸⁵ J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.198.

⁴⁸⁶ R.TOMBS, I.TOMBS, *op.cit.*, pp.328-329.

⁴⁸⁷ R.BULLEN, M.E.PELLY, op.cit., p.85.

⁴⁸⁸ J.-R.BÉZIAS, op.cit., p.198.

⁴⁸⁹ René Pleven.

⁴⁹⁰ Documents on British policy overseas, vol.1, ser.5, 1984, Z11290/102/7.

d'importation de biens essentiels et de charbon allemand pour la modernisation de la France »⁴⁹¹. Donc, pour la diplomatie britannique, la proposition du président du GPRF s'avère trop radicale.

Le 10 septembre, la veille de la conférence de Londres (11 septembre- 2 octobre 1945), G.Bidault et E.Bevin entament les consultations sur les questions litigieuses: "Sur la question allemande comme sur d'autres, Français et Anglais n'ont pas eu toujours les memes vues; mais l'alliance entre eux est une nécessité; il leur faut concilier leurs vues." Peut-être est-il permis de dire qu'elle est encore plus difficile qu'elle ne l'est importante. Le Secrétaire d'Etat déclare qu'il n'aime pas "le slogan du bloc occidental l'allusion auquel présentait maints inconvénients 493". G.Bidault exprima son accord complet sur ce point. En même temps, E.Bevin avait en vue "la ceinture extérieure de l'Europe": l'Angleterre, les Pays-Bas, la Belgique, la France – peut-être plus tard l'Espagne et l'Italie. Selon Bevin, il y aurait "deux conditions possibles: ou bien l'on inscrit dans les accords toutes les clauses que l'on a dans l'esprit –ou bien- et c'est cette formule qui a la preference du secrétaire d'Etat – l'on se borne, une fois défini l'objectif, à enregistrer dans une sorte de *gentlemen's agreement* quelques principes généraux sur lesquels on est d'accord et auxquels on s'engage à se conformer dans toutes les affaires particulières qu'on aura à résoudre ou dans les accords particuliers, militaires, économiques ou autres que l'on aura à conclure 494". Bidault s'exprime en faveur de la deuxième formule.

Le 13 septembre, A.Bérard témoigne qu'en présence de Bidault, Massigli affirme: "Il ne reste aux fonctionnaires qu'à mettre à l'oeuvre l'accord constaté entre les ministres." Donc, l'ambassadeur témoigne que Bevin et Bidault aboutiraient à un accord qui ne figurerait pas dans les plans diplomatiques du général de Gaulle. Bevin s'attachera tout spécialement à promouvoir les échanges avec la France et entretenir de bonnes relations avec les divers ministres français. Il s'efforcera de renforcer leur position, afin qu'ils puissent faire contrepoids à la politique personnelle de De Gaulle. F.Kersaudy estime que, dans ce cas, E.Bevin imite la ligne de ses prédécesseurs : " C'est exactement ce que Churchill a essayé de faire au cours des cinq années précédentes, avec les résultats que l'on connaît. »⁴⁹⁶

Le 15 septembre, G.Bidault incite la diplomatie britannique à harmoniser sa politique au Levant avec celle de Paris: "Le problème est au contraire plus facile à régler dans un cadre où l'ensemble des questions du Moyen-Orient serait examiné...Si, en effet, la France a ses problèmes, l'Angleterre a aussi les siens. C'est dans le maintien de la coopération franco-britannique

⁴⁹¹ G.BOSSUAT, *op.cit.*, p.40.

⁴⁹² DDF, 1945, doc. №170, Conversation entre M.Bidault et E.Bevin au Foreign Office, le 10 septembre 1945, t.2, p.447.

⁴⁹³ Ibid., p.449.

⁴⁹⁴ Ibidem.

⁴⁹⁵ A.BERARD, *op.cit.*, p.50-51, cité par J.R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.224.

⁴⁹⁶ F.KERSAUDY, *op.cit.*, p.434.

seulement qu'une solution pourra être trouvée."⁴⁹⁷ Il paraissait trop vaste à E.Bevin de négocier la question du *Middle East* en général⁴⁹⁸. R.Massigli interprète la réponse d'E.Bevin comme le consentement au transfert de certaines installations industrielles⁴⁹⁹. Le chef du Foreign Office se prononce pour un échange de vues entre des experts français et anglais. Il s'inclinait à la création de la république rhénane englobant la Ruhr. À la fin des négociations, E.Bevin donne à G.Bidault l'assurance que sous le gouvernement travailliste "la Grande Bretagne restera la Grande Bretagne⁵⁰⁰". Le chef du Foreign Office insiste sur la continuité entre la diplomatie de Churchill et celle de C.Attlee. Il caractérise son attitude sur la question allemande comme identique à celle d'A.Eden.

Pendant la conférence de Londres, le ministre des Affaires étrangères appelle son homologue britannique à empêcher l'URSS d'imposer les amendements qui ne permettraient pas à la diplomatie française de participer à l'élaboration des traités de paix avec la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie: "Ce qu'on entend à Moscou, c'est que la France prenne sa place parmi les Etats satellites, à côté de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie. Tel étant l'objet de la querelle, la position du Gouvernement britannique revêtira, à nos yeux, une importance particulière."501 G.Bidault affirme que le revirement de la Grande-Bretagne aurait des conséquences défavorables pour les relations bilatérales: "Si, du côté anglais, on s'incline devant les prétentions russes, la politique française devra en tirer les conclusions. "502 GPRF proteste contre la proposition de Molotov qui semblait capable d'imposer son point de vue. Les Occidentaux paraissaient prêts à interrompre la conférence pour laisser la place à la conférence des Trois. A propos de la conférence de Londres, l'auteur de la biographie politique de Georges Bidault remarque : « En fait l'heure des solidarités occidentales n'est pas encore venue. Entre les Anglo-Américains et les Soviétiques la diplomatie française tente de jouer une partie originale, s'appuyant tantôt sur les uns, tantôt sur les autres. »503 Vers le 23 septembre, les représentants du GPRF ont besoin du soutien de la Grande-Bretagne et des Etats –Unis.

R.Offroy caractérise la réaction de la presse aux pays anglo-saxons : «L'Américain et l'Anglais moyen savent désormais que Molotov a blessé dans leur amour-propre leurs jeunes ministres des Affaires étrangères; certains chroniqueurs n'hésitent pas à dire que l'URSS a insulté

⁴⁹⁷ MAE, vol.53, résumé d'une conversation qui a eu lieu aux *Chequers* le 15 septembre 1945, pp.130-131; DDF, 1945, t.2, doc.№188, p.480.

⁴⁹⁸ Ibid., p.481.

⁴⁹⁹ Ibid., p.482.

⁵⁰⁰ Ibidem.

⁵⁰¹ DDF, 1945, t.2, doc. №204, Conversation avec M.Bevin, 23 septembre 1945, p.520.

⁵⁰² Ibidem.

⁵⁰³ J.DALLOZ, *op.cit.*, p.101.

les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. »⁵⁰⁴ Donc, la diplomatie britannique était incapable de s'aligner sur la position de Moscou : « Dans ces conditions, Washington et Londres ne peuvent plus reculer sans perdre la face ; si les deux ministres cédaient aux injonctions de Molotov, ils se déconsidéreraient aux yeux de leur propre opinion publique ; un prolongement, jusqu'au 2 octobre, de la session, demandé et obtenu par le représentant chinois, permettra seulement de constater le durcissement des positions respectives. »⁵⁰⁵ Le 28 septembre, G.Bidault caractérise cette situation dans une lettre adressée au Général : «Les Anglais et les Américains ont rencontré les Russes hors séance, mais sans le moindre résultat. M.Bevin m'a dit, à l'issue de la séance d'hier après-midi, d'un ton où perçait sa rancune devant l'entêtement soviétique : « Je travaille poue vous et pour faire du solide.» Pourtant, ces excellentes intentions n'ont apparemment jusqu'ici à leur actif que le mérite d'une très vraisemblable sincérité. »⁵⁰⁶ Le ministre des Affaires étrangères ne considère pas les efforts déployés par les Anglo-Saxons comme suffisants.

Finalement, les Américains imposent leur projet impliquant la convocation de la conférence dans laquelle participeraient les cinq membres permanents du Conseil de la sécurité des Nations Unies⁵⁰⁷. Ils devraient examiner les traités de paix avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Finlande. R.Offroy affirme que les résultats de la conférence de Londres permirent à la diplomatie française de gagner du temps et d'éluder les conséquences les plus nuisibles pour le GPRF : «Le désaccord de Londres nous faisait éviter le pire, mais la partie n'était pas encore gagnée. »⁵⁰⁸ En critiquant cette position des Alliés, R.Offroy souligne quand même que la France a gardé la liberté de manœuvre ayant bloquée une initiative similaire en septembre 1945 : « Peu agréable pour nous, cette décision n'a pas cependant les mêmes inconvénients que si elle avait été prise au sein du Conseil des ministres ; comme nous étions absents, il nous sera facile de différer l'accord qui nous est demandé et de prolonger le débat en demandant des éclaircissements. »⁵⁰⁹ Les représentants du GPRF considèrent la position de la Grande-Bretagne envers la diplomatie soviétique comme trop modérée.

Le 29 septembre, en s'adressant à G.Bidault de Gaulle critique les Anglo-Saxons et les Soviétiques: "En ce qui concerne nos propositions concernant l'affaire allemande j'ai l'impression que vous avez été écouté très poliment par la conférence, mais que l'intention générale était de noyer le poisson…Les Syriens ont décidé de fermer nos écoles et les Anglais de Damas ont fait connaître qu'ils les fermeraient eux-mêmes."⁵¹⁰ Le Général estime que la position de Londres n'a

-

⁵⁰⁴ R.OFFROY, *op.cit.*, p.91.

⁵⁰⁵ Ibidem.

⁵⁰⁶ DDF, 1945, t.2, doc. №215, G.Bidault au Général de Gaulle, p.544.

⁵⁰⁷ DDF, 1945, t.2, doc. №228, G.Bidault au Général de Gaullep.566-567.

⁵⁰⁸ R.OFFROY, *op.cit.*, p.91.

⁵⁰⁹ Ibidem

⁵¹⁰ DDF, 1945, t.2, doc. №222, Général de Gaulle à G.Bidault, le 29 septembre 1945, p.555.

pas été différente de celle de Washington. Néanmoins, le 2 octobre, au cours des négociations avec le Secrétaire d'Etat américain J.Byrnes, G.Bidault évoque que le Foreign Office "donnerait pour instruction au maréchal Montgomery de ne pas "presser" les mesures d'exécution de la décision sur l'organisation de certaines administrations centrales allemandes⁵¹¹." Donc, G.Bidault considérait la Dans le mémorandum transmis aux Britanniques le 25 septembre, J.Chauvel affirme que le gouvernement britannique souffrirait des conséquences des concessions faites par GPRF aux Etats de Levant⁵¹². Le 5 octobre, E.Bevin indiqua qu'il ne trouvait pas utile d'accepter les revendications françaises portant sur les bases militaires au Levant⁵¹³. Ses propositions impliquaient l'échange d'information entre les Français et les Britanniques, mais, en réalité, ces négociations franço-britanniques sur l'avenir de la région syro-libanaise restent sans effet.

Les premières déclarations du gouvernement travailliste révèlent la continuité entre C.Attlee et W.Churchill au domaine diplomatique. En août-septembre 1945, de Gaulle escomptait que la Grande-Bretagne aussi que les Etats-Unis allait adapter la ligne dure envers l'URSS. Toutefois, les Anglo-Saxons restaient attachés aux principes de la politique plus prudente face à Moscou. La position du Quai d'Orsay s'avère plus réaliste Bidault ayant prévu que les Britanniques verraient en projet du bloc occidental un moyen risqué d'aggraver les divergences entre les Alliés. Pendant la conférence de Londres, malgré la bonne volonté de Bidault, les négociations franco-britanniques ne permettent aucun progrès quant au traité franco-britannique. Les Britanniques refusent de négocier la solution de la crise lévantine en liaison avec le statut de l'Iraque et de l'Egypte sur quoi insiste la diplomatie française. Le rejet du bloc occidental et les résultats ambigus de la conférence de Londres entravent le rapprochement franco-britannique.

B. Face aux contradictions franco-britanniques : les discordances entre de Gaulle et le Quai d'Orsay, entre de Gaulle et les partis politiques (octobre 1945- janvier 1946)

Dans cette partie, il importe de caractériser les différences entre la ligne diplomatique du Général et celle du Quai d'Orsay. Après la formation du nouveau gouvernement, de Gaulle dut s'affronter de nouveau aux problèmes diplomatiques. Il était nécessaire de négocier l'accord franco-britannique sur la Syrie et le Liban. D'autre part, le gouvernement avait à résoudre s'il allait ratifier les accords de Bretton Woods ou suspendre cette question. Après la conférence de Moscou(16 – 26 décembre 1945), le GPRF devait réagir aux accords signés par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS. Dans cette partie, il convient d'analyser les contradictions entre de

⁵¹¹ DDF, 1945, t.2, doc. №231, G.Bidault au Général de Gaulle, p.572

⁵¹² R.BULLEN, M.E.PELLY, op.cit., p.253.

⁵¹³ Ibidem.

Gaulle et Quai d'Orsay sur les sujets de la politique extérieure, aussi que l'attitude du SFIO sur les aspects économiques de la diplomatie française.

« Le général de Gaulle écarte complètement l'idée de constituer un Etat rhéno-westphalien, qui serait une sorte de nouvelle Belgique. Ce serait la négation du retour aux anciennes entités politiques allemandes. Ce serait substituer sur le Rhin l'influence britannique à l'influence française. »⁵¹⁴ Pendant la même séance, le président du GPRF se prononce contrel'idée d'un traité de garantie franco-américano-britannique, fut-il de vingt-cinq ans. »⁵¹⁵ En réalité, face au refus britannique, le Gouvernement provisoire commence à abandonner le projet du bloc occidental. Pendant la visite à Bruxelles, le 10 octobre, de Gaulle évoque encore une fois la nécessité de l'organisation de l'Europe, mais sans donner des précisions⁵¹⁶. Le GPRF décide de se concentrer sur la question allemande et le problème de région syro-libanaise pour régler les contradictions avec la Grande-Bretagne dans ce domaine.

G.-H.Soutou affirme qu'à la fin d'octobre, de Gaulle approuve le plan de P.Billotte concernant la coopération militaire entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis : « Le 20 octobre, il revit de Gaulle qui lui exprima son accord et décida de le nommer chef d'état-major adjoint de la Défense nationale, en particulier pour préparer la négociation et la réalisation de cet accord. Parallèlement à l'EMGDN⁵¹⁷ le colonel Lassalle, dans une note du 22 octobre qui eut l'accord de Juin, préconisait un système de défense occidental en Europe avec un commandement unique et la participation de 450000 soldats américains. »⁵¹⁸ Le Général attache beaucoup d'importance au plan de P.Billotte en envisageant une nouvelle tentative de rapprochement avec la Grande-Bretagne.

Le 15 octobre, la diplomatie française s'adresse au Foreign Office pour tenter d'obtenir la modification de la position de Londres sur le sujet du Levant⁵¹⁹. Le 23 octobre, les Britanniques modifient la formule avec l'intention de la faire accepter par le GPRF. Le 27 octobre, la mission de Couve de Murville a pour objectif de négocier avec le gouvernement britannique le règlement du problème allemand et du problème syrien conforme aux intérêts du GPRF. E.Bevin se déclare prêt de retirer les troupes britanniques du Levant. Il dément tous les propos selon lesquels la Grande-Bretagne déploierait des efforts pour obtenir la preponderance sur l'influence française dans cette région⁵²⁰. Les négociateurs britanniques escomptent toujours faire modifier la position française concernant le Département Central Allemand. O.Harvey estime qu'il est nécessaire de

⁵¹⁴ DDF, 1945, t.2, doc. №234, Entretiens du 8 octobre 1945 avec le Général de Gaulle, p.578.

⁵¹⁵ Ibidem.

⁵¹⁶ R.MASSIGLI, *op.cit.*, p.64-65.

⁵¹⁷ Etat-Major Général de la Défense Nationale.

⁵¹⁸ G.-H.SOUTOU, *op.cit.*, p.23.

⁵¹⁹ Ch.DE GAULLE, *op.cit.*, p.101-102.

⁵²⁰ R.BULLEN, M.E.PELLY, op.cit., p.285.

maintenir le front consolidé des Alliés dans le Conseil de contrôle. R.Massigli déclare que la situation de l'action tripartite des Alliés sans la participation française devrait être à tout prix évitée. Le rapport de W.Strang semble critiquer l'administration de la zone française d'occupation: "La manière dont les officiels français agissent est plus orientée vers Paris et Strasbourg que vers l'effort quadripartite." Néanmoins, la diplomatie britannique prépare de nouvelles initiatives impliquant le rapprochement franco-britannique. Pour modérer en quelque sorte les contradictions entre la France et les Anglo-Saxons sur la question allemande, E.Bevin propose de constituer la Commission Rhénane de voies navigables présidé par le représentant français ⁵²². Couve de Murville confirme évidemment que le GPRF accepte cette mesure. En septembre, une tentative similaire s'avère sans effet, mais, cette fois-ci, les Américains donnent leur accord le 2 novembre. Toutefois, la formation du Département Central Allemand approuvée par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS entre de plus en plus en contradiction avec la ligne diplomatique du GPRF.

Toutefois, le 9 novembre 1945, E.Bevin avait "hâte de voir enfin une question francoanglaise liquidée⁵²³". Malgré l'absence de la decision finale, l'étude de la question allemande se poursuivrait dans un esprit très sympathique aux thèses françaises. Le représentant de la diplomatie française envisageait une série de conversations ou d'accords particuliers auxquels les pays intéressés seront partie: "Il faut prévoir que l'arrangement sur la Ruhr reconnaîtra des responsabilités particulières à la France, à l'Angleterre, à la Belgique et aux Pays-Bas."524 Encore en novembre 1945, R.Massigli écrit à Bidault que, selon lui, il ne faut pas attendre d'obtenir un règlement complet sur les affaires allemandes entre Paris et Londres, mais qu'il faudrait un accord politique général, permettant ensuite des accords techniques et la coopération générale francobritannique⁵²⁵. La mission de H.Alphand à Moscou n'aboutit pas aux changements considérables de la ligne politique du GPRF ni sur le problème allemand, ni sur d'autres questions diplomatiques. Le 23 novembre, de Gaulle évoqua « l'harmonisation des politiques respectives », c'est-à-dire des lignes diplomatiques française et britannique comme son objectif diplomatique⁵²⁶. Sans mentionner le bloc occidental, le Général se déclare prêt de concilier la position française à la position britannique sur la question allemande et les affaires du Levant. Les Français continuent à négocier avec les représentants britanniques les conditions de leur présence militaire en Syrie. Néanmoins, le général de Gaulle refuse de revenir sur son avis négatif quant au Département Central Allemand.

_

⁵²¹ R.BULLEN, M.E.PELLY, op.cit., p.253.

⁵²²Ibid., p.287.

⁵²³ MAE, papiers Massigli, vol.53, pp.151-154.

⁵²⁴ Ibid., p.153.

⁵²⁵ R.ULRICH-PIER, op.cit., p.1009.

⁵²⁶ Ch.DE GAULLE, Discours et messages, t.1, p.651-656; IDEM., *Salut*, pp. 680-683.

La doctrine diplomatique gaulliste est analysée dans les articles de Léon Blum qui fait son retour à la vie politique. D'abord, son attitude envers la ligne du GPRF est neutre. Il considère l'alliance avec la Grande-Bretagne comme la conséquence logique du traité franco-soviétique : « Pour ma part, et mon attitude à cet égard remonte à bien des années, je considère l'entente avec les Soviets et l'entente avec la Grande-Bretagne comme les deux pièces complémentaires de la politique française. »⁵²⁷ Le 28 août 1945, L.Blum défend ses thèses dans l'article « L'Etoile rouge fait fausse route »⁵²⁸. Selon lui, la reconciliation des intérêts britanniques et français ne contredirait pas la coopération franco-soviétique. Parlant ensuite de l'alliance franco-britannique, l'ancien président du Conseil explique que certains pensent qu'il faut d'abord conclure une alliance pour résoudre les difficultés. Il estime, lui, qu' «il est plus sage d'élucider les difficultés avant de conclure l'alliance, mais s'il existe entre nous un état d'esprit tel qu'il puisse conduire à la conclusion d'une alliance, cet état d'esprit suffira à résoudre ces difficultés »⁵²⁹. L.Blum affirme que «la base du rapprochement est une communauté d'ordre spirituel». Sur ces points, son attitude est proche de celle du Général.

En même temps, L.Blum n'appréciait pas du tout l'expression « Bloc occidental », il croit à la constitution d'une famille occidentale. Il considère trois conditions comme nécessaires pour cela : « la première, c'est qu'au point de vue politique elle soit exempte de tout soupçon d'hostilité vis-à-vis de la Russie soviétique ; la seconde, c'est qu'au point de vue économique elle soit exempte de tout esprit de défiance vis-à-vis des Etats-Unis ; la troisième condition, c'est qu'à aucun degré elle ne puisse prendre le caractère d'une fédération destinée à suppléer à l'organisation universelle, mais qu'elle soit conçue et conduite en acheminant vers cette organisation⁵³⁰». Quant au «bloc occidental », le 20 octobre, Léon Blum, sans nommer directement le général de Gaulle, fait part encore une fois de son désapprobation de ce projet diplomatique: « Ceux qui mènent aujourd'hui contre nous l'étrange campagne du «bloc occidental» travaillent en réalité contre l'alliance franco-britannique, contre l'amitié franco-américaine, contre l'organisation internationale elle-même. » L.Blum affirme que les partisans du bloc occidental entendent en réalité maintenir le système des relations internationales dominé par les Trois Grands : « Ce qu'ils veulent, c'est que le système des Trois Grands continue, et que la France ne reste liée par une alliance qu'avec un seul des Trois Grands, l'Union Soviétique. Les Trois Grands, non : La Fédération des peuples. »⁵³¹ L.Blum critique la position du PCF s'opposant au rapprochement

-

⁵²⁷ L.BLUM, op.cit., p.177.

⁵²⁸ Ibidem.

⁵²⁹ Populaire, 09.10.1945.

⁵³⁰ Ibidem.

⁵³¹ Populaire, 20.10.1945.

franco-britannique : « L'alliance avec la Grande-Bretagne répond à un intérêt si évident de la France, je dirai même à une nécessité si évidente, que je n'aperçois pas comment elle pourrait rencontrer l'opposition de nos camarades communistes, ni par conséquent souffrir de la réalisation de l'unité. »⁵³²

L.Blum considère la conférence de San Francisco comme «point de départ»⁵³³. Oui, pour maintenir dans la paix un monde pacifique, il faut avoir le courage de reviser la notion des souverainetés nationales telle que l'histoire nous l'a léguée⁵³⁴. Si l'on isole l'affaire du veto, je vois peu de chances que, en effet, que l'URSS modifie sa position. Mais pourquoi poser en fait que l'URSS refuserait de participer à un grand effort d'ensemble pour liquider les difficultés présentes et construire une organisation d'avenir où le veto n'aurait plus de place? En refusant d'integrer le gouvernement dirigée par de Gaulle L.Blum dit: "Gouin est celui qui ressemble le plus à Attlee."⁵³⁵ Donc, il se réfère explicitement à l'expérience britannique. Blum affirma aussi qu'il partageait les convictions d'Attlee et d'Eden concernant la nécessité du super-État⁵³⁶. Blum polémisait avec l'article publié dans *Le Monde* dont l'auteur trouvait erronées les idées formulées par les politiques britanniques. Ce n'est pas par hasard que L.Blum évoque la comparaison avec la Grande Bretagne de l'époque d'après Churchill. Ses observations semblent supposer que, dans tous les deux pays, la réalité d'après-guerre va révéler les mêmes tendances politiques. Son adhésion aux thèses d'Attlee et d'Eden implique l'acceptation de l'alliance potentielle franco-britannique.

Les événements politiques qui se déroulent en France en novembre 1945 font modifier le rapport des forces entre le Général et le ministre des Affaires étrangères. Après les élections à l'Assemblée consultative qui se déroulent le 21 octobre, de Gaulle est obligé de faire état plus fréquemment de la position du Quai d'Orsay. Après le 21 novembre, le gouvernement de coalition se met en place ce qui permet de renforcer l'influence de G.Bidault. L.Blum affirme, au contraire, que la conception diplomatique du Général sert à conforter l'influence des Trois Grands et à entraver le développement de l'organisation internationale universelle. Selon J.-R.Bézias, G.Bidault aurait un avantage sur le chef de son gouvernement dans les rapports avec les Anglais⁵³⁷. Probablement, le Foreign Office voyait en G.Bidault une personne moins méfiante envers la diplomatie britannique que le général de Gaulle: "Sans doute Bevin aurait-il préféré avoir pour interlocuteur un socialiste français, mais les premiers contacts sont bons et sur certains dossiers,

_

⁵³² L.BLUM, *op.cit.*, p.176.

⁵³³ Ibid., p.178.

⁵³⁴ Ibid., p.179.

⁵³⁵ S.BERSTEIN, *op.cit.*, p.230.

⁵³⁶ Ibidem.

⁵³⁷ J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.199.

tel celui du Levant, une collaboration put se nouer. Ce n'est qu'après le départ de de Gaulle que, paradoxalement, la qualité des rapports allait s'altérer." ⁵³⁸ Les témoignages de H.Alphand révèlent que le général de Gaulle n'appréciait guère l'évolution de la politique des Alliés dans la question allemande: «Peu à peu, contrairement aux souhaits de De Gaulle, Anglais, Américains et Russes déléguaient les responsabilités gouvernementales à des représentants officiels allemands, reconstituant ainsi dans chacune chacune de leur zone un pouvoir centralisé. »⁵³⁹ La position des Anglo-Saxons sur l'avenir de l'Allemagne ne favorisait pas la conception diplomatique du Général.

La veille de la conférence de Moscou, les Alliés refusent d'y discuter la question allemande considérée comme vitale pour les intérêts français. J. Young affirme que cette décision est prise sous pression des Britanniques. La diplomatie française réalisait que la diplomatie britannique allait poser des conditions supplémentaires concernant la situation en Syrie et au Liban : « Le gouvernement britannique renonçait à maintenir la proportion précédemment présentée entre les forces françaises et anglaises à maintenir au Liban. »⁵⁴⁰ La diplomatie stalinienne soutient que « seul un pays qui a effectivement fait la guerre à un autre pourra signer la paix avec celui-ci⁵⁴¹». La proposition soviétique devrait ôter à la France le droit de négocier les traités de paix avec la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie. En caractérisant la position britannique sur ce sujet, G.Catroux indique : « En me répondant qu'il avait considéré qu'on faisait une offense à la France en voulant l'exclure de la discussion de ces traités, M.Bevin ne m'a pas caché que qu'il avait peu d'espoir que le Kremlin admette notre participation à l'élaboration de cet instrument diplomatique. »⁵⁴² Dans les Mémoires de guerre, de Gaulle critique la position des Anglo-Saxons pendant la période à partir de mai 1945: "Le parti obstinément pris par Londres et Washington d'exclure la France d'actes internationaux aussi vitaux pour elle que l'armistice italien et, éventuellement, l'armistice allemand rendrait, à l'échéance, impossible tout système international fondé sur la coopération de la France avec l'Angleterre et les États-Unis."543 Le Général considère évidemment les résultats de la conférence de Moscou comme la continuation de cette politique de Washington et de Londres.

En ce qui concerne les résultats de la conférence de Moscou, la position des Anglo-Saxons sur la question allemande intéressait le plus le GPRF. Les témoignages du directeur des affaires

⁵³⁸ Ibid., p.200.

⁵³⁹ H.ALPHAND, *op.cit.*, p.188.

⁵⁴⁰ DDF, 1945, t.2, doc. №416, p.983.

⁵⁴¹ DDF, 1945, t.2, télégramme non reproduit, p.938.

⁵⁴² DDF, 1945, t.2, doc. №391, p.939.

⁵⁴³ Ch.DE GAULLE, *op.cit.*, t.3, p.185.

économiques du Quai d'Orsay font écho de cette tendance diplomatique. Il remarque qu'à l'issue des négociations entre les représentants américains, britanniques et soviétiques, «la Russie soviétique prend une part des actions des entreprises nationalisées de la Ruhr⁵⁴⁴». Pendant l'entretien entre Bevin et les diplomates français, il s'avère évident que tous les deux pays s'efforcent d'éviter la participation soviétique dans les structures politiques censées de contrôler la Ruhr: "Bevin: En tout cas; cela vaudrait mieux que de donner aux Russes une participation à l'occupation militaire, ce que nous n'admettrions pas. Nous non plus."545 Néanmoins, la réaction officielle de la diplomatie française était plus dure. Le 28 décembre, pendant la réunion du Gouvernement provisoire, Bidault explique la portée des décisions de la conférence de Moscou aux ministres. Il se déclare déçu par les initiatives des Alliés, mais s'incline à l'acceptation du compromis résultant des négociations interalliées après la demande des Alliés⁵⁴⁶. Sa logique ressemblait à celle d'H.Alphand qui aboutit, d'une certaine manière, à la compréhension mutuelle avec E.Bevin. Au contraire, de Gaulle devient furieux en déclarant que la France ne doit pas être traitée comme Ethiopie. Il insiste sur ce que les préparatifs de tous les traités européens ne puissent pas se passer de certain rôle de diplomatie française⁵⁴⁷. «Le Monde» du 29 décembre partageait les inquiétudes du Gouvernement provisoire concernant les décisions prises pendant la conférence de Moscou: « L'accord de Moscou laisse subsister bien des points d'interrogation.» Les compromis auxquels aboutit la diplomatie américaine, britannique et soviétique allaient à l'encontre de la conception diplomatique gaulliste. SFIO réclama la dévaluation de franc avant la ratification des accords de Bretton-Woods. Au contraire, le PCF soutena de Gaulle dans cette question.

Le 31 décembre 1945, la note de la sous-direction de l'Europe du Nord stipule: «Lasse et déçue, en face des vicissitudes d'une paix difficile, la Grande-Bretagne se tourne vers les vieux pays de l'Europe occidentale. vers ceux qui représentent une tradition de christianisme et d'humanitsme, ceux pour lesquels le mot de liberté garde encore un sens Il y a là un climat favorable qui devrait faciliter les relations franco-britanniques. »⁵⁴⁹ La Direction d'Europe du Quai d'Orsay appréciat la position que la diplomatie britannique avait prise pendant la conférence de Moscou : « On a tout lieu de penser que M.Bévin, à la Conférence de Moscou, n'a pas perdu de vue les intérês de la France. Le droit mondial au remplacement du droit international. La position

_

⁵⁴⁴ H.ALPHAND, op.cit., p.190.

⁵⁴⁵Ibidem.

⁵⁴⁶ J.W.YOUNG, *op.cit.*, p.91.

⁵⁴⁷Ibidem.

⁵⁴⁸ Le Monde, 29/12/1945.

⁵⁴⁹ DDF, 1945, t.2, doc. №419, p.991.

logique et ferme de la France vis-à-vis des grandes problèmes- a trouvé des échos plus favorables dans les milieux officiels comme dans la presse britannique. »⁵⁵⁰ Selon les matériaux analitiques datés du 31 décembre, à l'immédiat, l'Angleterre s'inclinerait à l'alliance avec la France tous les deux pays étant lies par la tradition démocratique. Cette note de la Direction d'Europe conforte la thèse selon laquelle les officiels du Quai d'Orsay incitèrent GPRF à adopter la ligne plus conciliante à l'égard de Londres.

De Gaulle proteste contre toutes les mesures impliquant la constitution des institutions politiques centrales allemandes. Par conséquent, puisque, quant à ces décisions, la Grande-Bretagne ne se démarque pas des Américains et des Soviétiques, de Gaulle s'oppose au rapprochement franco-britannique. Le 3 janvier, la diplomatie française formule ses revendications vis-à-vis des Alliés : « La portée de l'observation qui précède dépend de l'interprétation des dispositions prévues au sujet de la conférence qui suivrait la fin des travaux des délégués des ministres des Affaires étrangères.» ⁵⁵¹ Cette conférence serait chargée d'examiner les projets de traités de paix et, le cas échéant, de faire les recommandations à leur sujet. Ainsi n'auraitelle pas de pouvoirs propres, et la suite à donner aux vœux qu'elle émettrait serait-elle décidée ultérieurement par les Etats chargés de préparer les traités. GPRF se déclare soucieux de maintenir les principes du droit international capables de limiter les prérogatives de la diplomatie américaine, britannique et soviétique : « Le gouvernement français voudrait être assuré que, comme il le pense, cette interprétation littérale ne correspond pas à l'esprit dans lequel le système a été élaboré. Il estime qu'une discussion aussi large et aussi approfondie que possible doit prendre place à la conférence.» Implicitement, la diplomatie française reproche aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'URSS d'imposer le système garantissant la prédominance de ces trois pays et vilipendant l'influence de Paris.

De Gaulle insiste sur ce, dans certains conditions que les résultats de la conférence de Moscou puissent être rectifiés : « D'autre part, il devrait être tenu le plus grand compte possible des résultats de cette discussion. » De cette manière, GPRF envisage de neutraliser les conséquences des accords signés à Moscou contraires aux intérêts français. La conférence internationale qui a lieu sans la participation française est considérée à Paris comme un changement de système des relations internationales en défaveur de la France. Selon le Général, la diplomatie britannique, aux côtés de Washington et Moscou, en serait aussi responsable.

La diplomatie française proposait aussi de modifier le rôle des représentants italiens, roumains, hongrois *etc*. Le GPRF concrétise sa vision de la procédure nécessaire à mettre en

550Ibidem.

⁵⁵¹ DDF, 1946, doc. №8, p.16-17, p.18.

place : «Le gouvernement français croit que la discussion des traités avec l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande doit comporter l'audition des représentants de ces Etats. Il serait heureux d'avoir l'assurance que tel est bien aussi le point de vue des gouvernements participants à la conférence de Moscou. » Les préoccupations du Gouvernement provisoire étaient liées à la modification du rôle du Conseil des cinq ministres : « 5. La communication faite au gouvernement français semble comporter, en ce qui concerne les conditions dans lesquelles les termes des traités de paix sont définitivement arrêtés, un changement essentiel par rapport au régime du Conseil des cinq ministres des Affaires étrangères. » De Gaulle interprétait l'évolution de cette institution comme la tentative d'écarter les Nations Unies de leurs prérogatives: « Celui-ci était chargé d'élaborer, en vue d'être soumis aux Nations-Unies, les traités de paix considérés, et de proposer des règlements aux questions territoriales pendantes au moment où s'est terminée la guerre en Europe. » Selon le Général, les accords entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS pourrait diminuer le rôle de la diplomatie française dans le règlement d'après-guerre.

De Gaulle considère le Conseil des cinq ministres comme «un organisme de travail, mais n'était pas habilité à prendre des décisions définitives». La note remise aux représentants des Alliés indique que «celles-ci(les décisions) étaient laissées aux Nations Unies, suivant une procédure qui aurait dû être déteminée par la suite. » Le communiqué du Quai d'Orsay soulignait que «le gouvernement français avait accepté volontiers cette formule qui lui paraissait entrer tout à fait dans le cadre de la coopération internationale qu'il préconise et qui a inspiré la Charte des Nations Unies». Il en découle que de Gaulle se sent lésé par les décisions de la conférence de Moscou qui semblaient négliger le rôle des Nations Unies : « Le projet maintenant proposé est inspiré d'une autre conception puisqu'il laisse la décision finale aux représentants des Etats qui auront été chargés de préparer les traités, et n'évoque pas la décision finale des Nations Unies.» Le Gouvernement provisoire tient à démontrer son attachement aux principes de l'organisation internationale impliquant le rôle décisif des Nations Unies.

Le 3 janvier, «Le Monde » analyse en détail les décisions de la conférence de Moscou. « La question la plus délicate est celle des traités de paix. Ici un certain nombre de points demandent à être précisés. Quelles seront exactement les compétences de la conférence de paix? Elle ne sera pas souveraine pour l'établissement des traités, puisque les grandes puissances en fixeront après elle le texte définitif. Celles-ci tiendront-ils compte, du moins, de leurs recommandations? »⁵⁵³ «Le Monde » soupçonne «les Trois Grands» d'étendre leurs prérogatives

⁵⁵² DDF, 1946, t.1, doc. № 8, p.19.

⁵⁵³ Le Monde, 03/01/1946.

aux dépens de la diplomatie française : « Enfin, un point important serait le rôle désormais dévolu au conseil des cinq ministres des affaires étrangères. Les décisions de Moscou le coupent, pour ainsi dire, en morceaux, limitant à trois puissances la préparation de certains traités de paix, à deux celle de certains autres. »⁵⁵⁴ Le 4 janvier, le gouvernement français remet sa réponse au communiqué de Moscou. Tous les partis à l'exception du PCF acceptent cette mesure du Gouvernement provisoire. Les communistes incitent de Gaulle à adhérer aux accords de Moscou en qualifiant la réponse du GPRF comme «peu satisfaisante». «Le Monde» ironise sur la position des communistes et approuve la position du général de Gaulle. En réalité, cependant, les protestations françaises n'avaient pas pour objet seulement la politique soviétique, mais aussi la ligne diplomatique des Anglo-Saxons. Néanmoins, le 17 janvier, la France accepta formellement les propositions alliées en ce qui concernent les traités de paix avec l'Italie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande.

Selon cet accord, premièrement, les troupes françaises et anglaises quitteraient la Syrie et l'ensemble des soldats se regrouperait au Liban. Deuxièmement, des troupes françaises demeureraient au Liban "jusqu'à ce qu'un système régional de sécurité soit créé sous les auspices des Nations-Unies". Bidault sut insister sur ce que la France conservât une base militaire en Syrie. L'accord d'évacuation fut accompagné d'une clause secrète selon laquelle les Français et les Britanniques s'engageaient à se consulter mutuellement dans l'avenir sur les questions ayant trait à la zone. Les Syro-Libanais refusant catégoriquement de "voir s'éterniser la présence française" E.Bevin évita d'assurer quelque garantie sérieuse à la diplomatie française. Le gouvernement britannique s'engage à dissoudre l'organisme anglo-syro-libanais chargé de la répartition des céréales en Syrie et au Liban. Le Quai d'Orsay a été auparavant mécontent de voir fonctionner cette institution qui avait remplacé la commission mixte avec la participation des représentants français. A.-L.Chaigne-Oudin estime que cet accordconsituait « une réelle avancée pour les Français, même si ce qui est obtenu est loin de la position maximaliste de De Gaulle en août⁵⁵⁵». Au jour où l'accord sur le Levant est conclu, R.Massigli indique que la diplomatie britannique peut prendre une position favorable pour les intérêts français: "Chaque jour qui passe convainc davantage ce pays qu'il faut une entente avec la France. L'accord économique anglo-américain cause une grande amertume... Les procédés de M.Byrnes pour l'organisation de la conférence de Moscou sont loin d'être digérés, si je puis dire."556 Néanmoins, selon J.-R.Bézias, le dossier de l'alliance franco-britannique resterait dans l'impasse la veille de la démission du Général⁵⁵⁷.

-

⁵⁵⁴ Le Monde, 03/01/1946

⁵⁵⁵ A.-L.CHAIGNE-OUDIN, op.cit., p.182.

⁵⁵⁶ MAE, papiers Massigli, vol.53, R.Massigli-G.Bidault, 13/12/1945, p.155.

⁵⁵⁷ J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.200.

Formellement, le président du GPRF ne s'oppose pas à la conclusion de l'accord du 13 décembre. Dans les Mémoires de guerre, de Gaulle admet que le traité préparé paraissait avantageux pour Paris: "Mais, pour les Anglais, il semblait que l'accord comportât, de leur part, des concessions importantes: d'abord, le terme mis à leur présence militaire en Syrie en même temps que cesserait la nôtre; ensuite, leur départ du Liban où, quant à nous, nous demeurerions; enfin, la reconnaissance de notre droit à maintenir un établissement militaire au Liban, jusqu'à ce que l'Organisation des Nations Unies fût en mesure de nous relever des responsabilités du mandate."558 En même temps, le Général caractérise les aspects latents de l'accord francobritannique comme nuisibles pour les intérêts du GPRF: "Le texte paraissait prévoir que Français et Britanniques évacueraient simultanément le territoire syrien. Sachant quells étaient, d'une part, le savoir-faire du Foreign Office et, d'autre part, l'horreur du vide de notre diplomatie quand il s'agissait de nos relations avec l'Angleterre, je doutai, à première vue, que les choses fussent ce qu'elles semblaient être."559 De Gaulle accentue l'astuce des Britanniques: "Les Anglais admettaient bien que tout le monde quittât la Syrie. Mais ils considéraient, qu'alors, leurs forces, tout comme les nôtres, se regrouperaient au Liban, soit pour nous environ 7000 hommes, pour eux plus de 35 000; Après quoi, ils n'en partiraient que si nous en partions nous-mêmes." ⁵⁶⁰ Le Général estime que le traité préparé aurait pour conséquence la preponderance absolue des Britanniques au Proche-Orient: "Les Anglais, restant en force au Caire, à Bagdad, à Amman et à Jérusalem, domineraient seuls cette région du monde."561 Selon de Gaulle, la diplomatie de Londres trouverait l'interprétation de cet accord profitable pour la Grande-Bretagne et défavorable pour la France.

En écartant la perspective de céder sur la question syro-libanaise, de Gaulle reste soupçonneux à l'égard de la diplomatie britannique. Bidault estime qu'il est nécessaire de prendre en compte la puissance des effectifs britanniques présents dans la région: "Ils ont la force: deux fois plus d'hommes que nous!" Au rebours de l'intrasigeance du Général, le ministre des affaires étrangères souligne la nécessité d'adopter une ligne modérée. De Gaulle se déclare prêt de renforcer le contingent militaire français: "Bon! J'en enverrai d'autres." De Gaulle critiqua la proposition de Bidault: "Il ne faut pas recommencer à négocier avec l'Angleterre. Cette attitude perpétuelle des solliciteurs, quand nous avons la preuve de leur mauvaise foi, ne peut que nous y laisser les plumes." La position du SFIO s'avère plus proche de celle du ministère des Affaires étrangères. Le 15 décembre, L.Blum analyse la situation au Levant en saluant la perspective de

⁵⁵⁸ Ch.de GAULLE, *op.cit.*, t.3, p.283.

⁵⁵⁹ Ibidem.

⁵⁶⁰ Ibidem.

⁵⁶¹ Ibidem.

⁵⁶² J.MOCH, *op.cit.*, p.210, cité par J.-R.BÉZIAS, *op.cit.*, p.457.

⁵⁶³ Ibidem.

⁵⁶⁴ Ibidem.

l'accord franco-anglais⁵⁶⁵. Il estime, toutefois, que le GPRF aurait pu s'engager plus vite dans la voie du rapprochement franco-britannique. Il conteste aussi la vision gaulliste du problème allemand: "Nous réussirons si nous sommes convaincus et si nous savons convaincre qu'il n'existe pas, vis-à-vis de l'Allemagne, d'intérêts français distincts des intérêts des autres alliés, des intérêts de l'Europe, des intérêts de la paix.»⁵⁶⁶ Cet article de L.Blum révèle les contradictions entre de Gaulle et le SFIO qui ne partage pas la méfiance du Général envers les Britanniques.

En même temps, les officiels du Quai d'Orsay escomptent régler le problèmesyro-libanais. Le 17 décembre, la direction d'Afrique-Levant formule le plan qui devrait permettre le consensus franco-britannique : « Nous avons intérêt à ce que l'accord soit exécuté et la Syrie entièrement évacueé par les troupes britanniques en même temps que par les forces réduites que nous y possédons encore. Nous devons donc favoriser la réalisation de cette évacuation en obtenant si possible qu'elle s'opère région par région et non par contingents proportionnels aux forces respectives. »567 Selon cette note, le rapprochement entre Paris et Londres rendrait possible le maintien de la base française: «Les Nations Unies devront être amenées à confier à la France l'installation et la défense d'une base de caractère international à Tripoli⁵⁶⁸. Cette décision suppose qu'il existe un plan concerté franco-britannique⁵⁶⁹. En effet, les ambiguïtés juridiques empêchent l'accord du 13 décembre de régler les contradictions franco-britanniques. L'interprétation britannique des clauses concernant l'évacuation des troupes s'avère complètement différente de celle de la diplomatie française. Ce revirement de Londres affaiblit la position de G.Bidault et des autres partisans de la ligne diplomatique modérée du GPRF et justifie l'intransigeance du Général de Gaulle. Les représentants de la Grande-Bretagne revendiquent que les troupes françaises quittenr les Etats de Levant avant le contingent militaire britannique.

Le 24 décembre, G.Bidault indique dans la directive aux ambassadeurs français: "Je compte qu'il(Bevin) voudra bien faire donner les instructions nécessaires à son représentant à Beyrouth et à l'Etat-Major général des forces britanniques au Moyen-Orient pour que les experts militaires anglais modifient leurs demandes de façon à prévenir un regroupement au Liban des unites britanniques qui seront évacuées de Syrie... et prévoir une évacuation ultérieure des forces anglaises se trouvant actuellement au Liban de telle façon que seuls les éléments français restent dans le pays jusqu'au moment de la mise en place du dispositif de sécurité fixé par les Nations Unies."570 Le 26 décembre, la Direction d'Afrique-Levant du Quai d'Orsay n'accepte le plan de

⁵⁶⁵ L.BLUM, *op.cit.*, p.181.

⁵⁶⁶ Ibid., p.183.

⁵⁶⁷ DDF, 1945, t.2, doc. № 384, p.920.

⁵⁶⁸ Ville libanaise.

⁵⁶⁹ DDF, 1945, t.2, doc. № 384, p.921.

⁵⁷⁰ DDF, 1945, t.2, doc. № 407, p.963-964.

la diplomatie britannique : « La prétention du gouvernement britannique de replier sur le Liban les troupes britanniques les troupes qui se trouvent actuellement en Syrie ... est proprement injustifiable à tous égards. »⁵⁷¹ Donc, même les partisans du rapprochement franco-britannique formulent leurs réserves concernant les plans diplomatiques de Londres.

Le 2 janvier 1946, les événements se déroulant en Extrême-Orient attirent encore une fois l'attention de la diplomatie française. « Le Monde » indique que les conséquences du traité anglosiamois pourraient être ambiguës: « Un point qu'il est bon de faire remarquer, c'est qu'à aucun moment les Américains n'ont soulevé d'objections contre la restitution des territoires de Malaisie et de Birmanie. C'est là un fait qui ne saurait passer inaperçu des Français. Ceux-ci n'oublient pas, en effet, que leur pays se trouve également en état de guerre avec le Siam, qu'il a dû, en 1941, malgré ses succès militaires, consentir certaines amputations du territoire, et qu'il a donc également des revendications territoriales à faire valoir envers le Siam. »⁵⁷² Les journalistes du « Monde» soulignent que les intérêts français en Indochine doivent être ménagés. Le 4 janvier 1946, de Gaulle dénonce les concessions faites par Bidault au profit de Londres: "Les Affaires étrangères actionnées par M.Massigli et M.Chauvel nous ont engagés dans un soi-disant accord avec les Anglais qui tourne à l'escroquerie. Tout ce que j'ai pu dire à M.Bidault à ce sujet n'a servi à rien. Je crains qu'il ne soit dans cette affaire tout à fait aveugle. En tout cas, la coupe est pleine. J'exige qu'aucune décision nouvelle ne soit prise en mon absence sur cette matière capitale."573 Le Général exclue le rapprochement avec la Grande-Bretagne aux dépens des positions françaises en Syrie et au Liban: "Nous n'accepterons ni diktat des Anglais ni l'occupation du Liban par eux. Nous ne devons pas leur céder la place." Il faut chercher sur quelles bases pratiques maintenir l'accord de Londres.

A par de la question syro-libanaise, le GPRF se penche sur le problème de la ratification des accords de Bretton-Woods et sur la dévaluation immédiate du franc. Pendant toute l'année 1945, la pression des Anglo-Saxons incitait de Gaulle à adopter ces mesures. Dans «*Une si longue vie*» de J.Moch, il est possible de trouver la decription de la séance du GPRF du 23 décembre : « Le dimanche 23 décembre 1945, de Gaulle nous réunit à 17 heures. Il s'agit d'appliquer, dans les délais fixés, les accords de Bretton Woods, donc de stabiliser le franc. A quel taux ? » R.Pleven était partisan de la dévaluation immédiate. Dans son discours, il évoque la position favorable des Alliés qui permit de remettre cette mesure à la fin d'année : « L'actuel, dit Pleven, est artificiel. Les Alliés l'ont maintenu pour nous aider. Le moment d'en choisir un nouveau a été différé. Mais

⁵⁷¹Ibidem.

⁵⁷² Le Monde, 02/01/1946.

⁵⁷³ Ch.DE GAULLE, *Lettres*, *op.cit.*, *t.6*, p.173, lettre à Francisque Gay.

aujourd'hui, le franc n'est plus admis à ce taux de faveur : on ne nous vend plus de devises. Il faut donc ratifier les accords de Bretton Woods sur un nouveau taux.» J.Moch indique qu'il doutait de la nécessité de la dévaluation : « J'écoute avec tristesse cet acte de décès. » ⁵⁷⁴ Implicitement, R.Pleven évoque le mécontentement des officiels britanniques. Les témoignages de Jules Moch sur la discussion qui suit permettent d'établir que les communistes ne contestaient guère la nécessité de dévaluer le franc : « De Gaulle pose des questions sur diverses exportations ; Billoux le rassure. Conséquences budgétaires? Il faudra subventionner des importations et des ventes au détail. »⁵⁷⁵ Donc, les représentants du PCF ne contestent pas la nécessité d'adopter cette mesure.

V.Auriol proposait de différer la dévaluation jusqu'au moment où la Belgique effectuerait une mesure similaire et où GPRF arriverait à conclure un accord spécifique avec la Grande-Bretagne : « Est-il utile de dévaluer avant nos voisins ? Il propose de négocier une convention franco-anglaise. »⁵⁷⁶ J.Moch témoigne de cette démarche du futur président socialiste de la République : « Auriol improvise des déclarations ensoleillées : notre décision engagera l'avenir. Il faut la prendre en même temps que nous ratifierons Bretton Woods et tenir compte d'une dévaluation probable de la livre et du franc belge. Artificielle, la parité actuelle ne saurait être maintenue. La dévaluation enchérira nos importations mais facilitera nos exportations et ne sera pas une cause d'inflation. Mais pourrons-nous surveiller les prix, contenir le marché noir ? »⁵⁷⁷ Cette convention permettrait au GPRF d'éviter les conséquences économiques dangereuses de la dévaluation. Toutefois, finalement, le Général accepte de ratifier les accords de Bretton-Woods et d'effectuer la dévaluation.

«Le Monde» du 23-24 décembre caractérise la position britannique concernant la dévaluation du franc: «Les spécialistes londoniens des questions de change ont toujours conseillé à la France d'effectuer une dévaluation réaliste, mais non démesurée. »⁵⁷⁸ Les milieux liés à l'industrie britannique craignaient qu'une dévaluation à 350 francs ne donnât des « avantages excessives » aux entreprises françaises. En même temps, le chiffre de 480 francs leur paraissait raisonnable. Toutefois, la dévaluation insuffisante serait pire que l'absence de cette réforme. Comme en août 1945, la diplomatie britannique incite GPRF à effectuer cette mesure. Le 31 décembre, Duff Cooper considéra la dévaluation du franc effectuée par GPRF comme une « bonne

-

⁵⁷⁴ J.MOCH, op.cit., p.200.

⁵⁷⁵ Ibid.., p.201.

⁵⁷⁶ Ibidem.

⁵⁷⁷ Ibidem.

⁵⁷⁸ Le Monde, 24/12/1945.

solution ». Dans ce cas, paradoxalement, la position du Général s'avère moins intransigeante que celle des représentants du SFIO.

Le 8 janvier, pour «Le Monde », «Le premier point à retenir est que l'Union Soviétique, qui n'a pas participé à l'accord franco-britannique sur le Levant, serait disposé à soutenir la thèse du gouvernement libanais à propos de cet accord. »⁵⁷⁹ La menace de l'ingérence soviétique dans les affaires régionales devrait inciter la Grande-Bretagne à se rapprocher de la France : « La Grande-Bretagne et la France peuvent aussi être prochainement confrontées avec une situation toute nouvelle dans le Moyen-Orient, et c'est pour elles une nouvelle raison d'harmoniser leur politique dans ces régions, comme le préconisait le général de Gaulle dans sa déclaration du 2 juin 1945. » En valorisant la position du général de Gaulle, les experts français appellent la diplomatie britannique à ménager les intérêts français en Syrie et au Liban. La perspective de voir l'URSS se faire attribuer l'influence décisive dans cette région devrait modérer l'antagonisme franco-britannique. «Le Monde» du 12 janvier prétend révéler les intentions de la diplomatie britannique: « On annonce que M.Bevin a déclaré que les forces anglaises et françaises évacueront simultanément le Liban et que cette évacuation se fera à bref délai. »⁵⁸⁰ Ces informations confirmaient l'intention du Foregn Office de prendre une position plus favorable pour les intérêts français.

Le Général estime que G.Bidault sousestime les risques provenant de la ligne modérée. Le président du GPRF tient à prévenir toutes les tentatives d'élargir la sphère d'influence britannique. Le 15 janvier 1946, de Gaulle met en garde E.Michelet contre les nouvelles revendications de la diplomatie britannique : «Je suis informé que les Anglais demandent à incruster leurs bases aériennes d'El-Aouina. Ceci ne peut être accepté. Il est grand temps que les Anglais s'en aillent et qu'on leur fixe le terme de leur présence. Il ne peut a fortiori être question de leur permettre de s'installer. »⁵⁸¹ En même temps, le Quai d'Orsay prépare la réponse aux propositions de Bevin. La note rédigée par la Direction Afrique-Levant porte sur la réponse possible du Quai d'Orsay: « 1.Evacuation de la Syrie *pari passu* suivant les modalités et dans les délais prévus par les experts militaires; 2. Les forces repliées de Syrie doivent en principe quitter définitivement les Etats du Levant. Le repliement des unités sur le Liban devait être compensé par le départ d'effectifs équivalents ⁵⁸²». Les officiels du Quai d'Orsay escomptent obtenir les concessions de Londres concernant les contingents militaires britanniques : «Dès l'achèvement de l'évacuation de la Syrie,

⁵⁷⁹ Le Monde, 08/01/1946.

⁵⁸⁰ Le Monde, 12/01/1946.

⁵⁸¹ Ch.DE GAULLE, *Lettres*, *op.cit.*, *t.6*, p.176.

⁵⁸² DDF, 1946, t.1, doc. № 7, p.15.

les effectifs britanniques au Liban seraient ramenés au niveau des effectifs français. J'observe à ce sujet qu'il dépendrait donc de nous de provoquer de nouvelles réductions d'effectifs anglais en hâtant le licenciement du résidu d'avenantaires.» S83 Il conviendrait aussi d'élargir l'agenda des négociations des pourparlers franco-britanniques: «La question du commandement au Liban serait à mettre au point. » En analysant les propositions de Bevin, la Direction Afrique-Levant trouve possible obtenir encore les modifications de la position britannique en faveur de la France : «Bevin, pour le moment, propose deux commandements séparés, mais je n'exclus pas absolument qu'il puisse aller plus loin dans notre sens.» Le chef du Foreign Office affirme que la ligne officielle britannique ne s'inspire aucunement de la politique menée par le ministre-résident de Churchill: « Bevin a d'autre part répété avec force qu'il n'entendait pas couvrir en aucune manière les agents qui poursuivraient la politique du général Spears. » Les officiels du Quai d'Orsay ne croyaient pas au durcissement de la ligne britannique. En plus, ils estimaient que Foreign Office était capable de céder aux Français sur certains points liés aux conditions de la présence militaire dans la région syro-libanaise. La direction d'Afrique-Levant anticipait plusieurs rectifications du projet britannique dont la diplomatie française profiterait.

Etienne Burin des Roziers conteste la position de la direction du Quai d'Orsay. Sa carrière diplomatique d' commence en 1939. Secrétaire d'ambassade française à Washington jusqu'en avril 1942, officier d'ordonnance du général de Gaulle depuis 1943, il participe à l'élaboration de la ligne diplomatique. E.Burin des Roziers met en garde le Quai d'Orsay contre l'acceptation du plan britannique. Selon E.Burin des Roziers, il conviendrait de revendiquer le départ des troupes britanniques sans garantir l'évacuation du contingent français: « Les Anglais doivent s'engager à évacuer le Liban sans lier le départ de leurs troupes à celui des nôtres. Le général de Larminat pourrait être autorisé à poursuivre avec l'état-major britannique les démarches relatives à l'évacuation de la Syrie. Elle pourra à tout moment être interrompue si l'accord de principe ne se fait pas à Londres au sujet de l'évacuation du Liban. Cette procédure aura l'avantage de masquer aux yeux des Syriens et des Libanais le désaccord franco-britannique françaises devraient quitter le Levant.

De Gaulle affirme explicitement que sa démission serait conforme aux intérêts britanniques. Le Général suppose que ses possibles successeurs n'empêcheraient aucunement le gouvernement britannique d'imposer son point de vue: "Les Anglais, de leur côté, se refusaient

_

⁵⁸³Ibid., p.16.

⁵⁸⁴ Ibidem.

⁵⁸⁵Ibid., p.15.

⁵⁸⁶ DDF, 1946, t.1, doc. № 9, p.20.

d'autant plus nettement à revenir sur ce qu'ils tenaient pour acquis qu'ils discernaient qu'un peu de patience leur permettrait, - moi parti, - de parvenir à leurs fins. "587 En janvier 1946, la question de la mise sous trusteeship des territoires africaines provoque aussi les contradictions entre Paris et Londres. Le 8 janvier, O.Harvey écrit aux officiels du Quai d'Orsay que le gouvernement travailliste a adhéré à la position recommandée par la commission mixte: « Le Gouvernement britannique s'est rallié au projets établis par les experts français et anglais. Il ne semble à M.Bevin ni possible ni habile de retarder une prise de position sur ce sujet. »⁵⁸⁸ Immédiatement après sa démission, de Gaulle confie à C.Guy: "J'avais dit à Bidault de présenter ainsi la position française: Le Togo et le Cameroun français étant représentés, à l'Assemblée Constituante, par des représentants élus, leur statut politique n'est en rien comparable à celui du Togo et du Cameroun britannique, qui n'ont pas de députés à la Chambre des communes. »⁵⁸⁹ Le Général accuse le ministre des affaires étrangères d'interprétait faussement les consignes diplomatiques arrêtées par la présidence du GPRF. Selon les notes de C.Guy, G.Bidault attribuerait à de Gaulle l'acceptation de la mise en trusteeship de ces deux territoires sous mandat. Le Général déclare avoir dans cette question la position différente de celle que Bidault présente comme héritage du gaullisme. De Gaulle tenait toujours à souligner les différences entre sa ligne diplomatique envers la Grande-Bretagne et celle du Quai d'Orsay, c'est-à-dire celle de G.Bidault.

Le 17 janvier, à l'Assemblée Constituante, les débats portaient sur la politique extérieure. Daniel Mayer s'élève contre le droit de veto. Tout en critiquant le terme impropre du "bloc occidental", l'orateur socialiste souhaite un rapprochement étroit entre les démocraties de l'ouest de l'Europe, qui constituerait "une des premières chaînes et l'un des premiers éléments constructifs de la communauté européenne et de la communauté internationale." D.Mayer reprend plusieurs postulats tirés des articles de Léon Blum. Le représentant du MRP M.Pezet aborda les mêmes sujets dans son intervention. Son ton était empreint du pessimisme. Il condamne le veto, les hégémonies. Il demande qu'une entente à l'Ouest réponde aux ententes réalisées à l'Est. L'intervention de Pezet reflète les ambiguïtés de la position du MRP⁵⁹¹. D'une part, le député dénonce la politique des Trois Grands, d'autre part, il appelle à resserrer les liens entre les pays occidentaux et à imiter, dans le sens diplomatique, la consolidation de l'Europe orientale. Ce passage est interprétable comme l'appel au rapprochement avec les puissances anglo-saxonnes.

-

⁵⁸⁷ Ch.de GAULLE, *op.cit.*, t.3, p.284.

⁵⁸⁸ MAE, papiers Massigli, p.53, R.Massigli-G.Bidault, 08/01/1946, p.159.

⁵⁸⁹ C.GUY, *op.cit.*, p.44.

⁵⁹⁰ Le Monde, 18/01/1946.

⁵⁹¹ Ibidem.

Cette proposition semble être à l'encontre des intentions du Général qui ne cachait pas le mécontentement de la position des Anglo-Saxons. «Il faut aller du simple au complexe, de la réalité régionale à la réalité continentale.» Le 18 janvier, de Gaulle critique encore une fois la politique des Alliés, y compris celle des Anglais, dans la question allemande: "La situation économique difficile fait proposer aux Anglais une administration centrale, par l'intermédiaire de la Reichsbank. Si nous acceptons cette suggestion, le Reich sera vite refait." Donc, le Général contestait l'idée de reconstituer les institutions centrales financières en Allemagne. De Gaulle semble accentuer les origins britanniques de ce plan et l'influence de Londres nuisible pour la politique des Occidentaux dans la question allemande.

En même temps, le Quai d'Orsay estimait que la diplomatie britannique avait vraiment rompu avec la ligne de Spears. Le 19 janvier, Bidault exprime sa confiance en position britannique: « Puisque M.Bevin n'entend pas couvrir les agents qui poursuivent la politique du général Spears, j'en conclus que cette politique doit être également abandonnée par le gouvernement britannique.» Ces propos révèlent l'intention du ministère des Affaires étrangères de continuer le rapprochement avec Londres. De Gaulle indique que tous ses initiatives ne suscitèrent d'enthousiasme auprès de Bidault et ses partisans: "Dans l'action à entreprendre sur le terrain diplomatique, ou bien pour redresser cet étrange malentendu, ou bien pour dénoncer l'accord, je trouvai chez les nôtres toutes sortes de réticences." D'après les *Mémoires de guerre*, il est possible de conclure que le ministère des Affaires étrangères échappait de plus en plus à l'influence gaulliste. Cela devrait faciliter le rapprochement franco-britannique.

Toutefois, C.Sanderson affirme qu' «en janvier 1946, le gouvernement britannique n'a pas pris de décision ferme sur la formation d'un groupe occidental ni la conclusion d'un traité avec la France; le règlement de la question allemande continue de retarder tout progrès⁵⁹⁶». Les ambiguïtés de la diplomatie britannique ne favorisent pas le rapprochement entre les deux pays. La tâche de G.Bidault s'avère compliquée faute de la position claire du *Foreign Office*.

Le 20 janvier 1946, de Gaulle démissionna. La position des partis politiques les plus influents ne lui permit pas de réaliser son projet diplomatique. Sa vision des relations internationals ne faisait pas l'unanimité au sein de son propre parti, du MRP. La fraction dirigée par Bidault établit son contrôle sur le ministère des Affaires étrangères. Cela privait le premier ministre du levier de commande essentiel en tout ce qui concerne la politique extérieure. Hormis les

⁵⁹² Le Monde, 17/01/1946.

⁵⁹³ J.MOCH, *op.cit.*, p.210.

⁵⁹⁴ DDF, 1946, t.1, doc. № 53, p.113.

⁵⁹⁵ Ch.de GAULLE, *op.cit.*, t.3, p.283.

⁵⁹⁶ C.SANDERSON, op.cit., p.54.

contradictions avec les partis portant sur la réduction du budget militaire, l'échec de la ligne diplomatique gaulliste incita le Général à quitter ses fonctions. Après son départ, une nouvelle période de diplomatie française commence. De Gaulle fustige la politique de tous les trois Alliés participant à la Conférence de Moscou. Selon le Général, leur ligne diplomatique favorisât l'exclusion de la France: "En somme, au club des grands, nous trouvions, assis aux bonnes places, autant d'égoïsmes sacrés qu'il y avait de membres inscrits. "597 La diplomatie britannique, comme la diplomatie américaine et soviétique s'efforcerait d'écarter la France des leviers de commande permettant d'imposer son point de vue.

En contestant la nécessité de la ligne diplomatique impliquant le rejet des propositions du Foreign Office, Bidault envisage de traiter les propositions de Bevin sans méfiance excessive. En même temps, sur les questions économiques y compris sur la dévaluation du franc, le président du GPRF et le ministre des affaires étrangères restent solidaires. C'était seulement quelques représentants du SFIO qui incitent le Gouvernement à différer cette mesure. Force est de constater que les Britanniques refusaient d'entamer les négociations sur les accords économiques de longue durée sans que la dévaluation eût lieu. Le MRP et PCF acceptaient absolument cette revendication de Londres. De Gaulle ne consentit pas à accepter sans réserves les décisions résultant de la conférence de Londres. Les notes de C.Guy révèlent les contradictions entre le Général et le Quai d'Orsay sur le problème allemande et sur la politique française en Afrique.

⁵⁹⁷ Ch.de GAULLE, *op.cit.*, t.3, p.54.

Conclusion

Au début de l'année 1944, le rapprochement entre le CFLN et la Grande-Bretagne aboutit au règlement de plusieurs questions litigieuses. Les contradictions entre de Gaulle et Churchill sont atténuées. Néanmoins, le CFLN ne réussit pas à imposer son point de vue concernant l'administration français après le Débarquement préparé. Depuis la fin de février 1944, le regain des divergences entre la diplomatie gaulliste et le Cabinet de guerre résulte de la modification de la ligne diplomatique du CFLN. De Gaulle estime qu'après avoir été soutenu par l'URSS, le CFLN va inciter les Anglo-Saxons à prendre en compte plus fréquemment ses intérêts. En mars 1944, le Général appelle à la formation du bloc occidental, mais Churchill s'y oppose en dépit de la position d'A.Eden. Après le 19 avril 1944, de Gaulle dénonce la coupure des transmissions télégraphiques. En se prononçant pour l'alliance franco-soviétique, le Général escompte obtenir la modification de la position de Londres et de Washington. Finalement, Churchill revient sur sa décision et accepte de négocier avec de Gaulle la veille du débarquement en Normandie.

De Gaulle n'accepte pas de discuter les questions politiques en absence des représentants américaines. Cette position du Général suscite les protestations de Churchill qui était, le 5 juin, sur le point de se decider à la rupture avec le président du GPRF. Toutefois, la majorité du Cabinet de guerre britannique se prononce contre cette mesure en insistant sur ce que la coopération avec dee Gaulle soit indispensable pour la diplomatie britannique. En même temps, le Général cède sur le point impliquant l'envoi de la mission de liaison française en Normandie. Il autorise à Viénot de discuter avec les représentants du Royaume-Uni les pourparlers sur les prerogatives administratives du commandement allié sur les territoires libérés. Cependant, il refuse de participer lui-même aux mêmes négociations et reste intransigeant dans la question de monnaie. Comme pendant presque toute la période de janvier à juin 1944, le Foreign Office est obligé de s'opposer à l'attitude de Churchill. Pourtant, après quelques jours de réticences, le premier ministre suit la majorité du Cabinet de guerre. De Gaulle se rend à Bayeux sans que les autorités britanniques s'y opposent. Le chef du Foreign Office s'en tient aux résultats acquis pendanr les négociations avec le général de Gaulle et incite le premier ministre à éviter l'alignement sur la position américaine. Vers le 21 juin, Churchill met en cause la ligne du président américain en affaire des billets distribués en France par les autorités militaires alliées. Le 30 juin, les émissaires du général de Gaulle préparent un accord avec la diplomatie britannique. Toutefois, à Alger, le président du Gouvernement provisoire refuse d'accepter le texte négocié à Londres par P.Viénot et H.Alphand. De Gaulle tient à souligner les prérogatives de l'administration française et empêcher les Anglo-Saxons d'attribuer au commandement militaire les pouvoirs politiques excessifs. Les accords franco-britanniques et franco-américains sont signés le 25 août 1944. Les représentants du GPRF cèdent aux Anglo-Saxons sur plusieurs clauses du premier mémorandum relatif aux questions

administratives, mais obtiennent les concessions de Washington et de Londres sur le problème de monnaie et de réquisitions. En septembre-octobre 1944, malgré les initiatives des officiels du Foreign Office, Churchill refuse de modifier sérieusement sa ligne diplomatique envers le GPRF sans que les Américains donnent leur accord. La veille des élections présidentielles aux Etats-Unis, le premier ministre ne voulait pas fournir aux adversaires politiques de Roosevelt l'occasion de profiter des contradictions anglo-américains.

En novembre 1944, Churchill refuse de prendre une position definitive en faveur des revendications françaises sur la question allemande et le problème syro-libanais. Par conséquent, de Gaulle agit en accord avec sa conception de trois étages de sécurité et tente d'obtenir le soutien de Moscou. Au début du décembre 1944, de Gaulle dénonce l'ingérence britannique dans les affaires liées aux relations franco-soviétiques. Le Général rejette la perspective du traité tripartite en préférant de conclure le traité bilateral franco-soviétique. Probablement, il escompte obtenir, grâce au pacte avec l'URSS, un moyen efficace de pression sur les Anglo-Saxons. De Gaulle souhaitait que la position de la Grande-Bretagne sur les revendications françaises devînt plus flexible. Néanmoins, il faut constater que cette argumentation n'est pas prise en compte par Churchill. En janvier 1945, Le premier ministre soutient de Gaulle contestant le dépêche d'Eisenhower ordonnant le repli des troupes alliées abandonnant Strasbourg, mais n'accepte pas la politique extérieure française dans les autres domaines. Le rapprochement franco-britannique paraît possible après la conférence de Yalta. L'accord financier en semble témoigner, et G.Bidault, R.Massigli et J.Chauvel déploient plusieurs efforts en vue de l'alliance entre la France et la Grande-Bretagne. Néanmois, le Général aussi que Churchill accueillent des initiatives pareilles avec peu d'enthousiasme.

De Gaulle restant mécontent de la position des Anglo-Saxons, la diplomatie française proteste aussi contre la ligne de l'URSS puisque Molotov ne consulte pas G.Bidault avant de s'entendre avec les Britanniques et les Américains sur la formule finale qui permet de maintenir en vigueur le traité entre la France et l'URSS. En s'opposant à la position de De Gaulle, le ministre des Affaires étrangères devient convaincu de la nécessité de traité franco-britannique. La crise lévantine de mai-juin 1945 résulte de la défaite diplomatique de la France. Après l'ultimatum britannique, le GPRF est obligé de réduire au minimum le contingent militaire français en Syrie. Néanmoins, pendant la conférence de Potsdam, Churchill prend une position favorable aux intérêts du GPRF.

En août-septembre 1945, de Gaulle envisage de consolider l'effort diplomatique de la France et des puissances anglo-saxonnes, mais le gouvernement travailliste n'accepte pas le projet du bloc occidental. Les réticences du Quai d'Orsay sur ce sujet révèlent les divergences entre le Général et G.Bidault. Le ministre des Affaires étrangères ne réussit pas à obtenir la modification 134

de la position britannique sur la question allemande et sur le problème syro-libanais. Cependant, au cours de la conférence de Londres, la diplomatie britannique s'oppose à l'initiative de l'URSS visant à écarter la France de l'élaboration des traités avec la Roumanie et la Bulgarie. À partir d'octobre 1945, de Gaulle renonce aux plans du groupement européen. Le Général devient de plus en plus méfiant envers la politique des Alliés dans la question allemande, surtout après la tentative du rapprochement franco-britannique de la fin d'octobre 1945 qui se produit sans résultat. Pendant les derniers mois avant la démission de De Gaulle, la ligne diplomatique envers la Grande-Bretagne fait l'objet des contradictions entre le président du GPRF et le ministère des Affaires étrangères. En ce qui concerne les partis politiques, la position du SFIO se rapproche de celle de G.Bidault. Toutefois, quels que soient les efforts des partisans du rapprochement francobritannique, ils n'arrivent pas à obtenir la modification de la position du GPRF. Puisque les Britanniques retardent l'évacuation de leur contingent militaire, l'accord du 13 décembre 1945 ne permet pas le règlement de la question syro-libanaise. Dans le domaine économique, à la fin de décembre 1945, de Gaulle insiste sur la ratification des accords de Bretton Woods et effectue la dévaluation du franc. La diplomatie britannique réagit positivement à ces deux mesures. Cependant, le Général dénonce les décisions de la conférence de Moscou que le GPRF accepte seulement le 17 janvier 1946. En même temps, G.Bidault s'exprime en faveur de la ligne modérée sur les questions litigieuses. La veille de la démission de De Gaulle, son conseiller E.Burin des Roziers met en question la tactique du Quai d'Orsay en soulignant la nécessité d'éviter les concessions au profit des Britanniques. Jusqu'au 20 janvier 1946, le Général s'oppose à toutes les velleités de l'alliance franco-britannique.

Sources

Archives

- A. Archives du ministère des Affaires étrangères(Courneuve)
- 1. Série: Guerre 1939-1945, sous-série: Londres Alger: papiers Massigli, Commissaire aux Affaires étrangères:
 - Vol. 685 Organisation de la paix, janvier-novembre 1944;
 - Vol. 698 Négociations générales sur les accords de débarquement;
 - Vol. 700 IDEM.;
 - Vol. 1465 Relations avec les Alliés;
 - Vol. 1466 IDEM.;
 - Vol. 1474 Conversations avec des hommes d'Etat étrangers;

Vol. 1216 – Relations de la France avec les Etats-Unis(dossier général);

- Vol. 1224 Accords de débarquement;
- Vol.1242 Relations avec la Grande-Bretagne et Commonwealth.
- 2. Papiers d'agent, archives privées: papier Massigli PA-AP 217, vol.42, 53, 94.

B.Archives Nationales

1. Fonds de Gaulle:

3AG1/262 – les négociations interalliées;

3AG1/263 – les entretiens du général de Gaulle avec les personnalités politiques étrangères;

3AG1/275 – les négociations militaires;

3AG4/14 – les relations franco-britanniques

2. Papiers du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale:

72AJ/220 – témoignage de Georges Boris;

72AJ/409 - ;

3. Papiers Bidault: 457AP/1 – Conférences internationals.

Archives publiées

- ULRICH-PIER Raphaële, Correspondance Pierre Viénot-René Massigli: Londres-Alger, 1943-1944, Paris: A.Colin; Ministère de la défense et des anciens combattants, 2012.
- Direction des Archives du Ministère des Affaires étrangères, Documents diplomatiques français, 1944, tome II (9 septembre-31 décembre), Paris, Imprimerie nationale, 1996.
- 3. Ibid., Documents diplomatiques français, 1945, tome I,II, Paris: Imprimerie nationale, 1996-2000.

- 4. BULLEN Roger, PELLY M.E., Documents on British policy overseas. Germany and Western Europe: 11th August-31 December 1945, vol.1, ser.5, Londres: HMSO, 1990
- 5. Foreign relations of the United States diplomatic papers, 1944. The British Commonwealth and Europe, vol.III, http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/FRUS.FRUS1944v03; Foreign relations of the United States, 1945. Europe, http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/FRUS.FRUS1945v04.
- 6. National archives. Cabinet papers, http://www.nationalarchives.gov.uk/cabinetpapers
- Traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, vol.98, https://treaties.un.org/doc/publication/UNTS/Volume%2098/v98.pdf

Mémoires et témoignages

- 1. ALPHAND Hervé, L'étonnement d'être. Journal 1939-1970, Paris: Fayard, 1977.
- 2. BERARD Armand, *Un ambassadeur se souvient*, t.2, Paris: Plon, 1976.
- 3. BIDAULT Georges, D'une résistance à l'autre, Paris: Les presses du siècle, 1965.
- 4. CADOGAN Alexander, The Diaries of Sir Alexander Cadogan, Londres: Cassel, 1971.
- 5. CHURCHILL Winston, La deuxième guerre mondiale, t.10, L'étau se referme: de Washington à Rome, t.12, Triomphe et tragédie: le rideau de fer, Paris: Cercle de bibliophile, 1965.
- 6. COULET François, Vertu des temps difficiles, Paris: Plon, 1964.
- 7. DE GAULLE Charles, Mémoires de guerre, t.2, L'Unité Paris: Plon, 1956.
- 8. IDEM., op.cit., t.3, Le Salut, Paris: Plon, 1959.
- 9. COOPER Sir Alfred Duff, *Old men forget*, Londres: R.Hart-Davis, 1953.
- 10. EDEN Anthony, Mémoires, L'épreuve de force, février 1938-août 1945, Paris: Plon, 1965.
- 11. GUY Claude, En écoutant de Gaulle, Journal 1946-1949, Paris : Grasset, 1996.
- 12. HARVEY John, HARVEY Oliver, *The War diaries of Oliver Harvey: 1941-1945*, Londres: Collins, 1978.
- 13. GILLOIS André, *Histoire secrète des Français à Londres de 1940 à 1944*, Paris: Hachette, 1973.
- 14. JUIN Alphonse, Mémoires, t.II, Libération de la France. Avènement de la IVème République (1944-1947), Paris: Fayard, 1959.
- 15. MASSIGLI René, Une comédie des erreurs, Paris: Plon, 1978.
- 16. MACMILLAN Harold, *La grande tourmente, mémoires de guerre, 1939-1945*, Paris: Plon, 1968.

- 17. IDEM., War diaries: politics and war in the Mediterranean, January 1943-May 1945, Londres; Basingstoke: Macmillan, 1984.
- 18. MAYER René, *Etudes*, *témoignages*, *documents*, Paris: Presses universitaires de France, 1983.
- 19. IDEM, Conversations avec Jean Bothorel. Choisir: une certaine idée de la gauche, Paris: Fayard, 2007.
- 20. MOCH Jules, Une si longue vie, Paris: R.Laffont, 1978.
- 21. OFFROY Raymond, *Passer outre: le génie du gaullisme*, Paris: Ed. France-Empire, 1989.
- 22. PALEWSKI Gaston, Mémoires d'action 1924-1974, Paris: Plon, 1988.
- 23. VALENSI Christian, *Un témoin sur autre rive: Washington 1943-1949*, Paris: Comité pour l'histoire économique et financière en France, 1994.

Lettres

- 1. DE GAULLE Charles, Lettres, notes et carnets, vol.5, Paris: Plon, 1983, op. cit., vol.6, Mai 1945-juin 1951, Paris: Plon, 1984.
- 2. IDEM., Discours et messages, t.1, Pendant la guerre, juin 1940 janvier 1946, Paris : Club français des bibliophiles, 1971.
- 3. KIMBALL Warren, Churchill and Roosevelt: the complete correspondance, vol.2, Alliance forged: November 1942- February 1944, vol.3, Alliance declining: February 1944 April 1945, Princeton, N.J., Princeton University press, 1984.
- 4. MENDES-FRANCE Pierre, Œuvres complètes, Paris: Gallimard, 1985.

Bibliographie

Biographies

- 1. BEDARIDA François, Churchill, Paris: Pluriel DL, 2011.
- 2. BERSTEIN Serge, Léon Blum, Paris: Fayard, 2006.
- 3. BÉZIAS Jean-Rémi, Georges Bidault et la politique étrangère de la France: Europe, Etats-Unis, Proche-Orient: 1944-1948, Paris: L'Harmattan, 2006.
- 4. DALLOZ Jacques, *Georges Bidault: la biographie politique*, Paris: L'Harmattan, 1992.
- 5. DAVIEAU-POUSSET Sophie, *Maurice Dejean, diplomate atypique*(1899-1982), thèse soutenue en 2013, à Paris, à l'Institut d'études politiques.
- 6. DE LA GORCE Paul Marie, *De Gaulle*, Paris: Grand livre du mois, 1999.
- 7. HECKLY Christophe, *Clement Attlee: un premier ministre normal pour l'Angleterre en crise*, Paris: Harmattan DL, 2012.
- 8. KERSAUDY François, *De Gaulle et Churchill: la mésentente cordiale*, Paris: Perrin, 2001.
- 9. ROUSSEL Eric, Charles de Gaulle, Paris: Gallimard, 2002.
- 10. IDEM, Pierre Mendès France, Paris: Gallimard, 2007.
- 11. THORPE D.R., *Supermac: the life of Harold Macmillan*, London: Chatto and Windus, 2010.
- 12. ULRICH-PIER Raphaële, *René Massigli, Une vie de diplomate*, *t.*2, Paris: Ministère des affaires étrangères, Direction des Archives, 2005.

Etudes scientifiques courant sur toute période

- 1. BOSSUAT Gérard, *L'Europe des Français*, 1943-1959: la IVème République aux sources de l'Europe communautaire, Paris: Publications de la Sorbonne, 1997.
- 2. CHAIGNE-OUDIN Anne-Lucie, La France dans les jeux d'influence en Syrie et au Liban, 1940-1946, Paris: L'Harmattan, 2009.
- 3. CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre: de l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris: Gallimard, 1996.
- 4. DUROSELLE Jean-Baptiste, Abîme: 1939-1944, Paris: Imprimerie nationale, 1982.
- 5. ELGEY Georgette, La République des illusions, 1945-1951, Paris: Fayard, 1993.
- 6. KASPI André, La Libération de la France: juin 1944-janvier 1946, Paris: Perrin, 2004.
- 7. LAMEZEC Yann, Le traité franco-britannique de Dunquerque: un traité oublié?, Paris: PUPS, 2007.
- 8. SANDERSON Claire, *L'impossible alliance? La France, la Grande-Bretagne, et la défense de l'Europe, 1945-1958*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

- 9. SOUTOU Georges-Henri, ROBIN-HIVERT Emilia (dir.), *L'URSS et l'Europe de 1941* à 1957, Paris: Presses universitaires Paris Sorbonne, 2008.
- 10. WIEVIORKA Olivier, Histoire du débarquement en Normandie, Paris: Seuil, 2007.
- 11. WOODWARD Llewelyn, *British foreign policy in the Second World War*, vol.4-5, Londres: H.M.'s Stationary Office, 1976.
- 12. YOUNG John, France, the Cold War and the Western Alliance, 1944-1949. French Foreign policy and postwar Europe, Leicester: Leicester University Press, 1990.

Articles scientifiques

- 1. DUROSELLE Jean-Baptiste, Le dernier calvaire du Général de Gaulle en 1944. Les "Accords du débarquement", in Politique étrangère, vol.47, 1982.
- SOUTOU George-Henri, "La France et la sécurité d'après-guerre" in BOZO Frédéric, MELANDRI Pierre, VAISSE Maurice, *La France et l'OTAN*: actes du colloque tenu à l'Ecole militaire les 8, 9 et 10 février à Paris, Bruxelles, Paris: Ed.Complexe, 1996.
- 3. WIEVIORKA Olivier, "Négocier la Libération" in OULMONT Philippe (dir.), *De Gaulle chef de guerre*, Paris: Plon, 2006.

Articles d'analyse politique

1. BLUM Léon, *L'Oeuvre de Léon Blum*, *t.6*, *La naissance de la IVème République*, la vie du parti et la doctrine socialiste, Paris: Albin Michel, 1958.

Presse

- 1. Le Monde, 01.1945-01.1946.
- 2. Le Populaire, 08.-11.1945.

Index

\mathbf{A}	
H.Alphand	7, 36, 39, 43, 45, 46, 47, 50, 53, 56, 61, 76, 116, 119, 120, 133
C.Attlee	38,43, 101, 104, 110, 112, 114, 118, 139
В	
E.Bevin	37, 38, 39, 93, 105, 106, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118,
119, 120, 123, 125, 128, 129, 1	30
A.Bérard	111
E.Beynet	77, 97, 104
G.Bidault	3, 5, 6,
8, 63, 64, 65, 68, 71, 72, 73, 74	4, 75, 76, 78, 81, 82, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97,
98, 103, 105, 106, 109, 110, 11	1, 112, 113, 114, 116, 118, 120, 123, 124, 125, 126, 128, 130, 131,
132, 134, 135	
P.Billotte	106, 107, 115
F.Billoux	35, 127
L.Blum	8, 9, 101, 107, 118, 124, 125, 130
P.Boisson	11-13, 15
H.Bonnet	33, 39
G.Boris	6, 14
B.Bracke	38
E.Burin des Roziers	74, 129, 135
C	
A.Cadogan	7, 11, 19, 26, 32, 33, 39, 41-42, 66, 68, 72
R.Capitant	33
G.Catroux	11, 13, 15, 33, 55, 70, 75
J.Chauvel	70, 74, 75, 78, 84, 85, 89, 90, 100, 114, 126, 134
W.Churchill	4, 6-16, 18-30, 32-34, 48, 52-54, 57, 62, 64-80, 82-85, 87-89
M.Couve de Murville	9, 109, 115-116
D	
A.Diethelm	33
A. Duff Cooper	7, 12, 15-16, 18, 20, 24, 28-29, 31-33, 59-62, 85, 88-92, 94-
95, 97, 105, 109, 127	
E. d'Astier de la Vigerie	5, 7, 13-15
M.Dejean	4, 18, 24
Ch. de Gaulle	2-26, 28-46, 49-50, 53-54, 61-63, 65-86, 88-111

141

J.Devers	79-80
E	
W.Eady	105-106
A.Eden 7, 11, 14, 18-28, 31-32, 34	4, 36-37, 39-44, 54, 56, 59-68, 71-72, 74, 76, 82-86, 89, 91, 96-
97, 100-101, 103, 112, 118, 133	
D.Eisenhower 3, 11, 19, 21-23, 2	6-27, 34, 37-42, 51-52, 55, 60, 65, 79, 80, 90, 106, 133
F	
PE.Flandin	11-12, 14-15, 29
Н	
O.Harvey	7, 11, 15, 22, 25, 41-42, 48, 67-68, 75, 77, 83, 98, 115, 130
H.Hoppenot	16, 26, 56, 68
J	
L.Joxe	34-36, 45, 49, 76
A.Juin	7, 80, 99
L	
R.Laski	105
M	
W.Malkin	47
L.Marin	29
R.Marjolin	110
R.Massigli 3, 5-7, 11, 13, 15, 17, 19-20, 24-25, 29, 31-34, 36, 39, 41-42, 47, 49-50, 52, 54-	
56, 59-68, 70, 74, 78-79, 81-82, 84-86, 88, 90, 92-93, 97-98, 101-102, 107, 111-112, 115-116,	
123, 126, 130, 134	
R.Mayer	8, 31, 33, 130
E.Michelet	128
D.Mikhailovitch	14
B.Montgomery	45-46
A. de Monzie	29
P.Mendès France	42, 47, 50, 59
V.Molotov	76, 96, 112-113, 134
J.Moch	8, 124, 126-127, 131
0	
R.Offroy	7, 96, 99, 112-113
R	
P.Reynaud	10, 87, 101

F.D.Roosevelt 4, 6, 10, 12-15, 19-23, 25-28, 30, 34, 36-37, 39 – 44, 52-

53, 55, 57, 60, 64, 66-68, 71, 73, 79, 83-84, 92, 134

P

Paget 94, 97

Pertinax 44

M.Peyrouton 11-13, 15

G.Palewski 7, 15

R.Pleven 35, 39, 87, 94-95, 127

S

O.Sargent 83

Staline 12, 14, 28, 83-84, 76, 97, 102

W.Spears 19-20, 25, 59, 74, 76-78, 80, 94, 100,

129, 131

O.Stanley 94

 \mathbf{T}

M.Thorez

H.Truman 94, 98-99, 102, 106

J.Tito 14, 49

 \mathbf{V}

C. Valensi 8, 21, 49-50, 53

P.Viénot 5-6, 11, 13, 15, 18-21, 23-27, 29, 31-33, 37-39, 40-42, 46-48,

50, 54, 133